This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

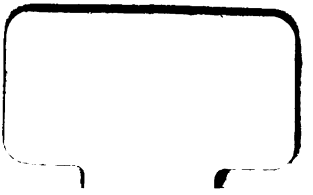

BTY

Ferrero Della Marmora

Presented to the N.Y.
Society Library
by L. B Bunce

UN PEU
PLUS DE LUMIÈRE

SUR LES

ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ET MILITAIRES

DE L'ANNÉE 1866

Paris —Imprimerie de J. Dumaine, rue Christine, 2.

UN PEU
PLUS DE LUMIÈRE

SUR LES

ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ET MILITAIRES
DE L'ANNÉE 1866

PAR LE GÉNÉRAL

ALPHONSE LA MARMORA

TRADUIT DE L'ITALIEN PAR MM.

NIOX
Capitaine d'état-major.

DESCOUBÈS
Capitaine au 64e régiment d'infanterie.

4e ÉDITION.

PROPERTY OF THE NEW-YORK HISTORICAL SOCIETY LIBRARY.

PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DUMAINE
LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue et passage Dauphine, 30

1874

YSL

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
2554598
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
R 1943

PRÉFACE

Je crois être dans la vérité en disant que bien peu de personnes, en Italie ou à l'étranger, ont pu se former une opinion exacte sur les circonstances qui ont le plus contribué aux événements de 1866, et en particulier à l'alliance de l'Italie avec la Prusse, événements dont les conséquences extraordinaires sont connues de tout le monde, car la guerre de 1866, plus que tout autre cause, a été l'origine de la guerre terrible de 1870.

Je ne prétends pas connaître toutes ces circonstances, ni les apprécier mieux qu'un autre et encore moins y avoir contribué.

Étant resté dans les conseils de la couronne de 1849 à 1859, dix années dont trois très-difficiles du ministère Azeglio et sept très-importantes du ministère Cavour, j'ai vécu dans une telle intimité avec ces deux hommes d'Etat qu'ils ne me cachaient rien et me consultaient presque toujours. Je me suis convaincu pendant cet apprentissage long, difficile et délicat de la vie politique, que s'il est donné à un petit nombre d'hommes de génie et surtout à ceux, qui joignent une grande fermeté de caractère à un sens droit, de profiter des

39X677

événements politiques, et parfois peut-être d'en favoriser le développement, personne ne saurait les faire naître, comme se l'imagine non-seulement le vulgaire ignorant, mais encore comme un grand nombre de gens instruits le croient ou aiment à le faire croire.

C'est dans cette conviction, qu'en automne 1864, ayant été appelé par Sa Majesté au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil, profitant de l'expérience acquise, je m'appliquai de toutes les forces de mon intelligence et de mon âme, ainsi du reste que mon devoir le commandait, à saisir toutes les occasions, tous les incidents, qui pouvaient aider l'Italie à rentrer en possession de la Vénétie, indispensable désormais pour compléter et consolider sa nationalité déjà providentiellement ressuscitée.

Ces incidents furent nombreux et compliqués.

Or, serait-il juste, serait-il raisonnable, enfin, serait-il prudent de tenir cachés précisément les plus importants d'entre eux, ou ce qui serait pire, de permettre que des faits graves, intéressants et instructifs restassent altérés ou faussés, comme ils ne l'ont été que trop depuis 1866?

A mon avis, c'est un droit et une nécessité pour les citoyens d'un royaume constitutionnel de savoir comment ils sont, et surtout comment ils ont été gouvernés.

L'Italie, plus encore peut-être qu'aucune autre nation, a besoin de paix pour consolider son unité à peine constituée. Il n'en est pas moins vrai qu'il peut encore surgir en Europe de nouvelles et terribles complica-

tions, auxquelles, nous Italiens, nous ne pourrions rester indifférents ni toujours étrangers.

Pour résoudre les graves questions politiques ou militaires qui se présenteront inévitablement, comment pourrait-on mieux se guider qu'en étudiant les événements passés et surtout les plus récents?

Outre que ces événements devront avoir naturellement une certaine analogie avec ceux qui se présenteront de nouveau, on pourra découvrir et étudier les causes qui doivent produire les mêmes effets; et comme il pourra se faire aussi, que les mêmes personnes se trouvent à la tête des affaires publiques, il importe de savoir les apprécier. N'est-il pas évident que sans cette connaissance des hommes et des choses, nos hommes d'Etat, dans les questions de l'avenir, ou n'oseront pas prendre de résolution, ou pourront prendre celles-là même qu'il convenait d'éviter?

Ayant cette certitude, je n'hésite pas à affirmer que tous ceux, qui, par égoïsme, par faiblesse ou par tout autre motif, dissimulent la vérité en dissimulant les faits passés, trahissent non-seulement leur pays, mais encore la cause même de la civilisation moderne qui ne saurait progresser qu'avec la lumière. Je ne serais pas suffisamment sincère, si je cachais que cette publication est due également à un sentiment personnel, mais naturel et légitime, celui de défendre mon honneur outragé par certains publicistes, sans que ceux, à qui revenait le devoir de me justifier, aient songé à le faire.

Si un citoyen doit au besoin sacrifier sa carrière, sa

fortune et sa vie pour son Roi et sa patrie, il ne peut et ne doit jamais laisser entamer et fouler aux pieds son honneur.

Pour toutes ces raisons, je me suis décidé à rassembler et à publier mes souvenirs et les documents relatifs à l'alliance italo-prussienne et aux événements de 1866.

Je n'ai pas la prétention, je le répète, et le titre de cette publication l'indique assez, de présenter un travail complet. Je sais du reste que j'en serais incapable, d'abord, parce que divers documents me font défaut, ensuite parce que je ne puis publier certains d'entre eux, enfin parce que des occupations excessives et de nombreux désagréments m'ont sensiblement fatigué au moral et au physique ; mon travail devra s'en ressentir.

Quelque incomplète que soit ma relation, j'espère cependant que le lecteur impartial y trouvera des choses nouvelles et des preuves plus que suffisantes, non-seulement pour démontrer combien furent injustes et mal fondées les accusations portées contre notre conduite politique et militaire, mais, ce qui est plus important encore, pour mettre en évidence, que si d'autres ont été plus habiles et plus heureux sur les champs de bataille, l'Italie, dans cette mémorable période de sa résurrection, ne le cède à personne pour la sincérité dans les traités et la loyauté de ses actes.

Si j'arrive à ce résultat, je serai largement dédommagé de mes fatigues, de mes désillusions et des préjudices dont j'ai souffert ; car je suis plus que jamais

convaincu que, dans les affaires publiques et en diplomatie surtout, la droiture et la loyauté sont, comme dans la vie privée, les bases les meilleures et les plus sûres pour bien gouverner, pour se diriger au milieu des complications politiques et en triompher.

Azeglio et Cavour, dont j'ai déjà parlé, de même que Balbo et beaucoup d'autres libéraux sincères et véritables patriotes, avaient en politique des sentiments nobles et généreux; ils repoussaient tous les procédés déloyaux ou ténébreux qui peuvent aider parfois à surprendre une position, mais ne donnent jamais le moyen de s'y maintenir.

Selon moi, ce sera seulement lorsque les nations, les gouvernants et les gouvernés seront persuadés de cette vérité, que l'on pourra arriver à cette paix véritable, à cette sécurité, à cette confiance, à ce respect réciproque, dont les peuples désormais sentent le suprême besoin.

Florence, Juillet 1873.

AVERTISSEMENT

Je me propose de diviser cette publication en deux parties.

La première comprendra les événements, qui ont préparé l'alliance prussienne, et l'exposé de la conduite politique du gouvernement italien du 23 *septembre* 1864 *au* 17 *juin* 1866 ; *j'étais, pendant cette période, président du conseil et ministre des affaires étrangères, j'en ai toujours assumé et j'en assume encore toute la responsabilité.*

La seconde partie traitera plus spécialement de la direction de la guerre et de la politique pendant sa durée. Ayant été, à cette époque, dans une position plus ou moins dépendante, j'accepterai seulement la responsabilité de mes propres actes, que je crois devoir scrupuleusement distinguer de ceux d'autrui.

UN PEU PLUS

DE

LUMIÈRE

SUR LES

ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ET MILITAIRES

DE L'ANNÉE 1866

PREMIÈRE PARTIE.

THE PROPERTY OF THE NEW-YORK HISTORICAL SOCIETY LIBRARY

CHAPITRE Ier

MON AMBASSADE A BERLIN EN 1861.

Bien qu'il puisse paraître étrange, à première vue, que je fasse remonter à 1861 notre alliance avec la Prusse, le lecteur verra par les documents que je lui présente, que déjà avant cette époque, en Italie comme en Allemagne, quelques personnes comprenaient bien que, tant que l'Autriche camperait dans notre péninsule, l'Italie et la Prusse avaient un grand intérêt réciproque à s'allier ensemble.

La mission, que j'ai reçue au mois de janvier 1861, de me rendre à Berlin avec le titre d'ambassadeur, pour complimenter le nouveau roi de Prusse (actuellement empereur d'Allemagne), montre que le comte Cavour, qui en avait suggéré la pensée à Sa Majesté, n'était pas homme à laisser échapper une occasion d'améliorer les relations entre le cabinet de Turin, alors notre capitale, et celui de Berlin; le choix qu'il fit de moi prouve en outre que ce grand homme d'Etat savait bien quelle importance j'attachais à l'amitié de la Prusse, dont la position était alors presque semblable à la nôtre et quel cas je faisais déjà de l'armée prussienne, que j'avais tout particulièrement étudiée.

Mais si à cette époque en Prusse, un grand nombre d'hommes instruits, spécialement du parti libéral, applaudissaient et admiraient nos efforts pour nous

reconstituer en nation, la Cour, les ministres, l'armée et une grande partie du pays nous étaient plus ou moins hostiles.

Cette mauvaise opinion répandue sur nous en Prusse, à Berlin en particulier, doit être attribuée au peu de connaissance que l'on avait de notre situation et de nos intentions.

Mais elle était due aussi, en grande partie, à la manie des Italiens de comparer notre heureuse résurrection nationale aux révolutions sanglantes qui avaient bouleversé quelques états et de donner à entendre aux autres, comme à nous-même, que nous étions tous révolutionnaires.

Ceci étant dit, je vais faire connaître les quatre documents qui me furent remis avant mon départ pour Berlin :

1° On trouvera d'abord la lettre du 16 janvier 1861, par laquelle le comte Cavour en m'annonçant que j'avais été choisi par Sa Majesté pour me rendre en ambassade extraordinaire près du nouveau roi de Prusse, à l'effet de le complimenter, me donnait quelques indications pour traiter, le cas échéant, la question politique ;

2° On verra ensuite une note adressée, le 13 octobre 1860, par le ministre des affaires étrangères de Prusse au comte Brassier de Saint-Simon à Turin ;

3° Puis une dépêche du 29 octobre 1860, du comte Cavour au comte de Launay à Berlin ;

Enfin, une deuxième note, adressée le 24 décembre 1860, par le ministre des affaires étrangères de Prusse au comte Brassier de Saint-Simon avec l'ordre d'en laisser copie au ministre italien.

Je ne reproduirai pas d'autres dépêches de moindre importance.

A Son Excellence le Chevalier Alphonse LA MARMORA, *général d'armée, etc., etc.*

Florence, le 16 janvier 1861.

EXCELLENCE,

S. M. le Roi a daigné nommer Votre Excellence ambassadeur extraordinaire pour complimenter S. M. prussienne à l'occasion de son avénement au trône.

En confiant cette mission à une personne aussi éminente par les services rendus au pays et par les hautes charges qu'elle occupe dans l'Etat, S. M. a voulu donner à la Cour de Berlin un témoignage du prix qu'elle attache aux relations d'amitié existant heureusement entre les deux pays, et de son désir de les voir se consolider et se resserrer. Bien que cette mission soit toute de courtoisie à l'égard de la personne du nouveau Souverain de Prusse, il pourra néanmoins se présenter à Votre Exc. des occasions de mieux faire connaître les intentions du gouvernement du Roi et la ligne politique qu'il se propose de suivre dans les circonstances actuelles .Je crois donc utile de lui donner quelques indications, qui seront très-brèves, parce que la connaissance parfaite, qu'Elle possède des sentiments du gouvernement, rend superflus les éclaircissements dont un autre aurait besoin.

Votre Excellenee sait que le nouveau Roi de Prusse, pendant le temps de sa régence, s'est montré très-attaché aux principes de la légitimité et que, pour ce motif, il a suivi, avec une certaine défiance, le mouvement national, qui aujourd'hui a réuni l'Italie sous le sceptre de notre Auguste Souverain. Ce sentiment, manifesté en maintes circonstances, se trouve exprimé avec une singulière vivacité dans la dépêche du baron de Schleinitz, du 13 octobre dernier, à laquelle j'ai répondu le 29 novembre. J'envoie à Votre Excellence copie de ces deux documents, à l'aide desquels il lui sera possible de reconnaître les points sur lesquels

les deux gouvernements sont d'accord et ceux sur lesquels ils diffèrent d'opinion.

Mais pour en arriver à des affaires plus importantes, c'est-à-dire à celles qui préoccupent aujourd'hui gravement la Cour de Berlin, Votre Excellence est autorisée à déclarer, lorsque l'occasion s'en présentera, que le gouvernement du Roi n'a pas l'intention de faire la guerre à l'Autriche et qu'il saura, le cas échéant, s'opposer aux mouvements des volontaires irréguliers, qui pourraient, jusqu'à un certain point, compromettre sa liberté d'action. Elle ajoutera que nous ne croyons pas la question italienne résolue, tant que la Vénétie ne nous aura pas été restituée; mais que nous ne désespérons pas de voir cette grave question recevoir, quand le moment sera venu, une solution pacifique et naturelle. Parmi les raisons, qui nous font concevoir cette espérance, se trouve celle déduite de la nouvelle politique inaugurée par l'empereur François-Joseph. Il est impossible, selon nous, que la grande réforme commencée en Autriche, au nom du principe des nationalités, puisse longtemps laisser dans l'oppression la nationalité vénète et empêcher qu'elle se réincorpore à la nation, dont la force seule la tient aujourd'hui séparée.

En ce qui concerne la Hongrie, Votre Excellence ne laissera pas ignorer que nous portons la plus vive sympathie à cette généreuse et forte nation, et que nous désirons pour elle les conditions meilleures, qu'elle réclame au nom de ses droits séculaires, et qui seules peuvent lui donner la tranquillité et un avenir heureux. Mais, loin de l'exciter à les reconquérir les armes à la main par la révolution, nous faisons des vœux pour qu'elle puisse atteindre ce but par les moyens légaux que lui donnent les franchises nouvellement rendues.

Votre Excellence dira de même, et d'une manière formelle, que le royaume d'Italie respectera toujours scrupuleusement les droits de la Confédération Germanique; et si, à cet égard, on lui parlait encore des considérants au sujet de Trieste, qui étaient en tête du décret de M. Valerio, relatif au Lloyd autrichien, Elle répétera ce que j'ai déjà exposé au comte de Launay dans la dépêche dont Elle trouvera ci-joint copie. Elle fera observer, en outre, que ces considérants ont passé tout à fait inaperçus en Italie, et que le gouvernement du Roi y a seulement pris garde depuis que le comte de Rechberg, dans une intention facile à deviner, les a signalés avec grand bruit aux cabinets alle-

mands. Ceci démontre quelle importance il convient d'attacher à ces phrases de rhétorique que le gouvernement a d'ailleurs désapprouvées.

Le ministre des affaires étrangères de S. M. prussienne a aussi entretenu le comte de Launay au sujet des armes expédiées de Gênes et séquestrées dans les ports des Principautés moldo-valaques. On sait actuellement que ces armes avaient été envoyées directement par des Hongrois, et particulièrement par le général Thurr, à qui le général Garibaldi en avait fait don pendant sa dictature dans les Deux-Siciles. Dans la dépêche ci-jointe adressée à notre ministre en Prusse, Votre Excellence verra quelles sont les explications que le gouvernement a pu donner sur ce fait, auquel il est resté complétement étranger.

Au sujet des questions générales, qui se rapportent à notre direction politique et aux conditions actuelles de la Péninsule, Votre Excellence fera comprendre, en premier lieu, que l'Italie unifiée a un intérêt réel et permanent à établir des relations intimes avec la Prusse, à laquelle est réservé un rôle si important dans la constitution future de l'Allemagne. Cet intérêt deviendra évident, si l'on considère que les deux gouvernements tirent leur force et leur autorité du principe des nationalités et de l'observation loyale des institutions libérales, et que l'un comme l'autre sont aux prises avec les mêmes difficultés pour conserver intacte l'indépendance commune, quel que soit le côté d'où surgissent les dangers et les complications. La situation des provinces de l'Italie méridionale a pu faire naître quelques doutes sur la consolidation pacifique du nouvel ordre de choses. Votre Excellence dira que les esprits commencent à se calmer et que les agitations, conséquences inévitables des changements politiques, ont presque entièrement cessé. La prise de Gaëte, en enlevant à la réaction son dernier point d'appui et son dernier foyer de provocation, rendra une entière tranquillité à cette contrée où elle avait voulu, mais inutilement, faire quelques tentatives de soulèvement.

Je terminerai cette instruction par deux considérations. Pendant son séjour à Berlin, Votre Excellence devra naturellement causer avec des diplomates russes. Dans ses conversations, Elle laissera voir combien le gouvernement du Roi serait satisfait du rétablissement des relations entre les deux cours ; mais Elle s'abstiendra de toute démarche, qui pourrait faire supposer de

notre part un empressement incompatible avec la réserve digne, que Sa Majesté a l'intention d'observer vis-à-vis d'une puissance, qui, sans aucune raison personnelle, a rappelé, avec tant d'éclat, sa légation de Turin. Le tact et la prudence de Votre Excellence lui indiqueront par quels moyens et dans quelle mesure il convient de faire cette démonstration délicate.

En second lieu, Votre Excellence se trouvera particulièrement en contact avec des militaires prussiens. La discussion pourra tomber sur la Vénétie, que de nombreuses personnes à Berlin considèrent comme une position de frontière nécessaire à la sécurité de la Confédération Germanique. Je ne suggérerai pas à Votre Excellence les arguments, qui démontrent combien cette affirmation s'écarte de la vérité. Votre Excellence parlera avec l'autorité qui lui appartient et ses observations laisseront, je l'espère, une impression profonde sur l'esprit de ceux qui, non pas dans un intérêt autrichien, mais dans un intérêt allemand, soutiennent cette dangereuse théorie des frontières, au seul point de vue de l'intérêt personnel et, dans le cas présent, veulent échanger pour une position offensive les moyens de défense naturels existant pour l'Italie et l'Allemagne dans la configuration même du pays.

Votre Excellence voudra bien me communiquer par le télégraphe les avis qu'elle croira urgents de me faire connaître et m'envoyer par courrier particulier les informations qu'il ne lui paraîtrait pas convenable de confier à la poste ordinaire.

Je prie Votre Excellence d'agréer encore, dans cette circonstance, les sentiments de ma haute considération.

C. Cavour.

* *A Monsieur le comte* Brassier de Saint-Simon, *Turin* (1).

Coblentz, 13 octobre 1860.

Monsieur le comte,

Le Gouvernement de S. M. le Roi de Sardaigne en nous faisant communiquer, par l'intermédiaire de son Ministre à Berlin,

(1) Les documents marqués d'un astérisque sont donnés en français dans le texte original.

le Mémorandum du 12 septembre, semble lui-même avoir voulu nous engager à lui faire part de l'impression que ses derniers actes, et les principes d'après lesquels il a cherché à les justifier, ont produite sur le Cabinet de S. A. R. Mgr le Prince Régent.

Si ce n'est qu'aujourd'hui que nous répondons à cette démarche, V. E. aura su apprécier d'avance les motifs de ce retard; car, d'un côté, elle sait combien nous désirons maintenir de bons rapports avec le cabinet de Turin, et, de l'autre, les règles fondamentales de notre politique sont trop présentes à son esprit pour qu'elle n'ait pas dû pressentir la profonde divergence de principes que toute explication devait nécessairement constater entre nous et le Gouvernement du Roi Victor-Emmanuel. Mais en présence de la marche de plus en plus rapide des événements, nous ne saurions prolonger un silence qui pourrait donner lieu à des malentendus regrettables et jeter un faux jour sur nos véritables sentiments.

C'est donc afin de prévenir des appréciations erronées, que d'ordre de S. A. R. Mgr le Prince Régent, je vous exposerai sans réserve la manière dont nous envisageons les derniers actes du Gouvernement sarde, et les principes développés dans son Mémorandum précité.

Tous les arguments de cette pièce aboutissent au principe du droit absolu des nationalités. Certes, nous sommes loin de vouloir contester la haute valeur de l'idée nationale. Elle est le mobile essentiel et hautement avoué de notre propre politique qui, en Allemagne, aura toujours pour but le développement et la réunion dans une organisation plus efficace et plus puissante des forces nationales. Mais tout en attribuant au principe des nationalités une importance majeure, le Gouvernement prussien ne saurait y puiser la justification d'une politique qui renoncerait au respect dû au principe du droit. Au contraire, loin de regarder comme incompatibles ces deux principes, il pense que c'est uniquement dans la voie légale des réformes, et en respectant les droits existants qu'il est permis à un Gouvernement régulier de réaliser les vœux légitimes des nations.

D'après le Mémorandum sarde, tout devrait céder aux exigences des aspirations nationales, et toutes les fois que l'opinion publique se serait prononcée en faveur de ces aspirations,

les autorités existantes n'auraient qu'à abdiquer leur pouvoir devant une pareille manifestation.

Or, une maxime, aussi diamétralement opposée aux règles les plus élémentaires du droit des gens, ne saurait trouver son application sans les plus graves dangers pour le repos de l'Italie, pour l'équilibre politique et la paix de l'Europe. En la soutenant on abandonne la voie des réformes, pour se jeter dans celle des révolutions. Cependant c'est en s'appuyant sur le droit absolu de la nationalité italienne et sans avoir à alléguer aucune autre raison que le Gouvernement de S. M. le Roi de Sardaigne a demandé au Saint-Siége le renvoi de ses troupes non italiennes, et que, sans même attendre le refus de celui-ci, il a envahi les États Pontificaux dont il occupe à l'heure qu'il est la majeure partie. Sous ce même prétexte, les insurrections qui éclatèrent à la suite de cette invasion ont été soutenues; l'armée que le Souverain Pontife avait formée pour maintenir l'ordre public a été attaquée et dispersée ; et loin de s'arrêter dans cette voie, qu'il poursuit au mépris du droit international, le Gouvernement sarde vient de faire donner ordre à son armée de franchir sur différents points les frontières du Royaume de Naples dans le but avoué de venir au secours de l'insurrection et d'occuper militairement le pays. En même temps, les Chambres piémontaises sont saisies d'un projet de loi tendant à effectuer de nouvelles annexions en vertu du suffrage universel, et à inviter ainsi les populations italiennes à déclarer formellement la déchéance de leurs Princes. C'est de cette manière que le Gouvernement sarde, tout en invoquant le principe de non-intervention en faveur de l'Italie, ne recule pas devant les infractions les plus flagrantes au même principe dans ses rapports avec les autres États italiens.

Appelés à nous prononcer sur de tels actes et de tels principes, nous ne pouvons que les déplorer profondément et sincèrement, et nous croyons remplir un devoir rigoureux en exprimant de la manière la plus explicite et la plus formelle notre désapprobation et des principes et de l'application que l'on a cru pouvoir en faire.

En vous invitant, Monsieur le Comte, à donner lecture de la présente dépêche à M. le comte de Cavour, et à lui en laisser copie,

Je saisis cette occasion, etc., etc.

SCHLEINITZ.

* *A M. le Comte* DE LAUNAY, *Ministre de S. M. le Roi près de S. M. le Roi de Prusse, Berlin.*

Turin, 29 octobre 1860.

MONSIEUR LE COMTE,

Dans l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec le comte Brassier de Saint-Simon lorsqu'il est venu me donner lecture de la note du baron de Schleinitz du 13 octobre, j'ai cru devoir lui dissimuler la pénible impression qu'a faite sur moi la désapprobation du Cabinet de Berlin. On se tromperait cependant en supposant que je n'apprécie pas toute la gravité de la démarche que M. de Schleinitz vient de faire, et qu'à Turin on se méprenne sur sa véritable portée. Par suite des remarquables analogies qui existent entre le rôle historique de la Prusse et celui de la Sardaigne, les Italiens ont l'habitude de regarder la Prusse comme un allié naturel dont ils ambitionnent surtout l'approbation. C'est donc avec un regret non moins vif que sincère que le Gouvernement du Roi a appris le jugement sévère que le Cabinet de Berlin a porté sur nos derniers actes. Toutefois en cherchant à reconnaître par un examen attentif de la note prussienne quelle était la nature de cette divergence d'opinions, j'ai dû me rassurer à la fois et sur les intentions du Prince généreux et éclairé qui est à la tête du gouvernement prussien, et sur le but de la note dont il s'agit. En proclamant hautement qu'il reconnaît la valeur du principe des nationalités, en déclarant même que ce principe est la clef de voûte de sa politique en Allemagne, le Cabinet de Berlin désapprouve les moyens dont les Italiens ont dû se servir pour faire triompher ce principe.

Il semble presque craindre qu'on ne gâte la plus noble des causes par l'emploi des forces révolutionnaires. Certes nous admirons les efforts patients et habiles que le gouvernement prussien continue à faire pour établir en Allemagne, sans la moindre dérogation au droit conventionnel, une constitution politique

plus homogène et plus conforme aux vœux des populations. Nous espérons qu'il réussira à mettre d'accord la légalité avec les aspirations nationales ; nous applaudirons, nous lui envierons même son succès. Mais il nous sera permis de remarquer que le Cabinet de Turin n'a cessé de suivre la même voie, que le jour où l'Autriche, en envahissant brusquement le territoire piémontais, a fait appel elle-même à des moyens de combat bien différents de l'influence morale et de l'autorité de l'exemple. Les préliminaires de paix de Villafranca et le traité du Zurich n'ont pu faire cesser l'ébranlement produit en Italie et en Europe par les batailles de Magenta et de Solférino, et il y aurait, à mon avis, une grande injustice à ne pas tenir compte au Gouvernement du Roi des nécessités nouvelles qui lui étaient imposées par les extrêmes difficultés de la situation.

Au surplus, même au point de vue légal et conventionnel, on me paraît trop disposé à oublier quelques circonstances, qui ont pourtant une grande portée. Ainsi vous n'ignorez pas, Monsieur le Comte, que le Roi Victor Emmanuel, en accédant aux préliminaires de Villafranca, a déclaré *n'y consentir que pour ce qui le concernait*, c'est à dire seulement pour les stipulations relatives à la Lombardie.

C'est avec les mêmes réserves qu'on a procédé à la stipulation du traité de Zurich, de sorte que le Roi Victor-Emmanuel n'a d'autre engagement vis-à-vis de l'Autriche que celui de respecter la frontière qui sépare leurs Etats respectifs.

Il est aussi tout à fait inexact que les troupes de S. M. aient envahi les Marches et l'Ombrie sans une déclaration de guerre; et le Cabinet de Turin n'a point manqué de notifier au baron de Winspeare l'entrée des troupes royales dans le territoire napolitain. Enfin l'occupation par des soldats italiens d'un territoire italien en proie à la révolution ne peut être regardée comme une violation du principe de la non-intervention.

En 1847, l'Autriche a occupé Cracovie et l'a annexée à ses Etats, en prenant pour prétexte la nécessité d'éteindre un foyer révolutionnaire ; l'occupation du territoire napolitain par nos troupes est-elle moins légitime parce qu'elle a été demandée par des milliers d'adresses au Roi, et sanctionnée par la presque unanimité du suffrage universel ?

En vous communiquant ces observations d'une manière tout à fait réservée, je n'ai voulu que vous mettre à même, Monsieur

le Comte, de répondre verbalement aux remarques qu'on pourrait vous adresser sur notre conduite.

Je me réserve de traiter avec quelque développement toutes ces questions dans une note que j'aurai l'honneur d'adresser aux légations de Sa Majesté et qui réussira, je l'espère, à obtenir que le Cabinet de Berlin porte sur nous un jugement plus favorable.

Agréez etc.

C. Cavour.

**A Son Excellence M. le Comte* Brassier de Saint-Simon, *Turin.*

Berlin, 24 décembre 1860.

Monsieur le Comte,

C'est depuis quelques jours seulement que nous avons eu connaissance d'un décret portant la date du 8 novembre et publié dans le journal officiel *Il Corriere delle Marche,* par lequel le commissaire extraordinaire de Sa Majesté sarde dans les Marches, M. Lorenzo Valerio, confirme, au nom de son Souverain, tous les priviléges que le Gouvernement papal a accordés au Lloyd autrichien. Si nous n'avions ignoré jusqu'ici l'existence de ce document, nous n'aurions pas manqué d'appeler plus tôt déjà l'attention de M. le comte de Cavour sur deux passages qu'il renferme et qui ont dû être pour nous le sujet d'une vive et pénible surprise. M. Lorenzo Valerio, dans les considérants de son décret précité, affirme entre autres que la Société commerciale connue sous la désignation de Lloyd autrichien n'appartient pas à la puissance dont elle porte le nom. J'avoue qu'il m'a été impossible de me rendre compte de l'argumentation par laquelle M. Lorenzo Valerio a pu arriver à cette étrange assertion, mais je n'hésite pas à déclarer qu'à nos yeux le Lloyd autrichien, société dont le siége se trouve dans la *ville allemande* de Trieste, est en effet une société autrichienne.

M. Valerio, en outre, exprime l'opinion que la ville de Trieste

n'est pas une ville allemande, et que ce n'est que par la force que les traités l'ont incorporée à l'Allemagne. Aussi affirme-t-il que la ville de Trieste a donné des preuves non équivoques qu'elle se considère comme faisant partie de l'Italie et non pas de l'Allemagne. Je ne sais sur quels faits M. Valerio se fonde pour accuser la ville de Trieste de manifestations qui, selon nous, devraient être qualifiées de *trahison contre la patrie commune*. Mais nous devrons hautement protester contre les conclusions que M. Valerio a évidemment voulu tirer de faits auxquels il se réfère sans les faire connaître.

La Prusse s'est abstenue jusqu'à présent de toute ingérence dans les troubles auxquels la Péninsule se trouve en butte depuis quelque temps. Mais elle s'est toujours réservé de s'opposer à ce que le mouvement italien prenne un développement qui tendrait à ne plus respecter les frontières allemandes, telles que les traités les ont tracées et telles qu'en vertu de ces mêmes traités, la Prusse est obligée de les défendre. Or, il est évident que le décret de M. Lorenzo Valerio révèle des prétentions tout à fait incompatibles avec les droits de la Confédération Germanique. Je ne doute pas que M. le comte de Cavour ne désapprouve entièrement le langage de M. Valerio. Mais puisque ce fonctionnaire a parlé au nom de Sa Majesté le Roi Victor Emmanuel, nous manquerions à notre devoir si nous voulions passer sous silence un incident qui doit nécessairement inquiéter l'Allemagne sur les derniers buts du mouvement italien.

D'ordre de Son Altesse Royale, Monseigneur le Prince Régent, je vous invite donc, Monsieur le Comte, à demander à Monsieur le Président du conseil :

1° Si le Commissaire extraordinaire dans les Marches a réellement parlé au nom de son Souverain, comme le texte du décret l'annonce, et s'il a exprimé l'opinion de son Gouvernement au sujet du Lloyd autrichien et de la ville de Trieste;

2° Si dans le cas contraire M. Valerio a été rectifié par son Gouvernement.

En vous engageant à bien vouloir me rendre compte le plus tôt possible de la réponse de M. le comte de Cavour, je vous autorise à lui laisser, sur son désir, copie de la présente dépêche.

Recevez, Monsieur le Comte, l'assurance etc., etc.

SCHLEINITZ.

Après avoir examiné ces documents, le lecteur comprendra, comme je l'ai compris moi-même avant de partir pour Berlin, que la mission qui m'était confiée, devait être fort difficile.

Je dois pourtant déclarer que comme représentant de mon souverain, je fus reçu et traité avec la plus grande courtoisie, principalement par le Roi et les princes de Prusse, qui me prodiguèrent personnellement les attentions les plus délicates; je me suis empressé de le signaler dans mon rapport au président du conseil, au retour de mon ambassade, parce que la courtoisie, surtout de la part des princes, a parfois aussi une importance politique.

Ce rapport, que je donnerai en entier (à part quelques noms propres), fut écrit par moi en italien aussitôt mon retour et ensuite transmis au ministère. Peu après, le comte Cavour m'invita à en signer une traduction française qu'il avait fait faire par le chevalier Blanc.

C'est la minute de cette traduction que je donne ici, après en avoir reconnu l'exactitude, car il m'a été impossible de revoir les deux copies en italien et en français que j'ai signées et remises au ministère des affaires étrangères.

Bien que la forme française s'éloigne beaucoup de la traduction littérale de l'italien, j'ai cru devoir la laisser telle quelle, craignant d'en altérer le sens, si je la corrigeais.

* Milan, le 17 février 1861.

EXCELLENCE,

A mon arrivée à Berlin, le 25 janvier dernier, je fus reçu à la gare du chemin de fer par M. le baron de Launay et je fus sans retard présenté par lui au Ministre des affaires étrangères

de Prusse, à qui j'ai remis une copie de la lettre dont j'étais chargé par S. M. le Roi, en le priant en même temps de me procurer une audience de S. M. afin que je puisse lui présenter mes lettres de créances, ainsi que la lettre autographe de notre auguste Souverain. Le baron de Schleinitz fut très-aimable avec moi, mais notre conversation ne roula que sur des objets tout à fait étrangers à la politique.

J'ai pu m'apercevoir aussitôt que le titre d'ambassadeur qu'on m'avait donné, tout en flattant le Roi qui comprenait l'intention qu'avait eue mon Souverain en me la conférant, gênait d'autant plus que depuis le temps de Frédéric le Grand, à ce qui m'a été dit, aucun ambassadeur n'avait jamais été envoyé à Berlin. J'ai fait sentir immédiatement à ces Messieurs, par l'intermédiaire de M. de Launay, que je ne tenais point à l'accomplissement du cérémonial que comporte ce titre, et que je désirais sur toute chose que ma qualité d'ambassadeur ne fût pour eux l'occasion d'aucun embarras. J'ai cru faire d'autant mieux en cela que nos relations diplomatiques étant interrompues avec plusieurs gouvernements, notre prestige n'avait rien à gagner à ce que le corps diplomatique fût mis dans le cas de nous faire une réception officielle. Ma facilité à cet égard a produit sur le Ministre la meilleure impression, et il s'en est montré fort satisfait. On m'en donna le témoignage par des marques de distinctions et par des attentions toutes particulières. C'est ainsi que l'on mit à ma disposition, pour tout le temps que je resterais à Berlin, une voiture de la Cour, et deux valets de pied qui se tinrent à mes ordres à l'hôtel. Je ne profitai de la voiture que pour me rendre chez le Roi et chez les Princes de la famille royale. Dès le lendemain de mon arrivée je fus reçu par le Roi et la Reine, qui m'accueillirent avec beaucoup de bonté et de cordialité. Dans les jours suivants, je fis visite à tous les Princes et aux Princesses de la famille royale, qui est nombreuse; je trouvai partout l'accueil le plus parfait. Je fus invité trois fois à dîner chez le Roi, et une fois chez le Prince Royal, toujours avec les trois officiers de ma suite; on me traita avec la plus grande distinction, me faisant entrer dans la chambre du Roi avec les Princes avant le dîner, de même que le Roi me fit mettre constamment à sa droite à table, comme je fus également à la droite de la Princesse au dîner du Prince Royal, et cela malgré la présence de.....

J'ai cru que ces détails devaient trouver place dans ce rapport, parce qu'ils peuvent donner une idée plus précise de l'empressement qu'a mis le gouvernement prussien à correspondre aux vues bienveillantes du nôtre.

Le Roi m'adressa toujours la parole de la manière la plus aimable, seulement la conversation ne cessa pas de rouler sur la Famille Royale, sur l'organisation des armées, beaucoup sur la campagne de Crimée, sur les canons rayés, cela va sans dire, et même sur la campagne de 1859; mais S. M. ne toucha point à la politique actuelle, ni à tout ce qui s'est passé dans la Péninsule en 1860. Je ne crus pas pouvoir aborder le premier ces sujets avec le Roi, ni entamer une conversation politique qu'il me semblait ne pas désirer; mais comme je tenais d'autre part à exposer au Gouvernement prussien de la manière la plus positive ce que Votre Excellence m'avait chargé de lui faire connaître, et à accomplir pleinement mes instructions, je demandai au baron de Schleinitz une audience qu'il m'accorda aussitôt, et qui eut lieu le 1er février.

Dans cette conférence, j'ai d'abord dit au baron de Schleinitz que Votre Excellence m'avait chargé de donner au gouvernement prussien l'assurance que le gouvernement de S. M. n'avait aucunement l'intention d'attaquer l'Autriche; qu'il était même résolu à s'opposer de toute manière aux tentatives que le parti avancé pourrait préparer pour le compromettre; que nous comprenions très-bien que notre entrée dans les Marches et dans l'Umbrie, ainsi que dans le Royaume de Naples, n'avait pas eu un caractère régulier, et qu'elle avait dû naturellement déplaire aux autres puissances, et particulièrement à la Prusse; mais qu'il n'y avait eu pour nous aucun moyen d'agir autrement sans nous laisser déborder par les véritables révolutionnaires, et sans mettre en péril l'ordre et la sûreté générale au dedans et même en dehors de l'Italie; que ce mouvement des Italiens vers leur émancipation n'était point l'œuvre artificielle, mais la manifestation spontanée d'un sentiment irrésistible, et qu'il n'était donné à personne d'arrêter ce torrent, tandis qu'on pouvait (et il y avait un grand mérite à le faire) le diriger et le contenir.

La Prusse, ai-je ajouté, conserve encore, je ne dirai pas de l'animosité, mais une méfiance profonde contre la France, par qui elle a été humiliée pendant huit années, il y a de cela cinquante ans. Comment la Prusse pourrait-elle reprocher à l'Italie

de secouer un joug d'injustice et d'humiliation qui pèse sur elle depuis huit siècles ?

L'Empereur des Français, continuai-je, n'a pas approuvé, lui non plus, nos dernières entreprises ; il eût préféré une confédération Italienne à la réunion de l'Italie en un seul royaume ; mais nous avons lieu de croire qu'il voit maintenant dans cette unité le seul moyen d'arriver à une pacification réelle de la Péninsule.

J'amenai ensuite l'entretien sur les deux points qui sont pour nous les plus essentiels : la question de la Vénétie et la proclamation du Royaume d'Italie par les Chambres qui vont être réunies prochainement. Quant à la Vénétie, je parlai d'abord de l'état misérable où elle se trouve, et de l'impossibilité qu'un tel état de choses puisse durer ; je m'appliquai ensuite à prouver au ministre que le quadrilatère n'est nullement nécessaire à la défense de l'Allemagne, dont la frontière naturelle est marquée par les Alpes qui la séparent de l'Italie, et que c'est précisément cette frontière qui forme une distinction géographique entre les deux pays, la langue allemande au surplus et la langue italienne étant parlées chacune d'un côté des monts à l'exclusion de quelques communes insignifiantes.

Le baron de Schleinitz me répondit qu'il était bien aise de recevoir les assurances pacifiques que je lui apportais de la part du comte de Cavour, dont il apprécie au plus haut degré les talents éminents et les hautes qualités d'homme d'État. Nous avons, dit le Ministre, toujours eu la plus grande sympathie pour le Piémont, et nous suivons avec le plus grand intérêt toutes les phases de sa politique, parce qu'il y a une analogie frappante entre la situation du Piémont en Italie et celle de la Prusse en Allemagne. Certes, nous ne pouvons approuver tout ce qui s'est fait dans ces derniers mois ; c'est ce que j'ai dû faire sentir, bien à regret, par la Note de M. Brassier de Saint-Simon ; mais nous comprenons aussi combien votre position était délicate, et que vous pouviez difficilement prendre un autre parti, aussi n'avons-nous pas rappelé notre Ministre de Turin, malgré les vives instances qu'on faisait auprès de nous pour nous y déterminer.

Quant à la Vénétie, nous savons aussi combien elle est malheureuse, et que l'état actuel des choses ne saurait durer. Il y a en Prusse beaucoup de personnes qui pensent que le quadrila-

tère est nécessaire à la défense des intérêts allemands (le Baron, en disant ces mots, n'avait point du tout l'air de partager cette manière de voir); mais, quoi qu'il en soit, vous pouvez être certain que nous ne jetterons pas de l'huile sur le feu, et que si l'Autriche se dispose tôt ou tard à en venir à un arrangement pour la Vénétie, nous n'y mettrons aucun obstacle.

Dans ce cas, ajouta encore le Ministre, nous aurions seulement à combiner les meilleurs moyens de garantir les intérêts germaniques vers l'Adriatique.

Quant à la question de savoir ce que nous ferons dans le cas assez probable où le nouveau Parlement proclamerait Victor Emmanuel Roi d'Italie, nous ne pouvons dire qu'une chose: c'est que nous nous attendons à ce qu'on ne nous mette pas le couteau à la gorge. Nous chercherons par tous les moyens possibles à éviter une rupture de nos relations diplomatiques, tout comme nous les maintenons jusqu'ici. Le comte de Cavour, avec son esprit éclairé, saura trouver un moyen de s'entendre avec nous sur les moyens de sortir de cette difficulté.

Comment en finirez-vous avec Rome, demanda encore M. de Schleinitz? — Je répondis que le comte de Cavour n'avait pas perdu l'espérance de voir se résoudre avec le temps cette grave question; qu'ainsi qu'il l'avait dit à la Chambre, il croyait possible que le Pape restât à Rome avec le Roi d'Italie; qu'en tout cas il ne pensait pas que le chef du Catholicisme pût abandonner Rome. La conversation se détourna ensuite vers des objets de moindre importance; mais toujours le Ministre se montra conciliant, et témoigna de s'intéresser à notre cause.

Ces entrevues n'ont pas été les seules intéressantes parmi celles que j'ai eues à Berlin. En arrivant je m'étais empressé de voir le Prince de la Tour d'Auvergne, qui a été très-sensible à cette démarche: je l'ai revu fréquemment depuis, et j'ai eu avec lui des entrevues assez dignes d'attention pour que j'en puisse signaler ici à Votre Excellence les points les plus saillants.

L'Autriche, disait donc le Prince, a manqué le moment favorable. Si elle vous eût attaqués lorsque vous êtes entrés dans les Marches et à Naples, la France ne pouvait rien faire pour vous; mais si l'Autriche vient à mettre à présent un pied au delà de ses frontières, soyez persuadé que la France en mettra deux.

J'ai pu constater que les tiraillements entre la France et la

Prusse continuent toujours, et ont même augmenté depuis quelque temps. Le Ministre de France s'est plaint surtout devant moi des discours belliqueux que le Roi prononce à chaque instant, et à propos de rien, selon lui. *Il croit qu'en cas de guerre entre les deux pays, la Prusse serait hors d'état de résister; mais je pense, pour mon compte, qu'il y aurait assez à dire sur les résultats d'une telle éventualité.*

Le Prince m'a encore lu un rapport de l'amiral Le Barbier de Tinan, dans lequel j'ai remarqué avec une certaine surprise des appréciations plus favorables à notre égard que je ne les aurais attendues d'un homme que je tenais pour nous être hostile. L'amiral mandait que la place ne pouvait résister que peu de jours à cause des mauvaises conditions où se trouvaient les assiégés, et des moyens énergiques et de l'habileté déployés par les assiégeants. M. de Tinan ajoutait que le Roi François II aurait probablement cédé aux instances de l'Empereur qui lui conseillait de capituler avant que la flotte française quittât Gaëte; mais que plusieurs ministres étrangers qui se trouvaient près du Roi l'avaient décidé à continuer sa résistance. M. de Schleinitz a nié cette circonstance au Prince en ce qui concerne le ministre de Prusse; je crois savoir cependant, que M. Perponcher devait être envoyé à Gaëte pour répondre à l'envoi fait par le Roi de Naples du général Cutrofiano à Berlin. La dernière fois que j'ai vu le Prince de la Tour d'Auvergne, il me dit que le baron Schleinitz s'était entretenu avec lui de la possibilité que l'amendement Vincke obtînt la majorité à la Chambre, et il m'affirma que ce ministre lui avait dit ouvertement que l'amendement, fût-il adopté, ne changerait rien à la situation ni à la politique du gouvernement.

J'ai encore vu quelquefois, pendant mon voyage à Berlin, le général... qui, décidément, en visitant l'Italie l'année dernière, a changé de manière de voir à notre égard. En parlant avec moi de la marche suivie par le Gouvernement prussien, il la désapprouva nettement, et dit que la Prusse laisse échapper, chaque fois qu'elle se présente, l'occasion de modifier sa configuration territoriale, qui est des plus absurdes, sans avoir jamais le courage de rien entreprendre.

J'aurais pu facilement me mettre en rapport avec les membres du parti libéral, et notamment avec M. de Vincke, qui, lui aussi, aurait désiré me voir; mais persuadé que dans ce moment

le Roi et son Gouvernement auraient pu prendre en mauvaise part une démarche de ce genre, j'ai évité de le faire. Cette réserve ne m'a pas empêché du reste d'arriver au même résultat que si j'avais vu M. de Vincke; car je me suis servi dans cette conjoncture d'un très-ancien ami à moi, officier supérieur de cavalerie en retraite, grand libéral, qui a été plusieurs fois en Italie, et qui a toujours été chaud partisan de notre cause, par sympathie pour les Italiens et en raison de l'identité de la situation des deux pays. M. de... s'est donné beaucoup de mouvement auprès de M. de Vincke, et j'ai des motifs pour croire que le bon vouloir et le savoir-faire du premier ont eu quelque influence sur le récent vote de la Chambre prussienne, lequel est un véritable événement politique très-favorable à notre cause.

J'ai cru de mon devoir de profiter de ma mission pour me renseigner sur l'état actuel de l'armée prussienne. Je n'ai pas la prétention d'avoir réuni, pendant le peu de jours que je suis resté en Prusse, toutes les informations nécessaires pour porter un jugement complet sur cette grande armée; néanmoins, comme j'avais été déjà antérieurement trois fois en Prusse, dans le dessein d'en étudier l'organisation militaire, et que, dans ce quatrième voyage, je n'ai négligé aucune des circonstances qui m'ont mis à même de mieux apprécier les changements qui se sont opérés, je n'hésite pas à émettre en peu peu de mots mon opinion.

La Prusse conserve ses neuf corps d'armée (y compris celui de la garde) tels qu'ils existaient déjà, chaque corps d'armée étant composé de deux divisions d'infanterie, d'une de cavalerie, d'un régiment d'artillerie, etc., etc. Mais une division entière d'infanterie et une portion de la cavalerie et de l'artillerie n'étaient mises sur pied — avec des cadres très-imparfaits — que pour l'état de guerre, et quelquefois aussi pour des camps. Le grand changement que l'on vient d'opérer, et qui est à peu près achevé, consiste à rendre permanente la division d'infanterie et tout ce qu'il y avait de landwher dans chaque corps d'armée. L'armée, par suite de cette mesure, a presque doublé son effectif de paix, mais avec cette immense augmentation elle arrive à avoir juste une division d'infanterie pour chacun de ses dix-huit millions d'habitants, proportion que j'ai toujours regardée comme étant celle que l'on ne peut en aucun cas dépasser. Pour le surplus, rien n'a été changé dans l'armée prussienne, ni quant à ses

règlements ni quant à l'organisation de ses régiments, en sorte que la Prusse maintient ses bataillons à quatre compagnies et ses régiments de cavalerie à quatre escadrons ; c'est la formation qu'elle regarde à juste titre comme la meilleure.

L'armée prussienne a l'inconvénient que ses généraux et même beaucoup de ses officiers supérieurs sont trop vieux, et n'inspirent pas grande confiance à l'armée, d'autant plus qu'ils n'ont pas fait la guerre. Elle a encore un système très-nuisible à l'esprit militaire, celui de ne jamais changer de garnisons. Mais en revanche, il règne dans l'armée une discipline parfaite, et nulle part les instructions théoriques et pratiques se font avec plus d'ordre, d'activité et avec une gradation mieux combinée.

J'ai pu voir les canons rayés, dont on a formé les batteries dans la proportion d'un tiers, les deux autres tiers étant composés de batteries de douze et d'obusiers. Ces canons rayés sont en acier et se chargent par la culasse, selon le système Warendorf ; on en dit beaucoup de bien.

En revenant de Berlin, j'ai jugé à propos de prendre la rive gauche du Rhin pour donner un coup d'œil aux forteresses de Cologne, de Coblentz, et de Mayence, que l'on a considérablement augmentées au moyen surtout de forts détachés. Toutes trois sont fort importantes par le développement qu'on leur a donné, bien disposées et approvisionnées. J'ai également examiné dans cette course trois ponts sur le Rhin, tous construits d'après le système américain : l'un à Cologne, l'autre à Strasbourg, et le troisième à Mayence. Celui de Cologne sert en même temps au chemin de fer et à la circulation des piétons et des voitures ; il est assez élevé pour que les bâtiments passent au-dessous, au lieu que celui de Strasbourg, à mon avis, a le grand inconvénient de ne servir qu'au chemin de fer seulement, et celui plus grand encore d'avoir des portières qui s'ouvrent pour livrer passage aux bâtiments, ce qui exige un double mécanisme selon moi trop compliqué. Le pont de Cologne est en plein exercice ; celui de Strasbourg est achevé, mais non encore ouvert au public ; celui de Mayence est à peine commencé, et j'ignore sur quels plans. J'ai cru convenable de parler de ces ponts et d'insister surtout sur la différence qui existe entre celui de Cologne et celui de Strasbourg, puisqu'il s'agit de faire un pont à Plaisance et probablement d'en établir d'autres dans la suite sur le

Pô; et il serait fort regrettable qu'en considération d'une économie de quelques centaines de mille francs on reculât devant la construction d'un pont de nature à satisfaire à la fois aux besoins civils et militaires, surtout alors qu'il s'agit d'une forteresse. Notre consul à Cologne m'a assuré que pour faire connaître le pont de Cologne, qui est, je crois, le plus complet, il a envoyé au Ministère des travaux publics à Turin les dessins et les détails de la construction.

Je ne saurais terminer ce rapport sans mentionner à Votre Excellence l'accueil parfait que j'ai reçu à Francfort de M. de Barral et à Berlin de M. de Launay; j'ose même rendre à ces deux diplomates le témoignage qu'ils représentent très-dignement le Gouvernement du Roi dans ces deux villes importantes.

La Marmora.

Qu'il me soit permis maintenant de faire quelques courtes observations sur ce rapport.

Je ferai remarquer d'abord, qu'en 1861, commençait à se manifester, entre la Prusse et la France, cette rivalité, qui devait éclater d'une manière si terrible en 1870; et tandis que le ministre de France faisait si bon marché de l'armée prussienne, je la jugeais déjà, à cette époque, capable de se mesurer avec les plus grandes armées, ainsi que je l'ai dit à plusieurs reprises dans la Chambre et au dehors.

Il ne faut pas s'étonner qu'en Europe les militaires et les diplomates ignorassent la grande valeur intrinsèque de l'armée prussienne, puisque en Prusse même peu de personnes avaient une pleine confiance dans le succès, surtout pour les premières batailles. C'est pourquoi je suis intimement convaincu, qu'en 1866, sans notre alliance, jamais la Prusse n'aurait osé attaquer l'Autriche.

Le parti national songeait déjà à cette alliance, ainsi

que cela résulte du rapport précédent, et comme on pourra mieux encore s'en rendre compte, d'après la curieuse lettre suivante, qu'un de mes vieux amis, dont je parle dans mon rapport, m'écrivait au moment de mon départ de Berlin.

* Berlin, 5 février 1861.

J'essayerai si je vous trouverai chez-vous, pour vous dire mon dernier, mon tout dernier adieu pour cette vie. Je suis si heureux de vous avoir vu une fois encore avant de quitter la terre. Vous avez été à la Chambre pour entendre un bavardage qui doit vous être par trop connu. Une chose avait de l'intérêt pour vous : l'amendement *Vincke* à cause de l'Italie. M. Vincke dira demain, que *non-seulement la Prusse et l'Allemagne ne doivent pas se battre contre l'union des Italiens, mais qu'au contraire, nous, la Prusse et l'Allemagne devrions souhaiter l'union de l'Italie, et la favoriser, parce que l'Italie sera notre allié naturel contre toutes les Puissances qui souhaiteraient que l'Allemagne ne suive pas l'exemple de l'Italie*

Vous connaissez l'influence de M. Vincke. Tout le monde excepté le *Kreutzzeitung* parti, sera pour lui.

Pensez que M. Vincke était en 1849 CONTRE la cession de Venise, et qu'il voulait la guerre *pour* l'Autriche, de manière que je l'ai tapé un tout petit peu dans ma brochure, et vous verrez que c'est une petite victoire, que nous avons gagnée.

J'espère que le Roi sera content de l'adresse, car on a éliminé tout ce qui pouvait lui déplaire, et mis dedans ce qui lui plaira.

. . . . . .

N'est-ce pas que cela marche joliment chez nous ?

Je gagnerai mon pari que dans un an les Hohenzollern seront à la tête de l'Allemagne. *Guillaume Ier Empereur d'Allemagne*.

Mon ami se trompait seulement de date, et il mourut malheureusement peu après, sans avoir vu se réaliser sa prophétie.

Patriote plus qu'ardent, il était très-exalté pour tout ce qui regardait la nationalité allemande; mais homme d'ordre avant tout, il s'exaltait autant contre les révolutionnaires, qu'il désapprouvait en toute occasion, plus encore que moi-même, si c'est possible.

Avant de mourir, il m'écrivit encore une lettre de douze grandes pages, de laquelle j'extrairai les passages suivants. Signalant les inconvénients de la Landwehr, qu'à cette époque (1861), on éliminait de l'armée, il s'exprimait ainsi :

*La Landwehr de 1813 fut le produit de quelques têtes fantastiques, tout comme les bataillons volontaires, etc. Nous avons eu 150,000 hommes de cette espèce qui n'ont pas fait ce que 75,000 mieux formés auraient fait. 50,000 hommes ont succombé à la formation et à la composition. De 110,000 fantassins de la Landwehr il n'y en a pas 25,000 qui aient passé au delà de l'Elbe (le Rhin). La Landwehr de 1816 (qui dura jusqu'en 1860), absolument différente de sa sœur aînée, fut, et est néanmoins, l'abus le plus affreux de la *meilleure matière.*

Il entrait ensuite dans de nombreux détails pour prouver que la Landwehr de 1816 était différente de celle de 1813 et meilleure qu'elle; mais malgré cela il ajoutait :

*Il serait trop long et trop ennuyeux pour vous de vous expliquer plus largement la vérité, que la Landwehr (celle qu'on écartait de l'armée active en 1861) *était la réserve la plus misérable et la plus chère qu'on puisse imaginer.*

Cette opinion peu favorable à la Landwehr n'était pas particulière à mon ami seulement; dans ce cas, je ne l'aurais pas reproduite. J'en ai parlé, parce que telle était l'opinion de tous les militaires prussiens sur cette institution. Et nous, en 1871, croyant imiter

la Prusse, nous supprimons 80 bataillons actifs, pour en former des compagnies de district, dans des conditions bien plus mauvaises que celles de la Landwehr prussienne !

Mon ami, revenant ensuite à sa gageure que : *Guillaume Ier serait empereur des Allemands*, ajoutait :

*Je vous ai dit que notre Roi est beaucoup trop bon, trop pacifique pour *profiter* des événements favorables à sa maison ; mais sans le vouloir il sera porté à la place honorable.

Il serait difficile à décrire comme l'idée de l'union germanique sous Wilhem Ier se divulgua non-seulement en Prusse, mais dans toute l'Allemagne.

Toutes les fois que, me rappelant le passé, ce pronostic sur les événements d'Allemagne revient à ma mémoire, ma pensée remonte plus en arrière et l'associe presque toujours, à cause de sa grande analogie, à un autre souvenir de notre reconstitution nationale, un peu plus ancien, mais non moins curieux.

Au mois de juin 1846, revenant de faire le voyage d'Orient, après avoir visité la Grèce, la Turquie et un peu l'Egypte, je m'embarquais à Alexandrie sur un des paquebots du Lloyd de Trieste.

A peine à bord, je fis la connaissance de deux passagers distingués, qui revenaient d'une intéressante excursion dans la haute Egypte.

C'étaient le prince Colloredo et le comte Gablentz ; le premier colonel, le second capitaine, tous deux au service de l'Autriche. L'un et l'autre étaient très-bien élevés et non moins instruits : aussi, pendant la traversée, je passais très-volontiers la plus grande partie de la journée et de la soirée à causer avec eux un peu de tout.

Le paquebot, se dirigeant vers Trieste, toucha à

Corfou pour faire du charbon et prendre des vivres, sans qu'il fût permis à personne de descendre à terre où de quitter le bord, afin de ne pas enfreindre les règles sanitaires, dont le but était de diminuer le plus possible la quarantaine de rigueur imposée aux provenances de l'Egypte.

Le cuisinier et le maître d'hôtel étaient seuls autorisés à se rendre en un certain point déterminé, accompagnés du garde sanitaire pour y prendre les provisions avec les fumigations, les désinfections et autres précautions habituelles, qui ne pouvaient cependant les empêcher de demander de loin aux gens de Corfou, ce qui s'était passé de nouveau en Europe, dans les deux dernières semaines, car, en 1846, c'est à peine si l'on parlait des télégraphes.

Ce n'était pas, comme bien l'on pense, la curiosité seule qui engageait le cuisinier et son compagnon à recueillir des nouvelles, mais le plaisir de s'en faire un mérite en les répétant, sentiment très-naturel chez beaucoup de gens, qui ne sont ni cuisiniers, ni valets de chambre, ni barbiers. En effet, ces deux individus étaient à peine de retour à bord, que tout le monde se mit à les entourer pour leur demander non « ce qu'ils avaient acheté, » mais « ce qu'il y avait de nouveau ».

« Le Pape est mort, » dit d'abord l'un d'eux; peu de personnes en furent émues, car il était assez naturel qu'un vieux pontife passât de ce monde dans l'autre, comme tout autre vieillard, pape ou non; mais je ne saurais décrire l'étonnement et l'impression que les assistants éprouvèrent, lorsque les porteurs de nouvelles ajoutèrent que le nouveau Pape et le roi Charles-Albert s'étaient mis à la tête d'un mouvement libéral en Italie.

suadé que ce vote n'est pas resté sans conséquence.

Si le gouvernement prussien ne s'est pas lancé « au galop » pour proclamer le programme national, ainsi que mon ami et quelques autres fougueux patriotes le suggéraient, il s'en approcha pas à pas, avec les précautions convenables, plus qu'on ne le croit ; ou pour mieux dire, à cette époque, on ne croyait pas du tout à ses progrès dans ce sens.

En effet, peu de temps après, le comte de Bismark, déjà connu pour son antipathie à l'égard de l'Autriche, fut appelé au ministère, bien qu'il fût lui-même personnellement antipathique dans les hautes sphères prussiennes.

Ici je m'arrête ; le lecteur trouvera dans ces souvenirs une grande lacune pour ce qui regarde l'histoire de nos relations avec la Prusse, relations auxquelles je restai alors personnellement étranger. Dans les trois années suivantes, je n'eus plus à rappeler les impressions laissées par ma mission à Berlin, si ce n'est à l'occasion d'un très-long discours, que je fis à la Chambre pour combattre les projets du ministre de la guerre, qui, exagérant les qualités de l'armée française, voulait changer beaucoup de choses chez nous, pour le seul plaisir, très-commun alors, d'imiter la France.

Je citai, à cette occasion, l'exemple de la Prusse, affirmant que bien qu'elle n'eût pas fait la guerre depuis plus de 40 ans, l'armée prussienne était en beaucoup de choses supérieure à l'armée française. Ma proposition d'ajourner les changements fut repoussée à une grande majorité.

A partir de ce jour, je ne vis plus le comte Cavour, qui mourut peu de mois après, laissant derrière lui non-seulement des regrets profonds et universels, mais encore un grand et dangereux ébranlement dans

toutes les affaires de la politique intérieure et extérieure.

A la fin de cette même année 1861, cédant aux vives et flatteuses instances du baron Ricasoli, alors président du conseil, j'acceptai, après beaucoup d'hésitations, d'aller à Naples comme préfet de cette province et commandant en chef de l'armée stationnée dans cet ancien royaume, dont on voulut me confier la direction politique.

CHAPITRE II

LE MINISTÈRE CONSTITUÉ APRÈS LA CONVENTION DE SEPTEMBRE 1864.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler tout ce que j'ai fait ou enduré à Naples pendant les trois années où j'y suis resté avec des charges civiles ou militaires si variées. Il me sera permis cependant d'affirmer que, jamais dans ma longue carrière, je ne me suis vu aux prises avec de plus grandes difficultés.

Sous le poids des responsabilités les plus graves et les plus compliquées, j'avais à travailler jour et nuit pour correspondre avec les préfets, les sous-préfets et les syndics d'environ six millions d'habitants et avec les commandants militaires de quatre-vingt mille hommes de troupes fractionnés, afin de réprimer un brigandage furieux, déchaîné au milieu de toutes les passions politiques par la méchanceté d'une petite minorité et entretenu par l'ignorance et la lâcheté du plus grand nombre.

Si l'on ajoute à cela les modifications et les oscillations continuelles de trois ministères qui se succédèrent pendant cette période, chacun demandant le possible et l'impossible, et la précipitation avec laquelle ils touchaient à la réforme de toutes les lois et de tous les règlements, y compris le recrutement et le système

monétaire, on comprendra combien était difficile la position de celui que l'on rendait responsable de tout, tandis qu'il était en butte aux colères et aux rancunes d'un très-grand nombre de gens plus ou moins lésés dans leurs intérêts ou dans leurs espérances.

Il ne m'appartient pas d'apprécier si j'ai réussi ; cependant n'ayant pas fait naufrage pendant ces trois années de bourrasque continuelle, cela prouve que ces provinces n'étaient pas ingouvernables, ainsi qu'on le prétendait.

Il suffit de dire que, bien qu'elles fussent infestées et intimidées par de nombreuses bandes à pied ou à cheval, conduites par de féroces brigands, les impôts étaient cependant perçus, le recrutement ordinaire s'opérait avec régularité et simultanément, on faisait une levée extraordinaire sur les classes antérieures.

Le fonds de cette population est en effet excellent, et si la terrible plaie du brigandage et de la *camorra* a pu se développer au milieu d'elle, il faut l'attribuer beaucoup plus à la timidité du peuple qu'à sa méchanceté; et plus encore au long et déplorable régime, pendant lequel on favorisait l'ignorance et l'on gouvernait au moyen de la superstition et de la corruption.

Je me suis cru obligé de parler en passant de la situation des provinces napolitaines à cette époque et d'indiquer brièvement quelles étaient mes charges et mes préoccupations, afin de montrer que pendant toute cette période, je dus rester complétement étranger non-seulement à nos relations avec la Prusse, mais encore à tout ce qui se passait hors de l'Italie.

Et ce fut précisément pendant mon séjour à Naples qu'éclata la guerre du Danemark, provoquée par la Prusse, disaient quelques personnes, dans l'espérance de mettre l'Autriche dans une fausse position.

La question danoise ou pour mieux dire du Schleswig-Holstein, était si compliquée et si obscure, que lord Palmerston, n'ayant pas réussi à empêcher la guerre par la diplomatie, avait l'habitude de raconter spirituellement, que trois personnes seulement connaissaient à fond cette controverse embrouillée. L'une, disait-il, était le prince Albert, qui malheureusement était mort; la seconde un homme d'Etat danois, qui était devenu fou, et la troisième lui-même lord Palmerston, qui l'avait oubliée.

Je m'imagine que plus d'une fois l'Angleterre et la France durent se repentir de n'avoir pu se mettre d'accord que pour s'abstenir et laisser faire. Puisque telle a été la conduite politique de ces deux grandes puissances maritimes, les plus intéressées incontestablement à ce que le Danemark ne fût pas affaibli, il est naturel que les autres puissances soient restées simples spectatrices d'une lutte presque sans exemple, eu égard à la disproportion de forces des combattants; et il est naturel aussi que le Danemark, malgré son honorable résistance et la grande valeur déployée par sa petite armée, ait succombé sous les bataillons réunis de la Prusse et de l'Autriche.

Ce spectacle était d'autant plus douloureux pour l'Italie, que l'on devait alors supposer que l'alliance austro-prussienne se prolongerait et s'étendrait aux affaires étrangères à l'Allemagne, pour le plus grand dommage de notre question de la Vénétie.

C'est ainsi en effet que tout le monde pensait à cette époque.

Quant à moi, étant alors entièrement éloigné de la politique étrangère, non-seulement à cause de mes nombreuses affaires, mais encore par suite de la distance à laquelle je me trouvais du centre du gouver-

nement, je me confirmai davantage dans l'opinion, que l'Autriche et la Prusse avaient conclu une alliance sérieuse et sincère, en voyant le gouvernement de Berlin nommer le général Willisen son représentant en Italie. Le ministère m'ayant demandé des détails sur le voyage de ce général en Italie, en 1849, je dus rappeler que, peu de temps avant la guerre de cette année, il s'était présenté à moi à Sarzane, après avoir visité tout le reste de notre armée concentrée entre Alexandrie et la Lomelline, et qu'étant porteur de lettres de recommandation de notre ministre de la guerre, je lui avais fait voir les troupes de ma division avec d'autant plus de confiance, qu'il me disait être de passage pour se rendre en Toscane, puis à Rome et à Naples. Il se trouvait cependant, peu après, à la suite du maréchal Radetzki pendant la campagne de Novare. J'ignore si ce fut à cause de ma douloureuse révélation ou pour d'autres motifs, que le ministère demanda à la Prusse, et en obtint l'envoi d'un autre représentant; quoi qu'il en soit, je restai convaincu que la Prusse était beaucoup mieux disposée pour l'Autriche que pour nous, et, en effet, si, pour être agréable au roi d'Italie, le cabinet de Berlin n'envoya pas à Turin le général Willisen, il le désigna pour se rendre près de la Cour de Rome, où il mourut pendant mon séjour à Naples.

J'étais encore sous cette impression, lorsqu'au mois de septembre 1864, après les déplorables événements de Turin, je fus appelé par Sa Majesté à former un ministère; ces événements étaient d'autant plus regrettables, qu'outre le désordre causé, pendant plusieurs jours, dans cette première capitale du royaume d'Italie, ils faisaient craindre une scission profonde entre les anciennes et les nouvelles provinces de la

monarchie. Ce fut surtout pour conjurer ce grave danger que j'acceptai cette lourde charge avec les ministres Lanza, Sella et Petiti, qui, de même que moi, n'hésitèrent pas à sacrifier tous leurs autres sentiments pour tirer le pays d'une situation fort menaçante (1).

Si l'ancien ministère, au lieu de m'envoyer à Paris, au moment de la convention de septembre, à laquelle j'étais formellement opposé, m'eût laissé aller en Danemark, pour mon propre compte, comme j'en avais le projet, dans le but non-seulement de visiter le théâtre de la guerre, mais aussi de voir les armées prussienne et autrichienne, j'aurais très-probablement pu reconnaître que l'alliance entre ces deux grandes puissances n'était pas aussi intime et aussi sincère qu'on pouvait le croire ; mais jugeant les choses de loin, je devais penser que la proie qu'elles tenaient entre leurs mains pourrait satisfaire, pour quelque temps, leurs appétits de gloire et de domination.

Deux circonstances vinrent encore me faire supposer que la Prusse ne sentait pas encore le besoin de notre alliance.

D'un côté, j'avais vu au camp de Châlons, où se trouvait l'Empereur, une très-nombreuse réunion d'officiers prussiens présidée par le ministre de la guerre lui-même, le général Roon. La manière dont ces officiers distingués avaient répondu à la gracieuse in-

---

(1) A ce premier noyau d'hommes appartenant aux anciennes provinces, se réunirent ensuite le commandeur Jacini, le comte Torelli, les sénateurs Vacca et Natoli ; de sorte que le ministère fut ainsi formé par Sa Majesté : J'eus la présidence du Conseil avec le portefeuille des Affaires étrangères et, provisoirement, celui de la Marine. — Le ministre Lanza fut placé à l'Intérieur ; — M. Sella aux Finances ; — M. Petiti à la Guerre ; — M. Jacini aux Travaux publics ; — M. Vacca au ministère de Grâce et de Justice ; — M. Natoli à l'Instruction publique ; — M. Torelli à l'Agriculture et au Commerce. — Quelques semaines plus tard, le général Angioletti fut nommé au ministère de la marine.

vitation du Souverain de la France et la manière dont ils étaient accueillis et fêtés au camp français, me donnèrent à penser que, non-seulement la France avait pardonné à la Prusse et à l'Autriche l'invasion du Danemark, à laquelle le cabinet de Paris voulait d'abord s'opposer par les armes, mais aussi qu'elle était d'accord sur le partage des dépouilles et sur les transactions que se proposaient ces deux puissances allemandes, tantôt rivales, tantôt alliées. Une chose cependant m'avait frappé pendant ce voyage de quelques mois, c'est que toutes les forteresses du côté de l'Allemagne étaient agrandies et modifiées d'après les nouveaux systèmes, tandis que du côté français, rien n'était fait et rien ne se faisait. Cette confiance de la France était d'autant plus inexplicable pour moi, qu'en 1859 l'Empereur arrêta la guerre contre l'Autriche, à Villafranca, se disant contraint (et c'était vrai) par les armements de la Prusse, qui menaçait la frontière du Rhin très-mal défendue.

L'autre raison, qui me faisait alors croire la Prusse assez peu disposée à s'allier avec nous contre l'Autriche, c'étaient les informations que le comte de Launay, ministre du roi à Berlin, me donnait quelques jours après mon entrée au ministère des affaires étrangères. Il m'assurait qu'ayant entamé des négociations pour un traité de commerce, conformément aux ordres de mon prédécesseur, il était arrivé, après des péripéties variées et de nombreuses difficultés, à s'entendre avec le cabinet de Berlin, et que celui-ci, au moment de conclure, se refusait, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, à signer ce traité pour lequel il avait montré d'abord tant d'intérêt et d'empressement.

Le comte de Launay n'hésitait pas à me dire qu'on

lui avait manqué de parole, et s'en montrait si froissé que, peu de temps après, il accepta très-volontiers l'offre que je lui fis d'aller comme ministre à Saint-Pétersbourg au lieu de retourner à Berlin.

Comment expliquer les procédés du cabinet de Berlin? En consultant au ministère les correspondances et les actes relatifs à ces affaires, je devais penser que le comte de Bismarck ne croyait pas encore le moment venu de fixer sa politique à l'égard de l'Italie.

Le caractère de nos relations avec la Prusse devait naturellement dépendre de la tournure de ses négociations avec l'Autriche; dans certaines circonstances, une réserve peu bienveillante gardée vis-à-vis de nous pouvait être le prix de concessions importantes de la part de l'Autriche; dans d'autres circonstances notre alliance pouvait devenir, pour la Prusse, un moyen d'agir sur le cabinet de Vienne ou de se garantir contre lui s'il repoussait ses propositions.

Les phases innombrables de la question, d'où est sortie l'alliance avec la Prusse et ensuite la guerre avec l'Autriche, phases qui ne peuvent être reproduites ici qu'en partie, prouvent que ces suppositions étaient suffisamment fondées.

Cependant, au commencement de novembre, le Parlement de Turin s'ouvrait pour discuter tout d'abord la très-grave question du transfert de la capitale, conséquence de la convention de septembre.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler comment, à l'occasion de cette convention, je fus d'abord invité par le ministère Minghetti, puis dispensé et enfin obligé de me rendre à Paris. Je raconterai peut-être, dans un autre écrit, ce curieux épisode de ma vie politique; mais il ne sera pas hors de propos de dire que, dans mes entrevues avec le ministre des affaires étran-

gères de France et avec l'Empereur lui-même, bien que l'un et l'autre fussent très-peu satisfaits de moi, parce que je prédisais pour l'Italie de nombreuses difficultés à maintenir les clauses de la Convention, je pus de nouveau me persuader combien le gouvernement français était favorablement disposé à notre égard relativement à la question de la Vénétie.

C'est encore dans cette conviction que, devant la Chambre (le 12 novembre 1864), ayant pris part à la grave discussion du transfert de la capitale et ayant eu, comme ministre des affaires étrangères, à faire connaître l'état de nos relations extérieures, particulièrement au sujet de la question de la Vénétie, je terminai mon discours en déclarant *que si j'avais pu avoir, à ce propos, une conférence avec l'empereur d'Autriche, j'aurais eu à lui exposer des raisons d'intérêt réciproque telles, qu'elles auraient pu l'amener à céder la Vénétie.*

Quelques personnes, et en particulier le député Boggio, voulurent voir dans mes paroles une menace pour l'Autriche. Comme j'eus à le déclarer à la Chambre, en m'adressant au député Boggio même, je n'avais eu aucune pensée de menace ; j'avais seulement l'intention de faire entendre à Vienne que nous étions alors suffisamment bien informés pour savoir que, loin d'étouffer la vieille et sérieuse rivalité entre ces puissances, l'alliance austro-prussienne, dans la guerre du Danemark, l'avait réveillée plus que jamais, à peine les hostilités étaient-elles terminées ; je voulais indiquer également que l'Italie ne manquerait certainement pas de profiter d'une rupture possible pour arriver, d'une manière ou de l'autre, à acquérir la Vénétie, et, qu'enfin, l'Autriche sans la Vénétie serait beaucoup plus forte.

A Berlin, on parut avoir mieux compris qu'à Vienne

la situation à laquelle faisaient allusion mes quelques paroles lancées à la Chambre; en effet, le comte de Bismark, tout en redoublant de surveillance à Vienne et à Paris, nous faisait dire, peu de temps après, que le traité de commerce serait repris, et il répétait dans toutes les occasions que l'Italie et la Prusse avaient un grand intérêt commun à rester unies et à marcher d'accord.

Cependant, en Autriche aussi, on commençait à se rendre compte du danger d'une entente entre la Prusse et l'Italie; mais, ne sachant pas encore se décider à faire le sacrifice de la Vénétie, le cabinet de Vienne se tourna vers le cabinet de Paris. C'est pour cette raison que notre représentant, M. Nigra, m'adressa, le 19 novembre, une communication que je reproduirai textuellement à cause de son importance et de son opportunité.

Paris, 19 novembre 1864.

J'appelle toute votre attention sur ce que je vais vous dire.

Des conversations que j'ai eues avec Drouyn de Lhuys et d'informations, venant de sources diverses, mais également dignes de foi, il résulte pour moi :

Que l'Autriche ne serait pas éloignée de reconnaître le royaume d'Italie et d'établir avec nous des relations diplomatiques régulières;

Qu'à ce sujet, elle ne nous demanderait pas une renonciation à la Vénétie, mais qu'elle se contenterait de l'assurance que l'Italie remplirait loyalement ses devoirs internationaux à l'égard de l'Empire autrichien;

Que l'Autriche ne serait pas éloignée d'entamer avec nous des négociations pour un traité de commerce;

Que l'Autriche désirerait que les négociations pour la reconnaissance du royaume d'Italie passassent par les mains de la France et fussent faites avec les bons offices de cette puissance;

Que la tendance de la politique autrichienne et de l'opinion publique à Vienne se prononce dans le sens d'un rapprochement de l'Autriche avec la France et ensuite avec nous;

Que l'Espagne pourrait être réduite à suivre l'exemple de l'Autriche et à reconnaître le royaume d'Italie;

Que l'Espagne se contenterait qu'on laissât au Pape un pouvoir temporel limité, plus restreint même que ses possessions actuelles, pourvu qu'il soit réellement indépendant.

Toutes ces choses ne sont encore qu'à l'état d'intentions et de dispositions. Comme elles n'ont jusqu'ici aucun caractère officiel, nous ne pouvons les considérer comme des propositions. Toutefois, même sous cette forme, elles ont un degré de probabilité et de gravité tel qu'elles méritent d'être pesées et examinées par le gouvernement du Roi.

Il vous appartient, monsieur le général, de réfléchir à tout cela et de considérer si le moment ne serait pas venu d'entrer dans une voie nouvelle, non pas exempte d'inconvénients, mais qui aurait l'avantage d'être plus dégagée, et de proposer un but bien clair, bien défini, de toute évidence et d'un succès certain, autant du moins que les calculs humains peuvent l'être.

J'ajouterai que, selon moi, ce plan ne peut être mis à exécution que par le ministère actuel. Vous avez l'autorité nécessaire pour le faire prévaloir dans l'opinion publique du pays.

Pour avoir sa raison d'être, le plan ci-dessus devrait être accompagné d'un fait intérieur grave. Je sais que je touche à un point délicat pour tout le monde et pour vous spécialement. Mais je sais qu'à vous je puis et dois tout dire. Vous tiendrez de mon opinion le compte que vous jugerez utile. Le fait dont je parle est le désarmement. Je crois que si l'on entre dans une voie de rapprochement avec l'Autriche (rapprochement qui peut conduire aux négociations dont vous me parlez dans votre lettre), il n'est pas besoin de songer à faire la guerre. Ce serait d'ailleurs une illusion de croire à une conflagration prochaine. Elle ne se produira pas, autant qu'il est possible de le conjecturer. L'idée de guerre étant écartée, le système de la reconnaissance par le gouvernement autrichien et la nécessité de mettre à tout prix de l'ordre dans les finances et l'administration intérieure étant adoptés, l'idée de désarmement se présente d'elle-même. Je n'ajoute rien sur un sujet pour lequel vous êtes beaucoup plus compétent que moi. Il me suffit de vous

l'avoir indiqué. Pensez-y et, si vous le croyez, donnez-moi votre avis, afin qu'à l'occasion j'aie une direction pour me guider, car il est probable qu'on reviendra sur ce sujet. Observez cependant que tout ce que M. Drouyn de Lhuys m'a dit et tout ce que j'ai appris par une autre voie se rapporte seulement à la question de la reconnaissance par l'Autriche et par l'Espagne, et non à la question de désarmement, sur laquelle personne ne m'a dit un mot.

NIGRA.

Je répondis immédiatement au commandeur Nigra par une lettre particulière :

Turin, 22 novembre 1864.

Les questions sur lesquelles vous appelez toute mon attention par votre lettre du 19 sont très-graves; si graves qu'avant d'en faire part à mes collègues, je me propose d'y bien réfléchir moi-même. Il est hors de doute que la reconnaissance du Royaume d'Italie par l'Autriche serait un fait considérable, en tant qu'il porterait un coup mortel aux princes dépossédés, qui ne peuvent plus espérer qu'en elle seule.

A mon avis, cette reconnaissance suffirait pour faire classer l'Italie au nombre des grandes puissances européennes.

Ces avantages sont incontestables. Mais si on ne trouve pas moyen de laisser au moins entendre que la reconnaissance par l'Autriche peut amener la cession de la Vénétie, je ne sais pas comment on pourra faire accepter.....

LA MARMORA.

Le 26, le ministre Nigra m'écrivait de nouveau une longue lettre confidentielle, et, entre autres choses, il me disait :

Paris, 26 novembre 1864.

Selon M. Drouyn de Lhuys (et aussi selon moi), l'Autriche se refusera à toute proposition de cession de la Vénétie contre une

compensation pécuniaire. M. Drouyn de Lhuys n'a pas le moindre doute à cet égard, mais il croit que peut-être, dans l'avenir, on pourra vaincre la répugnance de l'Autriche, si au lieu d'argent on lui propose un échange de territoire. . . . . .

. . . . . .

Il s'agissait, bien entendu, des Principautés Danubiennes ; projet qui avait été très-caressé par le ministère précédent et surtout par le commandeur Nigra, mais dans lequel je n'avais pas grande confiance ; je le mis de côté avec la propositiou de reconnaissance par l'Autriche, bien que le baron Malaret vînt très-souvent m'en entretenir.

D'ailleurs, il se présenta mieux qu'un prétexte ; j'eus un excellent motif pour traîner en longueur la proposition de la France. Comment voulez-vous, avais-je coutume de répéter au ministre de France, que nous nous occupions du rétablissement de nos relations avec l'Autriche, et surtout d'un traité de commerce avec cette puissance, quand vous nous avez obligés, par la Convention de septembre, à changer notre capitale et à paraître abandonner la question romaine? Et, à ce sujet, je faisais lire à ce diplomate ce que j'avais écrit le 23 décembre au ministre Nigra.

Je n'ai communiqué l'affaire (la proposition de rétablir nos relations avec l'Autriche) qu'à deux de mes collègues, avec lesquels je suis tombé d'accord, qu'en raison des prochaines élections, il fallait pour le moment s'abstenir de toute négociation pour la reconnaissance de la part de l'Autriche, parce que certainement les gens du parti avancé ne manqueraient pas d'accuser ceux du parti modéré, particulièrement ceux qui sont au gouvernement, de sacrifier encore la Vénétie, après avoir abandonné Rome, et avec cette accusation présentée sous des formes diverses et brodée de toutes les couleurs, nous arriverions à avoir une chambre rouge avec toutes ses conséquences.

Si les prochaines élections sont favorables, et amènent à la Chambre une forte majorité, ce sera alors le cas d'examiner la grave question de la reconnaissance par l'Autriche.

Or, si je suis de ceux qui croient que, même en politique, on ne doit dire que la vérité, je n'ai jamais été assez naïf pour penser que l'on dût toujours dire toute la vérité. La raison très-réelle du transfert de la capitale me semblait assez importante pour me dispenser d'en ajouter d'autres. Il n'est pas facile de s'imaginer quelles immenses difficultés, quels embarras de toute nature, quelles oppositions et quelles plaintes de la part de tous les partis, nous rencontrâmes, lorsqu'il fallut, en quelques mois, transférer d'une ville à une autre éloignée de 400 kilomètres, le siége d'une cour souveraine, de deux chambres du parlement et de tous les ministères avec leurs longues, inévitables et pénibles queues. Mais un autre motif, non moins véritable, et qu'il ne me convenait pas de produire, quelque important qu'il fût, c'était la situation, qui se tendait toujours de plus en plus entre la Prusse et l'Autriche. Au moment même où nous étions occupés du transfert de la capitale, les anciennes jalousies, les rancunes et la rivalité entre ces deux puissances s'étaient rallumées et développées au point de faire espérer que, d'une manière ou d'une autre, l'émancipation de la Vénétie et sa réunion au royaume d'Italie en seraient la conséquence,

En effet, à peine étais-je installé à Florence avec une partie de mes employés, que le ministre de Prusse me faisait des visites plus fréquentes et plus longues que précédemment, me parlant souvent de la possibilité d'une rupture avec l'Autriche et me demandant ce que ferait l'Italie dans cette occasion.

Je ne saurais mieux rendre l'impression que j'éprouvai à ces premières ouvertures de la Prusse et le parti qu'il me paraissait possible d'en tirer, qu'en reproduisant intégralement la lettre confidentielle, sous forme privée, tout écrite de ma main, que j'expédiai par un courrier au ministre Nigra, à Paris.

Florence, 4 août 1865.

Depuis votre départ de Florence, le ministre de Prusse est venu deux fois me voir. Il ne m'a lu et je crois qu'il n'avait reçu aucune note diplomatique, mais les télégrammes de son premier ministre Bismark à la main, il me demanda la première fois, et avec plus d'insistance encore la seconde fois, de déclarer quelle serait l'attitude de l'Italie, dans le cas probable d'une guerre entre la Prusse et l'Autriche. Comme vous pouvez le penser, j'ai reçu cette communication avec une extrême réserve, et, loin de laisser voir ma satisfaction intérieure pour un événement aussi favorable à notre avenir, j'élevai des doutes et des difficultés mal fondées assurément, mais dans le seul but de gagner du temps.

Si le gouvernement prussien (dis-je à M. d'Usedom) a sérieusement l'intention de faire la guerre à l'Autriche, qu'il nous présente une proposition sérieuse et formelle, et nous l'examinerons; mais s'il ne s'agit d'une déclaration de notre part que pour exercer une pression diplomatique en faveur de la Prusse, cela ne peut nous convenir.

Comme, sur ces observations, M. d'Usedom vint me répéter, dans une seconde visite, que la Prusse était décidée à faire la guerre à l'Autriche, je lui déclarai simplement que nous ne pouvions prendre d'engagement sans savoir quelles seraient les intentions du gouvernement de l'Empereur, et je n'hésitai pas à lui suggérer que le gouvernement prussien en ferait autant.

Vous comprenez, disais-je à d'Usedom, de quelle importance il est pour nous, et pour vous également, de savoir si la France sera favorable ou opposée à cette guerre.

Je répétai à plusieurs reprises au ministre de Prusse, que nous devions agir avec la plus grande prudence pour nous en-

gager dans une nouvelle guerre avec l'Autriche, d'autant plus que nous étions persuadés que ce serait une guerre *à outrance*. L'Autriche chercherait naturellement à détruire l'Italie, et nous, nous ne pourrions remettre l'épée au fourreau tant que l'Autriche aurait encore un soldat en Italie. . . . . .

. . . . . .

Avant de nous engager avec la Prusse, nous ne devons pas non plus écarter l'hypothèse dans laquelle l'Autriche, voyant la tempête qui la menace, et l'impossibilité de risquer une longue guerre dans l'état désespéré de ses finances et au milieu de la confusion politique où elle se trouve, se résoudrait enfin à faire le sacrifice de la Vénétie.

Vous aurez remarqué comme tous les journaux allemands en parlent, et, aucun démenti ne leur *étant* donné, je commence à croire, moi aussi, *qu'il se traite quelque chose entre Vienne et Paris*. Soyez cependant bien sur vos gardes, car ce pourrait être encore un jeu du gouvernement autrichien pour sortir des difficultés présentes. Personne n'est mieux à portée que vous d'en juger.

Pour mieux exciter l'humeur belliqueuse et l'amour-propre des Prussiens, je dis à d'Usedom que personne ne prenait au sérieux les menaces de la Prusse, et l'Autriche, peut-être moins que les autres, puisqu'elle désarmait à ce moment même.

J'ai ensuite déclaré, à plusieurs reprises, au baron Malaret, pour que le gouvernement français en fût bien informé, que, du moment où la guerre éclaterait réellement entre la Prusse et l'Autriche, *il serait impossible que l'Italie n'y prît pas part, et qu'aucun gouvernement ne pourrait l'en empêcher*.

LA MARMORA.

C'est ainsi que je finissais ma lettre ; pour en apprécier l'importance, le lecteur devra faire attention à sa date du 4 août 1865, époque à laquelle se négociait déjà la Convention de Gastein, et il devra se rappeler qu'à ce moment je disais que, dans mon opinion, il devait se traiter *quelque chose entre Paris et Vienne*.

Voici, maintenant, les extraits principaux de la

lettre que le ministre m'adressa le 8 août par le retour du courrier.

Paris, 8 août 1865.

Le courrier m'a remis la lettre du 4, dans laquelle vous me parlez de choses excessivement graves.

Je ne pourrai y répondre que dans quelques jours, parce que l'Empereur est absent et que Drouyn de Lhuys ne revient à Paris que le 13 ou le 14.

Cependant je profite de l'occasion pour vous communiquer mes impressions. . . . . .

La rupture entre les deux puissances allemandes de premier ordre est pour nous un des événements les plus heureux que la fortune de l'Italie puisse faire naître, parce qu'il nous donne le moyen d'avoir la Vénétie et de l'avoir sans le secours de la France. Mais, quoique possible, cette éventualité est encore bien loin d'avoir le caractère de certitude nécessaire pour que nous puissions prendre un engagement positif et immédiat.

Au moment où je vous écris, la Convention de Gastein est encore possible : je le sais d'une manière positive. J'espère qu'elle n'aura pas lieu, et que, si elle a lieu, elle n'aboutira à rien, mais cependant il est possible qu'elle ait lieu. Vous avez donc agi avec prudence en mettant en doute, dans vos conversations avec d'Usedom, la possibilité d'une rupture entre l'Autriche et la Prusse et en faisant sentir au Ministre de Prusse que l'on prendrait en considération une proposition sérieuse, s'il s'agissait réellement d'une guerre sérieuse, mais que le gouvernement italien ne se prêterait pas à servir d'épouvantail à l'Autriche, dans les mains de Bismark. Mais la crainte des Prussiens, c'est que, lorsque le moment sera venu, la France n'impose son *veto* à l'Italie. Selon moi, il faut enlever de l'esprit des Prussiens cette fausse idée. La France peut donner des conseils amicaux, comme il convient entre puissances alliées (*la lettre dit alliées, mais voulait dire amies, car, à cette époque, nous n'étions alliés avec personne*), mais elle ne veut ni ne peut imposer aucun *veto*. et nous, nous ne serions pas disposés à l'accepter.

Ici, le ministre Nigra s'étend dans des considérations particulières sensées et prudentes, dont je n'in-

diquerai que les points principaux, en me servant de ses propres expressions :

1° Il ne croyait pas à la réussite de la Convention de Gastein, dans le cas où elle aurait lieu.

Si cependant elle réussissait (disait le ministre Nigra) et nous le saurons lorsque la conférence aura eu lieu ou non, il conviendra d'attendre et de faire naître d'autres occasions.

2° Tant que vivra l'Empereur actuel, l'Autriche ne se déterminera jamais à céder la Vénétie, à moins d'y être forcée par les armes;

3° Aucun gouvernement en Prusse ne peut céder un pouce de terrain allemand;

4° L'empereur Napoléon a cessé d'ambitionner le Rhin, et cependant une promesse formelle de rectification de la frontière rhénane peut le pousser à faire la guerre, dont il a, pour le moment, une horreur évidente.

Le ministre Nigra terminait en concluant :

Que la seule solution possible était une alliance italo-prussienne contre l'Autriche, et contre l'Autriche seulement, avec la neutralité française, qui amènerait nécessairement la neutralité de l'Angleterre et de la Russie.

C'était précisément ce dont il s'agissait. Mais M. Nigra ajoutait que :

Le Cabinet de Berlin voudrait avoir la certitude de la neutralité bienveillante de la France; il ne voudrait pas qu'une fois la guerre déclarée et commencée la France vînt, comme le Neptune de Virgile, dicter la paix, poser des conditions ou convoquer un congrès à Paris.

La difficulté consiste donc à obtenir de la France une promesse de neutralité absolue. L'empereur Napoléon pourra-t-il ou voudra-t-il faire cette promesse ? Voudra-t-il la donner par écrit, comme le désire la Prusse ?

Or, ces exigences du cabinet de Berlin ou ces ga-

ranties qu'il désirait obtenir de la France avant de conclure avec nous une véritable alliance, étaient communiquées au commandeur Nigra par le comte de Goltz, sans que le ministre d'Usedom m'en eût dit un mot. Au lieu de cela, il avait souvent coutume d'aller chez mes subalternes, chez des hommes politiques ou autres, insinuer que j'étais timide, que je n'osais pas prendre un parti de peur de la France, tandis que, alors et toujours, celui des deux qui avait le plus peur de la France, c'était la Prusse même ; et cela s'explique en partie par la grande bienveillance de l'empereur des Français à l'égard de l'Italie, bienveillance qui ne s'est jamais démentie, et sur laquelle la Prusse, plus que personne, a toujours compté et spéculé.

Le ministre Nigra, ayant enfin pu causer avec Drouyn de Lhuys, qui, de retour de la campagne, avait d'abord été voir l'Empereur, m'écrivait le 13 août :

13 août 1865.

Quant à l'Italie, le ministre de l'Empereur ajouta : « *Je trouve la réponse du général la Marmora au comte d'Usedom opportune et convenable, et pour mon compte, je l'adopte aux trois quarts.*

Je crois que le cabinet de Florence fera bien de continuer à répondre de même. Sa position est excellente. Qu'il sache attendre.

J'interrompis mon interlocuteur pour lui dire :

Et si le gouvernement italien ne pouvait pas, ou, dans son intérêt, ne croyait pas pouvoir agir avec toute cette réserve; en d'autres termes, s'il croyait devoir entrer dans une phase d'action, je pense bien que la France ne s'y opposerait pas ?

« *Certainement non,* répondit Drouyn de Lhuys. *Le cabinet de Florence est juge de ses intérêts et a pleine liberté d'action. Mais dans ce cas l'Italie ferait la guerre à ses risques et périls.*

J'ajoutai alors : si, par aventure, les événements de la guerre amenaient l'Autriche sur le Tessin, sur la Stura, ou sur les Alpes ?

Alors, répondit Drouyn de Lhuys, *se présenterait un des cas dans lesquels la France se réserve de pourvoir à ses intérêts, parce qu'il est d'un intérêt grave pour la France que l'Autriche ne reprenne pas en Italie le terrain perdu... C'est pourquoi je vous conseille la prudence... Ne vous hâtez pas de vous engager. L'Autriche elle-même pourra peut-être tenter un accommodement avec vous. Le prince Metternich m'a déjà fait quelques ouvertures pour un arrangement purement commercial entre l'Autriche et l'Italie.* (C'est toujours Drouyn de Lhuys qui parle.) *Cet arrangement ne devrait avoir, autant du moins que l'Autriche le dit, d'autre objet que de faciliter et de mieux régler les rapports entre la Vénétie et la frontière italienne, mais peut-être la chose ne s'arrêtera pas là.*

NIGRA.

Je devais d'autant plus tenir compte de cette déclaration du ministre français, que, peu de jours après, se signait entre l'Autriche et la Prusse la Convention de Gastein.

Cela se passa pendant que je me trouvais en Piémont, où j'étais allé pour quelques jours, précisément dans le but de conférer avec Sa Majesté sur notre politique extérieure, et il ne sera pas hors de propos de dire qu'à mon retour à Florence, je trouvai à la gare mon secrétaire général; il me dit avoir eu, pendant ma courte absence, plusieurs conférences avec le ministre de Prusse, qui lui avait donné l'assurance que *l'on avait les meilleures nouvelles de Berlin, que l'entente avec l'Autriche était impossible, la rupture prochaine et la guerre inévitable, si l'Italie promettait son alliance.*

Ce brave homme ajoutait en se frottant les mains : *Mon cher général, la conquête de la Vénétie est dans vos mains. Le ministre d'Usedom m'a dit que tout dépendait de vous.* — *Vous vous trompez*, répondis-je à mon secrétaire général, *la Prusse et l'Autriche sont occupées à se mettre d'accord.*

— *Impossible*, me répliqua ce naïf fonctionnaire. *Après tout ce que m'a dit et affirmé le ministre de Prusse, ces jours derniers, ce serait une trahison, etc.*

Le lendemain, on recevait la nouvelle que l'Autriche et la Prusse avaient signé la Convention de Gastein.

Le ministre de Prusse quitta Florence, et resta deux mois sans se faire voir.

CHAPITRE III

CONVENTION DE GASTEIN. — TENTATIVE FAITE A VIENNE POUR LA CESSION DE LA VÉNÉTIE.

Personne, il est vrai, ne prit au sérieux la Convention de Gastein, et les deux puissances contractantes peut-être moins encore que personne. Au fond de mon âme, je désapprouvais cette mystification politique, de même que j'avais hautement désapprouvé notre Convention de septembre, sa très-digne sœur ; mais, comme premier ministre du royaume d'Italie, je devais non-seulement me taire, mais profiter de la nouvelle situation qui venait d'être créée, et des conjonctures qui pouvaient se présenter afin de compléter, par l'acquisition de la Vénétie, la constitution de notre unité nationale.

Libre non-seulement de tout engagement, mais encore de toute obligation de conserver des égards vis-à-vis de la Prusse, depuis les procédés du cabinet de Berlin, je revins à l'idée de faire une tentative près du Gouvernement de Vienne, pour la cession de la Vénétie, moyennant une compensation pécuniaire.

Le moment me semblait d'autant plus opportun que le ministre Nigra m'écrivait de Paris le 29 août :

Paris, 29 août 1865.

La convention de Gastein fait ici la plus mauvaise impression. M. Drouyn de Lhuys a dit que *les deux grandes puissances*

allemandes avaient foulé aux pieds tout principe : principe des nationalités, principe de la souveraineté populaire, principe des intérêts des populations ; que la force et l'intérêt de chacune des deux puissances contractantes avaient été la seule règle de conduite suivie dans ces déplorables négociations.

Le fait est que cet accommodement n'est une victoire ni pour la Prusse, ni pour l'Autriche : pour la Prusse, parce que ce sera pour elle une cause de grande impopularité en Allemagne et en Europe ; pour l'Autriche, parce que..... elle a établi un précédent de trafic qui lui sera fatal un jour, si Dieu le permet.

Du reste, l'Autriche a pu se convaincre de quel poids serait pour elle l'hostilité de l'Italie, puisque c'est la raison qui l'a forcée à passer sous les fourches caudines de Bismark.

NIGRA.

Le 16 septembre il me disait encore :

Paris, 16 septembre 1865.

Je ne crois pas que la Prusse ait promis des garanties pour les possessions non allemandes de l'Autriche ; de même, il paraît vraisemblable que Bismark a promis de ne pas continuer les démarches diplomatiques, commencées par lui en Allemagne, pour la conclusion d'un traité de commerce avec l'Italie, et, par conséquent, pour la reconnaissance du nouveau royaume (1).

NIGRA.

Résolu de faire une proposition à l'Autriche pour la cession de la Vénétie, il nous restait seulement à savoir à qui la confier. Il fallait un homme capable, sûr, et qui n'attirât pas l'attention de la diplomatie, qui veillait de tous côtés et surtout à Vienne. Un personnage élevé m'ayant parlé peu de temps avant d'un

(1) Le royaume d'Italie avait été déjà reconnu peu de mois avant, sans aucune sollicitation de notre part, par l'Espagne et la Bavière.

homme distingué, qui s'était offert pour une mission de ce genre, je le fis chercher. Après quelques entretiens confidentiels (car cette mission devait être secrète), je m'assurai qu'il connaissait non-seulement Vienne, mais encore l'Autriche, ses hommes politiques et ses affaires, autant que n'importe quelle personne versée dans la politique autrichienne. Je reconnus aussi que c'était un homme d'une capacité peu ordinaire, et bien qu'il n'eût jamais été dans la diplomatie, il en possédait les usages et les subtilités plus encore qu'il ne m'était nécessaire. Quoiqu'il appartînt à une famille liée à l'Autriche, et qu'il fût l'ami intime de beaucoup d'Autrichiens plus ou moins considérables, cela ne m'inspirait pas de défiance, parce que je savais (et j'aime à le déclarer) que, si les agents de la police autrichienne se sont servis en Italie et ailleurs de moyens permis ou non (comme ne le font que trop toutes les polices), en Autriche dans les hautes sphères militaires ou civiles, on apprécie hautement l'honnêteté et la loyauté ; et ceux qui, pour rendre service à la monarchie, violent leurs serments et manquent à leurs engagements, sont répudiés et difficilement supportés.

Je crois que c'est à cette raison, non moins qu'aux façons simples, affectueuses et paternelles de la famille impériale, que cet empire, composé des éléments les plus hétérogènes, doit de s'être attiré depuis de longs siècles, non-seulement l'affection de ses sujets, mais une fidélité inaltérable même dans les moments les plus critiques, de la part des nombreux étrangers de toute condition, qui vont en Autriche, les uns pour faire leur carrière, les autres parce que les vicissitudes politiques les forcent à émigrer. Pour apprécier la vérité de ce fait, il suffit de lire l'histoire de Picco-

lomini, de Montecuculli et plus encore celle du prince Eugène.

Aussi, depuis 1815, un grand nombre d'Italiens, appartenant spécialement aux classes élevées et à celle des employés, restèrent dévoués à la monarchie antrichienne ; et parmi eux, je dois l'avouer, se trouvaient des personnes les plus respectables à tous égard

A mesure que le sentiment national put se développer, non point par le fait des démagogues, comme il leur plaît de le faire croire, mais au contraire malgré eux (à moins que des hommes comme Balbo, Manzoni, Capponi, Azeglio, Cavour, Gioberti et d'autres de cette valeur, ne soient des démagogues), les relations même les plus intimes et les plus sincères entre Italiens et Autrichiens devaient naturellement s'altérer.

Après 1848, ce fait se produisit d'autant plus, que Charles-Albert avait arboré le drapeau national et que le petit Piémont l'avait maintenu malgré deux campagnes malheureuses. Les plus intéressés à faire cesser une situation désormais intolérable entre l'Italie et l'Autriche étaient précisément ces Italiens qui, soit par le souvenir de bienfaits reçus, soit par traditions de famille, soit par convictions politiques, avaient conservé de l'affection pour l'Autriche, bien qu'ils se sentissent Italiens ou dussent rester en Italie.

C'est de ce nombre, précisément, que se trouvait, je crois, le comte M***, et pour ce motif, je le jugeai plus apte que beaucoup d'autres à cette délicate mission.

Il avait trois fils au service de l'Italie ; il ne m'était donc pas permis de supposer un seul instant qu'il pût abuser de ma confiance ; comme nous n'étions pas reconnus par l'Autriche, je ne pouvais donner à mon

envoyé un caractère diplomatique, ni lui remettre des lettres de créance ou des instructions en forme. J'invitai donc le comte M*** à formuler lui-même chacun des points à traiter à Vienne, en posant autant de demandes spéciales qui seraient réunies en trois groupes principaux : questions financière, politico-administrative et internationale; à côté de chacune de ces demandes je fis une réponse brève et catégorique. Muni de ces instructions confidentielles et porteur d'une lettre de moi, le comte partit pour Vienne vers le 10 octobre.

Je reproduirai entièrement cette lettre tout écrite de ma main, lettre qui devait lui servir d'introduction et lui indiquait en peu de mots le but de sa mission ; c'était une dernière tentative pour obtenir pacifiquement de l'Autriche les possessions italiennes qui étaient encore au pouvoir de l'Empire. Je dois déclarer que sous la dénomination de possessions italiennes, j'entendais, outre la Vénétie, la partie du Tyrol véritablement italienne. Je n'ai jamais pensé à Trieste, ni à cette époque, ni plus tard, parce que si, par sa langue et ses coutumes, Trieste est plus italienne qu'allemande, les intérêts de cette ville éminemment commerçiale sont tous liés à l'Allemagne. De plus, elle est entourée de populations slaves et allemandes, qui n'ont rien à faire avec les Italiens, excepté pour le commerce, qu'il convient aux uns et aux autres de rendre le plus actif possible, sans en arriver pourtant à une confusion d'intérêts, qui sont et resteront toujours séparés. Si, par hasard, Trieste appartenait à l'Italie, cette possession serait pour notre royaume pleine de difficultés et de graves périls.

Quant aux trois autres documents, contenant les diverses questions à traiter, dans le cas où l'Autriche aurait accepté le principe de la cession, je n'en repro-

duirai que les parties principales, persuadé qu'elles suffiront au lecteur pour lui donner une idée des intentions loyales du Gouvernement italien dans toute cette affaire.

Voici la lettre et les instructions :

Florence, 9 octobre 1865.

CHER COMTE,

Comme vous m'avez fait espérer que S. M. I. R. l'Empereur d'Autriche, dans le noble but d'arriver à une conciliation avec l'Italie, pourrait être amené à faire le généreux sacrifice de ses possessions italiennes, veuillez vous charger d'entamer à ce sujet des négociations avec le cabinet de Vienne, négociations qui, d'aucune manière, ne pourront se prolonger au delà du 1er novembre prochain. Vous connaissez suffisamment les sentiments de conciliation qui animent S. M. le Roi et son gouvernement, et vous ne manquerez pas de les faire valoir pour établir les bases qui pourront seules amener un accord parfait entre les deux États et éteindre pour toujours toute rivalité.

Agréez, monsieur le comte, les sentiments de ma très-grande estime et de ma considération.

Le président du Conseil,

ALFONSO LA MARMORA.

I. — QUESTION FINANCIÈRE.

Demande. — La Vénétie formant la douzième partie de l'Empire supporte, pour sa quote-part de la dette autrichienne, environ deux cent cinquante millions de florins (environ 620 millions de francs) qui représentent le douzième de la dette autrichienne.

En outre, la Vénétie a une dette spéciale de quarante millions de florins (100 millions de francs) qui repose uniquement sur cette province.

Outre ces charges, qui reviendront naturellement au gouver-

nement italien, à quelle somme l'indemnité à payer à l'Autriche pourra-t-elle s'élever ?

Réponse. — On accepte le principe. Il faut cependant *vérifier les chiffres*, parce qu'il ne semble pas que la population de la Vénétie soit la douzième partie de la population totale de l'Empire, mais plutôt la quatorzième. On croit que la dette spéciale de la Vénétie, qui paraît être de 60 millions de florins, est comprise dans les 250 millions de florins qui forment sa quote-part dans la dette totale de l'Empire. Cela étant admis, il semblerait que la dette à mettre à la charge du royaume d'Italie dût être de 500 millions de francs.

De toutes manières, le gouvernement italien ne peut, dans aucun cas et sous aucune forme, dépasser une somme d'un milliard. (500 millions pour *la dette*, 500 millions pour l'indemnité.)

Demande. — Pour éviter d'inopportuns détails, devra-t-il être entendu que tous les biens meubles administratifs ou militaires seront compris dans la cession, ou veut-on qu'il en soit autrement ?

Réponse. — Il est naturel que le gouvernement autrichien cède tout le matériel fixe et conserve tout le matériel mobile (sauf, bien entendu, les arrangements ultérieurs qui pourront être pris).

Demande. — L'envoyé italien est-il autorisé à laisser entrevoir un traité de commerce et de navigation de la plus grande étendue possible ? et, à l'occasion, une révision réciproque de tarifs pour faciliter les échanges entre les deux pays ?

Réponse. — Donner les assurances les plus formelles des dispositions du gouvernement italien à faire avec l'Autriche un traité de commerce et de navigation, sur le pied de la nation la plus favorisée.

Demande. — Si des gratifications pécuniaires pouvaient contribuer à la réussite de tout ou partie de ces négociations, ou qu'elles parussent opportunes, la faculté en est-elle laissée?

Réponse. — Le gouvernement italien répugne trop à de semblables moyens pour qu'il en soit question.

II. — QUESTION POLITICO-ADMINISTRATIVE.

Demande. — La cession du royaume lombard-vénitien devra-t-elle se faire d'après les limites actuelles, ou bien quelque rectification de frontière intéresserait-elle le gouvernement italien?

Réponse. — La géographie indique que l'Isonzo est la véritable limite de l'Italie (du côté du Frioul).

Demande. — Le Tyrol italien faisant partie de la Confédération germanique, sa cession ne pourra être l'objet de la convention actuellement proposée, et comme, d'un autre côté, son annexion au royaume d'Italie ne peut être négligée pour un avenir plus ou moius prochain, cette question ne doit-elle pas être l'objet d'un protocole secret, qui en prévoit et en règle l'éventualité, déterminant dès maintenant les compensations, au nombre desquelles il y a lieu de prévoir le cas d'une coopération qui serait demandée à l'Italie pour un dessein déterminé de la politique impériale.

Réponse. — Je crois aussi qu'il est convenable de faire un traité spécial et secret pour faciliter dans l'avenir la cession au royaume d'Italie de la partie du territoire tyrolien qui se trouve de ce côté-ci des Alpes et qui fait partie de la Confédération germanique, bien que ses habitants soient Italiens.

Demande. — Quelles règles pose le gouvernement italien pour la restitution de la couronne d'Italie et des ordres de chevalerie qui en dépendent?

Réponse. — Il est naturel que l'Autriche, en cédant ses possessions italiennes, restitue la couronne de fer. On pourrait pour cette restitution choisir une occasion favorable comme, par exemple, un mariage entre les deux maisons régnantes.

Demande. — L'envoyé italien doit-il éviter toute discussion sur la question romaine, ou pour faire taire le parti catholique assez influent à Vienne, peut-il laisser espérer un adoucissement de la politique italienne à l'égard de Rome, ne serait-ce que dans la forme, comme devant être le résultat de l'intervention officieuse de la Cour impériale?

Réponse. — Il faut éviter toute discussion sur la question romaine, tout en laissant comprendre que la cession de la Vénétie à l'Italie devra naturellement aider à une conciliation avec Rome dans l'intérêt de la catholicité ; conciliation d'ailleurs très-désirée par le gouvernement italien.

Demande. — Il serait utile d'autoriser l'envoyé italien à seconder les vues de l'Empereur, dans le cas où il désirerait faire valoir dans l'opinion de l'Europe et faire croire que l'initiative de la cession a été toute spontanée de sa part, et que, inaugurant à l'intérieur la politique des nationalités, il a voulu généreusement la consacrer par un magnanime sacrifice à la nationalité italienne.

Réponse. — Le gouvernement italien ne fait aucune difficulté à laisser à l'Empereur d'Autriche l'initiative de ces négociations (comme cela résulte d'ailleurs de ma lettre au comte).

III. — Question internationale.

Demande. — Peut-on craindre que les dispositions de l'Empereur Napoléon, en faveur d'une conciliation austro-italienne,

se modifient et qu'il en résulte des difficultés pour le Cabinet de Florence?

Réponse. — J'ai la conviction que non-seulement l'Empereur des Français adhérera à une réconciliation sincère entre l'Autriche et l'Italie, mais encore qu'il la verra avec plaisir.

Demande. — Selon toute probabilité, la réconciliation austro-italienne poussera la Prusse à un parti désespéré dans sa politique agressive à l'égard de la Confédération germanique et plus spécialement à l'égard de l'Autriche; c'est pourquoi, tout invraisemblable que soit cette éventualité, il y aurait à prévoir le cas où la France voudrait tirer parti de la situation, afin d'obtenir la cession des provinces rhénanes, en retour de l'appui armé qu'elle pourrait accorder à la Prusse.

Réponse. — J'ignore ce que pourra faire la Prusse; mais je ne crois pas que la France cherche à tirer parti de cette éventualité.

Demande. — L'Autriche, délivrée des craintes que lui inspirait l'attitude de l'Italie, étant par conséquent à même de rassembler toutes ses forces matérielles, auxquelles s'ajouteront les forces morales que cette réconciliation lui procurera, pourra aisément être amenée à vouloir tirer une prompte vengeance de la Prusse; cela lui donnerait l'occasion d'établir sa suprématie militaire sur l'Allemagne et de placer solidement sur sa tête la couronne impériale allemande. Il est certain que, de toutes parts à Vienne, on incline vers cette politique, qui est la politique dynastique et populaire..... Il peut se faire cependant que l'on tende vers une politique plus timide et que l'on se propose d'étendre les domaines de la couronne de Saint-Etienne jusqu'à l'extrême limite de la rive gauche du Danube. Si l'une ou l'autre de ces hypothèses se vérifie, l'Italie y coopérerait-elle pour reconnaître la cession qu'elle obtiendrait, ou plus encore en vue de la domination sur l'Europe centrale, qu'elle pourrait alors partager avec l'Autriche?

Cette coopération pourrait être une des conditions essentielles de la conciliation.

Réponse. — Le gouvernement italien ne peut prendre d'engagements pour ces éventualités; sa ferme intention étant de consolider l'unité de l'Italie et de prouver au monde qu'elle veut être avant tout une puissance conservatrice.

Je crois inutile d'ajouter ce qu'à son retour à Florence, dans les premiers jours de décembre, le comte me rapporta soit de vive voix, soit par écrit. Je dirai seulement que si cette tentative ne réussit pas, je ne me repentis pas de l'avoir faite; de toutes façons nous restions entièrement libres, et plus à même de repousser les propositions et les recommandations au sujet du rétablissement de nos relations commerciales et diplomatiques avec l'Autriche, qui nous venaient de temps à autre, tantôt de la France, tantôt de l'Angleterre (1).

---

(1) Divers publicistes, qui se déclaraient bien informés, assurèrent que plus tard je chargeai le chevalier Landau, associé du grand banquier Rothschild, de traiter à Vienne de la cession de la Vénétie à l'Italie.

Je dirai brièvement comment je crois que cette invention a pu naître.

Le chevalier Landau se présenta en effet à moi. Je ne me souviens pas de l'époque précise, mais ce doit être vers la fin de mai ou dans les premiers jours de juin 1866, au moment où l'idée du Congrès venait d'échouer et où la guerre était sur le point d'éclater.

Il me dit qu'il se rendait à Vienne et m'offrit de traiter avec le gouvernement autrichien de la cession de la Vénétie. Je supposai, et je ne crois pas m'être trompé, que le chevalier Landau se proposait surtout de savoir si nous étions réellement engagés dans un traité avec la Prusse. Si je repoussais ses offres, il devait en conclure naturellement que ce traité existait, et qu'il s'opposait à tout arrangement avec l'Autriche; et comme il ne me convenait de dire ni au chevalier Landau, ni à personne autre, que nous avions signé un traité avec la Prusse, je me bornai à le remercier de ses offres, lui disant qu'il était libre de faire, de sa propre initiative, ce qu'il jugerait convenable, mais qu'en présence des armements menaçants de l'Autriche contre l'Italie, le gouvernement italien ne pouvait plus présenter aucune proposition.

Je crois que le chevalier Landau partit réellement pour Vienne, mais j'ignore ce qu'il a pu faire pour son propre compte ou pour le compte d'autrui: je ne le revis plus qu'après la guerre et je ne crus pas devoir lui parler de son voyage à Vienne.

Cependant, tandis que le comte M*** était à Vienne, le comte de Bismark obtenait non sans quelque difficulté (autant qu'on me l'affirma) une entrevue avec l'Empereur Napoléon à Biarritz. Bien que je croie connaître, en partie du moins, les graves questions que l'on y discuta, je pense devoir les laisser à l'écart, parce que si elles ne sont pas entièrement étrangères à nos intérêts, il convient de les considérer comme telles. Ce qui nous importait grandement était de savoir si, dans les nouvelles complications qui, malgré la convention de Gastein, se manifestaient déjà entre la Prusse et l'Autriche, la Prusse aurait besoin de nous et dans le cas où cette puissance nous ferait une proposition sérieuse, si la France continuerait à se montrer bienveillante à notre égard.

Je fus confirmé dans cet espoir par les conversations que le comte de Bismark, en passant par Paris, à son retour de Biarritz, eut avec notre ministre Nigra : *Il laissa entendre que la guerre avec l'Autriche était inévitable. Il exprima avec une entière confiance l'espoir que la France ne lui serait pas hostile ;* et pour prouver le cas qu'il faisait de notre coopération, il déclara que *si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer*. Rappelant ensuite le traité de commerce (qui avait été mis de côté, l'année précédente, par le cabinet de Berlin et non par le cabinet italien), il fit de vives instances pour qu'on reprît les négociations. Le ministre Nigra m'écrivait en conséquence, le 3 novembre :

Le comte de Bismark m'a parlé du traité de commerce entre l'Italie et le Zollverein et m'a vivement engagé à vous en écrire, pour vous conseiller d'écarter toute autre considération, et d'accorder au Zollverein le traitement de la nation la plus favorisée. Cela aurait pour résultat, me dit-il, de rendre les populations

allemandes plus favorables à l'Italie, de hâter sa reconnaissance par la Saxe et les autres États allemands et en outre de renforcer la position de la Prusse en Allemagne. *Croyez-moi*, ajouta-t-il, *en accordant à l'Allemagne du Zollverein le traitement de la nation la plus favorisée, avec réciprocité, vous ferez un acte éminemment politique et qui vous sera grandement avantageux dans l'avenir.*

Comme le comprendra le lecteur, je ne restai pas peu surpris en m'entendant aussi chaudement recommander ce que nous avions nous-même précisément proposé l'année précédente, et avec les arguments mêmes que nous faisions valoir et que l'on nous donnait maintenant comme des idées nouvelles. Mais les conditions dans lesquelles nous étions nous conseillaient de ne pas faire remarquer un oubli qui intervertissait les rôles respectifs avec une telle désinvolture. C'est pourquoi, quelques jours après, d'accord bien entendu avec mes collègues, j'autorisai le comte de Barral à signer le traité de commerce avec la Prusse, qui serait chargée de le rendre obligatoire pour tous les Etats composant le Zollverein.

Je crus devoir prendre la même contenance vis-à-vis le ministre d'Usedom, la première fois qu'il se présenta à moi après Gastein. Je m'étudiai à lui faire d'autant meilleur visage que je le voyais plus embarrassé.

L'essentiel pour nous était de voir le comte de Bismark confirmer lui-même le besoin que la Prusse aurait de nous. C'est d'après cela que nous devions régler notre politique extérieure. Mais comment s'en occuper sérieusement et, qui plus est, comment inspirer à l'étranger la confiance nécessaire, lorsque le gouvernement ne se sentait pas fort à l'intérieur? Et pourtant ce n'était que trop notre situation.

Si, malgré d'innombrables difficultés, le transfert

de la capitale avait pu s'effectuer sans de graves inconvénients, le ministère, à peine installé à Florence, se trouvait attaqué de tous côtés, non-seulement par l'opposition ordinaire de la gauche, mais encore par le nouveau parti qui s'appelait la *Permanente*, autour duquel se groupaient tous les gens qu'avait mécontentés le transfert de la capitale, et le grand nombre de ceux qui, tout en louant publiquement le ministère d'avoir accepté la convention de septembre, lui reprochaient aigrement, dans les cercles politiques, de n'en avoir jamais compris l'*idée élevée*. Ils laissaient entendre que le ministère avait rempli sa tâche en transférant la capitale, et qu'il devait promptement céder la place à celui qui seul serait à même de faire sortir de ce grand acte politique l'accomplissement de nos destinées. S'il m'était permis de sortir du cadre que je me suis tracé pour cet écrit, je voudrais prouver à ces grands admirateurs de la convention qu'ils ne l'ont jamais comprise ni avant, ni pendant, ni après. D'autres, au contraire, faisaient semblant de ne point la comprendre ; Dieu veuille, comme j'aime à le croire, qu'elle soit enterrée de manière à ne plus ressusciter! Je ferai seulement observer ici que les partis politiques, en automne 1865, étaient plus confus et plus irrités que jamais. Et c'est dans cette déplorable condition des esprits qu'il fallait dissoudre la Chambre et la renouveler.

Et de plus, avant les nouvelles élections, le ministre de l'intérieur Lanza quitta Florence en m'envoyant sa démission, qu'il ne me fut plus possible de lui faire retirer.

CHAPITRE IV

SITUATION INTÉRIEURE ET FORMATION D'UN NOUVEAU MINISTÈRE EN JANVIER 1866.

Plus tard, lors de la réunion de la Chambre, le ministre Sella, qui avait déjà manifesté l'intention de se retirer, profita d'un vote qui lui était contraire dans une question de finance, pour donner sa démission; ses collègues l'ayant imité, cette démission provoqua une crise qui enveloppa le Cabinet entier.

Aussitôt que Sa Majesté en fut informée, elle daigna me charger de constituer un nouveau ministère.

On a prétendu que si j'avais accepté cette charge, bien que l'on sût assez que je ne l'ambitionnais pas, ce fut seulement pour activer une entente avec la Prusse, en vue d'une guerre avec l'Autriche, guerre qui devait nous permettre l'acquisition de la Vénétie. Quelque flatteuse que cette supposition soit pour moi, je ne puis l'accepter entièrement, et j'avoue qu'à ce moment-là j'étais beaucoup plus sérieusement préoccupé de la très-grande gravité de notre situation intérieure que de l'alliance prussienne, encore très-problématique. L'emportement des partis, non moins que la confusion des idées et des principes, étaient arrivés à un point tel que, tandis que beaucoup de gens désespéraient de nos finances, d'autres hommes sé-

rieux disaient qu'il était impossible de gouverner avec les Chambres.

C'est à ces opinions et à ces propos souvent répétés que j'attribue surtout le déchaînement d'accusations et d'injures auxquelles je fus en butte dans la Chambre et au dehors, avec la ritournelle ordinaire que je méditais un coup d'Etat. C'est pourquoi, dans une des séances les plus tumultueuses que j'aie jamais vues, je dus, en m'adressant spécialement à la gauche, protester que, *loin d'avoir l'intention de provoquer un coup d'Etat, j'étais homme à l'empêcher, de quelque côté qu'on voulût le tenter.*

Au sujet de notre situation financière critique, comme je ne savais indiquer d'autre remède qu'une forte réduction dans les dépenses de la guerre et de la marine, on ne trouvait plus personne qui voulût accepter l'ingrate charge de ministre de la guerre (1). Cette répugnance tenait en grande partie à la difficulté de rétablir un budget sur le pied de paix ordinaire, depuis que les différents ministres antérieurs, bien que l'armée ne fût pas sur le pied de guerre, en avaient inconsidérément élargi tous les cadres. Néanmoins, j'éprouve toujours de la peine en pensant à la quantité et à la valeur des généraux qui refusèrent le portefeuille que je leur offris au nom de Sa Majesté.

Ne sachant plus comment en sortir, je fus obligé d'user et même d'abuser de l'amitié du général Pettinengo, à qui je télégraphiai, sans autre forme, que, sur ma proposition, le Roi avait signé le décret qui le nommait ministre de la guerre. Ce fut de ma part un étrange procédé, je l'avoue; mais plus étrange encore était la condition, dans laquelle nous nous trouvions,

(1) Le général Angioletti avait déjà accepté de rester ministre de la marine.

d'avoir à établir, au milieu de tant d'idées fausses et confuses sur l'organisation militaire, un budget normal au moment même où surgissait à l'horizon l'occasion propice de pouvoir compléter par les armes notre unité nationale. Toujours est-il que la plupart de ceux qui, ne croyant pas à la guerre, ou n'ayant pas confiance dans l'alliance prussienne, étaient pénétrés de la nécessité de faire des économies, s'ils ne renonçaient pas à la Vénétie, disaient du moins ouvertement que l'on devait en ajourner l'acquisition à plusieurs années. D'autres, qui ne voulaient pas prendre garde à notre détresse financière, criaient hautement que toute réduction sur notre budget militaire avait pour signification non-seulement l'abandon de nos frères Vénètes, mais encore celui des autres provinces que nous exposions à la vengeance de l'Autriche furieuse et déjà prête à tomber sur nous. Ceux-ci soutiennent encore aujourd'hui que si l'on n'a pas été victorieux en 1868, cela tient aux réductions faites quelques mois auparavant sur le budget de la guerre. C'est en vain que j'eus plus d'une fois à soutenir à la Chambre que l'Autriche ne pensait pas à nous attaquer, laissant entendre par là qu'elle avait bien autre chose en tête; j'affirmais que remettre son épée au fourreau ne voulait pas dire la jeter de côté, mais, au contraire, la conserver pour mieux s'en servir en temps opportun; que c'était ainsi que faisaient tous les pays bien organisées, dans lesquels le pied de paix et le pied de guerre sont bien définis, de manière que les finances ne se ruinent pas, comme cela nous était arrivé, parce que nous avions dépensé bien des centaines de millions que nous aurions pu épargner.

Je citais particulièrement l'exemple de la Prusse, qui, avec un budget militaire très-restreint, maintenait

une armée imposante et mieux préparée à la guerre qu'aucune autre. Mais alors on n'y croyait point; et, qu'il me soit permis de le dire, très-peu de nos généraux même avaient confiance dans la solidité de l'armée prussienne. Maintenant on tombe dans l'exagération opposée en assurant que les magnifiques victoires de la Prusse viennent principalement de ce qu'elle a pu mobiliser son armée avant ses adversaires. Mais laissons ces observations qui, par suite de leur importance même, ne sauraient être développées ici comme elles le méritent.

Le général Pettinengo, en acceptant alors le portefeuille de la guerre, fit preuve d'une grande abnégation, et je lui en fus d'autant plus reconnaissant que, tout en pliant ses combinaisons aux nécessités de la situation, il sut, par son zèle infatigable et sa grande activité, maintenir l'armée dans de bonnes conditions, et, qui plus est, la mobiliser tranquillement, régulièrement et non moins promptement que nos alliés et que nos adversaires. Le seul reproche que j'ose faire à cet excellent ami, c'est de n'avoir pas su résister dans la suite aux sollicitations de ceux qui voulaient donner aux volontaires un développement impossible et peut-être dangereux, et, ce qui était plus absurde, créer une seconde armée au grand détriment de la première et véritable armée qui était bonne et suffisante.

Cependant le nouveau ministère était formé (1), et lorsque dans les premiers jours de janvier il se pré-

(1) Le ministère était ainsi composé : Affaires étrangères et présidence du Conseil, La Marmora; — Intérieur, Chiaves; — Finances, Scialoia; — Travaux publics, Jacini; — Instruction publique, Agriculture et Commerce, Berti; — Grâce et Justice, De Falco; — Guerre, Pettinengo; — Marine, Angioletti.

senta au Parlement, il y fut reçu froidement, mais moins mal que je ne m'y attendais, ce qui me permit de m'occuper de nouveau de la politique extérieure. J'expédiai alors au ministre Nigra, à Paris, la lettre confidentielle suivante, qui fera connaître, mieux que je ne saurais le faire autrement, quelles étaient, au commencement de 1866, les vues et les intentions du gouvernement italien.

Florence, 11 janvier 1866.

AU MINISTRE NIGRA.

Pendant la dernière crise, j'ai eu plus d'une fois le désir de vous écrire, mais le temps m'a manqué. Et maintenant que nous l'avons surmontée, je ne me sens guère disposé à vous en parler, car, pour vous faire connaître tout ce qui s'est passé, il ne suffirait pas d'un volume gros comme le Livre Vert. Pour peu que vous lisiez nos journaux, vous pourrez vous en faire une idée plus exacte que je ne serais à même de vous la donner, en admettant que je pusse en retrouver les différentes phases, qui variaient chaque jour et même plusieurs fois par jour. Je puis vous dire seulement que j'ai trouvé moins de courage et de dévouement que j'étais en droit de l'espérer et que les nombreux refus essuyés de la part des hommes politiques, sur lesquels je fondais le plus d'espoir, m'ont fait me demander plus d'une fois s'il ne valait pas mieux abandonner l'entreprise. Mais qui pouvais-je recommander à la Couronne, qui aurait voulu ou aurait pu assumer la charge ingrate de former un ministère avec la déplorable confusion des partis qui régnait à la Chambre?

A la fin de 1859, malgré la vive opposition de quelques-uns de mes collègues, et entre autres de..., j'insistai près de Sa Majesté pour qu'elle acceptât nos démissions. Si à cette époque j'aimais peu le pouvoir, aujourd'hui je le déteste. Mais alors tout le monde voulait un homme, et cet homme c'était Cavour, qui aspirait vivement au Gouvernement, parce qu'il se sentait capable de faire ce qu'il a fait depuis. Mais actuellement je ne connais qu'un homme qui convoite ma place, et bien qu'il ne soit dépourvu ni de capacité gouvernementale, ni d'une certaine

fermeté....., vous ne pouvez vous faire une idée de ce qu'il a fait, promettant le possible et l'impossible et les choses les plus disparates aux partis les plus opposés, afin d'arriver.....

Mais laissons ces vilaines choses, que je regrette d'avoir laissé échapper de ma plume. Le fait est que j'ai cru devoir rester à mon poste, autant au point de vue de la politique intérieure qu'à celui de la politique *extérieure*.....

Arrivons maintenant à l'affaire importante, qui m'a amené à vous expédier un courrier, car vous ne vous serez pas imaginé, je l'espère, que ce soit pour ce qui précède; j'aurais aussi bien pu vous le mander par la poste, ou même ne pas vous en parler du tout.

Le baron Malaret est venu hier me lire une dépêche adressée par le duc de Grammont au ministre des affaires étrangères de France et dont celui-ci a envoyé une copie à Florence, pour m'être communiquée. Selon l'usage diplomatique, que je me contente de qualifier de singulier, le baron Malaret me lut les dépêches et s'en alla sans m'en laisser copie. Comme, de plus, cette lecture m'était faite dans la chambre voisine du Conseil et alors que j'avais la tête pleine de nos discussions, je ne puis dire avoir tout saisi parfaitement et encore moins avoir deviné la véritable pensée du gouvernement français.

Aussi, hier soir, ayant rencontré le baron Malaret dans une soirée, je lui exprimai le désir de revoir ces documents; c'est-à-dire la lettre du duc de Grammont et la dépêche de Drouyn de Lhuys au baron Malaret, de manière à lui donner à entendre qu'il m'aurait fait plaisir en m'en laissant copie; mais il ne comprit pas ou, ce qui est plus probable, il fit semblant de ne point comprendre. Cependant il me promit gracieusement de venir recommencer la lecture des dépêches. S'il vient et si j'ai quelque observation importante ou nouvelle à vous faire, je vous l'indiquerai à la fin de ma lettre; mais, en attendant, je m'empresse de vous faire savoir l'impression que m'a causée cette communication.

La dépêche du duc de Grammont reproduit une conversation qu'il a eue avec le ministre autrichien Mensdorff; il en résulterait que le gouvernement autrichien revient à la charge sur l'opportunité de reprendre les relations commerciales avec l'Italie. Les intentions et les expressions, surtout de la part du gouvernement autrichien, me semblent très-conciliantes : aussi

je ne mets pas en doute qu'il ne soit disposé à reconnaître le royaume d'Italie, pourvu que se rétablissent les relations commerciales qui lui accordent les avantages de la nation la plus favorisée, comme cela vient d'être réglé avec le Zollverein.

Pris un peu à l'improviste, je demandai le temps de réfléchir, mais je déclarai cependant que nous étions prêts à maintenir ce que nous avions dit dans les deux circulaires insérées dans le Livre Vert, ajoutant qu'il était bien entendu que le gouvernement autrichien traiterait avec nous comme royaume d'Italie. En disant cela, le soupçon me vint à l'esprit qu'il s'agissait de rétablir également des rapports diplomatiques et j'ajoutai aussitôt que, conformément à ma circulaire du 25 novembre dernier, il n'était pas possible d'établir des rapports diplomatiques (avec l'Autriche) *sans traiter la question de la Vénétie;* et que, par conséquent, on pouvait étudier les moyens de rétablir les relations commerciales entre l'Italie et l'Autriche sans rétablir les rapports diplomatiques; je citai l'exemple de la Sardaigne, qui, de 1853 à 1859, vécut sinon parfaitement d'accord avec l'Autriche, du moins en bonne harmonie suffisante, surtout pour ce qui regardait les affaires commerciales; mais ce qui m'a le plus frappé dans cette communication, c'est la manière, je dirais presque la désinvolture, avec laquelle le baron Malaret (1) me parla lui-même de l'impossibilité dans laquelle nous étions de rétablir les rapports diplomatiques avec l'Autriche.

Pourquoi le ministre de France faisait-il ressortir lui-même le premier nos propres difficultés?

Je puis me tromper et je le désirerais, mais il m'a semblé dé-

---

(1) J'aurai plusieurs fois occasion de parler de ce diplomate distingué, et ce que je dirai pouvant faire supposer au lecteur que je n'ai pas été en bons termes avec lui, j'aime à déclarer dès maintenant que, dans mes fréquents entretiens avec le baron Malaret, pendant près de deux années que je restai ministre des affaires étrangères, je n'ai eu qu'à me louer de ses procédés. Il traita avec moi les affaires les plus graves et les plus délicates en exposant toujours ses idées et celles de son gouvernement avec beaucoup de clarté, de concision, de précision et une admirable sincérité, et, j'aime à le déclarer également, jamais, autant que je le sache, il n'a intrigué ni en haut ni en bas et encore moins tenté de corrompre qui que ce soit.

Puissent ces quelques lignes arriver jusqu'à lui et lui apporter une légère consolation dans sa modeste retraite, qu'il supporte avec une résignation digne de sa longue et honorable carrière.

couvrir que, tandis que l'Autriche serait actuellement disposée à la conciliation, peut-être même au point de traiter la question de la Vénétie, la France, au contraire, ne le désirerait point, quant à présent.

Tel est le fait très-important que je vous soumets pour que vous l'éclaircissiez (s'il est vrai), que vous en recherchiez les motifs et en pesiez les conséquences..... Je ne serais pas étonné que la France (peut-être pas l'empereur) désirât que la question de la Vénétie ne soit pas résolue avant que celle de Rome fût définie, ou du moins avant que les Français eussent quitté Rome.....

LA MARMORA.

A cette lettre du 11, le ministre Nigra répondit le 19 par une lettre toute confidentielle de douze grandes pages, dans lesquelles il me racontait les conversations qu'il avait eues avec le ministre des affaires étrangères de France et avec le baron Malaret, qui était alors à Paris pour éclaircir le sens véritable de la proposition autrichienne au duc de Grammont; après m'avoir donné un résumé assez étendu de ces conversations, le ministre Nigra concluait ainsi :

Paris, 19 janvier 1866.

De ces conversations et de la dépêche du duc de Grammont, il me semble résulter que l'Autriche voudrait se borner à obtenir l'application pure et simple du traité de commerce de 1851, c'est-à-dire le traitement de la nation la plus favorisée, étant disposée de son côté à accorder ce même traitement à toutes les provinces réunies sous l'autorité du roi d'Italie. Quant à la forme de cet arrangement, il est probable que l'Autriche préférerait n'en point donner et que son désir serait que, sans aucun acte public, sans déclaration formelle, il fût tacitement entendu que le traité de 1851 est appliqué par les deux parties aux territoires, qui se trouvent *de facto* sous l'autorité respective des deux gouvernements. Mais si le gouvernement italien exige

une reconnaissance formelle, je ne crois pas que l'Autriche soit disposée, quant à présent, à l'accorder.

Je fais remarquer tout d'abord que le ministre Nigra fut le premier à me manifester, dans sa lettre du 19 novembre 1864 (lorsque j'étais très-occupé par la convention avec la France), l'opinion que l'*Autriche ne serait pas éloignée de reconnaître le royaume d'Italie et d'établir avec nous des relations diplomatiques régulières.* Après lui, le ministre de France m'en parla plusieurs fois encore, comme je l'ai dit plus haut. Comment donc, au mois de janvier 1866, le commandeur Nigra me disait-il tout le contraire, c'est-à-dire que l'Autriche se refuserait à reconnaître le royaume d'Italie, dans le cas où nous l'exigerions?

Est-il vraisemblable, qu'en janvier 1866, l'Autriche, déjà sérieusement menacée d'une guerre avec la Prusse, se montrât plus hostile au royaume d'Italie qu'en novembre 1864?

Le commandeur Nigra oubliait, en outre, qu'il m'avait, écrit le 19 novembre 1864 :

Que l'Autriche désirerait que les négociations pour la reconnaissance de l'Italie passassent par les mains de la France et fussent faites avec l'aide des bons offices de cette puissance.

Et ensuite :

que la tendance de la politique autrichienne et de l'opinion publique à Vienne se prononçait dans le sens d'un rapprochement de l'Autriche avec la France, puis avec nous.

N'était-il pas évident que les relations commerciales, qui pressaient tant le comte Mensdorff, étaient un prétexte pour quelque négociation politique dans le but de nous détourner de l'alliance prussienne déjà probable?

Cette contradiction me parut d'autant plus étrange encore de la part de la France, que, dans l'un et l'autre cas, elle servait d'intermédiaire; c'est pourquoi, malgré les dénégations de Nigra, je persiste à croire que, dans ce moment, la France préférait ajourner une entente définitive entre nous et l'Autriche, comme cela me semble résulter encore de cet autre passage de la même lettre :

M. Drouyn de Lhuys finit par conclure qu'à son avis l'Italie devrait accepter cet arrangement dans la mesure indiquée (c'est-à-dire sans reconnaissance de l'Italie et sans rétablissement de rapports diplomatiques), ajoutant que les négociations commerciales faciliteraient les relations directes, qui dans la suite pourraient rendre plus facile une négociation directe également sur la question de la Vénétie.

On doit tirer la même conclusion encore de ce que le prince de Metternich disait au commandeur Nigra (officieusement et académiquement bien entendu), au sujet de la cession de la Vénétie :

Il me dit (le prince Metternich) que le Cabinet autrichien n'admettrait pas, quant à présent du moins, une pareille éventualité; qu'il se proposait au contraire d'accorder à la Vénétie des concessions et une forme de gouvernement qui pussent la satisfaire et qu'il espérait voir réussir cette expérience. Mais, ajoutait-il, s'il se produisait en Europe des événements, qui rendissent nécessaires une modification territoriale, on ne saurait écarter, dès maintenant et *à priori*, la possibilité pour l'Autriche de renoncer à la Vénétie pour d'autres compensations territoriales. . . . .

D'après cette conversation du prince de Metternich, que le commandeur Nigra me rapportait lui-même, n'est-il pas clair que la diplomatie autrichienne songeait, dès ce moment, à la cession de la Vénétie?

Décidément, le commandeur Nigra n'avait pas compris ma lettre du 11.

J'avais seulement exprimé la crainte que *tandis que l'Autriche serait disposée à la conciliation, même au point de traiter la question de la Vénétie, la France dans ce moment ne le désirât point.*

Mais je n'ai jamais douté, j'aime à le répéter, des bonnes intentions de l'Empereur, comme parut le croire le commandeur Nigra, lorsqu'il m'écrivait :

Non, mille fois non. L'Empereur (et lorsque je dis l'empereur, je veux dire son gouvernement) ne prendrait aucun ombrage de l'éventualité d'un rapprochement entre Florence et Vienne, de quelque nature qu'il soit, et il nous y aidera, si nous le désirons, à condition cependant que nous ne lui demandions pas : 1° de faire la guerre; 2° de s'exposer à un refus de l'Autriche pour une demande qu'il jugerait désagréable et intempestive; 3° de remettre sur le tapis la question de Rome, avant qu'il ait pu achever l'évacuation.

En m'écrivant ce qui précède, le commandeur Nigra ne pensait pas probablement que ces trois conditions me confirmeraient plus que jamais dans cette opinion que la France préférait gagner du temps; toujours persuadé que je craignais de voir l'Empereur abandonner la question de la Vénétie, il ajoutait :

Lord Cowley me disait encore hier : « Ne doutez pas du désir de l'Empereur de voir l'Autriche renoncer à la Vénétie. Sa Majesté a dit maintes fois au prince de Metternich qu'une paix durable et un accord durable seraient impossibles en Europe, tant que l'Autriche n'aurait pas renoncé à la Vénétie.

Quant à la guerre prochaine, le ministre Nigra y croyait moins que personne puisque, dans cette même lettre, il s'exprimait ainsi :

L'éventualité de la guerre est écartée par la France. L'Empereur ne nous empêchera pas de faire la guerre à l'Autriche, si nous le voulons; mais il ne peut ni ne veut promettre de nous aider. Il ne reste que la possibilité d'une rupture entre l'Autriche et la Prusse, cas auquel l'Italie devra naturellement profiter de tous les incidents pour avoir la Vénétie.

Mais malheureusement, depuis Gastein, je ne vois pas qu'une telle éventualité puisse prochainement se présenter.

Ce diplomate était tellement persuadé de la justesse de ses vues et de ses raisonnements, qu'il terminait cette longue lettre en me suggérant un véritable programme :

Quant à moi, je le dirai franchement, je ne crois pas, dans aucun cas, que nous devions faire à l'Autriche plus de concessions qu'aux autres membres de la Confédération germanique. Mais, si l'Autriche veut suivre l'exemple du Wurtemberg, de la Hesse et du Hanovre, j'accepterais. Je vais plus loin. J'admettrais et je provoquerais le rétablissement des rapports diplomatiques. Il me paraît utile pour nous d'avoir un agent à Vienne. Et cela ne nous empêcherait pas de poursuivre notre politique nationale, de même que la présence d'Appony ou celle de Paar ne l'a pas empêché, avant 1853. Ce fait pris isolément ne rendrait certainement pas facile la position du ministère devant la chambre, mais il pourrait faire partie de tout un système politique, d'un véritable programme de gouvernement, qui peut se formuler en quelques mots : *désarmement, renonciation pendant un nombre d'années déterminé à toute entreprise de guerre et par conséquent à la revendication de la Vénétie les armes à la main. Politique exclusivement financière et d'administration intérieure.*

NIGRA.

D'après le commandeur Nigra, ce programme aurait rendu plus facile la position du ministère devant les Chambres !

Il serait superflu de faire des commentaires sur cette supposition, car chacun peut se rendre compte

maintenant de l'opportunité qu'auraient eue, à la fin de janvier 1866, *le désarmement et la renonciation à toute entreprise de guerre dans le but d'obtenir la Vénétie les armes à la main.*

Mais je dois dire quelques mots *sur le rétablissement de nos rapports diplomatiques et sur l'utilité d'avoir à Vienne un agent* (un ministre bien entendu).

Si le commandeur Nigra avait su que, précisément en 1853, j'étais peut-être le plus ardent des ministres de cette époque pour rompre nos relations avec l'Autriche, non pas que j'eusse l'Autriche en haine, car je me vante de ne l'avoir jamais haïe, mais parce que je haïssais alors, comme je haïrai toujours les fourberies et les positions fausses, telles qu'à Vienne celle de notre ministre Revel et à Turin celle du comte Appony, que je connaissais et estimais particulièrement, j'ose croire qu'il ne m'eût pas donné un conseil semblable.

Quant à envoyer à l'étranger un représentant officiel d'un Souverain, pour qu'il conspire officieusement contre le Souverain, près duquel il est accrédité, c'est une action telle, que je ne puis m'imaginer qu'un gouvernement ose la proposer et encore moins un diplomate l'accepter.

Le mois de février se passa presque entièrement dans les combinaisons longues, compliquées et fastidieuses du traité de commerce avec le Zollverein. Ce traité, qui nous procurait la reconnaissance plus ou moins complète de tous les états qui en faisaient partie (1), fut approuvé par nos Chambres le 3 mars et ratifié à Berlin le 12.

La Cour de Prusse se souvint alors que notre Roi

(1) Cela résulte des documents du LIVRE VERT.

n'avait pas encore le Grand Collier de l'Aigle noir, tandis que notre collier de l'Annonciation brillait depuis plusieurs années, non-seulement sur l'uniforme du Souverain, mais sur ceux des autres membres de la famille royale de Prusse, elle envoya cet ordre et le fit remettre avec une certaine solennité le 28 janvier. Cette démarche me confirma encore dans la pensée, que le traité de commerce avait pour le cabinet de Berlin un but politique.

De plus, avant même sa ratification, le comte de Bismark me faisait inviter, en dehors de l'intermédiaire de la Légation prussienne, à envoyer à Berlin, dans le plus grand secret, un général de ma confiance, et m'annonçait qu'un général prussien (on disait le général de Moltke) serait également envoyé très-prochainement à Florence pour chercher à s'entendre dans le cas d'une guerre avec l'Autriche.

CHAPITRE V

MISSION A BERLIN DU GÉNÉRAL GOVONE ET PREMIÈRES NÉGOCIATIONS.

En nous invitant à envoyer à Berlin un général plutôt qu'un diplomate, en nous disant en même temps qu'elle nous enverrait aussi un de ses généraux, la Prusse nous laissait supposer qu'il s'agissait seulement d'un échange de projets de campagne, ou tout au plus d'une convention militaire en prévision d'une guerre avec l'Autriche. Comme, trop de fois déjà, le cabinet de Berlin s'était joué de nous avec des demandes, des suppositions, des discours plus ou moins académiques, j'avais l'intention d'envoyer à Berlin un général, ainsi qu'on le demandait, mais un général capable au besoin de s'entendre avec le comte de Barral pour formuler et discuter un arrangement politique sérieux. Après avoir pris les ordres de Sa Majesté, je fis aussitôt venir à Florence le général Govone, qui me paraissait posséder les qualités nécessaires pour remplir une mission aussi délicate; je le mis au courant de la situation politique et lui donnai mes instructions.

Elles sont résumées dans la lettre qui lui fut remise pour le comte de Barral, ministre plénipotentiaire du Roi d'Italie auprès du gouvernement de Berlin.

Bien que cette lettre figure déjà dans le Livre Vert de 1866 (page 638), je crois devoir la reproduire ici, parce que ne ressemblant pas à bon nombre de documents de même nature, plus ou moins arrangés *adusum delphini*, elle prouve l'initiative prise par nous pour arriver à *un arrangement sérieux*, en vue d'une action commune et représente fidèlement les intentions du Gouvernement italien, intentions qui ne se sont jamais démenties.

Je regrette de ne pouvoir reproduire également, n'en ayant pas pris copie, les instructions plus circonstanciées que j'ai remises au général Govone, ainsi que les notes prises par lui en ma présence, sur les indications que je lui donnai de vive voix. Ces notes sont très-probablement restées dans sa famille avec ses papiers personnels, à la suite de l'horrible catastrophe qui a mis fin à ses jours, et jeté l'affliction non-seulement chez ses parents, mais encore chez tous ses camarades et amis qui avaient pu, dans la paix comme dans la guerre, apprécier les rares qualités intellectuelles et les nobles sentiments de ce jeune général.

Ce dont je me souviens parfaitement et ce qui résulte d'ailleurs des premiers rapports du général Govone, c'est de lui avoir dit et répété que si la Prusse voulait conclure avec nous UN TRAITÉ OFFENSIF ET DÉFENSIF, nous étions prêts à le signer. Sinon il ne me convenait pas de prendre des engagements, puisque nous avions la certitude que tôt ou tard l'Autriche nous proposerait la cession de la Vénétie. Je n'avais pas manqué de l'avertir que le fait même de sa mission exciterait à Vienne de sérieuses réflexions et peut-être même ferait naître des dispositions dont l'Italie pourrait profiter par la suite; dans ce cas, sans qu'il y ait de notre faute, les démarches entamées à Berlin

resteraient sans résultat. C'est à cette supposition que le général fait allusion dans le post-scriptum de son premier rapport.

Le soin, avec lequel on me recommandait de Berlin un secret absolu sur cette mission, me faisait croire que même la légation prussienne à Florence devait l'ignorer. Néanmoins, j'en donnai officieusement avis au comte d'Usedom, et je le tins également au courant des différentes phases des négociations qui se déroulaient à Berlin.

On verra par la suite de quelle manière ce diplomate répondit à la confiance que je lui témoignai.

Voici la lettre remise au général Govone pour notre ministre à Berlin, le comte de Barral :

* Florence, 9 mars 1866.

Monsieur le Ministre,

M. le général Govone, qui vous remettra cette lettre, est chargé de remplir auprès du Gouvernement prussien une mission d'une importance spéciale. Il possède l'entière confiance du Roi et de son Gouvernement, et je vous prie, Monsieur le Ministre, de le présenter à ce titre à Son Excellence M. le comte de Bismark, et, selon les circonstances, à Sa Majesté le Roi Guillaume.

M. le général Govone connaît les vues du Gouvernement du Roi sur la situation respective de la Prusse et de l'Autriche. Vous le savez, Monsieur le Ministre, nos résolutions dépendent de celles que la Prusse pourra prendre, des engagements qu'elle est disposée à contracter, de la portée, enfin du but qu'elle poursuit. Si la Prusse est prête à entrer avec décision et à fond dans une politique qui assurerait sa grandeur en Allemagne ; si en présence de la persistance de l'Autriche à suivre une politique d'hostilité envers la Prusse et envers l'Italie, la guerre est une éventualité réellement acceptée par le Gouvernement prussien ; si l'on est disposé enfin à Berlin à prendre avec l'Italie des ac-

cords effectifs en vue de buts déterminés, nous croyons le moment venu pour la Prusse de ne pas tarder davantage à s'en ouvrir franchement avec nous, et nous sommes prêts à entrer avec elle dans un échange de communications qui lui donnera lieu d'apprécier combien nos dispositions sont sérieuses.

Le but de la mission de M. le général Govone est de s'assurer des combinaisons militaires que, par suite de la situation politique actuelle, le Gouvernement de Sa Majesté le Roi de Prusse pourrait vouloir concerter avec nous pour la défense commune. Les membres du Cabinet de Berlin, ou les personnages de la Cour qui seraient appelés par Sa Majesté le Roi ou par Son Excellence le Président du Conseil à entrer en rapport avec M. le général Govone, pourront (vous en donnerez l'assurance formelle à qui il appartiendra) s'expliquer avec lui avec toute la clarté et la précision que l'objet de cette mission comporte, et avec la certitude de l'importance particulière que nous attacherons à ce qui nous sera transmis par son intermédiaire.

Vos bons offices et vos indications éclairées, Monsieur le Ministre, seront très-utiles à M. le général Govone, et je vous prie de les lui prêter sans réserve. Il n'ignore pas, de son côté, quelle autorité personnelle vous appartient et combien vos conseils méritent de considération. Les qualités distinguées de M. le général Govone et les missions qu'il a déjà remplies me sont une garantie de plus pour que cette mission atteigne le but qui lui est assigné, et qui consiste, comme je viens de vous le dire, à établir avec netteté la situation respective de l'Italie et de la Prusse, en présence des complications qui s'annoncent pour l'Europe.

Agréez, etc.,

LA MARMORA.

On comprend que *les accords effectifs, en vue de buts déterminés*, indiqués dans cette lettre, montraient assez clairement l'intention du Gouvernement italien, de conclure avec la Prusse un *traité offensif et défensif* pour une guerre avec l'Autriche ; j'eus plusieurs fois l'occasion de le répéter au général Govone.

Les négociateurs avaient l'ordre de se montrer

conciliants sur toutes les questions de temps, d'initiative et d'opportunité; mais si l'on négociait sous une forme quelconque, on devait conclure un *traité offensif et défensif*, basé sur une réciprocité complète.

Aussitôt après le départ du général Govone, je priai le comte Arese de se tenir prêt à se rendre à Paris, afin de s'assurer des impressions produites sur l'esprit de l'Empereur par notre démarche à Berlin, car il était, dès lors, évident que notre alliance avec la Prusse ne pourrait rester indifférente à la France, comme aussi il ne nous était pas indifférent qu'elle fût bien ou mal acceptée à Paris.

Quoi qu'on en puisse dire maintenant, si la France s'était montrée opposée à ces démarches, nous ne pouvions courir les risques de nous trouver en face d'une alliance austro-française. On verra plus loin que la Prusse était aussi préoccupée que nous, peut-être même davantage, de l'attitude que prendrait la France dans le cas d'une guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche.

Le comte Arese était, plus que tout autre, apte à remplir cette mission délicate. Ami intime et sincère de Napoléon III, il est certainement, parmi les patriotes italiens, celui qui a le plus puissamment contribué à faire naître et à conserver dans l'esprit de ce souverain de la France cette affection pour l'Italie qui ne s'est jamais démentie et pour laquelle les Italiens lui garderont une reconnaissance éternelle.

Aussitôt arrivé à Berlin, le général Govone m'expédia plusieurs télégrammes importants; comme les matières de ces premières communications sommaires sont développées avec plus d'ordre dans les rapports qui les suivaient, et, pour éviter les répétitions, je donnerai, de préférence aux télégrammes, les rap-

ports et les lettres particulières du général Govone, ainsi que l'ai fait déjà pour le ministre Nigra. Mais je donnerai seulement les dépêches télégraphiques des autres diplomates, par la raison bien simple que ce sont les seules dont j'aie pris copie.

Plus tard, c'est-à-dire dans les mois de mai et de juin, les événements politiques se compliquèrent et s'embrouillèrent tellement que c'est à peine si le télégraphe pouvait suffire à la transmission des informations et des ordres. Pour la dernière période des négociations et pour toute la durée de la guerre, je ne pourrai donc placer que des télégrammes sous les yeux des lecteurs.

Voici le premier rapport du général Govone :

Berlin, le 14 mars 1866.

EXCELLENCE,

En vous informant de mon arrivée à Berlin, je dois ajouter de suite qu'elle était annoncée depuis avant-hier ; M*** en avait donné avis au Ministre de Hanovre par qui la nouvelle s'était répandue comme un éclair dans la ville. Le comte de Bismark, à qui le comte de Barral rapporta cette indiscrétion, s'en montra très-étonné et très-indigné, il dit qu'il aurait recours au roi pour la faire punir. Je m'abstiendrai de commentaires sur cette indiscrétion qui servirait assez bien les intérêts de Son Excellence le Président du Conseil, s'il est vrai qu'en ce moment le cabinet de Berlin, plutôt que de nouer avec l'Italie des intelligences sérieuses susceptibles d'amener des résultats favorables et réciproques, cherche seulement à intimider l'Autriche pour l'avantage exclusif de sa propre politique.

Le comte de Barral, à qui j'ai présenté ce matin la dépêche confidentielle de Votre Excellence, informa de suite de mon arrivée le comte de Bismark qui en avait manifesté le désir; le président du Conseil répondit par une note qu'il me verrait avec plaisir dans la journée, et que, pour éviter la sur-

veillance des agents qui l'espionnaient, il se rendrait à 3 heures de l'après-midi, du ministère d'Etat situé en face de la Légation d'Italie, chez le comte de Barral. Le comte de Bismark vint et, après quelques paroles insignifiantes, il me laissa entamer la question qui m'amenait à Berlin. Je lui dis que les communications verbales faites récemment par le comte d'Usedom, à plusieurs reprises et avec insistance, avaient fait supposer au Roi et à Votre Excellence que la Prusse était décidée à chercher la solution des questions qui touchaient à ses intérêts en Allemagne, même au prix d'une guerre avec l'Autriche. Que le Roi et le Cabinet de Florence étaient disposés à suivre la Prusse pour chercher la solution de la question de la Vénétie, en même temps qu'elle-même chercherait l'achèvement de son programme. Mais j'ajoutai que l'Italie pouvait attendre et que par conséquent elle ne voudrait faire aucun pas décisif sans qu'il fût précédé d'engagements formels qui rendraient solidaires les deux programmes italien et prussien ; que ces bases étant admises, j'avais une mission pour ainsi dire technique, consistant à régler une convention militaire découlant des accords politiques ci-dessus indiqués.

Le comte de Bismark m'écouta avec beaucoup d'attention et avec un regard pénétrant ; il exposa ensuite ses vues. Remontant à l'époque de la convention d'Olmütz, il dit qu'il serait à souhaiter pour lui qu'une situation compliquée comme celle de 1850 existât en ce moment en Allemagne, parce que le caractère du Roi lui était une sûre garantie que la guerre amènerait la solution que la convention d'Olmütz avait fait avorter. Maintenant, son intention était de ramener l'Allemagne à un état de complication semblable, afin de pouvoir atteindre le but qu'il se proposait ; il avoua hautement que ce but était de donner satisfaction à l'ambition de la Prusse : ambition qui s'étendait, mais en même temps se limitait à la suprématie du Nord de l'Allemagne. Quant à faire sortir la guerre uniquement de la question des Duchés de l'Elbe, cela lui serait assez facile, ajouta-t-il ; mais faire une aussi grande guerre pour une aussi petite question, ce serait heurter l'opinion de l'Europe, qui trouverait légitime, au contraire, une guerre dans le but de donner à la question allemande une solution large et nationale.

Ici, le Président du Conseil entra dans beaucoup de développements. Il dit que son opinion avait toujours été que l'Au-

triche devait se considérer comme l'ennemie naturelle de la Prusse; que, pour lui, il avait vu avec plaisir, depuis longtemps, l'attitude de la Maison de Savoie et les heureux résultats obtenus par elle, mais que son opinion était isolée en Prusse. Autrefois, ajouta-t-il, la guerre contre l'Autriche et l'alliance avec la France étaient considérées ici comme sacriléges, quant à l'Italie, elle se personnifiait dans Garibaldi et même Mazzini. Il avait réussi à modifier une telle opinion, et, dernièrement encore, il avait proposé au roi Guillaume de faire l'expérience suivante : demander à l'Autriche de prendre part à la guerre du Danemark et essayer ainsi de cimenter l'alliance austro-prussienne. Cette expérience avait complétement échoué, ou, pour mieux dire, complétement réussi d'après ses prévisions; la rivalité naturelle de l'Autriche et son animosité s'étaient révélées plus vivement que jamais; le Roi et bien d'autres avec lui avaient ainsi été guéris de l'alliance austro-prussienne. Le roi Guillaume avait ensuite fait taire ses scrupules trop étroitement légitimistes, et il lui était ainsi possible de le diriger d'après ses vues.

Le comte de Bismark formula alors ses plans de la façon suivante : d'ici à peu de temps, dans trois ou quatre mois, par exemple, « remettre sur le tapis la question de la réforme de l'Allemagne, « *assaisonnée* » d'un Parlement allemand. » A l'aide de cette question et du Parlement, soulever des complications qui ne tarderaient pas à placer la Prusse en face de l'Autriche. La Prusse se déciderait alors à en arriver à la guerre, et l'Europe ne pourrait faire d'opposition, puisqu'il s'agirait d'une question importante et nationale.

Le comte de Bismark ajouta, que pour l'accomplissement de son plan (qui ne manque pas d'une certaine complication, comme vous le verrez, monsieur le général), et afin de pouvoir mieux diriger le Roi, son maître, il lui était nécessaire de conclure de suite un traité avec l'Italie..., qu'il désirait que ce traité nous imposât dès maintenant l'obligation de suivre la Prusse dans la réalisation de ce plan; par réciprocité, la Prusse s'engagerait de son côté à obtenir, à la suite de la guerre, la solution de la question de la Vénétie.

Telle fut, en substance, la signification des paroles du comte de Bismark.

La question posée dans ces termes ne me parut pas répondre aux vues de Votre Excellence, c'est pourquoi, lorsque le comte de Bismark eut cessé de parler, je répondis que le roi d'Italie et son gouvernement étaient certainement disposés à prendre des engagements en vue d'arriver à une solution immédiate et simultanée des questions de la Vénétie et de l'Allemagne, parce que le moment leur semblait opportun, mais qu'ils n'entendaient pas engager leur action pour des éventualités lointaines, la situation de l'Italie pouvant être modifiée à cette époque. J'ajoutai, du reste, monsieur le général, que je vous en référerais. Le comte de Bismark me dit alors : Je comprends que l'Italie puisse avoir quelque défiance vis-à-vis de nous et douter de notre fidélité ; dans ce cas, pour votre garantie, la Prusse pourrait, dès maintenant, indiquer les différentes phases par lesquelles, d'après mes plans, passera le développement de la question allemande et assigner le point précis, la phase précise, à laquelle une fois arrivée, la Prusse serait irrévocablement engagée sans pouvoir rétrograder ; alors, et alors seulement, l'Italie, qui n'aurait plus à redouter notre abandon, resterait engagée elle aussi. Si, par exemple, nous placions ce point, cette phase à la convocation du Parlement allemand, n'est-il pas vrai que, dès sa réunion, la Prusse aurait brûlé ses vaisseaux et serait irrésistiblement forcée de marcher ? Quel inconvénient y aurait-il pour l'Italie à déclarer, qu'à partir de ce moment, sa politique serait solidaire de la politique prussienne, et que les deux questions de la Vénétie et de l'Allemagne devraient se résoudre ensemble ? N'est-il pas vrai qu'on pourrait, en définitive, établir un traité sur ces bases ?

Il me sembla que ces développements n'avaient pas beaucoup changé la question, et que les conséquences pratiques d'un pareil traité ne répondraient en aucune façon aux vues que vous m'avez exposées, en me confiant la mission de me rendre à Berlin. Pour forcer le comte de Bismark dans ses retranchements et découvrir autant que possible si tout cela n'était pas un expédient pour obtenir un nouveau moyen de pression sur l'Autriche dans la question des duchés de l'Elbe, je répondis que je manquais d'instructions pour une telle combinaison et que j'en référerais à Votre Excellence ; cependant, s'il m'était permis d'exprimer mes idées et mes opinions personnelles, je croyais que le gouvernement du roi ne prendrait pas d'engagements dans de

telles conditions, à moins peut-être qu'il fût bien convenu et établi qu'aucune question ne serait résolue entre la Prusse et l'Autriche, pas même celle des duchés de l'Elbe, sans que la question de la Vénétie ne reçût en même temps sa solution. J'ajoutai que je croyais que, sans cette condition préliminaire, Votre Excellence ne prendrait aucun autre engagement.

Il me sembla que la réponse du comte de Bismark à cette proposition mettait à nu ses vues intimes. Il me dit en effet : Mais nous ne pouvons pas introduire dans un traité la question des duchés. C'est une question trop peu importante pour en parler. Nous demandons le concours de l'Italie pour atteindre des résultats plus élevés et des buts différents. C'est d'abord un moyen d'augmenter notre force d'action réciproque ; puis ensuite, unis à l'Italie, nous aurons plus facilement le bon vouloir de la France. Aujourd'hui, la France refuse de se lier avec nous. L'empereur dit que, dans la question des duchés, il nous laissera faire et conservera une neutralité bienveillante. Il aura, en outre, à poser d'autres conditions qu'il ne veut pas indiquer pour le moment. Eh bien ! si nous sommes unis avec l'Italie, nous ne pourrons que plus facilement nous entendre avec la France. Enfin, le comte de Bismark conclut en disant que si nous n'étions pas disposés à signer une convention dans cet ordre d'idées, il demanderait alors comme *minimum* de ce qu'il désirait, un simple traité général d'amitié et d'alliance perpétuelles. Ce traité, bien que dépourvu d'une importance pratique réelle et d'un but déterminé, lui serait utile toutefois, pour maintenir le roi Guillaume dans la voie qu'il se propose.

Je me réservai d'en référer à Votre Excellence.

Comme vous le verrez, monsieur le général, de tout ceci il résulte, à mon avis, que le comte de Bismark, ayant ou non l'intention réelle d'en venir plus tard aux armes pour trancher les questions allemandes, veut certainement nous lier d'une façon ou d'une autre. Et cela pour deux motifs : le premier serait d'exercer une pression sur l'Autriche afin de résoudre de suite la question des duchés de l'Elbe, pour laquelle il veut conserver toute sa liberté d'action, sous le spécieux prétexte qu'elle est trop petite pour en faire l'objet d'un traité ; le second but qu'il cherche à atteindre, c'est de prévenir l'Autriche, de laquelle il craint des propositions directes au cabinet de Flo-

rence pour la cession de la Vénétie. En effet, d'après d'autres conversations, je considère toutes ses menées actuelles à Munich comme ayant pour motif de s'assurer le concours de la Bavière ; quant à la guerre contre l'Autriche, elle doit avoir pour résultat la conquête de la Bohême, non pas pour la conserver, mais pour en faire l'objet d'un échange et faire sortir l'Autriche de la Confédération.

Le comte de Bismark passa incidemment sur les propositions de vente de la Vénétie que pourrait nous faire l'Autriche. Il dit que ce serait une duperie contre laquelle il serait bon de nous tenir en garde. Il ajouta que ce serait fournir à l'Autriche l'argent même avec lequel elle tenterait ensuite de reprendre la Vénétie et la Lombardie, et que, pour cette raison, il était bien préférable d'employer dans la guerre, avec la Prusse pour alliée, l'argent que l'on destinerait au rachat. Je me contentai d'observer que certainement la solution par les armes serait préférable pour nous.

En résumé, des ouvertures du comte de Bismark il nous est resté, au comte de Barral et à moi, l'impression que, du moins pour le moment, la Prusse est loin de penser à la guerre; si elle désire conclure des arrangements avec nous, c'est seulement pour une éventualité plus éloignée; ils ne peuvent donc nous convenir puisqu'ils tendent pour le présent à empêcher que la question de la Vénétie soit résolue directement entre nous et l'Autriche, solution qui paraîtra peut-être à Votre Excellence d'autant plus acceptable, si jamais elle se présente, qu'il semble difficile de compter sur la sincérité et la fidélité de la Prusse lorsqu'elle nous demande ces engagements, et plus tard aussi lorsqu'il lui faudra les observer.

Comme le comte de Bismark désire une convention ou un traité quelconque, serait-ce même seulement un traité d'alliance et d'amitié perpétuelles, et comme j'ai promis d'en référer à Votre Excellence, j'attends à ce sujet ses ordres et aussi ses instructions explicatives dans le cas où vous croiriez devoir adhérer à l'une des combinaisons mises en avant par le comte de Bismark et qui peuvent se résumer de la façon suivante : engagement pris dès maintenant de suivre la Prusse dans le développement de la question allemande, telle qu'elle sera conduite par le comte de Bismark ; ou bien, engagement qui commencerait à avoir son effet seulement lorsque l'on serait arrivé à

la réunion effective du Parlement allemand. Réciproquement, la question de la Vénétie deviendrait solidaire de la question allemande de la Prusse.

Votre Excellence voudra bien me pardonner de m'être étendu aussi longuement. J'ai cru, dans une question aussi grave, devoir mettre sous ses yeux les arguments, les combinaisons, parfois les paroles mêmes du comte de Bismark, plutôt que de lui donner la synthèse de mes impressions ; de cette manière, Votre Excellence pourra réfléchir elle-même sur tous ces incidents, que je crois avoir rapportés avec une exactitude suffisante.

Il est inutile de vous dire, Monsieur le général, qu'avant et pendant mon entretien avec le comte de Bismark, j'ai été soutenu par les conseils autorisés et la parole influente de M. le comte de Barral. Je crois que l'impression produite sur le ministre du Roi à Berlin par cette conversation avec le chef du Cabinet prussien est conforme à celle que j'ai reçue moi-même.

GOVONE.

Toute observation sur ce premier rapport du général Govone me semblerait superflue. La lecture de ce document suffit pour prouver quelles nombreuses incertitudes restaient encore à Berlin sur la conduite à tenir pour obtenir ce que l'on désirait en Allemagne. Le comte de Bismark prévoyait que, pour parvenir à ses fins, la Prusse pouvait être entraînée à la guerre, et il voulait, dans ce cas, s'assurer le concours de l'Italie ; mais il continuait néanmoins ses négociations avec l'Autriche, afin d'arriver à un arrangement amiable et d'éviter une guerre pour laquelle le roi Guillaume montrait la plus grande répugnance.

On comprend la force que lui aurait donnée, dans ces négociations, un acte enchaînant notre politique jusqu'au dénoûment de la question allemande. L'Italie, au lieu de profiter de l'occasion particulièrement favorable, que lui offrait ce conflit entre les deux grandes puissances, n'aurait fait qu'aider le comte de

2554598

Bismark à obtenir une solution pacifique. De toutes façons, la Prusse, en s'alliant avec nous contre l'Autriche, devait rester libre de s'entendre directement avec cette puissance ; comment pouvait-elle prétendre que l'Italie renonçât de son côté au droit d'en faire autant ?

Quelle autre signification pouvait avoir cependant *le traité d'amitié et d'alliance perpétuelles* qu'on nous offrait?

Les impressions produites sur l'esprit du général Govone, par les propositions embrouillées du premier Ministre prussien, se laissent voir mieux encore dans le *post-scriptum* qu'il m'adressa sur une feuille séparée.

P. S. Berlin, 15 mars 1866.

Monsieur le général,

J'ajoute ces deux lignes au rapport sur ma mission.

Si la question pour laquelle j'ai été envoyé ici est simple et qu'il s'agisse uniquement de conclure *par oui ou par non* un arrangement avec le Gouvernement prussien, depuis la conversation que j'ai eue hier avec le comte de Bismark, il conviendrait, à mon avis, de rompre sans retard toute négociation.

Mais si pour les autres motifs que vous m'avez indiqués, il est utile que l'on croie à Vienne que la Prusse et l'Italie sont disposées à la guerre, et qu'elles sont sur le point de s'allier, peut-être croirez-vous que je doive rester ici quelques jours, abonder dans le sens du comte de Bismark, accepter même ses propositions *ad referendum* et peut-être aussi, en dernier lieu, signer le fameux traité d'amitié et d'alliance perpétuelles qu'il désire. De cette manière on aura le temps et les moyens de s'occuper des autres combinaisons dont vous me parlez, et la vipère aura mordu le charlatan (1).

Le Président du Conseil me présenta à Sa Majesté qui fut

(1) Ce proverbe est sans doute un peu trivial pour figurer dans un dictionnaire diplomatique, bien que sur le terrain politique on trouve plus d'une vipère et non moins de charlatans.

très-bienveillante et m'offrit de visiter les établissements militaires de la Prusse; il a été convenu avec le comte de Bismark que l'on justifierait ainsi ma présence.

J'ai été présenté à monsieur Benedetti, qui me dit seulement que je faisais beaucoup de bruit, voulant parler de la publicité qui avait été donnée à mon arrivée.

L'ambassadeur L*** L***, à qui je fus également présenté, me questionna directement sur la solidité du Cabinet de Florence et me demanda si j'étais venu avec une mission. Je répondis : avec celle de voir l'armée Prussienne et son armement. Il ajouta : mais la Prusse a-t-elle fait des propositions à Florence ? Je répondis que je l'ignorais complétement. Il me dit alors que chez nous on armait, et que ce n'était pas prudent. Je niai les armements et à mon tour je lui demandai si la Prusse était sur le point de faire la guerre à l'Autriche. Je ne connais pas l'état des choses, répondit-il, étant ici depuis peu, mais je ne le crois pas. Que l'Italie se garde de prendre des engagements avec la Prusse, car elle serait abandonnée au premier moment opportun. Voilà l'opinion de L*** L***.

GOVONE.

Il est à peine nécessaire de faire observer que les allusions, faites dans ce *post-scriptum*, à *d'autres négociations et à d'autres combinaisons* ne peuvent se rapporter qu'à mes suppositions déjà exprimées que si la Prusse, au lieu de conclure avec nous un traité, voulait seulement se servir de la mission du général Govone pour exercer une pression sur le cabinet de Vienne, l'Autriche nous ferait d'autres propositions.

Du reste, je dois prévenir le lecteur, avant de l'engager dans cette période fort compliquée, que le général Govone, parmi tant d'autres qualités, possédait un esprit très-prompt et très-délié. Parfois il s'avançait de son propre mouvement au delà des limites qui lui étaient fixées, ainsi que je devrai plusieurs fois le faire remarquer. Il avait pris goût aux subtilités diplomatiques, persuadé que s'il lui arrivait de se mettre

dans quelque embarras, il trouverait aussi le moyen d'en sortir. J'ai eu à maintes reprises l'occasion de le prévenir contre cette tendance, lui répétant fréquemment ma vieille maxime, qu'en politique, comme dans tous les actes de la vie, le meilleur moyen de tromper les autres, c'est de ne jamais recourir à ce que l'on appelle des tromperies.

Quoi qu'il en soit, en recevant, le 15, par le télégraphe le résumé de ce rapport, j'expédiai, le 16, au comte de Barral le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 16 mars 1866.

J'approuve entièrement réserve, que vous et général Govone avez gardée.

Dites à Govone de rester à Berlin en observation.

La Marmora.

Le 17, le général Govone m'adressa un deuxième rapport plus long que le précédent; comme il s'y trouve beaucoup de répétitions, je n'en citerai que les passages principaux. Je ferai de même pour les autres rapports du général Govone, tous trop longs pour être reproduits *in extenso*.

Berlin, 17 mars 1866.

. . . . . .

Le comte de Bismark répète qu'il y aurait beaucoup d'inconvénients à faire immédiatement la guerre pour les duchés de l'Elbe. L'Angleterre la désapprouve tandis qu'elle ne pourrait faire d'objections sérieuses à une guerre pour la nationalité allemande. L'Empereur Napoléon juge également la guerre peu convenable et pas même justifiable au point de vue de délivrer une province de la domination étrangère comme ce serait le cas de la guerre pour la Vénétie.

Au sujet de l'Empereur, il ajouta : on peut croire qu'il désire une grande guerre allemande, parce qu'à la tête d'une armée comme l'armée française, on peut toujours (disait Bismark)

trouver sa part de profit. Mais en dehors de cela, comme question de principes, il (l'Empereur) approuverait plutôt la grande guerre pour la nationalité allemande que la guerre pour les duchés de l'Elbe.

Toutes ces raisons, conclut le comte de Bismark, *nous poussent à différer la guerre et à la préparer peu à peu. Mais, avant de nous engager dans la voie de la préparation, nous désirons nous assurer l'appui de l'Italie.*

GOVONE.

C'était toujours « la même chanson », c'est-à-dire le même prétexte pour lier l'Italie à la politique de la Prusse, sans que cette dernière se liât le moins du monde à la nôtre. — Ceci ressort mieux encore des trois articles suivants d'un projet de traité que le comte de Bismark présenta au général Govone, après avoir examiné minutieusement les conditions de la Prusse vis-à-vis des autres grandes puissances et des autres petits états de l'Allemagne et avoir dit: *Vous voyez donc qu'il nous convient autant qu'à l'Italie de hâter la rupture et de la préparer dans une période de six mois.*

Voici ces trois articles :

ARTICLE Ier.

La Prusse entreprendra la réforme allemande conformément aux besoins des temps modernes. Si cette réforme vient à altérer la bonne harmonie dans la Confédération et à faire naître un conflit entre la Prusse et l'Autriche, l'Italie en recevra avis, et déclarera la guerre à l'Autriche et à ses alliés.

ARTICLE II.

Les deux puissances emploieront pour le triomphe de leur juste cause et de leurs droits toutes les forces que la divine Providence a mises dans leurs mains ; aucune des deux parties ne déposera les armes et ne conclura de paix ou d'armistice sans le consentement de l'autre.

ARTICLE III.

Ce consentement ne pourra être refusé quand l'Autriche aura évacué le royaume lombard-vénitien et quand d'un autre côté la Prusse aura entre les mains un territoire autrichien équivalent au royaume lombard-vénitien.

Je dois faire observer ici que le général Govone ne s'était pas aperçu que le comte de Bismark n'entendait pas donner à ces trois articles le caractère d'un traité offensif et défensif; il en résultait pour nous, qu'en acceptant ces articles tels quels, l'Autriche pouvait nous attaquer sans que la Prusse fût tenue à lui faire la guerre. Mais, de notre côté, il nous fallait déclarer la guerre à l'Autriche *et aussi à ses alliés*, aussitôt après avoir reçu avis des difficultés dans lesquelles pouvait se trouver la Prusse au sujet d'une question qui ne nous concernait en rien. Autant valait dire, *en recevant l'ordre de la Prusse*. Le général Govone ne s'en rendit compte que plus tard, ainsi que nous le verrons en temps et lieu.

Je laisserai de côté un long discours en *termes très-étudiés et bien combinés*, que le comte de Bismark tint au général Govone, en le priant de ne pas répéter au roi sa déclaration que l'Italie n'était disposée qu'à une action immédiate. Le comte de Bismark dit que, dans tout ceci, il n'y avait qu'une question de « *nuances* ».

Mais je transcrirai *in extenso* le passage concernant le général de Moltke, non-seulement à cause de l'importance qui s'attache naturellement aujourd'hui à ce grand génie stratégique, mais encore parce qu'il est nécessaire d'établir dès maintenant, que ni le général de Moltke ni aucun autre général, n'est venu en Italie pendant l'année 1866. Si lui ou tout autre général fût

venu avant ou après la guerre, et s'il eût daigné s'entendre avec nous, j'ose espérer qu'on nous aurait épargné, dans les relations officielles prussiennes sur la guerre de 1866, cet oubli étudié et ces accusations imméritées que, deux années après, j'ai cru devoir repousser à la Chambre dans une interpellation, parce que notre ministre d'alors, au lieu de s'en montrer indigné, s'ingéniait à vouloir les dissimuler.

Voici ce passage de la lettre du général Govone:

17 mars 1866.

Le comte de Bismark parla encore d'un autre incident : il dit que, pour des raisons spéciales et personnelles, le Gouvernement prussien avait décidé d'envoyer à Florence, auprès du comte d'Usedom, le général comte de Moltke, chef d'état-major général. Il ajouta que le Roi avait craint que je ne fusse étonné, il dit même *offensé* de cette mission, puisque j'avais été envoyé ici pour traiter avec le Cabinet prussien.

Je répondis que je tenais ma mission du Cabinet de Florence et que tout ce que pouvait faire le Cabinet de Berlin dans ses intérêts ne saurait me déplaire; mais que la nouvelle mission du général de Moltke pouvait avoir un inconvénient que je me permettrais de lui signaler, c'est-à-dire qu'elle pouvait attirer davantage l'attention publique sur les négociations pendantes, dont le secret était déjà fortement compromis.

Le comte de Bismark répliqua que le général de Moltke était déjà désigné pour partir avant mon arrivée, que pour dissimuler sa mission, il irait avec sa famille à Nice, d'où il se rendrait à Florence.

Il est inutile de dire à Votre Excellence combien la mission du général de Moltke me confirmerait plus encore dans mes soupçons, que le comte de Bismark, pour intimider l'Autriche, tend à faire croire qu'il existe de sérieuses intelligences avec l'Italie.

A dire vrai, dans sa conversation d'hier soir, le comte de Bismark semble avoir eu surtout pour objet d'arriver à ce que je ne détruise pas, pour ainsi dire, dans l'esprit du Roi, sa croyance dans la probabilité d'un accord entre la Prusse et

l'Italie, et que, même, je laisse entrevoir la possibilité d'une entente, bien que le point de vue des deux parties soit différent : nous, voulant nous engager pour une action immédiate, la Prusse pour des éventualités plus ou moins éloignées.

On voit déjà par ce qui précède combien étaient peu fondées les accusations de quelques-uns de mes détracteurs acharnés, qui plus tard (en 1868), pour mieux obscurcir le peu de lumière qui commençait à se faire, se plurent à donner à entendre que je craignais la guerre et que *le comte de Bismark m'y avait traîné par les cheveux*.

Le général Govone terminait son long rapport du 17, de la façon suivante :

Le comte de Barral, dont j'ai pris les avis avant ma visite au comte de Bismark et à qui j'ai rapporté ce qui s'y était passé, se confirme dans l'opinion, que je partage, que l'Italie n'a rien de sérieux ni de pratique à attendre des négociations pendantes.

GOVONE.

Il ne sera pas hors de propos d'ajouter le *post-scriptum* du général Govone.

Le comte de Bismark m'écrit ce matin un mot pour m'avertir que le Roi est indisposé, et que le médecin lui a défendu de s'occuper d'affaires. Il me préviendra du jour où je pourrai être reçu.

GOVONE.

Le 18, le général Govone m'écrivait :

Berlin, 18 mars 1866.

Hier, après le dîner donné par le comte de Barral à la légation d'Italie, et auquel le comte de Bismark assistait avec les principaux membres du Corps diplomatique, le Président du Conseil m'a entretenu de nouveau de l'utilité réciproque d'un traité d'alliance entre l'Italie et la Prusse. Le comte de Bismark, me dit que, d'après les nouvelles qu'il avait reçues dans

la journée, rien n'avait jusqu'ici soulevé les colères de la Cour de Vienne, autant que les soupçons de négociations avec l'Italie; il ajouta que si la Prusse n'avait pas encore brûlé ses vaisseaux, elle allait les brûler; que quant au traité proposé, nous pouvions avoir une entière confiance, parce que Sa Majesté le Roi Guillaume était, sans aucun doute, le dernier souverain d'Europe qui se désisterait d'un engagement. Il est au contraire évident, ajouta-t-il, que la question italienne est beaucoup plus avancée que la question allemande, et même il serait peut-être préférable que le premier mouvement pour mettre le feu aux poudres partît de l'Italie; il me parla de corps francs jetés en Vénétie.

Je répondis que l'Italie n'y était pas disposée pour le moment, que l'opinion publique sensée et droite au suprême degré, était tout entière occupée de l'achèvement de l'organisation administrative et financière du pays, sachant bien que, ce but atteint, les autres questions se résoudraient d'elles-mêmes; elle accueillerait sans aucun doute avec empressement une occasion propice et imprévue qui permettrait de trancher plus vite la question de la Vénétie, et c'est pourquoi Votre Excellence m'avait envoyé ici, croyant la Prusse disposée à la guerre; mais l'Italie sentait trop bien qu'il lui convenait de ne rien précipiter pour que le Gouvernement trouvât prudent une initiative de la nature de celle qu'il nous proposait.

Le comte de Bismark dit alors :

Mais vous pouvez attendre; ce ne sont pas les finances qui vous forcent à précipiter une solution et vous pouvez vous unir à nous pour marcher ensemble dans six mois, d'après le programme que je vous ai développé. Je répondis que, quant à l'état de nos finances, on s'occupait d'y porter remède. . . . . .

L'opinion, que nous pouvions être amenés à précipiter une solution par suite de l'état de nos finances, n'était donc pas fondée . . . . . Mais s'il fallait attendre, en contractant avec la Prusse des engagements en vue d'éventualités lointaines, je croyais que le gouvernement de Florence s'y refuserait parce qu'il pourrait arriver que l'Italie, afin de rester fidèle au traité, dût plus tard sacrifier d'autres intérêts. Que Votre Excellence, dis-je au comte de Bismark, songe, par exemple, que d'ici six mois, il peut se faire que les circonstances nous placent en face de la question romaine, et Elle verra la valeur de nos scrupules.

J'ai vu hier l'ambassadeur de France, M. Benedetti, qui juge la situation actuelle de l'Allemagne et la tension entre l'Autriche et la Prusse bien plus graves qu'à l'époque de la conférence d'Olmutz de 1850. Il est toutefois d'avis que cette fois encore la Prusse n'osera pas affronter la guerre.

GOVONE.

Avant d'avoir reçu par courrier les deux derniers rapports du général Govone, datés du 17 et du 18, et pendant que j'étais encore à méditer sur le premier rapport du 14, il m'arrivait le 19 un long télégramme du comte de Barral. Je dis méditer, et c'est bien exact, car, pour peu que le lecteur en fasse autant, il s'étonnera probablement que je me sois décidé, malgré tout, à assumer sur mes épaules la responsabilité de cette politique embrouillée.

Je dis sur mes épaules, bien que j'eusse l'habitude d'informer fréquemment mes collègues de ce qui se passait, et même de les consulter séparément, surtout le commandeur Jacini (1); mais je n'ai jamais provoqué dans le conseil une discussion sur les graves nouvelles qui me parvenaient, et encore moins demandé un vote sur les décisions les plus graves que j'avais à prendre. Avant et après, j'ai tenu le roi au courant de toutes les affaires, le priant de me laisser agir sous ma propre responsabilité.

Quoique le ministère fût très-homogène et plein de déférence pour moi, j'ai l'intime conviction que si j'avais admis la discussion sur ce qu'il convenait de

(1) Auteur de différents écrits remarquables, parmi lesquels je me plais à citer son opuscule intitulé modestement : *Deux années de vie politique*. Dans cet opuscule, mon excellent ami prit généreusement la défense de ma conduite comme ministre et repoussa les accusations graves et injustes qui, après la guerre, étaient plus particulièrement dirigées contre moi.

faire, dans ces circonstances mémorables, l'alliance prussienne n'aurait pas réussi.

Plus tard, en effet, nous avons vu un ministère dont les membres, hommes honnêtes et capables, mais appartenant à des partis différents, non contents de se consulter entre eux, voulurent encore consulter leurs amis et leurs ennemis politiques, croyant ainsi suivre l'infaillible opinion publique; ils arrivèrent, aux mois de juillet et d'août suivants, à des résultats tels que, si les fruits de cette alliance n'ont point été perdus, nous devons en remercier la Providence qui n'a fait pour aucun pays autant que pour l'Italie, bien que dans aucun pays il n'en soit moins question.

Mais revenons aux négociations. Tandis qu'à Berlin, aux incertitudes de la politique, venaient s'ajouter les menées du premier ministre, à Florence, il nous fallait apprécier et parfois deviner la situation politique, non pas à l'aide de notes ou de rapports diplomatiques rédigés avec le soin et la prudence traditionnels de la diplomatie, mais à l'aide de télégrammes chiffrés, souvent incomplets, bien souvent même altérés, qui demandaient une réponse immédiate, sous peine de nous faire suspecter de trahison ou d'intrigue avec d'autres puissances.

Voici le télégramme du comte de Barral :

(*Télégramme*), * Berlin, 19 mars 1866.

La médiation de l'Angleterre vient d'être proposée à la Prusse qui a refusé, en chargeant son envoyé à Londres de déclarer qu'elle devait l'adresser à l'Autriche, le véritable agresseur et le violateur du traité de Gastein.

En me faisant part tout à l'heure de cet incident, Bismark, qui était dans un état de violente surexcitation, m'a tout à coup demandé si l'Italie serait disposée à déclarer immédiatement la

guerre à l'Autriche, en ajoutant que, dans ce cas, la Prusse suivrait, aussitôt après, en la déclarant de son côté.

J'ai répondu que je ne pensais pas que le Gouvernement du Roi fût disposé à prendre la responsabilité d'une initiative qui, dans les circonstances actuelles, me paraissait avant tout appartenir à la Prusse; mais qu'au surplus lui seul était appelé à se prononcer sur une aussi grave question.

En supposant, ai-je ajouté, que l'Italie se décidât à prendre l'offensive, vous engageriez-vous, par un traité formel, à la prendre, non pas aussitôt après, mais le lendemain?

A cette question, j'ai vu parfaitement Bismark hésiter, et il a fini par me dire : il faudrait que je consultasse une dernière fois le Roi, et s'il refusait, je lui offrirais ma démission.

Bismark m'a ensuite posé la question si nous pourrions lui prêter l'appui de notre marine dans la mer du Nord, où il suppose que les armements de la flotte autrichienne à Pola et à Trieste ont pour but de la faire arriver pour écraser la marine prussienne, évidemment inférieure. J'ai de nouveau répondu que c'était encore là une question à laquelle je n'étais pas en état de répondre.

Veuillez écrire à votre gouvernement pour avoir une réponse sur les deux questions, m'a dit alors Bismark; et là-dessus nous nous sommes quittés.

Mon impression personnelle est que Bismark se trouve dans une impasse produite par l'offre de médiation de l'Angleterre, qui y a ajouté sa désapprobation de la politique prussienne; pour en sortir, Bismark cherche à intervertir les rôles en tâchant de nous pousser les premiers contre l'Autriche, avec l'espérance bien plus que la certitude d'entraîner le Roi.

Je crois que ce serait de notre part une politique extrêmement dangereuse et que moins que jamais nous devons prendre des engagements, en présence d'éventualités aussi obscures et qui peuvent se terminer par une médiation étrangère ou par une reculade de la Prusse.

La Reine, la Reine douairière, la Princesse et le Prince Royal supplient le Roi de s'arranger avec l'Autriche, et comme ils supposent que l'audience du général Govone peut amener un engagement belliqueux, ils ont réussi déjà hier matin à la faire remettre sous prétexte d'indisposition.

BARRAL.

A peine avais-je eu le temps de déchiffrer ce télégramme, que le lendemain, il m'en arriva un autre contenant des idées fort différentes :

(*Télégramme*). * Berlin, 20 mars 1866.

Bismark toujours plus agité vient me proposer une nouvelle combinaison.

L'on signerait de suite un traité d'*alliance et d'amitié*, conçu en termes généraux, mais portant que certaines éventualités belliqueuses venant à se réaliser, l'on procéderait immédiatement à la signature d'un traité d'alliance *offensive et défensive*, stipulant action commune et engagement réciproque, de ne pas déposer les armes sans consentement mutuel et but atteint de part et d'autre.

Les termes de ce dernier traité devraient être convenus dès à présent de manière à pouvoir être instantanément signé.

Il reste toujours la grave question de savoir celui des deux qui devrait prendre l'initiative de l'agression contre l'Autriche.

Le Roi, interrogé aujourd'hui, a dit que ce devrait être l'Italie. J'ai dit à Bismark qu'à mon avis ce devrait être la Prusse.

La difficulté est la même, et il resterait à déterminer quelles éventualités belliqueuses engageraient la parole du Roi.

Le Roi est très-occupé des armements de l'Autriche, et le Gouvernement prussien va immédiatement procéder à un achat considérable de chevaux en attendant la mobilisation qui ne se ferait qu'après.

BARRAL.

C'était toujours l'alternative habituelle que la Prusse nous proposait :

1° Déclarer la guerre à nos risques et périls, en nous exposant à nous trouver ensuite seuls en face de l'Autriche, désapprouvés par tous les Cabinets de l'Europe, y compris, peut-être, le Cabinet prussien,

qui nous leurrerait dans ce cas par la démission que le comte de Bismark ne manquerait pas d'offrir;

2° Ou bien signer un traité qui n'était pas un traité, mais plutôt une promesse de signer un véritable traité; traité offensif et défensif nous obligeant de satisfaire à toutes les requêtes de la Prusse, quand il lui conviendrait de déclarer la guerre à l'Autriche, tandis que, de son côté, elle n'entendait se lier en rien vis-à-vis de nous, même pas dans le cas où nous aurions été attaqués par l'Autriche. Etrange manière d'entendre l'égalité et la réciprocité des traités! Pourtant on verra qu'il ne manqua pas de gens pour me conseiller chaudement d'accepter une semblable proposition.

CHAPITRE VI

SUITE DES NÉGOCIATIONS A BERLIN AU SUJET DE L'ALLIANCE.

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas encore écoulées, que le cabinet de Berlin passait à d'autres idées et à d'autres projets, de sorte que le comte de Barral m'expédiait, le 21 au matin, le télégramme suivant :

(*Télégramme*). * Berlin, 21 mars 1866.

Les armements de l'Autriche sont venus modifier profondément la situation, en augmentant considérablement les probabilités de guerre. Les raisons du comte de Bismark pour insister sur un traité éventuel sont : l'une de pouvoir peser sur les résolutions du Roi, et l'autre d'être en sûreté contre un arrangement que pourrait nous proposer l'Autriche au sujet de la Vénétie.

Cela étant, ne pourrait-on pas peut-être accepter le traité éventuel, mais en lui fixant un délai de deux mois pendant lequel la Prusse pourrait trouver son *casus belli*, et passé lequel nous reprendrions notre liberté d'action ?

Il est possible, il est vrai, que la Prusse se serve de notre traité pour peser sur l'Autriche ; mais d'un autre côté, si nous ne fournissons pas à Bismark le moyen qu'il demande pour entraîner le Roi, n'est-il pas à craindre que nous augmentions les probabilités d'un arrangement dont le premier résultat sera l'avénement d'un ministère choisi dans le parti autrichien, et par suite l'ajournement indéfini de la coopération prussienne pour la délivrance de la Vénétie ?

BARRAL.

Ainsi, après tant de combinaisons et d'hésitations de la part du cabinet de Berlin, le comte de Barral me conseillait d'accepter un traité *éventuel*, dont on fixerait la durée à deux mois seulement.

En présence des obscurités de la politique en général, et de la politique prussienne en particulier, plus que jamais oscillante et perplexe, je me proposais bien, en effet, de limiter la durée d'un traité quelconque avec la Prusse ; mais le lecteur ne comprendra pas plus que je ne pouvais le comprendre alors, duquel des deux traités proposés par le comte de Bismark le comte de Barral entendait parler.

En me tenant à la lettre des deux derniers télégrammes, j'aurais été fondé à croire qu'il s'agissait du fameux projet d'alliance et d'amitié perpétuelles, qui devait éventuellement conduire à un traité offensif et défensif ; mais il me semblait absurde, même en diplomatie, que l'on pût limiter à deux ou trois mois un traité d'amitié et d'alliance perpétuelles. Je devais donc craindre qu'il n'y eût quelque équivoque. C'est pourquoi, dans la soirée même du 21, j'envoyai au comte de Barral le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 21 mars 1866.

Avant de nous décider, même pour un traité éventuel limité, il est indispensable que le Gouvernement prussien nous fasse une proposition par écrit, nette et précise.

La Marmora.

En recevant le quatrième rapport, expédié par le général Govone à la date du 22, je pus me convaincre que je ne m'étais pas trompé. Je vais en citer les principaux passages.

Berlin, 22 mars 1866.

Ainsi que je l'ai télégraphié hier soir à Votre Excellence, après deux audiences fixées, puis contremandées grâce aux influences qui s'agitent autour du Roi, je fus reçu par Sa Majesté, hier mercredi, à trois heures et demie.

Ici le général me rapportait sa conversation qui avait duré une demi-heure, puis il ajoutait :

Ainsi qu'il en avait été convenu avec le comte de Bismark qui désirait avoir des nouvelles de l'audience, hier, à huit heures et demie du soir, je me rendis auprès de lui. Le président du Conseil me rapporta que le Roi lui avait dit que j'étais resté très-réservé. Puis il me parla des DEUX COMBINAISONS relatives à un traité avec l'Italie, dont il avait déjà entretenu le comte de Barral.

La première combinaison est celle dont le comte de Barral a pris l'initiative, en demandant par le télégraphe les instructions de Votre Excellence. Elle consisterait à signer un traité d'*alliance offensive et défensive limité à une durée de deux mois, passé lesquels il serait déchu.* Le comte de Bismark me dit qu'il voudrait en voir la durée fixée à trois mois, mais que, s'il y avait insistance de notre part, il accepterait de la réduire à deux mois.

Le projet de ce traité est celui dont j'ai déjà donné approximativement les clauses à Votre Excellence dans ma lettre du 17.

Je dois faire observer que dans la lettre du 17, il n'était pas fait mention d'un traité offensif et défensif, comme paraissait le supposer le général Govone.

A ce projet (continuait le général Govone), il s'agirait d'ajouter un article secret relatif à l'envoi d'un détachement de la flotte italienne, avant même que la guerre n'éclatât, pour surveiller, comme je l'ai dit, l'escadre autrichienne de Pola, si elle sortait pour se rendre dans les mers du Nord.

En effet, le général Govone m'avait déjà parlé de

l'envoi, avant la déclaration de guerre, de notre flotte dans les mers du Nord, comme d'une chose à laquelle le Roi tenait extrêmement. Mais pouvait-il être convenable, sans un sérieux traité offensif et défensif, d'éloigner la flotte italienne de nos rivages?

Ensuite il ajoutait :

Votre Excellence ayant télégraphié hier au comte de Barral, qu'elle ne pouvait prendre aucune décision sur le traité éventuel limité, sans en avoir le texte devant les yeux, je sais que le comte de Barral se proposait de le réclamer ce matin au comte de Bismark.

Il eût été vraiment curieux que moi, premier ministre responsable, j'eusse autorisé les négociateurs à signer un traité de cette importance, sans en connaître le texte.

Le second projet (poursuivait le général Govone), dont me parla le comte de Bismark, comme devant être discuté dans le cas où le traité éventuel ne serait pas accepté, consiste :

1° En un traité général d'amitié et d'alliance, renfermant cette clause, que dans certaines éventualités à déterminer il y aurait lieu de conclure, sans retard, un traité d'alliance offensive et défensive entre l'Italie et la Prusse;

2° Ce second traité d'alliance offensive et défensive devrait être, dès maintenant, discuté et convenu; et les plénipotentiaires seraient munis de pouvoirs réguliers, de telle sorte que ces éventualités venant à se présenter, il ne restât plus qu'à le signer, sur un ordre envoyé de Florence par le télégraphe.

Cette seconde combinaison consiste donc en deux traités distincts; j'en ai déjà parlé à Votre Excellence, mais j'ajouterai aujourd'hui que le comte de Bismark en a préparé les projets. Dans le premier de ces traités, de même que dans la précédente combinaison, serait insérée la clause relative à l'envoi d'un détachement de notre flotte dans les mers du Nord, avant la déclaration de guerre.

Le lecteur remarquera que ce qui est appelé par le général Govone *la première combinaison* (c'est-à-dire le traité éventuel limité, mais offensif et défensif, à conclure immédiatement) fut, d'après l'ordre des dates, la dernière proposition du comte de Bismark : que ce qu'il appelle la seconde combinaison (c'est-à-dire le traité d'amitié à conclure sur-le-champ et qui aurait, dans certaines éventualités, mené à la conclusion d'un véritable traité offensif et défensif), ne fut qu'un retour aux propositions que la Prusse nous avait faites dès le commencement des négociations ; ces propositions et ce qu'il écrivait lui-même étaient si peu clairs dans l'esprit du général Govone, qu'il terminait ainsi sa lettre :

Le comte de Barral, qui a pris l'initiative de la première combinaison du traité unique, c'est-à-dire éventuel et limité à deux mois, pourrait, mieux que moi, dire à Votre Excellence combien cette seconde combinaison nous lie davantage et d'une manière plus difficile à déterminer que la première proposée par lui.

La Prusse a, dès le premier jour de mon arrivée, décliné la conclusion d'un traité d'alliance offensive et défensive pour une action immédiate, ainsi que la convention militaire qui en aurait été la conséquence, convention pour laquelle Votre Excellence m'avait envoyé à Berlin ; ma mission, jusqu'à ce que je reçoive de nouvelles instructions, se borne donc à rester en observation. Néanmoins, je me fais un devoir de rapporter à Votre Excellence toutes les circonstances et toutes les particularités dans le genre de celles qui précèdent, à cause de l'intérêt qu'elles peuvent avoir, laissant au comte de Barral le soin de traiter avec vous, monsieur le général, les mêmes questions, d'une manière officielle et avec l'autorité qui lui appartient.

GOVONE.

Le général Govone avait donc l'intention de se tenir à l'écart, sauf le cas d'une convention militaire,

bien qu'il sût parfaitement que sa mission était plus politique que militaire.

On remarquera que ce rapport n'a pu m'arriver avant le 25 ou le 26. Cependant, je devais prendre une résolution malgré l'ambiguïté des propositions et l'obscurité de la situation ; c'est pourquoi j'attendais avec la plus grande impatience la réponse à mon dernier télégramme du 21.

Le 23, au matin, le comte de Barral m'envoyait le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 23 mars 1866.

Il est convenu que le Gouvernement Prussien formulera proposition de traité éventuel avec limite de 3 mois.

Bismark m'avait énormément exagéré l'importance des armements autrichiens. Le ministre d'Autriche assure qu'ils sont purement et simplement défensifs, et en effet il est certain aujourd'hui qu'ils n'ont pas un autre caractère. Cela n'empêchera pas la Prusse de poursuivre ses armements et d'acheter des chevaux.

BARRAL.

Un peu plus tard, il m'en adressait un second :

(*Télégramme.*) * Berlin, 23 mars 1866.

L'Empereur d'Autriche a adressé lui-même à la Prusse un télégramme, assurant que les mouvements des troupes autrichiennes n'ont aucun but d'agression.

BARRAL.

Le 24, aucune nouvelle ; le 25, je recevais les deux télégrammes suivants :

(*Télégramme.*) * Berlin, 25 mars 1866.

Bismark est au lit depuis avant hier au soir. Impossible de le voir. Je lui ai écrit pour être reçu aussitôt qu'il pourra.

BARRAL.

(*Télégramme.*) * Berlin, 25 mars 1866.

Bismark vient de me faire dire, qu'aussitôt remis de son indisposition, il fera appeler Govone pour s'entendre avec lui sur projet de traité éventuel limité à 3 mois, qui serait ensuite soumis au Gouvernement du Roi.

BARRAL.

Il semble d'après cela que, tandis que le général Govone se disposait à laisser au comte de Barral la responsabilité de la situation que le comte de Bismark allait amener, le comte de Barral, de son côté, espérait s'en décharger sur les épaules du général Govone. Il était bien entendu, qu'en dernier lieu, ce fardeau suffisamment incommode était réservé à d'autres épaules.

Le 26, le général Govone me rapportait que dans une visite faite par lui au général de Moltke, qui devait se rendre à Florence, ce dernier lui avait dit :

Que les armements de l'Autriche avaient été beaucoup exagérés, et que tout se bornait à un très-petit nombre de troupes envoyées en Bohême. Les paroles du général de Moltke faisaient croire que la Prusse n'entendait procéder à aucune mesure de mobilisation dans un prochain délai, ainsi que l'avait fait supposer le comte de Bismark. Il soutenait qu'on devait attendre jusqu'au jour où la guerre serait décidée, et alors armer complétement et d'un seul coup.

Le général de Moltke ne croyait donc pas à la guerre dans un avenir rapproché? La position de ce général, devenu depuis justement célèbre, paraissait, d'après ce qu'il a dit à Govone, assez semblable à celle où j'étais en 59, lorsque je me voyais forcé de pousser la prudence jusqu'à sacrifier certaines dispositions utiles, pour remédier aux paroles ou aux actions imprudentes des autres.

Par la même lettre, le général Govone m'informait qu'il avait également vu le ministre d'Angleterre.

..... Celui-ci amena la conversation sur les complications actuelles, et insista sur les précautions que l'Italie devait prendre pour ne s'engager dans aucune aventure périlleuse.

Ce langage était identique à celui que le ministre d'Angleterre à Florence me tenait souvent. Il me rendait ensuite compte d'une longue conversation avec M. Thile, secrétaire général du ministre des affaires étrangères, qui était venu le trouver :

Afin de savoir surtout (disait le général), si j'étais muni de pleins pouvoirs pour signer un traité, ajoutant que le comte de Bismark le désirait.

Je répondis que j'avais été envoyé à Berlin parce qu'on croyait la Prusse beaucoup plus près de la guerre, mais qu'ayant trouvé des circonstances fort différentes, j'avais dû me déclarer dépourvu d'instructions.

Passant ensuite à une visite faite par M. Thile au comte de Barral, il ajoutait :

Il paraît que le président du conseil désire beaucoup l'envoi de pleins pouvoirs réguliers, peut-être même avant de commencer à traiter sérieusement. Il paraît, en outre, que le comte de Bismark n'est pas disposé à nous donner, pour être transmis à Votre Excellence, le texte préparé par lui.

Ceci me confirmait encore la prétention qu'avait le Cabinet prussien de me faire envoyer des pleins pouvoirs à Berlin pour y signer un traité, dont je ne devais pas connaître la teneur :

Je raconte toutes ces petites particularités, concluait le général Govone, pour que Votre Excellence voie qu'à tout moment

les circonstances se modifient et que le comte de Barral ne peut indiquer exactement à Votre Excellence la marche que suivra l'affaire qui nous occupe, sans courir le risque de devoir bientôt vous faire part de nouvelles modifications.

GOVONE.

Le 27 mars, à 3 heures du soir, on m'expédiait le télégramme suivant que je recevais à 9 heures.

(*Télégramme.*) * Berlin, 27 mars 1866.

Je vais télégraphier, le plus promptement possible, le texte complet, en 6 articles, du projet d'ALLIANCE OFFENSIVE ET DÉFENSIVE, que j'ai discuté ce matin avec Bismark.

Je supprimerai le préambule exprimé sur le but d'obtenir la paix générale par satisfaction aux aspirations nationales.

Je commencerai immédiatement par l'article premier.

M. de Bismark désire que je sois muni le plus promptement possible des pleins pouvoirs nécessaires. La proposition de convocation du Parlement National a déjà été adressée par la Prusse à la Bavière; une circulaire prussienne, en faisant part aux Gouvernements allemands de l'état des rapports entre Vienne et Berlin, leur demande de déclarer pour qui ils se prononceront en cas de guerre.

Quoique l'Ambassadeur de France dise qu'il n'a pas d'instruction....

BARRAL.

Une heure après, c'est-à-dire à 10 heures du soir, m'arriva un second télégramme avec ces six articles proposés; les voici :

(*Télégramme.*) * Berlin, 27 mars.

AU GÉNÉRAL LA MARMORA.

1° Il y aura amitié et alliance entre Leurs Majestés le Roi de Prusse et le Roi d'Italie;

2° Si les négociations que Sa Majesté prussienne vient d'ou-

sommes d'accord en principe. Je dois aviser pourtant s'il convient de limiter l'engagement à trois mois.

Je crois aussi nécessaire de comprendre *le Trentino*, ou vallée supérieure de l'Adige, dans le territoire que l'Autriche devrait nous céder comme étant dans les limites naturelles de l'Italie.

En tout cas, le Roi étant absent, il me faudra deux ou trois jours pour vous envoyer réponse catégorique et ensuite pleins pouvoirs.

LA MARMORA.

Le comte de Barral me télégraphia dans la soirée du 29 mars.

(*Télégramme.*) * Berlin, 29 mars 1866.

Reçu les télégrammes d'hier et d'aujourd'hui. Je répondrai demain.

Les corps prussiens sur la frontière vont être 16,000 hommes. L'on opère des achats de chevaux pour l'artillerie.

Cependant Bismark, en parlant encore aujourd'hui des hésitations du Roi, disait : J'espère l'entraîner à la guerre, mais je n'en mettrai pas ma main au feu.

BARRAL.

C'était peu encourageant. — Et le 30, le comte de Barral me mandait encore :

(*Télégramme.*) * Berlin, 30 mars 1866.

La Russie se tient en dehors du conflit.

L'empereur de Russie a écrit au Roi de Prusse en lui recommandant le maintien de la paix. Il craint que la guerre n'amène l'intervention de la France. Du reste, la Russie fait plutôt des vœux en faveur de la Prusse, dont l'amoindrissement renforcerait l'influence de l'Autriche dans les Principautés danubiennes.

Il me paraît, en tout cas, que nous avons des raisons plausibles pour ne pas pousser nos préparatifs de guerre. Il est sûr que l'Autriche ne sortira pas de son attitude purement défen-

sive. En cas de guerre, elle aura pour elle tous les États du Midi.

BARRAL.

Le 30 je reçus ce court, mais important télégramme :

(*Télégramme.*) * Berlin, 30 mars 1866.

M. Bismark m'a dit que le Trentin faisant partie de la Confédération germanique, il était impossible de stipuler à l'avance sa cession à l'Italie; mais ce qui ne pourrait pas se faire avant la guerre, pourrait parfaitement s'effectuer pendant ou après, surtout en adressant un appel aux populations.

BARRAL.

Parmi le grand nombre d'accusations qui se sont élevées contre moi après la guerre de 1866, il y eut celle d'avoir oublié le Trentin. Ce télégramme de Barral et le mien du 28 montrent combien ces accusations étaient peu fondées.

CHAPITRE VII

POLITIQUE DE LA FRANCE ET MISSION DU COMTE ARESE A PARIS.

Avant de continuer l'exposition de ces affaires embrouillées, voyons ce qui se passait à Paris. Tandis que sur la Sprée, on était occupé d'un traité, en vue d'une guerre seulement probable, sur les bords de la Seine, la lutte diplomatique entre l'Autriche et la Prusse était déjà engagée.

Il est évident en effet, que la France ne pouvait rester indifférente aux événements qui se préparaient de l'autre côté du Rhin ; bien que l'Empereur fût encore dans la plénitude de sa puissance, surtout au point de vue de la direction de la politique extérieure, il ne pouvait méconnaître que la gloire acquise en Crimée et en Italie et un progrès matériel dont toutes les classes avaient tiré une richesse et un bien-être inouïs, n'avaient pas suffi pour satisfaire les sentiments du pays. Toujours remuants, malgré leurs nombreuses et bonnes qualités, les Français étaient déjà mécontents du souverain qu'ils s'étaient choisi eux-mêmes à une immense majorité par le suffrage universel ; ils le blâmaient tantôt à l'occasion de l'unité italienne, tantôt pour l'expédition du Mexique, tantôt pour les restrictions mises à cette liberté dont ils surent rarement

faire un bon usage, tantôt enfin pour une politique trop peu soucieuse, trouvaient-ils, de maintenir la suprématie de la France sur les autres Etats qu'ils croient, de bonne foi, devoir être sous leur dépendance.

Toutes ces critiques étaient adressées à l'Empereur par les mêmes hommes qui, après sa chute, montrèrent contre lui le plus d'acharnement, l'accusant de tous les désastres et lui reprochant d'avoir sacrifié la France à son ambition personnelle. Son malheur, au contraire, fut très-probablement de n'avoir pas toujours pu contenir l'ambition de ces Français, qui voudraient fonder la grandeur de la France sur la faiblesse des autres nations. Napoléon III a toujours repoussé cette politique mesquine; il est juste de le reconnaître et, plus que personne, nous Italiens, nous devons le déclarer.

Dans cet état de choses, était-il possible à l'Empereur des Français d'assister impassible à une lutte, dont le résultat, de quelque côté que se déclarât la fortune des armes, pouvait être de créer une prépondérance menaçante pour la France?

Une telle indifférence ne se comprendrait d'aucun souverain en France, et encore moins de l'héritier de Napoléon Ier, à qui l'on reprochait justement d'avoir abusé d'abord de ses triomphes et, après les désastres dont son ambition était cause, d'avoir refusé *les frontières naturelles du Rhin*, que les souverains coalisés, partout victorieux depuis un an, lui offraient pourtant encore en 1814.

Il était donc très-naturel que le Gouvernement français cherchât à tirer parti d'un conflit déjà plus que probable, et qu'il écoutât avec satisfaction les propositions qui lui seraient faites. Les cabinets de Vienne et de Berlin, le comprenaient bien ainsi lorsqu'ils

s'appliquaient, à l'envi, à s'assurer l'appui du puissant empereur, ou du moins sa promesse de ne pas interrompre le cours des triomphes, dont chacun se croyait certain, moyennant l'aide de la divine Providence.

C'est cependant ainsi que l'on pensait et que l'on pense encore, ou tout au moins qu'on parlait alors et qu'on parle encore aujourd'hui, malgré toutes les désillusions dont l'histoire est pleine. Comme si l'aide de Dieu devait non-seulement venir au secours des hommes dans leurs besoins et dans leurs droits, mais encore se faire la complice de leurs passions, parmi lesquelles l'ambition domine presque toujours. Je n'entends pas accuser plus particulièrement les souverains. Si beaucoup d'entre eux n'ont été poussés que par l'égoïsme ou l'orgueil à entreprendre des guerres injustes, un plus grand nombre encore ont su les empêcher. L'histoire des républiques n'est pas moins riche en faits qui prouvent le funeste penchant des hommes à vouloir se dominer et s'égorger les uns les autres; l'un des plus grands services que les monarchies modernes aient rendus à l'humanité, c'est d'avoir, par la création des grands Etats, rendu les guerres plus rares et moins féroces.

On ne connaîtra probablement jamais, (et quant à moi je n'en ai pas la prétention), les propositions, les cajoleries, les promesses et les offres avec lesquels les deux ministres d'Autriche et de Prusse montaient chaque jour les escaliers des Tuileries ou du palais du quai d'Orsay. Mais je ne crois pas me tromper en assurant qu'ils firent des avances telles, qu'ils allaient jusqu'à offrir non-seulement ce que l'on avait ou ce que l'on espérait prendre, mais même ce à quoi il n'était pas permis de toucher; aussi, bien que très-flatté de tant

de générosité, l'empereur Napoléon put rappeler, en plaisantant, le proverbe connu *de ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.*

Il s'agissait, en effet, d'un ours qui n'était ni dans les Alpes ni dans les Carpathes, qui se portait fort bien et n'avait envie ni de mourir ni d'aller en cage, et c'est ce qui lui assurait l'existence.

De toute manière, quelle que fût celle des deux puissances rivales qui resterait maîtresse du champ de bataille, si le conflit qui se préparait au delà du Rhin n'était pas exempt de péril pour la France, il lui offrait du moins une occasion excellente, la première grande occasion depuis la chute du premier Empire, de reprendre la carte «*pour examiner la différence qui existait entre ses frontières actuelles et celles de* 1814», comme l'Empereur le dit au comte de Goltz (1).

Il était donc naturel que l'empereur, plutôt que de prévenir ou d'empêcher la guerre, songeât aux avantages qu'il pourrait en retirer, et se sentît peu disposé à encourager ou à provoquer des accommodements qui en auraient diminué la probabilité. Tel aurait été précisément le résultat d'un accord direct entre l'Autriche et l'Italie moyennant la cession de la Vénétie, puisqu'il savait fort bien que, sans notre alliance, la Prusse, à cette époque, n'aurait pas osé se mesurer avec l'Autriche. On devait donc ne pas prendre trop au sérieux les démarches faites, à plusieurs reprises, par les ministres français à Vienne et à Florence, dans le but d'amener un rapprochement entre les deux cours, La seule idée que nous pussions nous entendre avec l'Autriche, comme après Gastein j'en avais fait la pro-

(1) Voyez ci-après la lettre du commandeur Nigra, datée du 17 mars.

position au nom du roi, déconcertait les calculs du cabinet de Paris, et je suis toujours convaincu d'avoir frappé juste en exprimant, le 10 janvier, au ministre du roi à Paris, la crainte qu'une réconciliation entre l'Autriche et l'Italie ne convînt pas à la France en ce moment.

L'empereur désirait, sans aucun doute, voir la Vénétie restituée à l'Italie, et dégager ainsi la promesse faite aux Italiens, en 1859, dans sa proclamation de Milan ; mais il entendait que cette restitution fît partie d'une combinaison plus vaste, dans laquelle la France pût trouver sa part d'avantages.

Cela ne lui réussit pas ; Sadowa rompit dans ses mains les fils d'une trame ourdie à grand effort. Cette éclatante victoire, bien qu'elle n'ait pas été remportée sur la France, lui sembla une menace et un avertissement : elle se sentit presque ébranlée et comme précipitée de la situation élevée que, jusqu'alors, elle avait occupée dans le monde, d'autant plus que la délivrance de la Vénétie fut alors le seul résultat obtenu par la politique française.

Voilà ce que la France n'a jamais pardonné à l'empereur ; au nombre des accusations répétées avec le plus d'insistance et le plus d'effet, et qui ont le plus contribué à hâter la catastrophe, il y eut justement celle d'avoir sacrifié à l'Italie les intérêts français ; aussi éprouve-t-on quelque peine à se rendre compte des fureurs dont son nom était l'objet en Italie, chaque fois qu'il accompagnait de conseils l'appui qu'il nous prêtait, ou qu'il y mettait des conditions qui n'étaient pas entièrement de notre goût. Les regrets universels avec lesquels la nouvelle de sa mort a été accueillie en Italie ont fait justice de ces sentiments ; et je suis convaincu que les démonstrations extraordinaires, qui

ont eu lieu à cette occasion, ont été dues, non pas tant à la certitude que, sans l'aide de Napoléon III, l'unité italienne serait encore à l'état de désir pour notre génération, qu'à la pensée que l'auteur de cet inestimable bienfait en avait peut-être été la victime.

Mais revenons au mois de mars 1866. Le ministre Nigra proposait de nouveau l'échange des Principautés Danubiennes contre la Vénétie, en se servant des bons offices de la France.

Paris, 1er mars 1866.

Conformément à l'autorisation que vous m'avez donnée par le télégraphe, d'essayer d'entamer la question de l'échange des Principautés Danubiennes contre la Vénétie, et en présence surtout des nouvelles ouvertures d'alliance qui nous sont faites par la Prusse, j'ai cru devoir m'adresser directement à l'empereur pour lui proposer une seconde fois cette combinaison. L'empereur m'a reçu hier, à six heures, en audience particulière.

J'appelai l'attention de l'empereur sur deux faits : les ouvertures belliqueuses de la Prusse et la révolution des Principautés. Je dis à Sa Majesté qu'ils donnaient à cette combinaison un caractère spécial d'opportunité.

Après en avoir ensuite énuméré tous les avantages pour la France et pour l'Angleterre, qui verraient ainsi s'accomplir pacifiquement les deux programmes *des guerres de Crimée et d'Italie,* le ministre ajoutait que *l'empereur était resté frappé de cette idée.....* qu'il avait été ensuite question de mettre *la proposition sur le tapis lors des conférences, pourvu que l'Autriche ne s'y montrât pas opposée* : mais que *l'empereur regardait son refus comme très-probable.* Le commandeur Nigra finissait donc par recommander l'alliance prussienne, puis il ajoutait :

Pour ma part, je n'ai qu'une crainte, c'est que ces irrésolus de Prussiens ne sachent pas se décider; prenez donc courage,

mon cher général, et tachez d'en inspirer aux Prussiens; alors, si Dieu le veut et que la fortune nous aide, *dans trois mois nous serons à Saint-Marc.*

Puisque l'empereur se charge de proposer la chose au cabinet anglais, je crois qu'il est inutile, pour le moment, que nous fassions de nouvelles démarches à Londres.

D'ailleurs, voici quelle doit être notre position : l'Italie ne fait aucune proposition d'échange; elle revendique la Vénétie avec l'alliance prussienne.

Si les puissances croient devoir proposer une combinaison qui ait pour résultat la cession de la Vénétie sans la guerre, qu'elles le fassent et, pour son compte, l'Italie l'acceptera. Mais nous ne devons pas avoir l'apparence de sacrifier les Principautés à l'Autriche.

NIGRA.

Je ne sais s'il existe un art qui permette d'éviter jusqu'à l'apparence d'avoir voulu ce que l'on s'est proposé; mais, je déclare, pour mon compte, qu'il ne m'inspire ni penchant ni admiration.

J'ai toujours cru, et je ne saurais assez le répéter, que la loyauté et la sincérité sont les meilleures garanties d'une bonne et saine politique. Que l'on ne me dise pas qu'aux tromperies et aux intrigues d'autrui, on a le droit d'opposer des tromperies et des intrigues; c'est de là qu'est né le triste proverbe, *à corsaire corsaire et demi.*

Comme la civilisation moderne a réussi à purger les mers de toute sorte de piraterie, j'espère que le jour n'est pas éloigné où elle réussira encore à en purger la politique. Si la guerre ne se peut éviter, qu'on la fasse du moins loyalement, comme nous l'avons faite en 1866; c'est pour cette raison que, quelques mois après, nous avons pu entrer à Saint-Marc, sans passer par les Principautés Danubiennes, et sans boule-

verser ni compromettre les autres populations du Danube.

Du reste, le ministre Nigra ne tarda pas à s'apercevoir que son projet n'avait aucune chance de réussite, puisque le 17 il m'écrivait:

Paris, 17 mars 1866.

L'empereur, fidèle à la promesse qu'il m'avait faite, a agi auprès du Cabinet anglais pour essayer de faire prévaloir la combinaison de l'échange des Principautés contre la Vénétie. Malheureusement, lord Clarendon s'est prononcé défavorablement. D'un autre côté, il paraît que l'Autriche ne veut pas accepter cette combinaison..... Notre seule espérance se réduit aujourd'hui à une guerre d'accord avec la Prusse.

Comme le commandeur Nigra voyait souvent le comte de Goltz, je crois que c'est de ce diplomate qu'il tenait les informations qu'il me transmettait dans la même lettre.

L'idée de la Prusse serait de ne pas borner les résultats de la guerre à l'annexion des Duchés, mais bien de constituer une Allemagne du Nord sous sa direction. La Prusse voudrait encore avoir la Bavière pour alliée, et des ouvertures ont été faites dans ce sens à Munich. Si la Bavière entrait dans ces vues, elle s'enrichirait, en cas de guerre heureuse, d'une partie des dépouilles autrichiennes, comme, par exemple, du Tyrol allemand. Il se constituerait ainsi, dans l'Allemagne méridionale, un État suffisamment fort pour pouvoir exercer une prédominance au détriment de l'Autriche.

Comme vous le voyez, les idées du Cabinet de Berlin ne tendraient pas moins qu'à changer radicalement la constitution politique de l'Allemagne. Le comte de Goltz est venu ici avec ce projet, et avec la mission de l'exposer à l'empereur, en demandant que la France adopte une neutralité bienveillante. Mais comme le gouvernement français avait déclaré, à plusieurs reprises, que dans le cas où l'une des puissances germaniques

viendrait à s'agrandir de manière à changer l'équilibre européen, la France se réserverait de pourvoir à ses propres intérêts, le comte de Goltz était chargé de demander à l'empereur ce que la France désirerait en pareil cas.

L'ambassadeur prussien suivit ces instructions et demanda à l'empereur de formuler des propositions. Mais l'empereur ne fit aucune demande précise. Il dit seulement qu'on pouvait examiner sur la carte la différence qui existe entre la frontière actuelle de la France et celle qu'elle avait en 1814.....

Il est évident, pour moi, que si l'empereur disait un mot d'encouragement à la Prusse, la guerre serait déclarée. En attendant, notre conduite me paraît suffisamment indiquée par la situation. Nous devons ne pas hésiter à pousser à la guerre et nous préparer à la faire. Si l'Autriche, mieux avisée, se décide à céder la Vénétie avant que nous soyons engagés avec la Prusse, tant mieux..... De toute manière, il est de notre devoir de faire le possible pour qu'on ne laisse pas passer inutilement cette occasion.

C'est pourquoi je suis content que vous ayez envoyé Govone. Le général de Moltke doit être en route pour Florence, si même il n'est déjà arrivé.

NIGRA.

J'ai déjà dit que ni le général de Moltke ni d'autres généraux ne vinrent à Florence en 1866.

Or, supposons que la Prusse eût réussi à attirer de son côté la France et la Bavière : aurait-elle recherché également notre alliance, que nous ne pouvions pas accorder sans la certitude d'obtenir la Vénétie ? Il était au moins permis d'en douter, en voyant à cette époque tant d'incertitude dans le cabinet de Berlin, et le général de Moltke tant de fois annoncé ne jamais arriver. Aussi, étais-je plus que jamais décidé à repousser toute proposition de traité qui n'eût pas été offensif et défensif.

Mais le 23, jour même où le comte de Barral m'annonçait par le télégraphe que le comte de Bis-

mark avait présenté un projet de traité éventuel limité à trois mois (un traité offensif et défensif), le ministre Nigra m'adressait un télégramme et une lettre confidentielle de six longues pages, pour me persuader d'accepter le traité « *générique.* » Ce nouveau qualificatif signifiait-il le fameux traité *d'amitié et d'alliance perpétuelles,* si caressé par le comte de Bismark? C'est ce que l'on verra sous peu; et pendant que le commandeur Nigra me donnait ce conseil, très-probablement à l'instigation du comte de Goltz, le comte de Bismark tombait malade le 25, sans avoir transmis le plan du traité éventuel offensif et défensif, sur lequel il s'était mis d'accord avec le comte de Barral.

Voici le télégramme:

(*Télégramme.*) * Paris, 23 mars 1866.

Mon opinion est qu'il faut se borner pour le moment au traité générique pur et simple, car la Prusse évidemment n'est pas prête à tirer l'épée.

NIGRA.

Il me semblait que, puisque la Prusse n'était pas prête à tirer l'épée, un *traité générique pur et simple,* qui devait nous lier sans lier la Prusse, ne pouvait nous convenir.

La lettre du même jour me confirmait dans cette supposition, que ce *traité générique,* dont parlait le télégramme, n'était autre que le *traité d'amitié et d'alliance perpétuelles* toujours remis en avant par la Prusse..... *un traité générique d'alliance* (disait la lettre), *indiquant cependant que dans certaine éventualité de guerre, on signerait un traité spécial d'alliance offensive et défensive, en vue d'une action commune inséparable et de buts déterminés.*

Le ministre ajoutait néanmoins :

Je réserve mon avis en ce qui concerne la rédaction du *traité futur*, qui doit déterminer les résultats de la guerre.

Je désirerais connaître *d'une manière précise* quels doivent être ces résultats pour la Prusse, puisqu'ils peuvent impliquer l'action de la France...

Si le traité générique ne devait avoir d'autre effet que de nous obliger, dans certains cas, à souscrire un second traité qui aurait ces conséquences, rien n'était plus naturel que cette réserve et ce désir : il n'était pas compréhensible qu'on pût nous conseiller de signer le premier sans avoir sous les yeux le second, autrement dit qu'on nous obligeât à signer un traité dont nous ne connaissions pas les termes.

Mais un autre point d'une grande importance et sur lequel, avant de me décider, j'éprouvais le besoin d'être éclairé, c'était la manière de voir de l'empereur, d'autant plus que le télégramme qui me conseillait l'acceptation du traité générique n'exprimait, comme on l'a vu, que l'opinion de notre ministre « *Mon opinion est.....* », tandis que la lettre ne parlait plus de son opinion, mais de celle de l'empereur.

Paris, 23 mars 1866.

Je dis (à l'empereur) que nous devions encore prévoir le cas où l'Autriche, voyant la guerre prochaine et inévitable, se déciderait à nous faire des propositions pour la cession de la Vénétie, et qu'il nous serait par conséquent avantageux de rester libres de tout engagement jusqu'à la veille de la guerre. Mais l'empereur répondit sans hésitation : « *Ne vous faites pas d'illusions. L'Autriche ne cédera pas la Vénétie si elle n'y est forcée par la guerre. Je suis convaincu que l'on ne vous fera aucune proposition dans ce sens. Autrefois, j'ai voulu faire comprendre à l'Autriche qu'il serait convenable pour elle de céder amicalement la Vénétie. Le gouvernement autrichien prit la chose fort mal et ré-*

pondit qu'on lui proposait de faire en pleine paix et avant la guerre ce que l'on pourrait à peine lui demander après une guerre désastreuse.

Ces paroles en disaient assez : sans exprimer une opinion qui lui était pourtant demandée sur les engagements que nous avions à prendre, l'empereur ne nous laissait aucune illusion sur la possibilité d'obtenir la Vénétie sans la guerre.

Mais ce qui nous intéressait le plus de connaître, ce n'étaient pas tant les dispositions plus ou moins belliqueuses de la France, que les limites dans lesquelles elle serait disposée à nous aider si nous nous engagions dans cette voie. Tandis que dans sa lettre du 23, écrite sous l'impression de l'entretien qu'il avait eu avec l'empereur, notre ministre parlait déjà d'un *débarquement sur les côtes autrichiennes de l'Adriatique, pour entrer en Hongrie*, conseil qui, par une étrange coïncidence, nous arrivait également de Berlin, il m'adressait, le lendemain, un télégramme qui me parvint, naturellement, avant la lettre et qui me parut dicté par la crainte que ces conseils ne m'engageassent à précipiter mes résolutions.

Voici ce télégramme :

(*Télégramme.*) * Paris, 24 mars 1866.

L'empereur a dit au prince Napoléon que si l'Italie prenait l'initiative de la guerre, la France ne pourrait pas l'aider.

NIGRA.

Je me rendais d'autant moins compte des conseils donnés dans la lettre du ministre Nigra, que le langage tenu par l'empereur au prince Napoléon était en parfait accord avec ce que le ministre des affaires étrangères françaises avait dit, peu de jours auparavant, à

notre représentant lui-même, dans un entretien, dont celui-ci me rendait compte par une lettre particulière, dans les termes suivants :

M. Drouyn de Lhuys ne voulut pas se prononcer au sujet de la possibilité d'une guerre; il me répéta, quand je l'interrogeai, la phrase officielle : « *Si l'Italie attaque l'Autriche, elle le fera à ses risques et périls; si l'Autriche attaque l'Italie, je puis vous dire que le passé répond de l'avenir : telle est la conduite qui sera tenue par la France.* »

La fin de la lettre du 23 n'était pas de nature à dissiper les doutes que cette lettre avait fait naître dans mon esprit.

Je vois et je prévois de grandes difficultés. Je vois chez la Prusse non pas tant la pensée d'intimider l'Autriche en se servant de nous, que les hésitations, les doutes, les préjugés, les faiblesses et les influences de la Cour. Je ne sais ce qui en sortira. Il est certain que la situation est extrêmement tendue.

NIGRA.

C'est alors que je priai le comte Arese de vouloir bien partir sans retard pour Paris.

Cependant le commandeur Nigra, qui, dans son télégramme du 23, m'avait conseillé d'accepter le *traité générique*, m'expédiait le 27 un autre télégramme, dans lequel il me faisait savoir qu'il avait annoncé à Berlin mon acceptation.

(*Télégramme.*) * Paris, 23 mars 1866.

Le comte Goltz me demande si l'on avait envoyé à Berlin instructions et pleins pouvoirs pour signer le traité générique. Je lui ai dit que vous m'avez écrit que l'Italie n'avait pas de difficulté à signer ce traité.

NIGRA.

Je crois n'avoir jamais écrit dans ce sens au commandeur Nigra, à moins qu'au milieu d'un tel désordre de propositions, de contre-propositions et d'équivoques, j'aie, sans m'en apercevoir, augmenté par quelques paroles ou phrases malheureuses, une équivoque que j'avais l'intention de dissiper. Avec les télégrammes en chiffres, c'est encore fort possible. Mais il se peut aussi que le commandeur Nigra ait donné à son collègue et ami, le comte de Goltz, cette réponse très-satisfaisante pour le ministre de Prusse, persuadé de bonne foi que je n'hésiterais pas à accepter le *traité générique* qu'il me recommandait aussi chaudement, tandis qu'au contraire, je n'avais jamais voulu y adhérer. En effet, le comte de Barral, diplomate de l'ancienne école, qui, suivant les instructions reçues, tenait bon depuis plusieurs jours avec le comte de Bismark, pour un traité, éventuel si l'on voulait, pourvu qu'il fût offensif et défensif, m'envoyait dans cette même journée du 27, la dépêche suivante : * *Je vais télégraphier le plus promptement possible le texte complet en six articles du projet de traité d'alliance offensive et défensive que j'ai discuté ce matin avec Bismark.*

Sur ces entrefaites le comte Arese arrivait à Paris et me télégraphiait, le 30 au soir :

(*Télégramme.*) * Paris, 30 mars 1866.

J'ai été très-bien reçu par l'empereur.

Il m'a dit que le prince Napoléon (*qui partait pour l'Italie*), n'a ni instruction ni commission de sa part. Il trouve utile signature du traité avec Prusse, mais il déclare donner ce conseil comme ami et sans aucune responsabilité.

Il ne croit pas, pour le moment, à la probabilité d'un arrangement entre l'Italie et l'Autriche.

Il m'a autorisé à vous télégraphier tout cela.

Le Roi de Prusse se prononce chaque jour plus pour la guerre, d'après les nouvelles reçues de Berlin par l'empereur.

ARESE.

Et le jour suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 31 mars 1866.

Je vous confirme le télégramme d'hier.

L'empereur ne veut prendre aucun engagement.

Cependant dans un long entretien que j'ai eu aujourd'hui il a tenu un langage plus belliqueux (1).

ARESE.

Je recevais, au même moment, du commandeur Nigra, le télégramme qui suit :

(*Télégramme.*) * Paris, 31 mars 1866.

Vous recevrez ce soir ma lettre du 29, qui résume la situation et qui rend compte du caractère des conseils que l'empereur nous donne.

L'empereur a dit à Arese aussi bien qu'au prince Napoléon et à moi, que ses conseils n'impliquaient aucun engagement de sa part.

Aujourd'hui a eu lieu la réunion de la conférence pour les Principautés. Aucune décision n'a été prise.

NIGRA.

Et la lettre du 29, annoncée par ce même télégramme :

La situation est donc celle-ci. Si l'Italie prenait l'initiative elle le ferait à ses risques et périls, et l'empereur ne nous engage pas à le faire.

---

(1) Je regrette énormément de ne pouvoir reproduire ici la lettre que le comte Arese m'adressait à ce moment, et dans laquelle il développait les indications données dans les télégrammes ci-dessus. Malgré les recherches les plus minutieuses, il m'a été impossible de la trouver, et mon excellent ami n'en avait pas conservé copie.

Quant à nous unir avec la Prusse pour une action commune et simultanée, l'empereur nous conseille de le faire, mais ce conseil ne constitue pas de sa part un engagement positif.

Si l'Autriche nous attaquait la première, la France ne pourrait moins faire que de nous secourir.

L'empereur a dit pourtant au prince Napoléon qu'il en serait de même dans le cas où la Prusse, manquant aux traités, ferait une paix séparée, et où, restés seuls, nous serions accablés par toutes les forces de l'Autriche.

Dans tous les autres cas, l'empereur, sans cesser d'être bienveillant pour nous, conservera son entière liberté d'action et s'engagera ou ne s'engagera pas, selon les événements.

NIGRA.

Le mois de mars se termina ainsi au milieu d'une grande incertitude et de nombreuses équivoques, dont quelques-unes se prolongèrent, comme on le verra, jusqu'à la guerre.

CHAPITRE VIII

CONCLUSION DU TRAITÉ D'ALLIANCE OFFENSIVE ET DÉFENSIVE.

Revenons à Berlin. Le traité était sur le point d'être signé, malgré l'équivoque considérable dont il ne m'était plus permis de douter.

Le 1er avril le comte de Barral me télégraphiait :

(*Télégramme.*) * Berlin, 1er avril 1861.

Traité d'alliance offensive et défensive sera signé aussitôt que pleins pouvoirs seront arrivés.

Le ministre d'Autriche a écrit hier une note officielle au comte de Bismark pour donner l'assurance que l'Autriche n'avait aucune intention agressive et qu'elle espérait recevoir la même assurance de la part de la Prusse.

Les États secondaires ont répondu à la mise en demeure posée par la Prusse de se prononcer entre elle et l'Autriche, en déclarant que c'est à la Diète germanique seule qu'il appartient de prendre une décision.

M. de Bismark est de plus en plus embarrassé pour trouver un *casus belli*.

L'ensemble de la situation, en ce moment, est contre la probabilité d'une guerre.

Nous ne devrions faire aucune dépense pour préparatifs de guerre, avant ordonnance positive de mobilisation de l'armée prussienne qui devient plus douteuse.

BARRAL.

Ces conseils de prudence, que nous donnait le comte de Barral à la veille du jour où le traité devait être signé, étaient en parfaite concordance avec les informations que le général Govone me transmettait dans sa lettre du lendemain, dont voici les passages les plus importants :

Berlin, 2 avril 1866.

Pendant un moment, le comte de Bismark a peut-être cru que l'Autriche voulait prendre l'initiative d'une rupture, et quoique la crise arrivant ainsi à l'improviste eût été grave, il en aurait probablement éprouvé de la satisfaction. Mais cette illusion dura peu. On ne tarda pas à savoir que les mesures militaires des Autrichiens étaient peu importantes, seulement défensives et de précaution. Le comte de Bismark voulut cependant en tirer parti, et pendant quelques jours il en fit faire du bruit dans ses journaux. Tout fut à la guerre, on parla de provocations autrichiennes et de légitimes armements prussiens. Ceux-ci sont peu considérables, ils peuvent être regardés soit comme des mesures préventives, soit comme un moyen d'amener l'Autriche à armer à son tour, afin d'arriver à une situation compliquée dont on puisse faire sortir les hostilités.

Le comte de Bismark, engagé comme il l'est dans la question des Duchés, ne pouvant la résoudre avec des démonstrations, irait jusqu'à la guerre, mais les plus vieux diplomates de Berlin croient que jamais le Roi ne le suivrait jusque-là ; ils pensent, qu'à un jour donné, il suffirait d'envoyer un général à Vienne pour trancher le débat. On dit encore que le général Münster aurait déjà été appelé pour recevoir cette mission. M*** W*** m'a dit que le comte Münster était même parti pour Vienne. Le comte de Bismark le nie et assure que le général devait se rendre à Florence (1).

Le comte de Bismark trouve une autre difficulté dans le pays.

---

(1) Comme je l'ai déjà dit, aucun général prussien ne s'est fait voir à Florence en 1866. Je dis à dessein qu'il ne s'en est pas fait voir ; car il pourrait bien se faire qu'il en fût venu un et qu'on l'ait engagé à partir, de crainte qu'il ne troublât le plan de campagne qui se tramait à la Légation prussienne de Florence.

Non-seulement les hautes classes, mais encore les classes moyennes sont contraires ou peu favorables à la guerre. Cette aversion se voit dans les journaux populaires. Le sentiment public s'inspire encore ici de rancune et de défiance contre la France, tandis qu'il n'existe pas de haine contre l'Autriche. De plus, quoique la Chambre n'ait ni grand prestige ni grande popularité, les débats créent encore des adversaires au comte de Bismark. A Berlin, on ne parle de la Chambre qu'avec peu de considération, et on va jusqu'à la traiter de réunion d'intrigants sans nulle valeur. On dit que la Constitution est une chose trop avancée pour les conditions de l'esprit public en Prusse. Cela nous étonne au dernier degré, mais ce doit être vrai jusqu'à un certain point, lorsque l'on voit la conduite du ministre envers la Chambre.

Reste l'armée. D'après tout ce que nous avons entendu dire aux officiers, elle n'est pas enthousiaste de la guerre contre l'Autriche. Il y a plutôt dans ses rangs de la sympathie pour l'armée autrichienne. Je sais qu'une fois la guerre déclarée, l'armée s'électriserait et ferait bravement son devoir ; mais elle n'est ni un stimulant ni un appui pour la politique que veut faire prévaloir le comte de Bismark.

Il se trouve par conséquent presque isolé ou du moins peu appuyé, et il lui faut lutter contre toutes les difficultés exposées ci-dessus; c'est pourquoi on arrive quelquefois à supposer que, vaincu par elles, il peut être obligé d'abandonner la partie. Néanmoins, le comte de Bismark est indubitablement un homme d'une haute portée, de grandes ressources et d'une volonté de fer, qui mérite de réussir. Mais dire qu'il réussira, soit à triompher pacifiquement dans la question des Duchés, soit à conduire à la guerre, ce serait s'avancer beaucoup, à moins qu'il ne trouve au dehors une impulsion ou une aide.

GOVONE.

Comme le traité n'était pas encore signé, mais seulement accepté par les deux parties, et que, *d'un commun accord*, on pouvait y faire des additions et des modifications, nos négociateurs me demandèrent l'autorisation de faire ajouter deux clauses : l'une relative à l'établissement d'une convention militaire, l'autre

à l'obligation de mobiliser, le cas échéant, simultanément les deux armées. A l'égard de la convention militaire, j'expédiai le même jour, 2 avril, au général Govone le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Turin, 2 avril 1866.

Au point où nous en sommes, je ne crois pas utile de proposer, nous, une convention militaire. Si la Prusse la propose, nous l'examinerons.

LA MARMORA.

Quant à l'autre clause, il était clair que le comte de Barral et le général Govone craignaient que nous ne nous compromissions, en mobilisant notre armée, sans que la Prusse en fît autant pour la sienne.

Mais, tout en appréciant ces craintes, j'envoyai à Berlin, le 3 avril, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Turin, 3 avril 1866.

La clause que vous proposez sur mobilisation ne convient pas ; car, ou la Prusse est de bonne foi, et ce n'est pas nécessaire, ou elle est de mauvaise foi et cherchera d'autres prétextes. Il en est de même de la convention militaire sur laquelle je vous ai télégraphié hier.

LA MARMORA.

Le général Govone attachait une grande importance à cette convention militaire, et plusieurs fois il revint à la charge pour l'obtenir, en s'adressant tantôt à moi, tantôt au Gouvernement prussien lui-même.

J'étais d'un tout autre avis, et je ne l'aurais probablement pas acceptée, lors même que la Prusse me l'eût proposée.

En effet, une convention militaire est nécessaire quand deux ou plusieurs armées alliées doivent agir sur le même théâtre d'opérations.

En Crimée, plusieurs fois, pour ne pas dire chaque jour, j'avais dû déplorer que les quatre armées alliées, qui se trouvaient presque toujours rapprochées et dont les campements étaient souvent confondus, ne fussent pas liées par une convention militaire, qui aurait clairement désigné le général en chef et fixé à qui appartenait le commandement dans les diverses occasions où elles eurent à combattre réunies.

Plus que personne je ressentis ce très-grave inconvénient, parce que le Gouvernement sarde, après le départ du corps expéditionnaire, cédant aux instances du Gouvernement anglais, consentit à ce que les troupes sous mes ordres dussent *se tenir et agir de préférence avec les Anglais*. Tels étaient les derniers mots de cette première et très-malheureuse concession, qui avait été énergiquement repoussée par moi et par le général Dabormida, et grâce à laquelle le Piémont aurait pris part à la guerre contre la Russie, non pas comme allié de la France, de l'Angleterre et de la Turquie, mais en mettant à la disposition de l'Angleterre 15,000 hommes, qui seraient devenus ainsi de véritables mercenaires de cette puissance.

Comme tout le monde le sait, et comme cela résulte clairement d'une longue et importante discussion qui eut lieu au Parlement de Turin, nous nous embarquâmes pour la Crimée comme alliés et non comme mercenaires ; mais, à peine à Constantinople, je reçus simultanément un télégramme du comte Cavour, qui m'avertissait de la concession faite au Cabinet anglais, et une dépêche de Crimée par laquelle lord Raglan me pressait d'arriver à Balaklava, en termes à la vérité fort polis, mais beaucoup plus semblables à un ordre qu'à une simple invitation.

Si j'avais pu soupçonner, avant mon départ du Pié-

mont, que le corps dont le commandement m'était confié pût se trouver dans une semblable condition, j'aurais donné ma démission. Mais l'offrir de Constantinople eût été de ma part une faute très-grave, qui même aurait pu être regardée comme le résultat de la crainte. On recevait, en effet, de fort tristes nouvelles de Crimée, soit au point de vue de la santé des troupes, toutes plus ou moins éprouvées par le choléra et par d'autres maladies, soit au point de vue des difficultés croissantes du siége de Sébastopol, dont les Russes avaient admirablement accru et renforcé les défenses.

La France ayant dans la Tauride une armée presque double de celle de l'Angleterre, le commandement supérieur était de fait, et sans convention spéciale, entre les mains du général en chef des Français. Cette suprématie répugnait tellement au Gouvernement anglais, que c'est le motif pour lequel il avait tenu à empêcher l'empereur Napoléon de se rendre en Crimée, quand tout était déjà prêt pour son départ. Plus tard, il trouva le moyen d'obtenir de notre Gouvernement une concession qui, mettant le corps expéditionnaire sarde aux ordres de l'Angleterre, devait avoir pour résultat, sinon de rétablir l'équilibre des forces, au moins d'en réduire la disproportion.

Je savais que cette condescendance du comte Cavour était surtout motivée par l'espoir que, dans la suite, l'Italie trouverait sans doute plus d'appui près de l'Angleterre que près de la France. Je n'en étais pas moins péniblement affecté du rôle presque humiliant imposé à nos troupes, qui devaient obéir aux Anglais, soumis eux-mêmes, en raison de leur infériorité numérique, aux décisions du quartier général français.

Je n'avais jamais encore senti le poids d'une plus ingrate responsabilité, et j'en étais d'autant plus af-

fligé, que le comte Cavour, à qui j'avais demandé plusieurs fois, avant de partir, de me faire connaître au moins sommairement nos obligations vis-à-vis de nos alliés, me répondait en riant et en plaisantant; à Gênes, au moment de m'embarquer, je lui avais encore dit : *Mais, enfin, voulez-vous me donner ces bienheureuses instructions?* il me répliqua, en m'embrassant : *Débrouillez-vous!*

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler comment je me suis débrouillé; je dirai seulement que si je ne l'eusse pas fait, et si quelquefois même je n'eusse pas su résister à certaines exigences incompatibles avec la dignité du commandement qui m'était confié, nos troupes, au lieu de se trouver en première ligne le jour de la Tchernaïa, n'auraient pu prendre part à cette bataille livrée à quelques milles de Balaklava, où l'on prétendait nous confiner à la garde des dépôts et des magasins.

A notre arrivée en Crimée, on nous avait confié et j'avais accepté avec beaucoup de reconnaissance le poste d'honneur de défendre l'extrême droite des alliés; si je l'avais cédé, nous serions passés en seconde ligne, ainsi qu'on l'avait décidé, à mon insu, dans un conseil de guerre; au lieu de revenir de la Tauride, comme nous en sommes revenus, estimés également par nos amis et nos ennemis, tout le monde, qu'on me permette de le dire, nous aurait plus ou moins dédaigneusement tourné le dos.

Je répondis au télégramme du comte Cavour par un accusé de réception et sans faire la moindre observation.

Je dis, au contraire, à lord Raglan, tout en l'assurant de mon désir de rejoindre promptement nos alliés, que : « *pour obéir aux ordres reçus du Gouvernement du*

roi, toutes les fois que les opérations de la guerre exigeraient que les troupes sardes combattissent avec la valeureuse armée anglaise, je me sentirais honoré de me mettre, dans ce cas, sous les ordres de son illustre chef. »

De cette façon j'obéissais, tout en nous ménageant la possibilité de combattre seuls, ou avec les Français, comme le cas s'en est présenté.

De graves inconvénients ne se produisirent pas en Crimée, de difficiles qu'elles étaient, nos relations avec le quartier général anglais devinrent même rapidement très-bienveillantes ; non-seulement je fus comblé des attentions les plus délicates et les plus flatteuses de la part du gouvernement anglais, mais encore les souvenirs de cette campagne ont donné aux relations des deux pays un caractère de cordialité, qui ne s'est jamais démenti et qui a été des plus utiles au progrès de notre cause ; mais on doit attribuer ce résultat à la loyauté et à la courtoisie parfaites des généraux et des hommes d'État avec lesquels je me suis trouvé en relations, et aussi à cette circonstance, peut-être unique depuis le siége de Troie, d'une grande guerre, ayant un objectif aussi restreint et aussi clairement indiqué, que la prise d'une forteresse.

L'expérience faite en Crimée ne fut pas perdue en 1859. La nuit même où nous arrêtions avec le comte Cavour, le prince Napoléon et le général Niel (depuis maréchal), les articles du traité d'alliance entre la France et la Sardaigne, une convention militaire était également conclue et signée.

Nous devions tout d'abord nous occuper du commandement supérieur ; il revenait naturellement à l'Empereur, qui arrivait en Italie avec une armée beaucoup plus nombreuse que la nôtre, et bien que

je fisse tous mes efforts pour ménager la position de notre Souverain, tout fut subordonné à la nécessité de concentrer le commandement dans les mains d'un seul.

Mais lorsque deux armées alliées doivent agir séparément, et sur deux théâtres de guerre éloignés, comme c'était le cas en 1866, une convention militaire peut devenir plus dangereuse qu'utile.

Ceci est une opinion particulière que je me dispense de développer. Je ferai observer cependant que si une convention avait eu lieu, la Prusse aurait prétendu au commandement ou au moins à la direction supérieure. Si le général en chef prussien nous avait alors ordonné de *traverser ou de tourner le quadrilatère*, ou de faire une expédition en Hongrie avant d'être maîtres de l'Adriatique, choses impraticables qui furent pourtant suggérées ainsi que bien d'autres encore, on verra à quelles catastrophes nous nous serions exposés.

Quant à la clause concernant l'obligation réciproque de mobiliser simultanément les deux armées, j'ai eu beaucoup à me louer de l'avoir immédiatement repoussée.

Malheur à nous, et malheur à la Prusse, qu'il me soit permis de le dire, si, le 27 avril, pour mobiliser l'armée italienne, nous avions dû attendre l'autorisation de Berlin.

Tout eût été compromis. J'en suis convaincu, et le lecteur pourra s'en convaincre aussi.

Le 5, le général Govone m'expédiait le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 5 avril 1866.

M. de Bismark a reçu avec joie la nouvelle de l'arrivée des pleins pouvoirs et de l'autorisation de signer le traité ; il en informera de suite le Roi.

Il m'a fait voir une Note de la Russie qui, sollicitée par l'Autriche, intervient très-amicalement auprès du Roi pour faciliter un arrangement.

Tous les princes allemands ne cessent de presser Sa Majesté Prussienne. Si la Bavière arme, ce que je saurai bientôt, m'a-t-il dit, nous allons mobiliser les deux corps d'armée du Rhin et les armements d'un côté appelant les armements de l'autre, nous pouvons même espérer arriver à la guerre pour le commencement de mai.

En tout cas, Bismark espère que la guerre éclatera avant l'expiration du terme du traité.

GOVONE.

Dans une lettre du lendemain, le général Govone ajoutait que le comte de Bismark lui avait dit :

.... S'il arrivait que la guerre ne dût pas résulter des complications actuelles, ce qu'il tenait pour fort improbable, les relations qui s'établissaient entre la Prusse et l'Italie marquaient néanmoins, dans la vie des deux peuples, une époque historique importante, féconde pour la politique de l'avenir et utile aux deux pays.

Il ne m'exprima pas le désir de conclure de convention militaire.

Lui ayant demandé s'il croyait à l'existence d'un traité d'alliance entre la Bavière et l'Autriche, il me dit qu'il n'existait pas de traité. Je demandai encore à Son Excellence si les armements de la Bavière annoncés dans les journaux se confirmaient ; il me répondit qu'il avait reçu les premières informations à ce sujet, et qu'il attendait la confirmation officielle des armements de la Bavière.

Dans ce cas, la Prusse étendrait sans retard, aux deux corps d'armée des Provinces Rhénanes, les mesures de *préparation à la guerre* déjà adoptées pour les autres corps, et qui sont en pleine voie d'exécution. Il prévoyait que les armements d'un côté, appelant les contre-armements de l'autre, on en viendrait inévitablement à la guerre dans un temps très-rapproché, et il calculait que ce serait pour le commencement de mai.

Ici le comte de Bismark jeta les yeux sur un mémoire militaire et m'exposa quelques idées sur la direction que la Prusse don-

nerait à la guerre, si la Bavière se trouvait dans le camp opposé.

Il évalua à plus de cent mille hommes l'effectif que la Prusse pouvait tirer des Provinces Rhénanes..... Ces cent et quelques mille hommes marcheraient à travers la Bavière, et, après l'avoir balayée, feraient une diversion *sur Lintz dans la direction de Vienne et donneraient la main à l'armée italienne*. Il ajouta que, si la Bavière s'unissait à la Prusse, une masse de cent cinquante mille hommes serait alors disponible pour cette diversion, qu'il regardait comme plus avantageuse aux mouvements de la grande armée qui opérerait vers la Bohême ou la Silésie, que ne le serait la réunion des deux corps du Rhin à cette grande armée.

Le comte de Bismark me dit encore que la Bavière pourrait devenir le noyau d'un second Royaume Germanique. L'Allemamagne méridionale ne convenait pas à la Prusse, à cause de la différence de religion, et parce que de Berlin on pourrait difficilement gouverner les Provinces du Sud qui deviendraient *les Calabres de la Prusse*.

Le comte de Bismark voulait donc le traité et non la convention militaire, mais il disposait néanmoins de notre armée pour les combinaisons prussiennes. Il est très-important de remarquer que, le 5 avril, l'objectif des armées alliées devait être *Lintz*.

Puis la lettre finissait ainsi :

Toutefois, quand je pris congé, le comte de Bismark ajouta : *Tout cela, bien entendu, si la France le veut; car si elle venait à montrer de la mauvaise volonté, alors rien ne pourrait se faire.*

GOVONE.

Dans une autre lettre du même jour, le général Govone me disait :

Berlin, 6 avril 1866.

Hier, après ma visite au comte de Bismark, je vis M. Benedetti (ministre de France)..... Il pensait, me dit-il, qu'il était

préférable pour nous de ne signer aucun traité, mais seulement d'avoir un projet tout discuté et prêt à signer quand la mobilisation de la Prusse serait achevée..... En me parlant du comte de Bismark, il me dit que c'était un diplomate, pour ainsi dire, maniaque ; depuis quinze ans qu'il le connaissait et le suivait, il l'avait toujours vu travailler à ce même but : Réduire l'Autriche à l'état de puissance de second ordre et assurer la suprématie à la Prusse. * « *Pour en arriver à ses fins, il travaille depuis trois ans avec une persévérance et une adresse admirables à se rendre indispensable au Roi dans la politique intérieure..... Une fois cette position acquise, M. de Bismark commença à travailler contre l'Autriche en espérant entraîner le Roi derrière lui* » . . .

M. Benedetti est donc persuadé que le comte de Bismark est sincère dans ses désirs de guerre contre l'Autriche. Mais réussira-t-il?

M. Benedetti en doute et croit que la paix est toujours beaucoup plus probable que la guerre.

Une demi-heure après, j'ai rencontré le général de Moltke; d'après les dernières nouvelles, m'a-t-il dit, la Bavière n'armerait pas. Ceci enlèvera au comte de Bismark une de ses espérances.

GOVONE.

Cependant le traité devait se signer, et je reçus le 6 ce télégramme laconique du comte de Barral :

(*Télégramme.*) * Berlin, 7 avril 1866.

Bismark présentera aujourd'hui pleins pouvoirs à la signature du Roi, et après-demain probablement nous pourrons signer le traité.

Il est entendu que le général Govone ne partira pas avant l'ordre de Votre Excellence.

BARRAL.

Dans cette même journée du 7, le comte de Barral m'adressait cet autre curieux télégramme, qui me parvenait par la poste. Il m'arrivait ainsi avec toute garantie, et à trois jours de date, quand je savais déjà que le traité avait été signé :

(*Télégramme.*) * Berlin, 7 avril 1866.

M. de Bismark m'a dit hier, avec une extrême irritation, que toute la diplomatie prussienne travaille contre ses projets belliqueux.

A Londres, le ministre de Prusse s'est laissé complétement dominer par le parti de . . . . . .

Le ministre est allé jusqu'à écrire, dans l'une de ses dernières dépêches, que si l'Italie s'alliait à la Prusse, elle serait désavouée par l'empereur Napoléon.

A Paris, le comte Goltz fait de tels efforts et insiste tellement pour la paix que.....

De Florence, M. d'Usedom écrit que, tout récemment encore, le Gouvernement du Roi aurait fait des démarches secrètes auprès de l'Autriche qui les aurait repoussées, pour obtenir la cession de la Vénétie.

Il a également écrit que, dans son récent voyage à Florence, le prince Napoléon se serait autorisé du nom de l'Empereur pour déconseiller une alliance avec la Prusse.

M. de Bismark est très-irrité contre le comte d'Usedom, et il ne parle rien moins que de le remplacer.

BARRAL.

Ce télégramme donne une idée de l'extrême agitation dans laquelle se trouvait alors le premier ministre prussien, qui déjà ne se fiait plus à personne. En vérité, si j'avais reçu à temps ce télégramme, sans m'émouvoir un instant, j'aurais probablement suspendu l'autorisation de signer le traité, pour avoir au moins des explications du comte d'Usedom.

Lorsqu'il me parvint, et bien que le traité fût signé, j'adressai au comte d'Usedom de sévères reproches sur les informations erronées qu'il se permettait d'envoyer à Berlin, le défiant de me donner même la plus petite preuve des négociations qu'il nous attribuait avec la cour de Vienne.

La vérité était, que pendant que chacun faisait à

Vienne des démarches plus ou moins sincères, suivant le plus ou moins de désir qu'on avait de la guerre, de notre côté, depuis l'automne de 1865, non-seulement nous nous étions abstenus de faire la moindre proposition à l'Autriche, mais encore nous avions toujours fermé l'oreille aux avis, et repoussé les conseils qu'on nous donnait de Paris et de Londres au sujet du rétablissement de nos relations avec le cabinet de Vienne.

Si le ministre de Prusse à Florence était toujours aussi mal informé, c'était surtout parce qu'au lieu de s'adresser à une personne qui, tout en ayant le droit de ne pas tout lui dire était cependant incapable de le tromper, il préférait prendre ses renseignements auprès de gens qui n'étaient pas en position de lui en donner.

D'ailleurs les choses très-sévères dites par le comte de Bismark au comte de Barral feraient croire qu'il n'était pas mieux servi dans les autres légations, c'est pourquoi il avait recours à d'autres personnes et à d'autres moyens non diplomatiques.

Dans le cas où le lecteur ne connaîtrait pas la publication très-importante qu'a faite, en 1871, le comte Benedetti, ambassadeur de France à Berlin (*ma mission en Prusse*), je rapporterai ici ce qu'il écrivait à son gouvernement le 3 avril 1866 :

* Hier M. de Bismark m'ayant fait prier d'aller le trouver, m'a communiqué un télégramme de M. d'Usedom, annonçant que le prince Napoléon, après avoir vu le roi Victor-Emmanuel à Turin, était arrivé à Florence, et que la plupart des ministres italiens, après avoir été reçus par S. A. I. étaient soudainement partis pour aller eux-mêmes à Turin, assister à un Conseil sous la présidence du Roi; que, de ces incidents, on concluait que le Prince était chargé d'une mission dont l'objet serait la solu-

tion de la question vénitienne au moyen d'un accord direct entre l'Italie et l'Autriche. En me faisant part de ces informations, M. de Bismark m'a fait remarquer qu'il ne s'y serait pas arrêté si l'attitude du Gouvernement italien et de ses agents ne lui inspirait une certaine défiance. Il m'a rappelé que le général Govone a été envoyé à Berlin sans qu'on en ait exprimé le désir à Florence, qu'il s'est annoncé comme étant autorisé à négocier et qu'il s'est borné à écouter les ouvertures qui lui ont été faites, déclarant, après coup, qu'il n'avait pas été muni des pouvoirs nécessaires pour signer un acte quelconque. M. de Bismark a noté que le comte Barral, se substituant en quelque sorte à cet envoyé dans le cours des négociations, a accepté un projet de traité dont il a soumis, depuis plusieurs jours, le texte à son gouvernement, qui s'est borné, jusqu'à présent, à faire savoir qu'il en acceptait les clauses en principe. Ces circonstances lui donnant lieu de penser que le cabinet de Florence poursuit plus d'un dessein à la fois, M. de Bismark m'a demandé ce qu'il devait penser des conjectures de M. d'Usedom.

D'après ce que j'ai dit, et mieux encore, d'après les documents qu'il a eus sous les yeux, le lecteur pourra constater la justesse des accusations que le comte de Bismark, parlant le 3 avril au comte Benedetti, portait contre le gouvernement italien.

Le prince Napoléon n'avait pas de mission. Quant au Conseil qu'on prétendait avoir été tenu à Turin, on n'y a jamais pensé. Moi seul, je me rendis dans cette ville, afin d'obtenir de Sa Majesté les pleins pouvoirs pour signer le traité.

Il est curieux de voir que le ministre prussien se plaignait du général Govone avec le comte de Barral; avec le général Govone, il se plaignait du comte de Barral; et avec le ministre de France il se plaignait à la fois du comte de Barral et du général Govone.

Mais pour montrer à quelles sources le cabinet de Berlin puisait ses renseignements, par lesquels d'ail-

leurs il était si mal informé, je reproduirai un autre passage du livre du comte Benedetti :

*En terminant ma dépêche j'ajoutais que le ministre de Prusse en Italie n'avait pas, au dire de M. de Bismark, indiqué la source à laquelle il avait puisé ces renseignements, et que, selon le Président du Conseil, M. d'Usedom les tenait sans doute d'un agent particulier, ancien Garibaldien, qu'il entretenait lui-même à Florence depuis longtemps.

Pour en revenir au traité, il se signait, non pas le 9, comme me l'avait télégraphié le comte de Barral, mais le 8, et j'en étais avisé par la dépêche suivante :

(*Télégramme.*) * Berlin, 8 avril 1866.

Nous venons de signer, avec Bismark, traité d'alliance *offensive et défensive*.

Sur le désir du Roi, on a supprimé le passage faisant mention à la fin de l'article deux. . . . . .

Le général et moi pensons que cette suppression était aussi dans nos intérêts.

Un protocole signé à part stipule que le traité restera secret.

BARRAL.

Je ne crois pas que cette dernière clause impose une obligation de secret absolu et perpétuel. En effet, dans des cas semblables et même sans stipulation expresse, on doit maintenir le secret avant et pendant la guerre; c'est pourtant un devoir pour les gouvernants, surtout sous le régime constitutionnel, de rendre strictement compte au pays, aussitôt que cela peut se faire sans danger, de tout acte dans lequel leur responsabilité se trouve engagée.

C'est ce que je me proposais de faire, si, comme j'en avais exprimé plusieurs fois le désir, une discussion sur la guerre de 1866 se fût ouverte à la Chambre.

Mais tous les ministres, qui se sont succédé depuis cette époque, ont préféré le silence, donnant ainsi du crédit aux malintentionnés, et laissant sous le poids des accusations les plus graves et les plus imméritées des hommes qui, dans une des situations les plus compliquées qu'offre l'histoire de la diplomatie, avaient cependant servi le pays avec un entier dévouement et, j'ose le dire, avec quelque bonheur.

De toute façon, comme personne, que je sache, n'a jusqu'à ce jour publié ce traité dans son intégrité textuelle, je m'en abstiendrai également et je me bornerai à prévenir que, dans la Relation officielle prussienne sur la campagne de 1866, ce qu'on en dit n'est pas exact.

Dissimulant tout à fait l'existence d'un véritable traité *offensif et défensif*, bien que limité à trois mois, la Relation prussienne s'exprime ainsi (1) :

* Une guerre entre les deux puissances allemandes offrait, en effet, au roi Victor-Emmanuel une occasion qu'il ne pouvait pas laisser passer sans en profiter, s'il voulait jamais faire valoir ses prétentions sur la Vénétie. La Prusse devait évidemment désirer que, dans un cas donné, l'Italie fût également préparée à combattre activement un ennemi aussi puissant que l'Autriche, mais elle ne pouvait pas l'engager à armer en vue d'une simple éventualité. De son côté, le cabinet de Florence devait, pour sa propre sûreté, demander que les armées des deux puissances fussent prêtes à la fois; mais la Prusse ne pouvait pas déterminer l'époque où la sienne le serait, puisqu'elle n'avait pas l'intention d'attaquer l'Autriche. C'est là ce qui explique qu'on n'ait pu faire tout d'abord avec le général Govone, ministre d'Italie à Berlin, que des conventions conçues en termes très-généraux. On avait eu soin, dans ces négociations, de garantir complétement les intérêts de l'Allemagne; les dépêches du

(1) L'auteur prévient qu'il se sert de la traduction française, peu de personnes, en Italie, connaissant la langue allemande.

26 avril vinrent leur donner une forme plus arrêtée, et de même qu'elle avait motivé la première les armements de la Prusse, l'Autriche provoquait aussi ceux de l'Italie.

Si, dans la relation d'une campagne il est permis d'insérer ou d'omettre le traité d'alliance à la suite duquel la guerre est entreprise, on ne doit pas en le citant changer les dates et, ce qui est plus grave, en changer l'esprit, comme on l'a fait trop souvent dans cette partie de la Relation historique allemande.

Je serais particulièrement curieux de savoir quelles sont les *conventions conçues en termes très-généraux*, qui se firent *tout d'abord* avec le général Govone, à moins qu'on n'entende indiquer ainsi le traité du 8, seul acte stipulé à Berlin par ce général, et dans lequel la Relation prussienne s'obstinerait à voir encore le fameux *traité générique*, toujours repoussé par l'Italie.

La date du 26 avril rappelle, il est vrai, un des épisodes les plus importants de cette mémorable campagne, mais qui n'a aucune relation avec le traité signé le 8, comme on le verra dans la suite. Je montrerai que cette importance est fort différente de celle qu'a cru devoir lui donner la Relation prussienne.

Je dois néanmoins reconnaître et déclarer parfaitement exact le passage suivant : *On avait eu soin dans ces négociations de garantir complétement les intérêts de l'Allemagne.*

Le lecteur comprendra bientôt le sens de ce passage, qui se rapporte à des faits tout étrangers à la conduite de la guerre, dont s'occupe spécialement la Relation de l'état-major prussien.

CHAPITRE IX

INCIDENTS ET PÉRIPÉTIES PENDANT ET APRÈS LE TRAITÉ.

Dans ce qui a été dit jusqu'à présent, le lecteur n'a peut-être pas trouvé de motif de soupçonner que l'accord qui s'était établi aussi facilement sur la question de date, cachait une profonde divergence sur un point beaucoup plus grave, c'est-à-dire sur la nature de l'acte qui devait être stipulé. L'opinion différente que les deux parties s'en étaient formée fut l'origine de toutes les difficultés qui, avant et après sa conclusion, menacèrent de compromettre une alliance aussi clairement indiquée par la communauté des intérêts; il ne sera donc pas hors de propos de résumer brièvement l'histoire des négociations.

Il faut, d'ailleurs, rendre justice à la Prusse. Dès le début, elle nous fit très-clairement entendre que ses démarches à Florence avaient pour objet de s'assurer le concours de l'Italie, dans le cas où elle se résoudrait elle-même à trancher par l'épée le nœud gordien des questions allemandes; mais, tandis qu'elle nous demandait un engagement formel, elle était bien décidée *à n'en prendre aucun envers nous.*

Telle était, en réalité, la signification du traité qu'elle nous proposait de signer; et si les paroles du

premier ministre prussien pouvaient laisser quelque doute à cet égard, la suite démontrera que, non-seulement c'était ainsi que la question était comprise à Berlin, mais encore qu'on était, dès cette époque, très-fermement décidé à ne pas faire un pas au delà.

Si les négociateurs italiens ne se jetèrent pas tête baissée dans cette voie, s'ils accueillirent avec quelque froideur une proposition qui pouvait même, jusqu'à un certain point, blesser notre susceptibilité nationale, avait-on le droit de voir dans cette conduite une preuve de mauvaise volonté et de duplicité?

Après des propositions aussi peu encourageantes, nous n'avons pourtant pas désespéré, et, loin de rompre les négociations, nous les avons, au contraire, continuées avec la même persistance, à travers toutes les indécisions et toutes les contradictions, dans lesquelles s'enveloppa plus ou moins la politique des autres Etats; le gouvernement italien donna ainsi la meilleure preuve de sa loyauté et de son bon vouloir; il a été le seul, j'ose le dire, qui dans une des situations les plus embrouillées qui se soient jamais vues, ait clairement tracé sa voie et n'ait jamais dévié un seul instant du but qu'il s'était proposé.

Le comte de Bismark savait très-bien que la froideur avec laquelle étaient accueillies ses propositions, les objections mises en avant par les négociateurs italiens, le manque d'instructions et de pouvoirs allégué par eux, n'étaient ni des réponses évasives, ni des prétextes pour traîner les choses en longueur, comme il affecta de le croire dans ses conversations avec M. Benedetti. Mieux que tout autre, il aurait pu dire que, si quelqu'un ne savait pas se décider à un engagement formel et précis, c'était la Prusse, toujours incertaine entre la paix et la guerre, entre l'Autriche et l'Italie.

Ce que l'Italie voulait, c'était un traité dont on pouvait discuter les limites, mais qui, en tout cas, devait être obligatoire pour les deux parties soit immédiatement, soit plus tard ; c'est-à-dire un traité offensif et défensif, qui aurait pu laisser à la Prusse le droit de décider l'opportunité de prendre l'offensive, mais qui aurait réciproquement lié les deux puissances signataires dans le cas où l'une d'elles eût été attaquée par l'Autriche.

Etait-ce là une prétention excessive ?

Quoi qu'il en soit, les négociations en étaient là, lorsque le comte de Barral introduisit la nouvelle proposition, qui fut accueillie par le comte de Bismark, celle d'un traité limité à deux mois.

Mais quel était le traité dont on avait entendu parler, et dont on limitait ainsi la durée ? Etait-ce le traité générique offert dès le principe par la Prusse, et toujours repoussé par nous, ou bien le traité offensif et défensif proposé de nouveau, mais pour une durée limitée, par le comte de Barral, et accepté par la Prusse ?

Quand j'autorisai nos représentants à signer l'acte, qui devait régler les obligations et les droits futurs des deux parties, j'étais loin de croire qu'un semblable doute pût s'élever.

Les faits devaient bientôt me prouver que je m'étais trompé.

Le traité était donc signé le 8, et, lorsqu'il m'en informa, le comte de Barral ne me dit pas un mot, par modestie, j'en suis certain, de quelques incidents qui survinrent au moment de la signature. Mais le général Govone, n'étant pas obligé à la retenue de son collègue, m'en rendait compte par une lettre confidentielle du 10, dans les termes suivants :

10 avril 1866.

Le comte de Barral, en vous transmettant le traité signé le 8 courant, dira sans doute à Votre Excellence les petits incidents auxquels donnèrent lieu quelques modifications proposées, d'après l'ordre du Roi, par le comte de Bismark.

Pour commencer, dans les premières lignes du traité on voulait supprimer les mots : *Traité d'alliance offensive et défensive*, et dire : *Traité d'alliance et d'amitié.*

Le comte de Barral insista pour que la rédaction primitive communiquée à Florence fût conservée, et après quelques difficultés le président du conseil y adhéra.

L'incident que le général Govone traitait de *petit*, était au contraire très-grave, comme on s'en aperçoit déjà par les termes mêmes de sa lettre; on le verra encore mieux plus loin.

Il faut dire que le premier ministre prussien était persuadé que j'accueillerais les conseils d'accepter le *traité générique*, qu'il me faisait sans cesse arriver par la voie de Paris.

Après avoir parlé d'autres modifications, peu importantes en effet, et dont je crois inutile d'entretenir le lecteur, le général Govone ajoutait :

Le texte ayant été ainsi modifié, on dut retarder la signature jusqu'à huit heures et demie du soir pour permettre de le recopier.

Le comte de Bismark proposa encore la signature d'un protocole qui engagerait les deux parties à garder le secret sur le traité. Il ajouta :

* « Je n'y tiens pas, mais le protocole peut rassurer le Cabinet de Florence qui craint, à ce qu'on m'écrit, que nous allions nous présenter à l'Autriche avec notre traité pour obtenir des concessions et un arrangement. Comme je désire et espère que nos relations actuelles seront durables, il faut qu'il y ait loi et foi. »

Moi aussi j'ai toujours voulu *loi et foi*, mais je ne comprends pas en quoi la promesse du secret devait

me rassurer, si je n'avais pas eu *foi* dans *la foi* de notre allié.

Quand après la signature (poursuit le général dans sa lettre) nous prîmes congé du président du Conseil, il nous dit que le lendemain la Prusse présenterait à la Diète la proposition de la réforme fédérale et du Parlement allemand élu par le suffrage universel; il attendait de cette proposition la plus grande confusion en Allemagne, et ensuite la guerre. . . . . .

Le comte de Barral objecta que tous les États allemands refuseraient la proposition et demanda ce que ferait alors la Prusse. Le président du Conseil répondit qu'il lui resterait, soit à se retirer de la Confédération, soit à prendre les armes pour faire triompher la proposition. Mais, d'après ces réponses, il semble que le comte de Bismark cache ses projets postérieurs, ou qu'il n'en ait pas de bien déterminés; il compte sans doute un peu sur la fortune et sur les ressources qui se présenteront successivement et dont il saura tirer parti.

Comme Votre Excellence le voit, le comte de Bismark met en application les projets qu'il m'a exposés dès notre premier entretien après mon arrivée; c'est-à-dire la réforme allemande, grâce à laquelle il entendait amener une confusion générale et la guerre.

En outre, les mouvements militaires autrichiens lui vinrent en aide pour aigrir encore les divergences antérieures, de telle sorte que les complications s'ajoutant les unes aux autres augmentent chaque jour. Peut-être la Prusse espérait-elle, dans le principe, pouvoir, avec notre traité et avec la menace de la réforme germanique, intimider l'Autriche; comme je l'ai dit dans mes précédentes lettres, ce fut ma première impression, et l'opinion du comte de Barral, qui connaît parfaitement les affaires allemandes, vint la corroborer.

Sur ces entrefaites, arrivèrent les mouvements de troupes de l'Autriche annoncés à grand bruit, et qui, peut-être, avaient également pour but d'intimider la Prusse.

Mais ces tentatives d'intimidation sont maintenant tombées; le même chemin a été fait des deux côtés; les deux parties s'engagent dans une voie qui bientôt ne leur permettra plus de reculer, et la guerre est inévitable . . . . . .

Quelques vieux diplomates m'ont dit qu'on n'avait pas craint

la guerre tant que la Prusse se querellait avec l'Autriche; mais quand on avait vu l'Italie intervenir et que mon arrivée à Berlin avait été connue, les craintes étaient devenues sérieuses.

Le même jour, le général Govone m'adressait son projet d'une convention militaire en douze articles; je me dispense de les reproduire, car ils avaient tous en vue cette circonstance qui ne s'est pas réalisée, de la réunion de tout ou partie des deux armées alliées pour une action commune, et ne touchaient pas aux deux points principaux qu'une convention militaire d'une si grande importance devait régler : c'est-à-dire qu'ils n'indiquaient pas l'objectif à donner aux deux armées pour amener leur jonction, et ne faisaient pas connaître à qui reviendrait alors le commandement supérieur ou la direction de la guerre. J'aurais volontiers discuté le premier point avec un général prussien, si en ce moment il en était venu à Florence. Quant à l'autre, comme il s'agissait de deux très-grandes armées, à la tête desquelles étaient les souverains respectifs, je crois qu'il eût été impossible de se mettre d'accord. Il suffit de voir la forme et le fond de la fameuse note d'Usedom du 17 juin, pour se rendre compte du rôle réservé à l'armée italienne, si le commandement suprême eût été déféré à la Prusse. L'Italie, de son côté, n'a jamais prétendu, ni pu prétendre s'ingérer dans la conduite de la guerre prussienne; on le verra par les réponses et les avertissements que j'envoyai au général Govone.

Tandis que le général Govone m'écrivait ce qui précède, le comte de Barral m'expédiait, le même jour, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 10 avril 1866.

L'ambassadeur d'Autriche a laissé copie hier au soir, au comte de Bismark, d'une Note officielle, dans laquelle, après avoir

rappelé la récente déclaration échangée entre les deux Souverains de n'avoir aucune pensée agressive, il est dit que l'Autriche s'attend à ce que le Gouvernement prussien retire l'ordonnance d'armement insérée dans la *Gazette officielle de Berlin*.

La Note ajoute que l'Autriche n'ayant point armé n'a pas à désarmer. Le Ministre d'Autriche est chargé de demander des assurances conformes à l'attente du Cabinet autrichien.

M. de Bismark est furieux de cette espèce de sommation, qu'il traite d'impertinente.

La situation s'est énormément aggravée par ce nouvel incident.

BARRAL.

Pour faire suite à ce télégramme, le comte de Barral m'en expédiait un autre dans la journée du 11 :

(*Télégramme.*) * Berlin, 11 avril 1866.

Au contenu de la dépêche autrichienne, mandé par mon télégramme d'hier, il faut ajouter l'importante phrase suivante :

Si la Prusse ne désarme pas, l'Autriche ne pourra pas rester longtemps indifférente.

Le Roi est exaspéré de cette espèce d'ultimatum, et les chances de guerre s'en sont subitement accrues dans des proportions considérables.

La proposition d'un Parlement national, qui du reste a été renvoyée à l'examen des différents gouvernements, n'a plus ni portée ni intérêt immédiat, en présence des graves événements qui se préparent.

BARRAL.

Je crois ces appréciations du comte de Bismark quelque peu exagérées; il est cependant certain qu'à Berlin, dans les hautes sphères, l'inquiétude était très-grande; c'est pourquoi le comte de Barral m'envoyait encore cet autre télégramme :

(*Télégramme.*) * Berlin, 11 avril 1866.

Courrier de Cabinet est parti hier porteur de l'original du traité d'alliance offensive et défensive.

M. de Bismark désire les ratifications le plus tôt possible.

BARRAL.

On remarquera que cette ratification devait se faire, et se fit, en effet, avant que je connusse la substitution proposée par le comte de Bismark *de traité d'amitié* à *traité offensif et défensif*, puisque le comte de Barral ne m'en avait pas parlé, et que la lettre du général Govone m'arriva, lorsque j'avais déjà présenté le traité à la signature de Sa Majesté.

Le 12, le comte de Barral me télégraphiait :

(*Télégramme.*) * Berlin, 12 avril 1866.

Il est arrivé ce matin une proposition d'arrangement élaborée par M. de Pfordten. M. de Bismark ne l'acceptera pas et répondra par un refus à la demande de désarmement présentée par l'Autriche.

Toutefois, on a beaucoup remarqué comme symptômes moins belliqueux que les journaux prussiens d'hier soir sont très-modérés à l'égard de l'Autriche et cherchent à enlever à sa Note le caractère d'une sommation.

Il s'agit maintenant de savoir ce que fera l'Autriche après la réponse de la Prusse.

Armera-t-elle ou ira-t-elle à Francfort? la dernière supposition est la plus probable.

De toute manière, il devient de plus en plus certain qu'elle ne cédera pas, même avec la certitude d'être attaquée par l'Italie.

BARRAL.

Au milieu de toutes les nouvelles contradictoires qui m'arrivaient de Berlin, de Francfort, de Munich et

d'autres légations, je crus devoir adresser au comte de Barral le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * 13 avril.

Au comte Barral.

Vous me dites que M. de Bismark aurait repoussé déjà, s'il n'était pas indisposé, l'intimation de désarmement faite par l'Autriche.

Mais dites-moi où en sont les armements de la Prusse, car nous l'ignorons.

Croit-on que M. de Bismark, par sa proposition d'un Parlement allemand, se ralliera l'opinion publique allemande?

Est-il vrai que Bavière, Bade et Weimar ont accepté cette même proposition?

Vous connaissez l'énorme baisse de tous les fonds publics et surtout des nôtres, causée par la croyance à une guerre imminente, comme Rati entre autres le mande de Francfort. Qu'en pensez-vous? Répondez par télégraphe.

La Marmora.

Sur-le-champ, dans la matinée du 15, le comte de Barral répondait :

(*Télégramme.*) * 15 avril 1866.

La situation s'est de nouveau modifiée.

L'Autriche a fait savoir à la Bavière qu'elle est prête à retirer ses troupes si simultanément la Prusse désarme.

M. de Pfordten, en transmettant cette déclaration à la Prusse, lui a demandé en son nom que tout au moins elle consentît à suspendre ses armements, en faisant en même temps paraître dans le *Moniteur prussien* l'ordre de suspension.

On suppose que, pour faire une pareille proposition, il faut que la Bavière se soit mise d'accord avec l'Autriche, qui se contenterait de cette petite satisfaction.

Reste à savoir ce que va faire Bismark.

De toute manière, nous n'avons pas à presser nos préparatifs militaires.

Barral.

Dans cette même journée du 15, j'avais averti le comte de Barral que le roi avait ratifié le traité, et par le même télégramme je répondis au général Govone au sujet de son projet de convention militaire. Voici mon télégramme :

(*Télégramme.*) * Florence, 15 avril 1866.

Courrier arrivé hier au soir porteur votre expédition.

Sa Majesté a signé ratification du traité et du protocole qui repartiront ce soir pour Berlin.

J'ai lu projet convention militaire; la teneur en général en est bonne, et le projet, sauf quelque modification, serait admissible, *le cas échéant.*

Mais comme l'éventualité où les deux armées agiraient ensemble est sinon impossible, du moins très-éloignée, je crois, plus que jamais, qu'il nous convient de ne prendre aucune initiative pour la conclusion d'une convention militaire.

Hier, j'ai reproché à d'Usedom d'avoir écrit à Berlin que nous traitions avec l'Autriche. Il a voulu se justifier, mais il était fort embarrassé. Tâchez pourtant qu'il ne soit pas rappelé pour cela; car c'est un brave homme, et il a été trompé.

La Marmora.

Dans cette même soirée du 15, le comte de Barral m'envoya le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 15 avril 1866.

Aucun État allemand ne pourrait se prononcer sur la proposition d'un Parlement, puisqu'elle a été renvoyée à l'examen des Comités *ad hoc.* Il est certain que, sans méconnaître la nécessité d'une réforme, la majorité se prononcera contre la convocation avant une entente préalable entre tous les États.

Les impressions d'aujourd'hui sont de plus en plus pacifiques.

C'est dans un moment d'humeur que M. de Bismark m'a parlé de rappeler Usedom; il n'y pense plus.

Barral.

Sur ces entrefaites le comte de Bismark expédiait le même jour, 15 avril, au ministre de Prusse à Vienne une note dont je crois convenable de reproduire un passage qui indique le but de ce très-long document. (Cette note est insérée au *Livre Vert*, page 652.)

* Cependant on demande à la Prusse qu'à côté de la parole donnée par S. M. le Roi d'une façon si claire et si nette, elle retire et n'exécute pas des mesures uniquement provoquées par celles que l'Autriche a prises et qu'elle n'a jusqu'ici modifiées en rien.

Il n'y a pas eu d'ordre donné pour la mobilisation des troupes royales, ainsi qu'on peut s'en assurer par un simple coup d'œil sur les mesures prises au grand jour. Les mesures partielles de précaution par lesquelles nous n'avons jamais cherché qu'à nous mettre au niveau des préparatifs autrichiens, ne sauraient être retirées tant que la cause n'en ait pas été écartée.

C'est au Gouvernement impérial à prendre l'initiative, etc.

Le cabinet de Berlin déclarait donc que les mesures militaires de la Prusse, toutes de simple précaution, ayant été provoquées par la concentration des troupes autrichiennes en Bohême, c'était à l'Autriche qu'il appartenait d'en faire cesser le motif.

Au sujet de l'effet produit à Vienne par cette note, le comte de Barral m'expédiait, dans la journée du 19, les trois télégrammes suivants :

(*Télégramme.*) * 19 avril 1866.

D'après premier avis transmis par Ministre de Prusse, à Vienne, il me paraît probable que l'Autriche prendra l'initiative de retrait des troupes.

Malgré l'opinion contraire du parti militaire, l'Empereur d'Autriche penche de ce côté.

M. de Bismark est très-mécontent de la tournure pacifique que semble prendre le conflit.

BARRAL.

Puis :

(*Télégramme*).

* Rien encore d'officiel, mais il se confirme que l'Autriche répondra en termes conciliants à la dernière Note de la Prusse, et que, en ce qui concerne le récent déplacement de ses troupes, elle prendra probablement l'initiative du rétablissement du *statu quo ante*.

Le fond de la question n'est pas changé, mais perspective d'une lutte armée est pour le moment positivement écartée.

L'Angleterre et même la France, assure-t-on, ont beaucoup pesé à Vienne pour amener ce résultat que, d'autre part, la maladie persistante de M. de Bismark n'a pas peu contribué à rendre plus facile.

BARRAL.

Enfin :

(*Télégramme*).

* La réponse de l'Autriche à la Note prussienne du 15 arrive à l'instant. Elle déclare que l'Autriche procédera le 25 à la révocation de ses mesures militaires et qu'elle s'attend à ce que la Prusse commencera son désarmement le lendemain 26.

Je verrai ce soir M. de Bismark et je manderai ses impressions.

BARRAL.

Voici, en effet, comment s'exprime à ce sujet le comte Mensdorff, ministre des affaires étrangères d'Autriche, dans la note du 18 avril (*Livre Vert*, page 655), adressée au ministre d'Autriche à Berlin.

* Qu'il y ait eu en Autriche quelques mouvements de troupes, et que plusieurs corps de troupes aient été dirigés sur notre frontière nord-est, c'est un fait dont le Gouvernement royal a eu connaissance par les informations que je lui ai moi-même ouvertement et directement fournies. S. M. l'Empereur se dé-

clare prêt à contremander, par un ordre daté du 25 courant, ces dislocations que le Gouvernement royal paraît croire destinées à préparer une mise sur pied de guerre, dirigée contre la Prusse et à arrêter en même temps l'exécution de toutes les mesures qui s'y rapportent, si Sa Majesté obtient de la Cour de Berlin l'assurance formelle que le jour même, ou du moins le lendemain, un ordre royal réduira les corps qui ont été augmentés, depuis le 27 du mois dernier, à leur effectif antérieur et normal de paix.

A peine le comte de Barral eut-il connaissance de cette note, qu'il m'envoya, le 20, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 20 avril 1866.

Les ratifications viennent d'être échangées.

J'ai demandé à M. de Bismark quelle réponse il ferait à la proposition de l'Autriche de révoquer pour le 25 les mesures militaires, si la Prusse en ferait autant le lendemain.

Il me dit que c'est bien *difficile de refuser*, mais qu'ils régleront pas à pas leur désarmement sur les mouvements des troupes autrichiennes, et si le Roi veut me suivre, nous garderons nos chevaux, en motivant cette mesure sur la différence d'organisation des deux armées et par certaines dispositions militaires prises par quelques États secondaires.

Notre impression, au général et à moi, est que Bismark est désappointé par la proposition autrichienne et visiblement découragé par la nouvelle phase pacifique où va entrer le conflit.

Il nous a dit que les États secondaires, en principe contraires à la proposition prussienne, s'assemblaient ce soir à Augsbourg pour s'entendre sur la marche à suivre à la Diète.

BARRAL.

CHAPITRE X

L'AUTRICHE ET LA PRUSSE ACCEPTENT LE DÉSARMEMENT ET FIXENT LA DATE POUR LE COMMENCER.

(25 et 26 avril.)

Une lettre du général Govone, dont je vais donner les passages les plus importants, nous confirmait le grand découragement éprouvé par le cabinet de Berlin :

Berlin, 21 avril 1866.

Le comte de Barral demanda au président du Conseil quelle avait été la réponse de la Prusse à la Note arrivée de Vienne dans la journée, proposant la révocation des mesures militaires de l'Autriche pour le 25 courant, à condition que le désarmement commencerait le lendemain.

Le président du Conseil répondit : « La question n'est pas précisément posée dans ces termes. L'Autriche déclare que le 25 elle commencera à faire retirer ses troupes dans leurs anciennes garnisons ; elle espère que le même jour, ou le jour suivant, la Prusse contremandera ses mesures militaires. Il est difficile de répondre négativement à une telle proposition, ajouta le comte de Bismark. Nous n'avons encore pris aucune décision dans ce sens ; mais probablement nous répondrons que nous sommes disposés à suivre pas à pas l'Autriche dans les dispositions qu'elle prendra à l'égard de ses troupes, c'est-à-dire pour chaque bataillon qui sera rappelé des provinces frontières, nous licencierons les hommes de la réserve rappelés pour renforcer un de nos bataillons, et nous réglerons ces licenciements sur les

mouvements rétrogrades des bataillons autrichiens, étape par étape. Toutefois, le renfort que nous avons donné à nos bataillons n'a pas d'importance. . . . . »

Mais le président du Conseil dit tout cela de manière à montrer qu'il n'avait pas encore, à ce sujet, d'idées précises, et nous ne pûmes découvrir s'il se proposait de répondre dans ce sens à l'Autriche, ou s'il se réservait seulement de procéder ainsi à l'exécution pratique du désarmement.

Le comte de Bismark ajouta qu'on voulait faire une « *course au clocher* » à qui montrerait les idées les plus pacifiques, afin de se rendre favorable l'opinion de l'Europe; il ne fallait pas cependant donner trop d'importance à cette opinion, que des dispositions énergiques pouvaient modifier; d'ailleurs si l'Autriche se procurait des alliés de cette manière, nous en avions également, et, le cas échéant, nous pourrions en trouver d'autres.

Notre Ministre lui ayant demandé s'il était vrai que les États secondaires eussent posé le désarmement comme condition préliminaire de toute négociation sur la réforme allemande, le président du Conseil répliqua que les États secondaires n'avaient pas encore répondu, et que leurs représentants s'étaient réunis seulement hier à Augsbourg pour s'entendre sur la conduite à tenir à l'égard de la proposition prussienne.

Dans cette courte conversation, que l'état de sa santé ne permettait pas de prolonger (quoiqu'il marche et travaille), le président du Conseil nous parut, au comte de Barral et à moi, sensiblement découragé par la tournure que prenaient les affaires.....

Quant aux armements prussiens, autour desquels on a fait tant de bruit, ils sont toujours restés dans les limites déjà indiquées à Votre Excellence, c'est-à-dire peu considérables (1), 8 ou 10,000 chevaux d'artillerie et une augmentation de 10 à 15,000 hommes d'infanterie répartis en six divisions.

Le comte de Barral m'a communiqué le télégramme par lequel Votre Excellence me donne la permission de m'éloigner de Berlin. Je la remercie, puisque . . . . . .

---

(1) Pourtant le 7, c'est-à-dire la veille du jour où se signait le traité, on me mandait de Berlin : * « *Des ordres pressants viennent d'être expédiés pour hâter, autant que possible, la mobilisation complète de l'armée prussienne.* »

Du reste, le *désarmement étant imminent,* il n'y a plus d'intérêt, etc.

GOVONE.

Le comte de Barral et le général Govone croyaient donc que le désarmement s'exécuterait et que le comte de Bismark avait réellement perdu courage.

C'est la diplomatie anglaise qui avait le plus contribué à ce résultat probable. Le cabinet de Londres cherchait de toute manière à empêcher la guerre; persuadé que pour assurer le dénoûment pacifique qu'il caressait, il ne suffisait pas d'avoir bien disposé l'Autriche et la Prusse, et qu'il était nécessaire d'agir encore sur l'Italie, il s'adressa au ministre du roi à Londres, qui m'expédia le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Londres, 20 avril 1866.

Lord Russell m'écrit un mot, pour m'informer que bien qu'il n'ait pas cru à propos de proposer à la Reine d'autoriser une dépêche officielle, pour que l'ambassadeur d'Angleterre propose au gouvernement autrichien, que la cession de la Vénétie en de certaines éventualités soit adoptée en principe,

Pourtant lord Clarendon a donné pour instruction à l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne, de faire des efforts en voie privée et confidentielle dans ce but, et lord Russell a adressé ici au comte Appony une longue lettre dans le même sens, rédigée en langage amical.

Lord Russell désire que je vous informe de la manière dont lui et lord Clarendon envisagent la question et les démarches qu'ils ont faites en ce sens.

AZEGLIO.

Mais il était un peu tard; car ces bonnes dispositions du cabinet de Londres, que lord Russell avait tant à cœur de nous faire connaître *en ce moment*, ne

concordaient déjà plus avec la situation ; elles se rapportaient à nos déclarations antérieures : que si l'Autriche ne cédait pas la Vénétie à l'Italie, la guerre, si contraire aux vues et aux intérêts de l'Angleterre, éclaterait infailliblement.

Il était évident que ce télégramme, conçu dans les termes les plus amicaux et les plus flatteurs pour nous, nous était envoyé de crainte que l'Italie n'étant pas satisfaite, pût, par son influence, et surtout au moyen d'un traité formel qui assurerait son concours à la Prusse, raviver les dispositions belliqueuses de cette puissance.

Je n'étais pas obligé de dire à l'Angleterre que ce traité avait été signé le 8, à Berlin, par les plénipotentiaires respectifs, ratifié par le roi d'Italie à Florence le 14, et ratifié ensuite par le roi de Prusse à Berlin, ce même jour 20 avril.

Au sujet des armements prussiens, je dirai, comme le général Govone, qu'ils ne méritaient pas qu'on en fît tant de bruit, et moins encore qu'on donnât au désarmement, réclamé par l'Autriche, l'importance que lui attribuait la note du 21 avril, du ministre des affaires étrangères de Prusse au ministre de Prusse à Vienne, insérée dans le Livre Vert, (page 656), et ainsi conçue :

* A ce point de vue, j'autorise Votre Excellence, au nom du Roi, à déclarer à M. le Ministre des affaires étrangères de l'Empereur, que le gouvernement royal accepte avec satisfaction la proposition contenue dans la dépêche du comte Mensdorff, du 18 avril. En conséquence, dès que le gouvernement royal aura été authentiquement informé que Sa Majesté l'Empereur a donné contre-ordre pour les dislocations qui ont eu lieu, et prescrit que les mesures qui s'y rapportent ne soient pas mises à exécution, Sa Majesté ordonnera de suite la réduction des corps de troupes dont les effectifs ont été augmentés, à partir du 27

du mois dernier. Cet ordre, conformément aux instructions du Roi, sera exécuté dans la proportion et dans les délais, où l'on reviendra sur les préparatifs correspondants de l'armée autrichienne. En ce qui concerne ces délais, le gouvernement royal attend des communications plus étendues du Cabinet impérial, pour pouvoir suivre pas à pas les désarmements de l'Autriche.

Je m'imagine que le comte de Bismark dut rire en écrivant de semblables choses, comme j'ai ri moi-même en les lisant. Et Dieu sait si j'en avais envie à cette époque !

Ainsi l'Autriche et la Prusse s'étaient mises d'accord, du moins en apparence.

L'Europe allait jouir du spectacle de deux puissances qui, après avoir déclaré solennellement qu'elles n'avaient jamais armé, prenaient ensuite avec la même solennité diplomatique l'engagement de rebrousser chemin, chacune de son côté (pas à pas néanmoins), dans leurs préparatifs militaires; tout à coup tombe, je ne sais pas encore d'où, une nouvelle qui fait baisser le rideau et amène, peu après, la représentation d'un drame bien différent de celui auquel les pacifiques spectateurs avaient cru assister.

Déjà dès le 23, deux jours après la promesse faite par la Prusse de commencer le désarmement le 26, si l'Autriche le commençait le 25, je recevais le télégramme suivant, auquel j'avoue n'avoir pas ajouté une grande foi, en présence de l'engagement pris entre les deux puissances.

(*Télégramme*). * Berlin, 23 avril 1866.

Le Ministre d'Autriche a dit hier à l'ambassadeur de France, qu'en présence des concentrations de troupes italiennes à Bologne et à Plaisance, l'Autriche ne pouvait pas rester sans prendre quelques mesures de précaution.

BARRAL.

A cette époque aucune concentration n'avait eu lieu en Italie, ni même n'avait été ordonnée; c'est pourquoi je télégraphiai promptement au comte de Barral :

(*Télégramme*). * Florence, 23 avril 1866.

Vous pouvez déclarer de la manière la plus formelle qu'il n'y a pas eu la moindre concentration de troupes, ni à Plaisance, ni à Bologne, ni nulle part, malgré que l'Autriche ait depuis le 17 appelé sous les armes les contingents.

LA MARMORA.

L'Autriche avait probablement été induite en erreur et y était peut-être maintenue par la puissance qui était alors le plus sincèrement son amie et qui, plus que toute autre, faisait des efforts pour empêcher la guerre.

Chacun comprendra que j'entends indiquer l'Angleterre.

Précisément, à cette époque, le cabinet de Londres s'était imaginé, et il m'en faisait de sévères remontrances, que quelques-unes de nos troupes en garnison dans la province de Naples marchaient vers la vallée du Pô. *Il est inutile de me le nier*, me disait le ministre d'Angleterre à Florence, *je sais que des colonnes de troupes s'avancent l'une derrière l'autre à travers les Marches.*

Voici ce dont il s'agissait :

Dès 1864, quand je commandais dans la province de Naples, le général de La Rovere, ministre de la guerre, pour donner satisfaction aux députés qui croyaient que la cavalerie seule était capable d'atteindre les brigands, m'envoya deux régiments de cavalerie qui étaient en garnison dans la haute Italie,

quoique j'eusse déclaré que je n'en avais pas besoin et que j'eusse recommandé de les laisser où ils étaient.

Déjà le ministre Petitti, en 1865, m'avait manifesté l'intention de les rappeler, mais la saison étant avancée, je lui conseillai d'attendre le printemps. Sur ces entrefaites, le général Pettinengo remplaçait au ministère de la guerre le général Petitti, et, la bonne saison venue, il ordonnait aux deux régiments qui étaient en excédant dans le pays de Naples, de revenir dans leurs anciennes garnisons.

Pour plus de commodité, autant pour les habitants que pour les troupes, le mouvement devait s'exécuter successivement, et par deux escadrons à la fois; de sorte que les deux premiers escadrons étaient déjà à Bologne lorsque les derniers étaient à peine partis d'Ancône.

C'est pour cela qu'on disait et qu'on écrivait dans les journaux qu'il y avait des troupes tout le long du littoral de l'Adriatique. Le ministre d'Angleterre envoya son premier secrétaire de légation pour vérifier le fait sur les lieux, et la vérité de mes affirmations ayant été reconnue, il persistait à croire cependant que cette cavalerie flanquait les colonnes principales d'infanterie et d'artillerie qui remontaient par les autres routes de l'intérieur.

Pendant que le ministre d'Angleterre à Florence, un des diplomates les plus scrupuleux que j'aie connus, faisait de nouveau vérifier l'exactitude de tous les bruits qui couraient, l'alarme au sujet de nos prétendues concentrations se répandit comme un éclair dans toute l'Europe; et tandis que mon cabinet était assiégé par les chefs de légations étrangères qui venaient m'en demander compte, je recevais télégrammes sur télé-

grammes de nos ministres à l'étranger, qui demandaient naturellement quelle réponse donner aux incessantes demandes des gouvernements près desquels ils étaient accrédités.

Quant au ministre de Prusse à Florence, il se hâtait, dès le 23, de me laisser copie d'une dépêche télégraphique que le comte Werther avait envoyée, la veille, de Vienne à Berlin, et qui était ainsi conçue:

*Comte Mensdorff lui avait dit que, vu les préparatifs qui se faisaient en Italie, ainsi que la concentration de troupes à Bologne, il informerait par ordre de l'Empereur le comte Caroly télégraphiquement de la nécessité d'armer dans la Vénétie.

. . . . . .

Le comte Caroly n'a pas encore fait de communication là-dessus.

Comme nous l'avons vu, cette communication avait cependant été faite par le comte Caroly à l'ambassadeur de France à Berlin.

Le 24, je reçus le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Pétersbourg, 24 avril 1866.

Comte Stackelberg télégraphie qu'on a reçu à Vienne des nouvelles inquiétantes de l'Italie, exigeant de renforcer les mesures défensives pour la Vénétie.

On espère ici (Pétersbourg) que ces mesures n'entraveront pas l'œuvre de pacification entre la Prusse et l'Autriche.

LAUNAY.

Le lendemain, 25, on me télégraphiait de Munich :

(*Télégramme.*)

*Von der Pfordten vient de me montrer télégraphe de son ministre près la Cour de Vienne qui l'informe Autriche avoir sus-

pendu ordre désarmement convenu pour aujourd'hui, à cause de rassemblement troupes à Bologne.

CENTURIONI.

Bien que la déclaration des armements de l'Autriche en Vénétie servît nos intérêts, nous devions démentir les prétendus armements de l'Italie, comme j'avais déjà démenti les concentrations supposées de troupes, et voir ce que la Prusse en penserait; c'est pourquoi j'expédiai le 26 au comte de Barral le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 26 avril 1866.

On doit savoir à Berlin que depuis 4 jours l'Autriche rappelle toutes ses réserves et se met en Vénétie sur pied complet de guerre au lieu de commencer à désarmer le 25.

Le prétexte qu'on allègue à Vienne, que l'Italie a rappelé des réserves et concentré des troupes à Plaisance et Bologne, est inqualifiable.

Voyez ce que le Gouvernement prussien pense de tout ceci et ce qu'il compte faire.

LA MARMORA.

Il est probable que l'Autriche était de bonne foi et qu'elle avait été induite en erreur. Mais on comprendra que ce n'était pas à moi à l'en sortir. Ce que j'avais à faire et ce que je fis sans plus tarder, c'était d'avertir les grandes puissances, et particulièrement la France et l'Angleterre, que si l'Autriche armait en Italie, nous devions également armer de notre côté.

Pendant que je faisais expédier cette déclaration, il arriva une autre nouvelle, non moins fausse que la prétendue concentration, mais beaucoup plus grave. Il ne s'agissait de rien moins que d'une bande de Garibaldiens qui, prétendait-on, avait envahi la basse Vénétie du côté de Rovigo.

La nouvelle était fausse, complétement fausse, je

me hâte de le dire; je fus blessé de me voir soupçonné d'avoir pu favoriser une entreprise de ce genre, lorsque, dans toutes les circonstances de ma vie politique, j'ai toujours repoussé les insurrections, les provocations, les tromperies et tous les moyens déloyaux, que beaucoup de gens croient indispensables pour réussir.

Comme la nouvelle arrivait de Vienne, où elle pouvait avoir été fabriquée, je fus un moment inquiet, croyant l'Autriche mieux préparée que nous, et peut-être disposée à faire à la Prusse les concessions demandées, pour pouvoir nous attaquer plus sûrement. Il était cependant convenable de vérifier, avant tout, si par hasard, malgré nos ordres très-sévères, quelques volontaires n'avaient pas traversé la frontière ; mais je ne tardai pas à acquérir la certitude que ni dans l'intérieur de la Vénétie ni à l'extérieur il ne s'était manifesté de symptômes d'insurrection ou d'invasion.

En effet, nos révolutionnaires se défiaient de l'alliance prussienne ou lui étaient contraires. Lorsque la Prusse aura tiré le canon, disaient aussi beaucoup de gens qui n'étaient pas révolutionnaires, alors seulement nous croirons véritablement qu'elle fera la guerre à l'Autriche. Une invasion garibaldienne était d'ailleurs d'autant moins à craindre, que le gouvernement savait que Garibaldi était tranquillement à Caprera.

Nous ne pouvions donc être accusés ni de concentrations, ni d'invasions, ni de provocations, ce qui nous permettait de porter haut la tête en face des accusations et des insinuations de la diplomatie.

Il nous restait néanmoins à savoir quelle impression avait produite, sur les cabinets étrangers, la déclaration faite par l'Autriche qu'elle se voyait contrainte d'armer en Italie, et notre propre déclaration que si

l'Autriche envoyait des troupes en Italie nous armerions de notre côté.

Déjà le 23 le commandeur Nigra m'écrivait :

Paris, 23 avril 1866.

Je vous envoie le courrier arrivé de Berlin. Je vois, par les dépêches de Barral, que les nouvelles d'Allemagne ont décidément un caractère pacifique. J'aurais cru encore que cette fois Bismark aurait repoussé les propositions autrichiennes. Mais les hésitations..... Ce sera donc, pour nous, un nouveau mois plein d'incertitudes. . . . . .

. . . . . .

Du reste, il ne pas faut se dissimuler que la Prusse est, en ce moment, très-impopulaire en France. Le comte Walewski m'a dit hier qu'il craignait des discours très-violents au Corps législatif..... Les hommes d'affaires, les banquiers, les commerçants, les spéculateurs de tout genre sont très-hostiles à la guerre.....

Il en résulte que le Gouvernement français se confirme de plus en plus dans l'attitude de neutralité et de liberté d'action prise par lui.

NIGRA.

Telles étaient les impressions du ministre Nigra le 23, avant de connaître les déclarations verbales de l'Autriche relatives à nos prétendus armements. Mais à peine en fut-il averti par moi, qu'il m'expédia le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 24 avril 1866.

Je n'ai pu voir Empereur. J'ai vu Drouyn de Lhuys et je lui ai communiqué votre dernier télégramme sur les armements de l'Autriche. M. Drouyn de Lhuys en parlera demain à l'Empereur.

Mon opinion et celle de Drouyn de Lhuys est que nous ne devons pas armer; que nous devons nous borner à faire constater armements de l'Autriche.

Il est d'une très-grande importance qu'il soit bien constaté que l'Autriche appelle tandis que nous restons tranquilles.

Si l'Autriche prend l'initiative nous pouvons compter sur la France et sur l'opinion publique.

Plût à Dieu que l'Autriche nous attaque, mais nous ne pouvons pas l'espérer.

Je crois plutôt que l'Autriche veut jouer avec nous la même comédie qu'elle vient de jouer habilement à Berlin. Elle veut nous forcer à désarmer et à déclarer nos intentions pacifiques, en se montrant prête à en faire autant et même avant nous.

Ne donnons pas dans ce piége.

NIGRA.

Je ne cache pas que ce télégramme m'a douloureusement frappé.

L'Autriche nous prêtait le flanc, en commettant une grande faute, qui, peut-être plus que toute autre cause, a contribué aux événements de 66; le moment de prendre une résolution décisive paraissait arrivé pour nous, et de Paris on nous recommandait de nous tenir en repos, de ne pas bouger, et on nous représentait l'occasion surprenante qui s'offrait à nous, comme un piége que l'Autriche nous tendait. « *Ne donnons pas dans ce piége !* »

Toutes les informations reçues à cette époque nous montraient qu'en Prusse les hommes politiques et les militaires étaient déconcertés et mis en défiance par la tournure que prenaient les choses; mais nous, au lieu de nous méfier, nous devions, au contraire, commencer à espérer. La déclaration de l'Autriche fut, en effet, l'éclair qui, au sein des ténèbres, illumina notre horizon politique et nous permit de ramener la proue de notre vaisseau dans la direction de Saint-Marc.

Malheur à nous, si nous n'étions pas tombés dans le piége tendu par l'Autriche avec tant d'habileté, et indiqué avec tant de pénétration par notre ministre !

Si le désarmement déconcertait les calculs de la Prusse, d'un autre côté, il eût été pour nous une humiliation et un danger en présence des armements de l'Autriche en Italie, et malgré l'espérance, ou la certitude si l'on veut, que la France nous eût aidés.

« *Plût à Dieu que l'Autriche nous attaque!* » Mais on oubliait donc que l'Autriche possédait le formidable quadrilatère, d'où elle pouvait sortir à volonté d'un côté ou de l'autre, pendant que nous aurions été désarmés, et qu'elle pouvait nous faire le plus grand mal, avant l'arrivée des secours français.

De plus, s'il était naturel en 1859, que le petit royaume de Piémont acceptât, avec reconnaissance, le secours de la France, l'Italie, avec ses 21 millions d'habitants, devait-elle continuer à compter sur l'appui de l'étranger, plutôt que sur ses propres forces; je crois qu'il n'est pas un Italien qui voudrait l'admettre.

A Paris, bien qu'on y connût la nouvelle du prétendu mouvement garibaldien sur Rovigo, on persistait à croire que nous devions rester désarmés, et le 25, je recevais le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 25 avril 1866.

L'Empereur m'a fait dire par Drouyn de Lhuys que son avis est que le gouvernement italien doit se borner à constater dans une dépêche circulaire d'une manière formelle, mais sans emphase, que l'Autriche a armé dans la Vénétie, tandis que nous n'avons pas armé.

Cette dépêche devrait indiquer les faits d'une manière précise et exacte. L'Empereur nous conseille de ne pas armer et de mettre ainsi l'Autriche dans son tort.

Aujourd'hui le bruit s'est répandu d'une échauffourée de Garibaldiens à Rovigo. Dites-moi ce qu'il en est.

NIGRA.

Sur le fait de Rovigo, j'étais heureusement prêt à répondre immédiatement, et j'expédiai ce télégramme au ministre Nigra, le même jour à cinq heures du soir :

(*Télégramme.*) * Florence, 25 avril 1866.

Le bruit d'une échauffourée à Rovigo, qu'on a laissé se répandre pendant un jour entier à Vienne, n'a pas le moindre fondement. On semble à Vienne vouloir faire des dupes.

Pas la moindre réunion de volontaires n'a eu lieu, jusqu'ici, et n'a lieu actuellement en Italie.

La Marmora.

Quant aux conseils, qui me venaient de Paris avec tant d'insistance, je confesse que je ne savais pas les écouter avec patience.

Comment! lorsque l'Autriche paraissait avoir trouvé dans nos concentrations supposées et dans la prétendue invasion garibaldienne le prétexte de nous attaquer, lorsqu'elle annonçait ses armements en Italie, nous devions simplement lui opposer une circulaire *sans emphase* pour la mettre dans son tort!

Le commandeur Nigra, en donnant ce conseil, pensait naturellement que, si l'Autriche nous attaquait, la France viendrait à notre secours; quant à moi, je n'ai jamais douté que l'Empereur ne l'eût fait; mais était-il convenable, était-il honorable pour nous, après avoir dépensé tant de millions pour le budget de la guerre et de la marine, et fait défiler plusieurs fois *avec emphase* devant l'Europe nos batteries de terre et de mer, de nous reposer sur l'aide d'autrui en présence des préparatifs menaçants de l'Autriche?

On ignorait très-probablement à Paris que, deux ou trois ans auparavant, on avait eu la très-malheu-

reuse idée, lorsque le budget de la guerre montait à un chiffre double du chiffre ordinaire, de dissoudre les divisions que j'avais organisées d'une manière permanente après la campagne de 59, et qu'il fallait beaucoup de temps pour les reconstituer, une grande partie des régiments étant disséminés dans les provinces méridionales. On ne songeait pas assez que la moindre mesure de précaution, en vue de la mobilisation, aurait été immédiatement publiée, exagérée, défigurée, comme cela s'est vu pour les deux régiments de cavalerie rentrant dans leurs garnisons, et que de cette manière on aurait eu tous les désavantages politiques de la mobilisation, sans en avoir les avantages militaires et réels.

Personne, plus que moi, n'était convaincu de l'importance politique qu'il y avait à laisser les torts à l'adversaire, mais l'Autriche se les était déjà donnés avec sa déclaration, et nous devions en profiter exactement comme nous l'avions fait en 1859.

Il ne nous était plus permis de rester désarmés en présence des armements que l'Autriche annonçait diriger contre l'Italie, tout en ajoutant qu'ils étaient purement défensifs; comme si une puissance qui arme déclare jamais qu'elle se propose de prendre l'offensive.

Les deux télégrammes suivants, qui m'arrivèrent de Belgrade le 26 et le 27, prouvent que les armements de l'Autriche étaient sérieux.

Le 26, le consul me télégraphiait :

(*Télégramme*). * Belgrade, 25 avril 1866.

Le télégramme de l'attaque de Rovigo est arrivé hier.
Un bataillon de Titel parti pour Pesth.
Trois bataillons de..... partis pour Pesth. Le 4e bataillon du

même régiment pour Harad, pour y reposer, et je crois qu'il partira pour frontière prussienne.

Le général Filopovich, gouverneur de Semlin, parti pour Mitrovitch pour passer en revue les bataillons de Varadin.

Ces bataillons partiront incessamment pour la frontière italienne.

Les bataillons du régiment Panciova attendent compléter armement et seront aussitôt complétés.

SCOVASSO.

Il résulte de ce télégramme que l'histoire de Rovigo était arrivée en Serbie le 25, et qu'il ne s'agissait plus seulement d'une invasion garibaldienne, d'une alarme ou d'une *échauffourée*, mais tout net de l'attaque de Rovigo.

Le 27 au matin, je recevais encore le télégramme suivant :

(*Télégramme.*)

*Les bataillons du régiment..... refusent de marcher..... mais malheureusement finiront par partir.

Tous les bataillons des régiments *Titel* et *Slavonie* sont partis ou partent.

Avancement de presque tous les supérieurs et inférieurs.

Baron Filopovich, commandant de Semlin, nommé feld-maréchal et commande une division qui part pour l'Italie. Le baron Filopovich était aide de camp de Benedek à Saint-Martino.

SCOVASSO.

On remarquera que ces nouvelles de mouvements de troupes nous parvenaient de la frontière turque. Quant aux autres mouvements dans l'intérieur de la monarchie autrichienne, nous ne pouvions en être que tardivement et imparfaitement avertis par la filière de Berlin et de Paris, et par les informations des émigrés vénitiens, presque toujours exagérées et contradictoires.

CHAPITRE XI

L'ITALIE DÉCLARE A L'EUROPE QU'ELLE ARME
ET ELLE ORDONNE LA MOBILISATION DE SON ARMÉE.

(27 avril.)

Il n'y avait donc plus à hésiter; c'est pourquoi je pris les ordres de Sa Majesté que je tenais minutieusement au courant de toute chose, et j'avertis le ministre de la guerre de se tenir prêt à mobiliser l'armée au premier signal.

Le 26 au soir, pendant que mon cabinet étudiait le moyen de justifier cette grave détermination auprès des puissances étrangères, il m'arriva de Berlin un résumé télégraphique de la note du ministre des affaires étrangères d'Autriche, qui déclarait franchement devoir augmenter ses armements en Italie.

Ce document est d'une telle importance, que je ne crois pas pouvoir me dispenser de le reproduire ici en entier, bien qu'il soit inséré dans le *Livre Vert* (page 658).

* *Le Ministre des affaires étrangères d'Autriche au Ministre d'Autriche à Berlin.*

Vienne, 26 avril 1866.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nous avons reçu du Cabinet prussien la réponse ci-jointe à notre dépêche du 18 de ce mois. Je me suis empressé de la sou-

mettre à S. M. l'Empereur, et je suis chargé de faire au Gouvernement royal, par entremise de Votre Excellence, les ouvertures que voici :

L'Empereur N. A. S. a éprouvé une satisfaction sincère en apprenant que la proposition d'un désarmement simultané des deux puissances aurait était agréé par la Prusse. Il n'espérait pas moins des dispositions conciliantes de S. M. le roi Guillaume. L'Empereur est maintenant prêt à ordonner que les troupes envoyées en Bohême pour renforcer les garnisons de ce pays rentrent dans l'intérieur de l'Empire, afin de détruire ainsi jusqu'à l'apparence d'une concentration dirigée contre la Prusse. Seulement nous nous trouvons aujourd'hui dans la nécessité de renforcer ailleurs nos moyens de défense, et nous croyons, pour ce motif, devoir nous assurer que cette circonstance n'empêchera pas le Gouvernement prussien de répondre au rappel de nos troupes de la frontière de Bohême par la réduction des corps de son armée mis sur le pied de campagne.

Les dernières nouvelles d'Italie prouvent en effet que l'armée du roi Victor-Emmanuel est mise en état d'attaquer la Vénétie. L'Autriche est donc obligée de mettre, par l'appel des réserves, son armée italienne sur le pied de guerre, et de veiller à la sécurité, non-seulement de sa frontière le long du Pô, mais encore de son littoral si étendu, ce qui ne peut avoir lieu d'une manière efficace sans qu'on opère des mouvements de troupes considérables dans l'intérieur de la monarchie. Nous croyons nécessaire d'en informer le Cabinet royal, afin de couper court aux fausses appréciations auxquelles pourrait donner lieu la nouvelle qu'à l'instant même où nous contremandons les dislocations ordonnées en Bohême, nous armons dans d'autres parties de l'Empire. Votre Excellence est chargée de déclarer au Gouvernement royal que ces préparatifs ne répondent qu'à l'éventualité d'une lutte contre les Italiens, et que nous commencerons sur-le-champ à mettre à exécution la proposition de notre désarmement simultané, dès que nous aurons reçu l'assurance que le Gouvernement royal ne se laissera pas détourner par les dispositions prises en vue de repousser une agression de notre voisin méridional, de sa promesse de rétablir un état de choses normal entre l'Autriche et la Prusse.

Si, d'un autre côté, la Cour de Prusse subordonne l'exécution du projet de désarmement à la condition qu'il ne sera pris au-

cune nouvelle mesure militaire dans les États de la Confédération Germanique, je ferai observer que, à notre connaissance, ces États n'ont point fait jusqu'ici d'armements sérieux, et que les sentiments bien connus de ces Gouvernements fournissent d'avance la garantie d'un maintien général de l'état de paix, dès que l'Autriche et la Prusse auront donné matériellement suite à l'échange des déclarations pacifiques qui a eu lieu entre elles. Finalement, je ne puis passer sous silence qu'il dépend de la Prusse de calmer toutes les inquiétudes qui se sont emparées des Gouvernements allemands en leur donnant, relativement au maintien de la paix fédérale, des assurances aussi catégoriques que celles que nous avons formulées le 21 dans l'assemblée de nos Confédérés.

Votre Excellence est autorisée à laisser copie de la présente à M. le comte de Bismark.

Agréez, etc.

MENSDORFF-POUILLY.

Nous devons avouer que rien ne pouvait être plus opportun que cette note.

Pour nous c'était mieux qu'une bonne occasion; nous étions mis ainsi dans la nécessité d'armer.

Les hésitations de la Prusse et les incertitudes bienveillantes de la France, non moins que les armements de l'Autriche, nous imposaient l'obligation de nous mettre, le cas échéant, en état d'agir, même seuls et pour notre propre compte.

Tout retard pouvait nous être fatal; c'est pourquoi, sans consulter personne ni en Italie ni à l'étranger, le 27 au matin, pendant qu'on donnait des ordres pour mobiliser et concentrer notre armée, j'expédiai, avec l'autorisation du roi, la lettre circulaire diplomatique qui suit; je crois nécessaire de la mettre sous les yeux du lecteur, parce que je suis persuadé que, sans elle, tout se serait évanoui, et que nos espérances s'en seraient allées en fumée avec tant d'autres projets du comte de Bismark.

Le Ministre des affaires étrangères aux Ministres du Roi.

Florence, 27 avril 1866.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Votre Excellence sait que, dans ces derniers temps, les préoccupations du Gouvernement du Roi et du Parlement avaient, avant tout, pour objet la réorganisation de l'administration intérieure, les réformes et les économies à introduire dans les finances.

Les mesures ayant pour objet de réduire les dépenses ont été récemment poussées, en ce qui concerne l'armée, jusqu'à la limite que permettait d'atteindre le pied de paix normal; le Gouvernement du Roi était même décidé à suspendre provisoirement les opérations de la levée ordinaire de 1866, lorsque de graves complications survinrent entre la Prusse et l'Autriche.

Le Gouvernement du Roi, sans méconnaître toutefois l'importance des éventualités qui pouvaient se présenter, ne jugea pas cependant devoir distraire le pays de l'œuvre de sa consolidation intérieure, et il se borna à prendre quelques mesures élémentaires, que la prudence impose à tout Gouvernement dans un cas semblable. Il eut ainsi, naturellement, à révoquer les restrictions exceptionnelles apportées depuis quelques mois au pied de paix lui-même et il laissa les opérations habituelles de la levée suivre leur cours.

Chacun a pu facilement constater qu'aucune concentration de troupes n'a eu lieu en Italie, et que les classes de la réserve et les soldats en congé n'ont pas été rappelés sous les drapeaux.

Le calme le plus parfait n'a cessé de régner parmi nos populations : on n'a vu préparer aucune entreprise particulière menaçante pour les territoires limitrophes.

Nous serions restés dans cet état de tranquillité et de réserve; mais, au moment même où partout l'on était dans l'attente d'un désarmement qui semblait convenu entre les Cabinets de Berlin et de Vienne, l'Italie s'est vue à l'improviste l'objet des menaces de l'Autriche.

Le Cabinet de Vienne, dans des documents officiels, prétend contre l'évidence que des concentrations de troupes et des appels de réserve ont eu lieu en Italie, et de ces suppositions non fondées il tire des arguments pour continuer ses armements.

Le Gouvernement autrichien ne s'est pas borné à ces accusations, par lesquelles il mettait lui-même l'Italie en cause dans sa question avec la Prusse ; il a multiplié ses préparatifs militaires, et il leur a donné, en Vénétie, un caractère ouvertement hostile pour nous.

Puis, dès le 22, l'appel de toutes les classes de la réserve s'est effectué avec la plus grande promptitude dans tout l'Empire ; les régiments des confins militaires ont été appelés sous les armes et acheminés vers les provinces vénitiennes.

Dans ces provinces spécialement, les préparatifs de guerre ont été poussés avec une précipitation extraordinaire ; enfin, on prend des dispositions qui ne sont d'usage que lorsque la guerre est déjà commencée ; ainsi, par exemple, l'expédition des marchandises et le trafic sont suspendus sur les voies ferrées de la Vénétie, l'administration militaire s'étant réservé tous les moyens de transport pour les mouvements des troupes et du matériel de guerre.

Je vous charge, Monsieur le Ministre, de signaler ces faits à l'attention du Gouvernement près duquel vous êtes accrédité. Il appréciera, j'en ai la confiance, les devoirs que des circonstances aussi graves imposent au Gouvernement du Roi.

Il est devenu indispensable, pour la sécurité du Royaume, que nos forces de terre et de mer, demeurées jusqu'à ce jour sur le pied de paix, soient augmentées sans retard. En prenant les mesures militaires que réclame la défense du pays, le Gouvernement du Roi ne fait que répondre aux exigences de la situation qui lui a été faite par l'Autriche.

Agréez, etc.

La Marmora.

Notre prompte résolution produisit partout plus ou moins d'effet. Mais le cabinet de Londres particulièrement en apprécia l'importance et en fut très-impressionné. Lord Clarendon ne pouvait croire qu'au moment où son projet de désarmement, accepté par l'Autriche et la Prusse, allait être mis à exécution, l'Italie osât ruiner ses espérances. C'est pourquoi le ministre des affaires étrangères de la Reine, avant

même que ma lettre-circulaire lui arrivât et au simple avis que je lui en faisais donner par le télégraphe, reçut notre ministre avec toute la vivacité compatible avec les convenances diplomatiques; sous l'impression de cette sortie inattendue de mauvaise humeur, celui-ci m'expédiait, le même jour, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Londres, 27 avril 1866.

Ayant communiqué votre dépêche télégraphique à lord Clarendon, il s'est borné à y *opposer* les questions suivantes :

« Le Cabinet italien a-t-il fait mystère de son intention de déclarer la guerre à l'Autriche dès que la lutte aura commencé avec la Prusse?

« N'a-t-il pas dégarni la basse Italie de troupes pour les réunir vers le nord?

« Et en présence de la mission Govone et des bruits non contredits de guerre depuis deux mois, est-il étonnant que l'Autriche se mette en mesure?

« Pouvons-nous croire qu'avec tant d'embarras elle cherche à vous attaquer la première?

AZEGLIO.

Si à Londres on était en colère contre nous, à Paris on était très-déconcerté et fort mécontent de notre détermination prise malgré les conseils qui nous avaient été donnés. De sorte que, le 30 seulement, le ministre Nigra me télégraphiait :

(*Télégramme.*) * Paris, 30 avril 1866.

Votre circulaire, résumée par télégraphe, a produit profonde impression. En général opinion publique nous est favorable, bien qu'on eût désiré que l'on eût attendu avant d'armer.

J'ai dit à Drouyn de Lhuys que la situation faite à l'Italie, par les armements autrichiens, était telle qu'il n'est pas possible de ne pas prendre les mesures que l'on prend.

Drouyn de Lhuys a demandé au prince Metternich, dans une conversation, pourquoi l'Autriche avait armé et si elle a intention d'attaquer l'Italie. Metternich a dit que l'Autriche craignait une attaque de l'Italie. Drouyn de Lhuys réplique que l'on savait bien que l'Italie n'aurait pas attaqué la première. Metternich demanda si la France pouvait lui garantir cela. Drouyn de Lhuys répéta que l'Italie n'aurait point attaqué la première.

Conversation en resta là.

Drouyn de Lhuys m'a dit qu'il lui semble impossible que l'Autriche pût se contenter de la dernière réponse de la Prusse.

NIGRA.

Ce même jour, ayant demandé au ministre Nigra des explications sur un article de *l'Indépendance belge*, dans lequel on prétendait que la France avait formellement garanti à l'Autriche que l'Italie ne l'attaquerait pas, comme si nous nous étions obligés à ne rien entreprendre sans le consentement de la France, il me répondit dans la soirée :

(*Télégramme.*) * Paris, 30 avril 1866.

La nouvelle donnée par l'*Indépendance belge* a sa source dans la conversation entre Drouyn de Lhuys et Metternich, que j'ai signalée par mon télégramme de ce matin. Drouyn de Lhuys m'a dit qu'il n'avait donné aucune garantie formelle, qu'il avait exprimé une opinion suggérée par le bon sens.....

Drouyn m'a répété aujourd'hui que l'Empereur regrette que nous ayons armé.

Je lui ai fait observer que l'Autriche avait pris mesures menaçantes, que nous n'avions pas encore frontières militaires et que l'Autriche avait attaqué première en 1859. Drouyn dit que l'Autriche assure formellement qu'elle ne veut pas attaquer Italie.

NIGRA.

Pendant que nous brûlions nos vaisseaux, malgré le mécontentement de l'Angleterre et en dépit des

conseils de la France, voyons quelle était l'attitude de notre allié.

Le comte de Barral, croyant plus que jamais, depuis la note du 21, à un dénoûment pacifique, était allé dans quelques autres cours près desquelles il était également accrédité, et j'avais récemment autorisé le général Govone à s'éloigner de Berlin, à condition toutefois de se tenir prêt à y retourner d'un moment à l'autre.

La légation de Berlin était donc dirigée provisoirement par le comte Puliga, qui m'expédiait les trois télégrammes suivants :

(*Télégramme.*) * Berlin, 26 avril 1866.

Bismark m'a dit qu'il sait aussi que les armements autrichiens redoublent, non-seulement en Vénétie, mais partout;

Que jusqu'à présent il n'a pas de réponse officielle à la note du 21, et que l'Autriche donne pour prétexte de ses armements l'attitude de l'Italie;

M. Werther doit déclarer aujourd'hui officiellement, sans pourtant laisser copie de la dépêche, qu'il est inadmissible qu'on prenne pour prétexte à conserver les armements l'attitude de l'Italie;

Que la Prusse considère, dans l'état actuel, l'Italie comme nécessaire pour l'équilibre européen, et qu'elle ne pourrait pas rester indifférente à une attaque contre l'Italie.

Bismark s'est mis d'accord avec le Ministre de la guerre, et il espère obtenir aujourd'hui même l'assentiment du Roi pour effectuer de nouvelles mesures défensives.

PULIGA.

On remarquera que le ministre de Prusse à Vienne ne devait pas laisser copie des déclarations faites au gouvernement autrichien en faveur de l'Italie.

(*Télégramme.*) * Berlin, 28 avril 1866.

M. Werther a télégraphié ce soir avoir communiqué à M. Mens-

dorff le contenu de la dépêche prussienne dont je vous ai envoyé résumé.

Le comte Mensdorff a écouté la déclaration avec calme en se réservant d'en parler à l'Empereur.

Il a dit en attendant au Ministre prussien, que l'Autriche, à la suite d'informations précises venues d'Italie, ne pouvait s'empêcher d'augmenter ses armements; que pourtant elle ne voulait attaquer ni la Prusse ni l'Italie.

Demain arrive la réponse officielle de l'Autriche, motivant maintien des armements sur l'attitude de l'Italie.

M. Werther écrit aussi qu'elle doit contenir une proposition d'arrangement définitif sur la question des duchés.

Ici la situation est jugée grave, mais il m'est impossible pour le moment de vous dire ce qu'il en sortira.

Je ne verrai Bismark qu'après-demain pour lui laisser le temps de prendre les ordres du Roi.

PULIGA.

(*Télégramme.*) * Berlin, 29 avril 1866.

En présence de la dépêche autrichienne du 26 remise ici hier et qui prend prétexte des armements de l'Italie pour refuser de désarmer, la Prusse refuse de son côté de désarmer.

M. Bismark a proposé au Roi la mise sur le pied de guerre de toute l'artillerie, ainsi qu'on a pratiqué pour les corps de frontière.

Il doit y avoir demain conseil de généraux présidé par le Roi.

Bismark m'a dit que le cas échéant il faudra à la Prusse 15 jours pour l'achat des chevaux et 10 jours pour l'appel des réserves.

Faut-il écrire à Govone de revenir?

PULIGA.

J'ordonnai sur-le-champ de rappeler le général Govone, qui se trouvait à Hambourg ou à Anvers.

Je ferai observer que l'on chercherait en vain dans ces trois télégrammes une seule parole d'approbation pour notre lettre-circulaire du 27, que j'avais pourtant fait connaître immédiatement à Berlin, en

même temps que l'ordre de mobiliser notre armée et d'armer notre flotte.

C'était cependant un premier et grand service que nous rendions à la Prusse, qui montrait tant de répugnance pour le désarmement et trouvait, dans cette résolution de notre part, un excellent motif pour révoquer les ordres déjà donnés ou pour en suspendre l'exécution.

Le comte de Bismark ne manqua pas d'en tirer parti dans la note qu'il adressa à Vienne le 30. (Voyez le Livre Vert, page 662.)

Je laisserai de côté les longues controverses relatives aux mouvements et emplacements des troupes autrichiennes et prussiennes, et je reproduirai seulement les passages de ce document qui regardent l'Italie; le lecteur ne saurait y trouver ces déclarations en notre faveur, que le comte de Bismark disait avoir envoyées à Vienne, pas plus que cette phrase qui, si je ne me trompe, avait été dite par nous, mais que j'avais entendu répéter avec plaisir par le ministre de Prusse, que *l'Italie était désormais nécessaire à l'équilibre européen.*

Elle pouvait toutefois se trouver dans la dépêche dont le comte de Werther ne laissa pas copie au comte Mensdorff.

Voici la partie de la note du 30 qui nous concerne :

* Le Gouvernement impérial cherche à justifier la nouvelle attitude qu'il a prise par la dépêche du 26, en alléguant les nouvelles qui lui sont parvenues d'Italie.

D'après ces renseignements, l'armée du Roi Victor-Emmanuel se serait mise en mesure d'attaquer la Vénétie. Les nouvelles qui nous arrivent de l'Italie, soit directement, soit par l'intermédiaire des Cours étrangères, concordent à déclarer qu'il n'a pas été fait dans ce pays d'armements d'un caractère menaçant contre l'Autriche, et elles nous raffermissent dans la conviction

que le Cabinet de Florence est loin de vouloir attaquer le territoire Autrichien, sans motif de provocation. S'il était vrai que dans l'intervalle et principalement dans ces derniers jours, on eût commencé à faire des préparatifs militaires en Italie, il ne faudrait probablement y voir que la conséquence des armements dont l'Autriche a pris l'initiative, de même que les mesures que nous avons décrétées le 28 mars n'ont été provoquées que par eux.

Nous sommes persuadés que l'on mettrait en Italie autant d'empressement à suspendre ces armements, qu'on en a mis naguère, en Prusse, dès que les causes qui les ont occasionnées auraient disparu.

Les hésitations de la Prusse, dont témoignaient les trois télégrammes du comte Puliga, n'étaient pas de nature à nous rassurer; je devais être beaucoup moins tranquille encore en voyant le premier ministre de Prusse déclarer à l'Autriche qu'il était persuadé, *quant à lui*, que nous suspendrions nos armements si l'Autriche en faisait autant.

Le comte de Bismark se trompait, et je crois pouvoir assurer que, s'il m'avait connu, il n'aurait pas émis, dans une note officielle, une semblable supposition.

Personne, plus que moi, n'est convaincu du devoir qui incombe à tous, militaires ou non, d'éviter, autant que possible, la guerre. Je l'ai déclaré à la Chambre et au dehors, et, qui plus est, j'en ai donné plusieurs fois des preuves, même sur la fin de la campagne de 1866.

Je suis effrayé de l'idée que les graves questions internationales ne puissent se résoudre qu'avec le fer et le feu. Mais puisque ces théories, et d'autres non moins barbares, sont admises à toute heure, et tendent même à prendre plus de crédit, c'est un devoir pour

les nations de préparer, en temps de paix, les meilleurs armements et pour les gouvernements de les employer, lorsqu'il en est besoin. Maintenant, au point où nous étions arrivés, il était plus que nécessaire, il était indispensable, comme je l'ai déjà dit, de tirer l'épée, pour ne pas nous laisser impunément écraser, abandonner et humilier.

Cette supposition, de la part du comte de Bismark, me paraissait d'autant moins justifiée, qu'il savait que notre traité n'avait qu'une durée de trois mois, dont le premier était déjà écoulé.

Cette note, je le répète, ne me rassurait pas; comme nous savions que l'Autriche précipitait ses armements en Italie, je craignis de nous voir attaqués avant d'être prêts, et je fis part de mes craintes à Berlin, afin que le gouvernement prussien se préparât de son côté à attaquer l'Autriche, dans le cas où l'Autriche nous attaquerait; c'était d'ailleurs naturel, d'après le traité offensif et défensif que nous avions régulièrement signé.

Je regrette beaucoup de ne pas avoir la copie de mes dépêches; mais j'ai gardé et je donnerai en entier, les divers télégrammes que j'ai reçus de Berlin à cette époque; ils feront comprendre quelles furent mes demandes et mes sollicitations, et le lecteur sera très-probablement étonné de l'interprétation que le cabinet prussien entendait donner au traité.

Sur ces entrefaites, le 1er mai, le commandeur Nigra me télégraphiait que l'Empereur lui avait témoigné de nouveau son vif déplaisir au sujet de nos armements. Comme le télégramme est incomplet, et qu'il est cependant très-nécessaire de bien connaître ce que l'on pensait à Paris, et surtout ce que

l'Empereur pensait de notre détermination, au lieu de donner le télégramme, je donnerai la lettre particulière que m'écrivit, à ce sujet, le ministre Nigra :

Paris, 1er mai 1866.

Hier soir, à la réception des Tuileries, l'Empereur en me voyant m'accosta et me dit : « * *C'était bien la peine de me demander conseil, pour faire tout le contraire de ce que je conseillais !* »

J'expliquai longuement à l'Empereur les raisons qui avaient poussé le Gouvernement à armer; c'est-à-dire l'attitude menaçante de l'Autriche, ses mesures militaires, mesures qui se prenaient à peine à la veille des hostilités; le caractère offensif de ces mesures, puisque pour la défensive il suffirait du quadrilatère et de sa garnison ordinaire; le manque de frontières du côté de l'Italie; l'éloignement des secours français en cas d'attaque de l'Autriche; enfin l'opinion publique en Italie, qui exigeait impérieusement que le Gouvernement pourvût à la sûreté de l'Etat. Cette dernière raison fut admise par l'Empereur; mais quant à l'idée d'une agression de la part de l'Autriche, l'Empereur persista à dire qu'elle n'était pas fondée, l'Autriche ayant, à plusieurs reprises, déclaré qu'elle n'a aucune intention d'attaquer l'Italie.

L'Empereur ajouta qu'il serait désirable, si la rupture avait lieu, qu'elle vînt du Nord, c'est-à-dire de l'Allemagne. Il recommanda d'être prudent et de ne rien précipiter.

Le Gouvernement français est préoccupé des interpellations qui seront faites jeudi au Corps législatif. Nos armements rendent sa situation plus difficile.

On exigera de lui une déclaration explicite au sujet de l'attitude qu'il prendra relativement à l'Italie.

Si l'Italie n'avait pas armé, sa réponse aurait été facile. Il aurait peut-être dit : Si l'Autriche attaque l'Italie, la France s'y opposera même par la force des armes; si, au contraire, l'Italie attaque l'Autriche, elle le fera à ses risques et périls. Maintenant, en présence des armements que les partisans de la paix à tout prix ont intérêt à présenter comme simultanés, ou presque

simultanés, la réponse du Gouvernement français sera plus embarrassée.

Telle est la raison principale pour laquelle il a désapprouvé les armements immédiats ordonnés par l'Italie.....

Je reçois avec le plus vif plaisir les deux télégrammes par lesquels on m'annonce les votes unanimes des deux Chambres du Parlement au sujet des mesures extraordinaires de finance. J'en donne communication à M. Drouyn de Lhuys, ainsi que de la circulaire.

NIGRA.

CHAPITRE XII

LA PRUSSE SOUTIENT QU'ELLE N'EST PAS OBLIGÉE, D'APRÈS LE TRAITÉ, A DÉCLARER LA GUERRE A L'AUTRICHE, DANS LE CAS OU LA GUERRE ÉCLATERAIT EN ITALIE.

Il était pénible pour nous de nous savoir désapprouvés par la France, et pour moi surtout qui, mieux que tout autre, connaissais les généreuses intentions de l'Empereur à notre égard. Je ne me repentis pas néanmoins des déterminations prises, pas plus que je ne me sentis disposé à modifier ou à suspendre leur exécution.

Désormais l'Italie ne pouvait plus reculer sans avoir honorablement obtenu la Vénétie.

J'étais confirmé dans ces résolutions par les graves, et même très-graves nouvelles que le lendemain le général Govone me donnait de Berlin par le télégraphe.

(*Télegramme*) * Berlin, 2 mai 1866.

Bismark m'a dit qu'on a décidé en principe d'augmenter l'armement. Le conseil de généraux voudrait acheter tous les 50,000 chevaux pour l'artillerie, munitions et cavalerie de réserve, tandis que le Roi toujours hésitant veut armer en moindre proportion.

La décision ne sera prise que dans deux ou trois jours au plus tard.

Pour connaître l'extension qu'on donne ici aux engagements pris avec nous, j'ai dit au comte de Bismark que l'Autriche et

nous serions prêts dans un mois au plus tard, et qu'alors la guerre pouvait éclater en Italie, et lui ai demandé si la Prusse ne *fait* pas mieux ses calculs pour ses armements, et si elle sera prête à déclarer la guerre à l'Autriche d'après le traité d'alliance, si l'Autriche la déclare à l'Italie.

Il m'a dit que le Roi *ne donne pas au traité cette portée et qu'il ne croyait pas que cette obligation fût réciproque, d'après le texte littéral.*

J'ai ajouté alors si l'on ne pourrait pas compléter les stipulations et y introduire complète réciprocité dans une convention militaire.

Il m'a dit que le Roi refuserait de s'engager à déclarer la guerre à l'Autriche dès qu'elle éclaterait en Italie; ne voulant pas nous encourager à pousser les choses à bout.

Que cependant le Ministère prussien croyait que cette éventualité serait forcément amenée par les circonstances, et attacherait son existence à ne pas laisser engager la lutte entre l'Italie et l'Autriche sans prendre part au même moment.

Il m'a autorisé à le déclarer à Votre Excellence, en ajoutant de nous fier à la force des circonstances et des intérêts prussiens les plus graves, même si les hésitations du Roi ne lui permettraient pas d'obtenir sa signature.

Je lui ai demandé si la Prusse serait disposée à sacrifier cinq millions pour la Hongrie. Il répondit qu'on ne connaît ni le pays ni les hommes, qu'il craignait de jeter l'argent inutilement, surtout que formalités minutieuses du Gouvernement prussien rendaient absolument impossible de détourner une telle somme, même pour un objet de cette importance.

GOVONE.

Laissons de côté, pour le moment, l'idée de compléter le traité par une convention militaire et le subside de cinq millions demandé pour la Hongrie, propositions que le général Govone faisait de son propre mouvement, et sur lesquelles j'aurai à revenir plus tard.

Le télégramme nous faisait savoir que d'*après le texte littéral du traité*, le roi de Prusse ne croyait pas *que*

l'obligation fût réciproque....., que le roi de Prusse *refuserait de s'engager à déclarer la guerre à l'Autriche dès qu'elle éclaterait en Italie.*

Il me semble que le comte de Bismark lui-même avait été frappé de l'énormité de la déclaration qu'il faisait; il se rendit de nouveau auprès du roi, et dans la journée fit encore appeler le général Govone, qui m'expédiait immédiatement ce second télégramme.

(*Télégramme.*) * Berlin, 2 mai 1866.

Bismark m'a fait appeler en toute hâte ce soir.

J'ai soumis au Roi, m'a-t-il dit, les deux questions que vous m'avez posées hier soir.

1° Que ferait la Prusse si Italie attaque Autriche ?

2° Que ferait Prusse si Autriche attaque Italie ?

Et je lui ai dit qu'à la seconde question, j'avais répondu que la Prusse entrerait en lutte contre Autriche.

Le Roi a complétement approuvé cette réponse.

Quant à la première question, le Roi conseille franchement Italie de s'abstenir de toute attaque.

J'ai demandé à Bismark s'il avait pris un parti quant aux armements prussiens.

Bismark répondit qu'on décidera demain au Conseil des Ministres; que cependant le Roi avait dit aujourd'hui qu'il ne trouvait plus personne autour de lui qui ne lui dît qu'il trahirait son pays s'il n'armait pas. Ainsi, Bismark croit que demain il va signer ordre mobilisation.

J'ai encore demandé à Bismark son avis à retenir pour impossible un arrangement entre Prusse et Autriche qui nous laissât isolés.

Il m'a répondu qu'aucune concession de l'Autriche ne pourrait désormais compenser la Prusse des inconvénients d'un arrangement.

Que toutefois si l'Autriche faisait des concessions qu'on ne peut absolument refuser, en ce cas il nous préviendrait à temps et loyalement, et qu'en aucun cas les arrangements ne seraient

tels que l'Italie pût se trouver seule vis-à-vis de l'Autriche armée.

GOVONE.

Evidemment ce second télégramme était destiné à tempérer l'effet produit par le premier; ce qui ferait supposer qu'on aurait eu à Berlin quelques soupçons sur les négociations poursuivies à Vienne, dans le but de nous détacher de la Prusse, et que l'on commençait à craindre que l'Italie, blessée de la conduite de la Prusse, ne se résolût à accepter les propositions autrichiennes.

Toutefois les nouvelles déclarations ne valaient pas mieux que les précédentes.

Si le premier télégramme annonçait que la Prusse ne se croyait pas liée par le traité du 8, ce qui frappait surtout dans le second, c'était le soin avec lequel on évitait toute allusion à ce traité. Des intentions de la Prusse, de ce qu'elle ferait dans certaines éventualités, on en parlait comme si ce traité n'existait pas, et comme si l'on abordait ce sujet pour la première fois.

Ce que l'on disait même des intentions et des dispositions de la Prusse ne pouvait réellement nous rassurer. Le comte de Bismark pensait que la Prusse serait finalement entraînée à la guerre ; il n'excluait pas cependant le cas d'*un accommodement avec l'Autriche* : mais l'*Italie en serait prévenue à temps et loyalement*..... L'Italie devait donc compter sur la loyauté et sur les intérêts de la Prusse, *qui cependant n'avait aucune obligation envers elle*..... C'est ainsi du moins que le pensait le comte de Bismark; si d'ailleurs le roi voulait suivre une politique différente de celle qui lui était conseillée par son premier ministre, l'Italie pouvait être certaine *que celui-ci donnerait sa démission*.....

Tel était, le 2 mai, l'état des choses à Berlin; le général Govone me l'exposait encore mieux dans une lettre qui faisait suite aux deux télégrammes du même jour, et dont je crois utile de rapporter ici quelques passages.

Berlin, 2 mai 1866.

. . . . . Le comte Benedetti m'ayant prévenu qu'à Berlin on avait trouvé nos armements trop précipités, j'exposai au président du Conseil que les armements autrichiens, commencés avant que l'Autriche fît arriver à Berlin la proposition du désarmement pour le 25 et le 26, et les menaces dirigées contre l'Italie, nous avaient forcés à nous mettre sur le pied de guerre, parce que nous ne voulions pas nous exposer à recevoir un *ultimatum*, l'Autriche étant campée sur la frontière et nous désarmés.

Le général Govone ayant ensuite demandé au ministre prussien ce que la Prusse se proposait de faire, le comte de Bismark lui aurait répondu :

* *Nous ne donnons pas au traité du 8 avril l'interprétation qui oblige la Prusse à déclarer la guerre à l'Autriche, si elle se trouve en lutte avec l'Italie; nous croyons que cette obligation existe seulement pour l'Italie, et elle est à la lettre la signification de l'article relatif.....*

Ainsi donc cette prétention que l'Italie seule était liée par le traité, et non la Prusse, résultait encore plus explicitement du rapport écrit du général Govone que de son télégramme, et ce n'était pas seulement le roi qui pensait ainsi, comme il était dit dans le télégramme, mais encore son ministre, qui, sans parler du roi, avait répété deux fois « *nous* ».

Le comte de Bismark n'avait parlé du roi que pour déclarer :

* *Que le Roi n'aurait jamais signé une convention qui fût une arme dans les mains de l'Italie, capable de nous encourager à pousser les choses au point d'obliger la Prusse, malgré elle, à prendre part à la guerre.*

Et il aurait ajouté :

* *Qu'il nous préviendrait loyalement et en temps opportun si la Prusse ne pouvait nous suivre, mais que son Cabinet aurait fait dépendre son existence de la condition d'entreprendre la lutte contre l'Autriche, simultanément à l'ouverture des hostilités en Italie.*

Le général Govone lui ayant alors demandé :

* Alors Votre Excellence m'autorise à déclarer au général La Marmora que s'il n'est pas possible d'avoir signature du Roi, qui nous assure de cette condition, son Gouvernement se croit cependant engagé d'honneur avec nous ?

Le comte de Bismark aurait répondu :

* *Vous pouvez dire au général La Marmora que nous ferons une question d'existence du Cabinet de cette condition : du reste fiez-vous à la marche irrésistible des événements.*

GOVONE.

Sur ces entrefaites le comte de Barral arrivait à Berlin. Il avait mis tant d'insistance pour que le traité fût réellement offensif et défensif, qu'il fut naturellement renversé en apprenant du général Govone l'interprétation que voulait lui donner le gouvernement prussien, et ne pouvant se l'expliquer, il m'envoyait le soir ce télégramme décourageant ;

(*Télégramme.*) * Berlin, 2 mai 1866.

Je suis arrivé ce matin.

Il n'y a pas autre chose à faire dans la situation qu'à attendre la réponse de l'Autriche à la dernière Note prussienne, que

je vous envoie par poste, et qui demande désarmement par le rétablissement du *statu quo ante*.

C'est cette réponse, qui n'arrivera que dans deux ou trois jours, qui pourra accentuer la situation.

Toutefois l'on ne croit pas que, même en cas de refus de l'Autriche, le Roi se décide à ordonner mobilisation sur pied de guerre.

A mon avis c'est sur nous-mêmes et sur la France qu'il faut compter bien plus que sur la Prusse.

BARRAL.

On comprendra facilement quelles impressions les déclarations du comte de Bismark transmises par le général Govone et l'exclamation douloureuse du comte de Barral devaient faire sur l'esprit d'un premier ministre, qui avait endossé la responsabilité de signer un traité, dont on faisait maintenant un tel compte, et pris cette autre responsabilité non moins grave d'ordonner, sur terre et sur mer, des armements plus ou moins désapprouvés par toutes les puissances y compris la Prusse !

Cependant le préambule de ce traité, qui ne devait en aucune façon lier la Prusse, était ainsi conçu :

* « *Leurs Majestés, le Roi d'Italie et le Roi de Prusse, animés du même désir de consolider les garanties de la paix générale, en tenant compte des besoins et des aspirations légitimes de leurs nations, ont, pour régler les articles d'un traité d'*alliance offensive et défensive, *nommé pour leurs plénipotentiaires munis de leurs instructions, savoir, etc.* »

Que pouvait-on entendre par un traité d'alliance offensive et défensive, limité à trois mois, si les deux parties n'étaient pas obligées de se défendre mutuellement, dans le cas où l'une d'elles serait attaquée par une troisième puissance avant l'expiration du traité?

L'Italie, en repoussant toujours le *traité générique*, avait-elle eu d'autre intention que de se refuser à une stipulation sans valeur à ses yeux, si on n'y avait pas inscrit cette obligation? La Prusse, après de longues négociations qui ne laissaient aucun doute sur la signification que l'Italie y attachait, avait accepté notre formule avec quelque répugnance, mais sans réserve ; comment pouvait-elle, maintenant, soutenir qu'elle lui avait donné un autre sens?

Je devais donc protester contre l'interprétation qu'à Berlin on prétendait donner au traité et rectifier également les suppositions qui s'y faisaient sur notre compte; c'est pourquoi, le 2 au soir, j'expédiai au comte de Barral le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 2 mai 1866.

Dites au comte Bismark que l'Italie n'a nullement l'intention d'attaquer Autriche.

Mais pour le cas d'une agression autrichienne contre l'Italie, l'alliance offensive et défensive *oblige* la Prusse à engager de son côté les hostilités et à les poursuivre.

Comme nos engagements envers la Prusse, et la politique que nous devons suivre en conséquence seraient la cause unique de l'attaque de l'Autriche contre nous, je ne vois pas comment le Roi de Prusse pourrait se croire libre envers Italie, ni comment Prusse pourrait se soustraire aux obligations réciproques de l'alliance offensive et défensive.

Ne laissez aucun doute que le Gouvernement du Roi est ici parfaitement maître de la situation, et qu'il n'y a pas à craindre que ce soit nous, mais au contraire l'Autriche qui pourrait pousser les choses à bout.

LA MARMORA.

Cette dernière déclaration était nécessaire, puisqu'à la Cour de Berlin on semblait craindre que nous ne prissions l'initiative des hostilités, ce que la Prusse

s'était réservé dans le traité et ce dont elle se montrait alors si jalouse.

Toutefois, et bien que je me fusse cru obligé de faire sentir à Berlin l'impression pénible que j'avais éprouvée par suite de l'interprétation donnée au traité du 8 février, il était certain que ni nos réclamations, ni nos protestations, ne modifieraient les résolutions du gouvernement prussien. La Prusse ne prendrait conseil que de ses intérêts et de ses convenances ; désormais il n'était plus possible de se faire la moindre illusion sur ce point.

Il ne restait donc qu'à accepter la nouvelle situation qui nous était faite, essayer d'en tirer le plus grand profit possible, et se garder surtout des résolutions précipitées qu'un ressentiment légitime aurait pu nous suggérer.

La première question à résoudre était de savoir si, en présence des nouvelles déclarations de notre allié, sur l'appui duquel il ne nous était plus permis de compter, nous devions suspendre nos armements, comme on nous avait conseillé de le faire ; notre résolution fut bientôt prise.

Ou bien, me disais-je, la Prusse ne recule pas devant l'idée de faire la guerre à l'Autriche, alors, en voyant à ses côtés l'Italie prête et armée, cela lui en donnera le courage et la force ; — ou bien elle nous abandonnera, et nous pouvons nous trouver seuls et désormais exposés aux vengeances de l'Autriche.

D'un autre côté, l'Italie pouvait-elle désarmer au moment même où tout le monde poursuivait ses armements?

En effet, la nouvelle de notre mobilisation lancée au milieu de l'Europe, quand de toutes parts on se proposait de désarmer, avait bouleversé le travail de la

diplomatie, et provoqué les apprêts militaires de l'Autriche qui, à leur tour, entraînaient ceux de la Prusse.

A partir de ce moment, le langage des cabinets et les résolutions des gouvernements prirent un caractère de plus en plus belliqueux.

Le 3, le comte de Barral me télégraphiait :

(*Télégramme.*) * Berlin, 3 mai 1866.

Ministre de Prusse à Vienne télégraphie à l'instant, qu'il n'a pas encore de réponse officielle à la demande de désarmement général, mais qu'il a lui-même raison de croire que l'Autriche répondra négativement.

Conseil des Ministres présidé par le Roi est en ce moment réuni chez Bismark, pour se prononcer sur la question de mobilisation.

BARRAL.

Le 4, au matin, il m'envoyait encore la dépêche suivante :

(*Télégramme.*) * Berlin, 4 mai 1866.

L'ordonnance de mobilisation de 150,000 hommes a été signée par le Roi et est déjà expédiée. Bismark pense que la mobilisation complète est retardée par les allures mystérieuses de Napoléon, dont il a été impossible jusqu'ici de pénétrer les intentions, et qui pourrait fort bien, au milieu de la lutte, venir exiger la rive du Rhin et écouter en ce moment, sans les avoir encore définitivement repoussées, les propositions d'arrangement poursuivies activement par l'Autriche.

Il croit que les dépenses énormes, dans le cas de mise sur pied de guerre par l'Autriche, la forceront à attaquer la Prusse qui est décidée à ne pas attaquer la première, à moins que Italie ne soit attaquée, ce qui déciderait seulement alors la Prusse à prendre offensive.

Des corps de troupes prussiennes vont être massés sur la frontière de Saxe pour pouvoir immédiatement l'occuper, en cas d'agression autrichienne.

Bismark m'a de nouveau parlé de tentatives secrètes signalées par les agents diplomatiques, pour des accommodements entre l'Italie et l'Autriche pour la cession de la Vénétie.

Enfin il m'a dit qu'il y avait une proposition de Congrès faite par l'Angleterre à la France et à l'Italie qui pourrait amener un temps d'arrêt.

BARRAL.

Ce télégramme démontrait que la Prusse s'était aussi décidée à mobiliser une grande partie de son armée; mais le reste de la dépêche était assez obscur.

Etait-il admissible qu'on n'ordonnât pas la mobilisation complète par crainte de l'empereur Napoléon?

Si l'on soupçonnait que la France pouvait d'une manière ou de l'autre s'unir à l'Autriche, c'était plutôt le cas de mobiliser la nation entière, puisque l'Italie, malgré son inébranlable fidélité, aurait été évidemment paralysée.

Quant à la déclaration que la Prusse attaquerait l'Autriche, dans le cas où l'Autriche attaquerait l'Italie, je ne pouvais plus la prendre au sérieux, après tout ce qui m'avait été rapporté de Berlin deux jours avant, et en voyant surtout la persistance du cabinet prussien à affirmer que l'Italie traitait avec l'Autriche pour la cession de la Vénétie.

Il semble, au contraire, que si le gouvernement prussien s'était enfin décidé à mobiliser l'armée, c'était moins pour secourir l'Italie que pour défendre la Prusse, d'autant plus qu'il résulte de ce même télégramme, qu'à Berlin on connaissait le suprême effort alors tenté à Vienne, pour nous détacher de l'alliance prussienne.

Enfin le même jour, dans la soirée, le général Govone m'expédiait cet autre télégramme :

(*Télégramme.*) * Berlin, 4 mai 1866.

Mesures militaires arrêtées hier sont tenues secrètes.

Elles consistent mobilisation complète de 3e, 4e, 5e, 6e corps et de la garde, en 20 jours. Ces troupes forment un total de 168,000 hommes et vont être concentrées sur frontière autrichienne.

On mobilisera aussi 24,000 de la landwehr en Silésie pour les garnisons de Cosel, Neisse et Glatz.

Pour les 4 corps d'armée qui restent on achète en attendant chevaux artillerie et cavalerie.

Selon les événements, on se réserve de les mobiliser complétement dans 8 ou 10 jours et les porter en ligne. Alors on aurait sur pied de guerre près de 300,000 hommes pour fin du mois.

D'après les calculs de l'état-major l'Autriche a dès aujourd'hui 60,000 hommes prêts en Bohême. A la fin du mois elle pourra en avoir 160,000; plus tard le reste.

On ne comprend pas ici pourquoi on arme et fait grand approvisionnement à Cracovie.

Moltke parla au Ministère du subside hongrois en l'appuyant, mais on ne s'est pas décidé à le donner.

Je prie Votre Excellence de me dire l'époque approximative de mon rappel.

GOVONE.

Tout indiquait la guerre, mais nous étions plus incertains que jamais au sujet de la politique que la Prusse suivrait à notre égard.

CHAPITRE XIII

L'AUTRICHE PROPOSE DE CÉDER LA VÉNÉTIE,
L'ITALIE REFUSE POUR RESTER FIDÈLE AU TRAITÉ.

Le jour même (5 mai) où je recevais le rapport du général Govone, fort soucieux, on le comprendra, des déclarations incroyables de la Prusse, il m'arrivait de Paris un télégramme qui commençait ainsi :

Déchiffrez vous-même.

C'était évidemment quelque chose de très-sérieux. Je me mis moi-même à déchiffrer cette dépêche, et quelques instants après j'avais sous les yeux le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 5 mai 1866.

Empereur m'a fait appeler aujourd'hui.

Il m'a dit que l'Autriche lui fait proposition formelle de céder la Vénétie, à la condition que l'on laisserait Autriche libre de se dédommager sur la Prusse.....

La cession serait faite à la France, qui la rétrocéderait à l'Italie sans conditions.

Empereur m'a demandé si nous pouvions rompre engagement avec la Prusse.

Je vous envoie courrier pour vous expliquer les détails.

En attendant, veuillez garder secret absolu et réfléchir bien mûrement, car la chose en vaut la peine.

Je vous prie de me télégraphier votre première impression.

J'ai mis Empereur confidentiellement au courant de nos derniers rapports avec la Prusse.

NIGRA.

Nos derniers rapports avec la Prusse, dont le commandeur Nigra disait avoir informé confidentiellement l'Empereur, étaient sans doute les déclarations échangées entre les deux Cabinets au sujet de l'interprétation à donner au traité du 8, et que j'avais transmises par le télégraphe au commandeur Nigra.

Puisque la Prusse prétendait que le traité offensif et défensif ne l'engageait pas, le commandeur Nigra pensait avec raison que l'Italie avait, au même titre, le droit de se dégager, ou du moins, en posant la question, il me priait de lui faire connaître *ma première impression*.

Je laisse à penser quelle fut cette première impression.

Pouvait-il se présenter jamais une occasion plus propice pour mettre en pratique le proverbe que me citait le général Govone ?

Mais, quelle que fût pendant un instant ma première impression, elle fit bientôt place à une autre beaucoup plus profonde. C'était pour moi l'épreuve la plus considérable à laquelle j'eusse été soumis dans ma longue carrière ; il s'agissait de ma réputation et, ce qui est autrement grave, de la réputation du nouveau Royaume italien.

Je savais bien que, légalement, quand deux contractants ont établi une convention, et que l'un d'eux manque à ses propres engagements, l'autre a le droit de déchirer les siens. C'est un fait admis, je crois, dans tous les codes du monde.

Mais, à mon avis, en politique, il convient de prendre

garde à la moralité des actions plus encore qu'à leur légalité. Aussi je n'hésitai pas à répondre le jour même:

(*Télégramme.*) * Florence, 5 mai 1866.

Reçu votre importante dépêche.

J'attends avec impatience courrier.

Ma première impression est que *c'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager avec la Prusse.*

Surtout qu'elle vient d'armer et de déclarer à toutes les puissances qu'elle attaquera l'Autriche, si l'Autriche nous attaque.

Mais comme le traité expire le 8 juillet, on pourrait arranger la chose avec le Congrès.

L'Empereur n'oubliera pas qu'il nous a conseillé le traité avec la Prusse.

Vous ne me dites rien du Congrès, dont il est question à Londres.

LA MARMORA.

Comme on le voit, j'étais tellement décidé à maintenir, à quelque prix que ce fût, nos engagements envers la Prusse que, malgré les torts de cette puissance, je pris sa défense pour justifier ma conduite et je me fis pour ainsi dire son avocat à Paris.

La fidélité due à une convention internationale était chez moi un sentiment tellement vif, que si, au lieu d'un traité offensif et défensif, nous avions signé avec la Prusse le fameux *traité générique d'amitié* qui me fut si instamment recommandé par le Cabinet de Paris, j'aurais très-probablement fait la même réponse.

En exprimant d'une façon aussi nette et aussi explicite notre refus de nous dégager des obligations contractées envers la Prusse, je devais cependant songer à ne pas indisposer l'Empereur, qui, plein de bonnes intentions pour nous, ne pouvait négliger les intérêts de la France ; c'est pourquoi je mis en avant l'idée d'un Congrès. J'avais d'autant plus de raisons pour le faire, que non-seulement de Londres, mais encore de

Berlin, je recevais la nouvelle qu'on s'occupait déjà du Congrès, et cependant il ne nous avait encore été fait aucune communication à ce sujet.

Il ne semble pas que ma réponse ait été accueillie avec beaucoup de plaisir, car le lendemain, 6 mai, je recevais le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 6 mai 1866.

Empereur m'a fait dire ce matin avant de partir (1) que prince Metternich avait reçu autorisation formelle de signer la cession de la Vénétie contre la *simple promesse de neutralité.*

Vous recevrez demain soir une lettre.

Je vous prie de répondre le plus tôt possible.

Veuillez me dire par le télégraphe, si Roi de Prusse a positivement promis de défendre si nous sommes attaqués.

On ne m'a pas dit un mot du Congrès jusqu'ici.

NIGRA.

Le lecteur remarquera une grande différence entre cette dernière proposition et la précédente.

Par le télégramme du 5, l'Autriche proposait de céder la Vénétie, mais la cession ne devait avoir lieu que lorsqu'il lui aurait été possible de prendre comme compensation une partie quelconque du territoire prussien ; par le télégramme du 6, au contraire, l'Autriche promettait la cession immédiate de la Vénétie contre notre simple promesse de neutralité. Quoique la nouvelle proposition fût pour nous beaucoup plus avantageuse que la première, je ne crus pas devoir l'accueillir plus favorablement.

* *C'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager avec la Prusse.*

(1) L'Empereur partait le jour même pour Auxerre.

Notre parti était donc déjà pris, quand m'arriva la lettre que le commandeur Nigra m'expédiait le 5 de Paris, avant d'avoir reçu ma réponse télégraphique à sa dépêche du même jour; je crois utile de reproduire cette lettre en entier :

(*Confidentielle.*) Paris, 5 mai 1866.

Hier soir, l'Empereur me fit appeler aux Tuileries. Je vous ai informé sommairement par le télégraphe de ce que l'Empereur m'a dit. Je vais maintenant vous rapporter cet entretien dans tous ses détails.

L'Empereur me dit que l'Autriche lui avait fait la proposition suivante : « L'Autriche est disposée à céder la Vénétie quand « elle se sera emparée de..... La France et l'Italie promettront « de ne pas secourir la Prusse et de conserver la neutralité. La « cession de la Vénétie sera faite à la France, qui en fera, sans « condition, la rétrocession à l'Italie. Le quadrilatère sera, bien « entendu, compris dans le territoire cédé. L'Italie paiera une « somme qui resterait à fixer : cette somme serait destinée à la « construction de forteresses autrichiennes sur la nouvelle fron- « tière de l'Autriche du côté de l'Italie. » J'ai demandé à l'Empereur si cette proposition était vraiment sérieuse. Il me répondit qu'elle était formelle. Il me dit qu'il avait répondu en demandant le temps de la réflexion, mais en déclarant que, dans tous les cas, la cession devrait se faire avant que l'Autriche occupât la Silésie. L'Autriche n'a pas encore répondu à cette dernière déclaration qui peut être considérée comme une contre-proposition. L'Empereur me pria de lui répéter le texte du traité et me demanda s'il nous était possible de nous dégager des engagements pris envers la Prusse. Je lui dis que je vous en écrirais confidentiellement et secrètement. En attendant, je lui fis connaître la dernière déclaration du Roi de Prusse sur l'interprétation qu'il donne au traité, et d'après laquelle le Roi ne se croirait pas obligé à secourir l'Italie, si elle venait à être attaquée par l'Autriche. Cette déclaration parut étrange à l'Empereur; il me dit qu'il y avait lieu d'examiner si, en présence d'un tel procédé, le Gouvernement italien n'était pas en droit de dénoncer le traité.

Il vous appartient d'examiner attentivement ce nouvel aspect de la question. J'attends votre réponse pour la communiquer à l'Empereur. La chose est extrêmement délicate. Tout ceci doit rester secret entre le Roi et vous.

La proposition de l'Autriche a été inspirée par la conviction que, dans le cas d'une guerre, l'Italie serait du côté de la Prusse et que la France conserverait une neutralité bienveillante pour l'Italie. Cette proposition, s'il nous est possible de l'accepter, n'est pas exempte d'inconvénients; d'abord, la Vénétie étant cédée à la France, nous contractons envers cette dernière une nouvelle et une très-grande obligation. L'Autriche après la la guerre restera aussi forte qu'avant par l'acquisition du..... et sera encore plus hostile à l'Italie. La Prusse deviendra notre ennemie, l'Allemagne tout entière partagera ses sentiments d'inimitié. Notre armée en sera mécontente, peut-être même le pays. La France (je parle de la Nation et non pas de l'Empereur qui est et sera toujours ami de l'Italie) fera peser sur nous, d'une façon intolérable, son nouveau bienfait. Enfin, bien que la conduite de la Prusse envers nous soit inconvenante et ingrate, nous ne pouvons éviter la tache d'avoir manqué à notre parole.

D'autre part, les hésitations et les dernières déclarations de la Prusse ne nous assurent en rien qu'elle déclarera la guerre la première, ni même qu'elle nous suivra si nous sommes forcés de l'entreprendre ou de la subir dans le cas d'une agression de l'Autriche. Faire la guerre seuls me semble tellement dangereux que je ne puis vraiment admettre une telle éventualité. Si la guerre n'avait pas lieu, notre situation serait politiquement et financièrement désastreuse. Enfin, il ne faut pas oublier l'inconstance de la fortune des armes. L'Empire d'Autriche a encore entre les mains de tels éléments militaires, qu'au nombre des événements possibles il faut prévoir une défaite de l'Italie, soit seule, soit même appuyée par la Prusse.

Ces considérations sont, les unes comme les autres, d'une gravité extraordinaire; je les soumets à vos réflexions et à vos délibérations.

Mais prenez garde que l'Autriche ne se montre disposée à céder la Vénétie pour s'indemniser sur la.....; ainsi, d'une main elle signerait la cession de la Vénétie et de l'autre elle tirerait l'épée; ces deux actions seraient instantanées.

Je vous prie de m'envoyer votre réponse par un courrier particulier, parce qu'il est extrêmement important que cette correspondance ne soit confiée qu'à des mains sûres. Je vous serai reconnaissant de vouloir bien m'avertir par le télégraphe du départ de ce courrier.

NIGRA.

Il n'est pas facile de deviner par la lecture de cette lettre, attendue avec la plus grande anxiété, quelle était l'opinion du commandeur Nigra.

Je ne lui en fais pas un reproche; il se contentait de peser les avantages et les inconvénients des deux partis, et il faisait très-bien.

Mais cette question qu'il me posait, en me transmettant la seconde proposition de l'Autriche : « * *Le roi de Prusse a-t-il positivement promis de défendre si nous sommes attaqués?* » ferait supposer que, d'après son avis, avant de rejeter les offres de l'Autriche, il fallait au moins être bien éclairés sur ce point.

Or, comme c'était précisément le point obscur, je retournai immédiatement la même demande au comte de Barral, en donnant en même temps au général Govone l'ordre de se rendre à Paris pour s'entendre avec le commandeur Nigra, et l'éclairer s'il était possible.

Sur ces entrefaites, il m'arrivait de Berlin le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 6 mai 1866.

La réponse de l'Autriche à la demande du désarmement général est décidément négative.

M. de Bismark vient de me dire que, dès à présent, l'on pouvait regarder l'armée prussienne comme entièrement mobilisée.

Deux grandes concentrations de troupes auront lieu à Wetzlar et à Coblentz pour surveiller les États secondaires.

Deux autres corps d'armée seront réunis à Erfurt et à Gœrlitz

prêts à envahir la Saxe au premier signe hostile de l'Autriche, qu'il suppose toujours devoir infailliblement prendre l'offensive la première.....

Malgré la gravité des dernières mesures, le Roi a encore des vues pacifiques, mais Bismark se croit à peu près certain de l'entraîner.

Toutefois, la Prusse n'attaquera pas la première, à moins de provocation directe.....

On est excessivement préoccupé des négociations très-actives, assure-t-on, qui se poursuivent entre la France et l'Autriche pour désintéresser l'Italie, et qui seraient allées jusqu'à l'offre de la ligne du Rhin à la France.

A l'observation que je lui ai faite sur le danger d'une pareille offre par une puissance allemande, Bismark m'a répondu par un mouvement d'épaules, indiquant très-clairement que, le cas échéant, il ne reculerait pas devant ce moyen d'agrandissement.

BARRAL.

Ces renseignements me confirmaient ce que je savais déjà au sujet des armements de la Prusse. Sans parler des soupçons que l'on avait sur nous à Berlin, la précipitation même avec laquelle ces armements étaient poussés suffirait à prouver que l'éventualité dont on se préoccupait n'était pas celle d'une attaque de l'Autriche contre nous; on craignait bien plutôt que l'Autriche, venant à s'entendre avec l'Italie, en lui cédant la Vénétie, ne pût retourner ainsi toutes ses forces contre la Prusse.

Les armements de la Prusse ne devaient donc pas nous rassurer beaucoup ; cela résulte clairement du télégramme que le comte de Barral m'expédiait le lendemain :

(*Télégramme.*) * Berlin, 7 mai 1866.

M. de Bismark m'a dit que, d'après la lettre du traité, la

Prusse n'était pas strictement tenue à attaquer l'Autriche, si l'Autriche nous attaquait.

Mais que c'était pour la Prusse un engagement moral; et que le Roi auquel il en a parlé lui avait répondu que sa loyauté lui en faisait un devoir.

J'avais bien envie de lui répondre que, d'après la lettre du traité, nous n'étions pas non plus tenus d'attaquer l'Autriche, si l'Autriche attaquait la Prusse; mais j'ai préféré attendre les instructions de Votre Excellence pour le cas où le Gouvernement du Roi jugerait à propos dans un intérêt commun de demander des stipulations plus précises.

Au reste l'armée prussienne ne pourra être complétement prête que dans 15 ou 18 jours.

BARRAL.

Le comte de Barral ignorait encore la proposition faite par l'Autriche de céder la Vénétie.

Quant à la réplique qu'il avait eu le désir de faire au comte de Bismark, elle eût été très-opportune; et l'on n'aurait pas manqué de subtilités à opposer à celles de la Prusse.

Il est facile de penser quelles tristes réflexions ces nouvelles me suggérèrent.

Quel intérêt, quelles raisons la Prusse pouvait-elle avoir pour s'obstiner à nier le caractère étroitement obligatoire des engagements qu'elle avait pris envers nous, si ce n'est qu'elle entendait rester libre de ne pas tenir les promesses qu'elle nous faisait encore? et n'avais-je pas alors le droit de soupçonner que l'engagement moral, dont on nous parlait, n'était qu'un moyen de nous faire perdre du temps par des promesses, qu'elle aurait pu éluder ensuite sans encourir le reproche d'avoir violé une convention internationale?

Ce procédé eût-il été digne de deux grandes nations?

Est-il permis de chicaner dans des moments aussi graves et aussi solennels?

Je suis tellement persuadé du contraire, que je rougis encore en pensant que dans de tels moments on ait pu recourir à des expédients aussi mesquins. C'est pourquoi je reçus avec plaisir le même jour, c'est-à-dire le 7, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 7 mai 1866.

J'ai vu Empereur aujourd'hui, il convient que la situation est très-délicate.

Il m'a dit que pour gagner du temps il fera son possible pour remettre sur le tapis idée de Congrès.

NIGRA.

Que l'on remarque, à l'honneur de l'Empereur, qu'il nous faisait cette réponse calme et généreuse quelques jours après un discours des plus véhéments contre l'Italie et les Italiens, discours dans lequel le chef de l'opposition le sommait, en pleine Assemblée, d'empêcher à tout prix l'alliance prusso-italienne.

Que n'auraient pas dit nos ennemis en France, s'ils avaient su que l'Empereur tenait la Vénétie dans ses mains?

Quant au congrès, il n'était pas difficile de le mettre en avant; en effet, l'Angleterre et la Russie étaient d'accord pour le faire réussir; le roi de Prusse ne lui était pas opposé; l'Autriche ne pouvait pas ouvertement le repousser; enfin il offrait à l'Italie le moyen de sortir de la situation pénible à laquelle l'avaient réduite les ambages de la politique prussienne et dont elle ne pouvait se tirer qu'en prenant l'un des deux partis suivants : abandonner son allié en acceptant les propositions de l'Autriche, ou bien courir le risque de se trouver seule contre l'Autriche pour rester fidèle à son allié.

Le 8 au matin, je recevais du commandeur Nigra le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 8 mai 1866.

Attitude de l'Empereur est qu'il n'a de parti pris ni pour l'Autriche, ni pour la Prusse; mais il est évident que s'il pouvait accepter proposition Autrichienne, il se prononcerait du côté de l'Autriche.

Je doute que Govone porte la solution de la question, qui est extrêmement délicate et qui implique parole du Roi.

L'Empereur m'a dit hier qu'il désire ne pas voir Govone, pour éviter les commentaires des journaux.

Ce que je crains, c'est que la Prusse n'attaque pas et que tout tombe dans l'eau.

NIGRA.

Le général Govone, en effet, ne devait pas voir l'Empereur, mais seulement se rendre à Paris pour conférer avec le commandeur Nigra; en conséquence, le 9 au matin je répondais :

(*Télégramme.*) * Florence, 9 mai 1866.

Naturellement Govone ne peut pas voir Empereur, mais il est très-utile que vous lui parliez; car personne mieux que lui ne peut apprécier les dispositions de la Prusse et la portée qu'on donne à Berlin à nos engagements.

LA MARMORA.

Cependant le général Govone arrivait à Paris, et le commandeur Nigra m'expédiait, le même jour le télégramme suivant :

(*Télégrammè.*) * Paris, 9 mai 1866.

Govone croit aussi très-difficile et peu loyal de nous dégager avec la Prusse.

Il est convaincu que la Prusse est décidée tout à fait à tirer

l'épée, au plus tard, vers le commencement du mois prochain, et que la Prusse en tout cas déclarerait la guerre si nous étions attaqués.

En attendant, la France fera la proposition du Congrès.

L'une des bases sera la cession de la Vénétie.

Govone retournera demain à Berlin.

NIGRA.

Je reçus cette nouvelle avec beaucoup de plaisir, parce qu'elle était en tout conforme à ma manière de voir; mais, il m'est pénible d'avoir à le déclarer, ce télégramme ne s'accordait pas avec le Mémoire que le général Govone avait laissé pour vingt-quatre heures entre les mains du commandeur Nigra et qu'il me remit à Florence avant de retourner à Berlin.

Ce Mémoire ne doit pas être du 7, comme il en porte la date, mais du 8 ou du 9. D'ailleurs la date importe peu; il tire son importance des renseignements, des idées et des appréciations qui s'y trouvent développés avec une habileté peu commune et beaucoup de franchise. Comme les nobles sentiments qui s'y trouvent exprimés font un grand honneur à ce général si cruellement et si prématurément enlevé à l'armée, je reproduirai ce document en entier, bien que, sur certains points, surtout dans la question militaire, mon opinion fût différente.

* MÉMOIRE RÉDIGÉ POUR M. LE COMMANDEUR NIGRA, SUR LA QUESTION DE LA CESSION DE LA VÉNÉTIE OFFERTE PAR L'AUTRICHE.

Paris, 7 mai 1866.

Les armements prussiens se poursuivent en ce moment avec rapidité. Les cinq corps d'armée qui, d'après les ordres émanés les premiers jours de mai, devraient se mettre sur le pied de guerre, ont reçu postérieurement pour instruction de se mobiliser selon les ordonnances et règlements qui concernent *les cas*

urgents, et on attendait à Berlin pour le 8 ou 9 la complète mobilisation des 4 corps restants, qui étaient en train de se mettre sur le pied de *préparation à la guerre*. Avant la fin du mois toute l'armée prussienne, de 300,000 combattants, sera sur pied de guerre, et les concentrations sur la frontière seront terminées.

Ces mesures, ainsi que les déclarations de M. de Bismark, et des principaux officiers de l'Etat-Major prussien, ne laissent aucun doute, qu'on est désormais fermement décidé à commencer les hostilités dans un court délai de temps, et peut-être espère-t-on pousser l'Autriche à prendre elle-même l'offensive. Aussi, dans le cas qu'aucun grave événement n'intervienne, les premières batailles seront livrées dès le commencement de juin.

Dans cet état des choses, avec un traité signé avec la Prusse, quel parti l'Italie doit-elle prendre selon ses propres intérêts, vis-à-vis des dernières propositions autrichiennes de céder la Vénétie? Peut-elle, sans compromettre gravement son honneur, accepter ces propositions?

La question est en même temps d'intérêt matériel et d'intérêt moral.

Mettons le cas que la lutte s'engage entre l'Autriche, l'Italie et la Prusse et nulle autre grande puissance n'intervienne.

L'Autriche a en ce moment, d'après les dernières nouvelles, moins de 200,000 hommes en Italie, en tout, y compris les régiments *de frontière*.

Ces troupes sont dispersées. Une trentaine de mille hommes sont retenus à Pola et à Trieste, et 15,000 au moins doivent se renfermer à Venise, par la seule menace de notre flotte, et de deux ou trois divisions italiennes, que, sans doute, on aura soin de concentrer à Ancône, avec les moyens d'embarquement nécessaires.

10,000 Autrichiens au moins sont aujourd'hui dans le Tyrol, et les volontaires italiens les retiendront bien dans cette contrée éloignée de l'armée principale de Vénétie. Peschiera exige 8,000 hommes de garnison au moins, 12 ou 15,000 à Mantoue, et 25 à 30,000 à Vérone et Legnago.

Le jour que l'armée italienne franchira le Mincio, ou le Pô, les garnisons de Peschiera et de Mantoue devront être au complet; si l'escadre et les volontaires agissent dès le début de la campagne, les troupes du Tyrol, de Venise et du littoral seront

aussi retenues à leur place : seulement une bonne partie de la garnison de Vérone pourra être sur le champ de bataille. En tout cas l'armée autrichienne en ligne ne pourra donc dépasser les 110,000, mettons les 120,000 hommes, pour la bataille principale.

L'Italie peut passer le Mincio avec 200,000 hommes au moins. Elle pourra sans doute tirer du Midi jusqu'au dernier soldat : alors elle franchira la frontière avec 240,000 hommes, et aura encore 30 à 40,000 hommes de ses troupes mobiles disponibles pour Ancône. Même en déduisant de son effectif, supposé de 200,000 hommes, une division pour observer Peschiera et une autre pour cerner Mantoue, on aura sur le champ de bataille une supériorité numérique suffisante pour qu'une victoire paraisse assurée.

Une fois l'équilibre rompu, on pourra pousser l'épée dans les reins des troupes ennemies qui tiennent la campagne, et attaquer Vérone avec les puissants moyens de l'artillerie rayée.

Il paraît qu'à cette phase de la campagne, engageant dans la lutte toute l'armée mobile, qui est de près de 300,000 hommes, les volontaires dans le Tyrol et les montagnes, on pourra vraisemblablement soutenir les opérations autour de Vérone, et détacher une armée considérable pour poursuivre les forces autrichiennes, qui ne seront point renfermées dans les places, au delà des frontières de l'Italie.

Ces combinaisons ne sont pas au-dessus des forces effectives dont dispose l'Italie en ce moment ni de leur qualité. L'armée autrichienne a sans doute de grandes qualités et d'excellents cadres : cependant elle sera inférieure numériquement en Italie, et ses soldats n'ont qu'un à deux ans de service sous les drapeaux, ce qui constitue une infériorité appréciable. Cependant, pour que toutes les opérations à entreprendre puissent être menées à bonne fin, il faudrait que la masse principale des forces autrichiennes, de 250,000 hommes, engagée sur la frontière nord, contre la Prusse, fût retenue sur cette frontière trois mois ou quatre.

L'armée prussienne, bien conduite, non dispersée sur de longues lignes, aidée enfin par la fortune, pourra gagner une ou deux batailles sur l'armée autrichienne; mais si les méfiances envers les États secondaires, si d'autres circonstances devaient retenir loin du point décisif de la lutte une partie considérable

de l'armée prussienne, dans ce cas la supériorité numérique de l'Autriche pourrait faire pencher la victoire de l'autre côté. Or une ou deux batailles perdues en Silésie ouvriraient la route de Berlin, cette frontière manquant de ces grands points d'appui, de ces grandes forteresses, dont une armée a besoin pour se reformer.

Dans ce cas l'Italie verrait bientôt se diriger vers elle une partie des troupes autrichiennes engagées aujourd'hui vers le nord, et cela avant qu'elle se fût rendue maîtresse d'une des principales forteresses du quadrilatère. La lutte pourrait devenir inégale.

Sans doute lorsque de pareilles éventualités, même si elles étaient peu probables, sont pourtant possibles, la responsabilité d'un gouvernement qui s'y serait exposé en refusant les propositions de la cession de la Vénétie serait fort lourde si son honneur ne lui fait pas un devoir absolu de refuser.

On entre ici dans le côté moral de la question, et pour bien l'apprécier il faudra rappeler quelques circonstances des négociations relatives à notre traité avec la Prusse, et à l'interprétation qu'on a voulu y donner.

La première rédaction du traité appartient à S. E. le comte de Bismark. Dans l'introduction aux articles il l'avait d'abord appelé : traité d'alliance *offensive et défensive*. Lorsque S. E. le général de La Marmora approuva le texte, et que les plénipotentiaires se réunirent pour le signer, le comte de Barral et moi remarquâmes que cette appellation avait disparu et qu'on y avait substitué traité *d'alliance et d'amitié*.

Le comte de Barral soutint la première rédaction qui ne fut acceptée par le comte de Bismark qu'avec difficulté et après avoir soutenu longtemps que tel était le texte primitif envoyé à Florence pour être examiné. On alla chercher ce texte qui avait été écrit par M. de Barral sous la dictée du comte de Bismark, et ce dernier fut forcé de rétablir le texte; de telle sorte qu'on différa jusqu'au soir la signature.

Lorsque, par suite des notes échangées entre Vienne et Berlin, il fut convenu que les deux puissances désarmeraient les 25 et 26 avril, et que l'Autriche tourna contre l'Italie de très-sérieuses mesures militaires, ayant eu une audience du comte de Bismark, je lui demandais si la Prusse serait prête, d'après le traité conclu avec nous, à entrer en campagne pour la fin de

mai, les armements de l'Autriche en Vénétie et les nôtres qui en étaient la conséquence forcée, faisant croire à la probabilité d'une rupture vers cette époque.

Le comte de Bismark, tout en déclarant qu'il était de l'intérêt prussien de ne pas nous laisser seuls, ajouta cependant que la Prusse ne se tenait pas pour légalement engagée envers nous, par le traité à déclarer la guerre à l'Autriche, si celle-ci nous attaquait; il en faisait une question d'intérêt prussien, mais non pas une question de loyale interprétation d'un traité qui, étant appelé d'alliance *offensive et défensive*, doit sans doute avoir pour conséquence d'engager également les deux parties. Cette circonstance, rapprochée de l'essai qu'il avait fait de supprimer du texte du traité l'appellation d'alliance offensive et défensive, montre que le Président du Conseil voulait se laisser la porte ouverte à nous quitter si cela lui convenait.

J'eus soin dans cette conversation de dire à S. Exc. le comte de Bismark que, puisqu'il interprétait ainsi le traité, il aurait été convenable et équitable de compléter ces stipulations par une convention militaire pour établir la réciprocité des engagements, de telle sorte que nous ne pussions en aucun cas nous trouver seuls à la merci de l'Autriche. Le comte Bismark répéta que nous pouvions être rassurés par le propre intérêt de la Prusse, et fit les plus amples déclarations, mais en ajoutant que *jamais le Roi ne signerait une stipulation qui mettrait la Prusse à la merci de l'Italie*. Le jour suivant il me fit appeler et me dit qu'ayant rapporté au Roi notre conversation de la veille, Sa Majesté avait approuvé ses réponses.

Je dis alors à M. de Bismark, s'il ne pourrait pas nous arriver que par suite de propositions autrichiennes un arrangement n'intervînt entre la Prusse et l'Autriche, et nous fussions en ce cas laissés seuls vis-à-vis de l'Autriche, M. de Bismark répondit : que désormais aucune proposition autrichienne ne pourrait être assez favorable pour être aux yeux de la Prusse l'équivalent des conséquences qui résulteraient dans l'avenir pour la Prusse de l'abandon de l'Italie; il ajouta d'autres considérations d'intérêt, mais il termina en disant que toutefois, si des concessions à ne point pouvoir être refusées étaient faites, dans ce cas il nous préviendrait à temps. Il ne repoussait donc pas absolument la possibilité d'un arrangement avec l'Autriche, mais seulement il en mettait en doute la probabilité, et il

ajouta qu'en aucun cas nous ne serions laissés en face de l'Autriche irritée et armée; c'est que les bruits de cession de la Vénétie lui sont parvenus, ce qui le force à nous ménager.

D'après tout ce qui vient d'être rappelé, on peut en tirer cette conclusion que la Prusse, si ses intérêts le lui conseillaient, ne se refuserait pas à un arrangement avec l'Autriche, aujourd'hui encore, et se basant sur une subtile interprétation du texte de notre traité, se croirait en droit, quoiqu'elle ne le juge pas dans ses intérêts, ni de son honneur, de nous abandonner si l'Autriche nous attaquait aujourd'hui que nous nous sommes engagés pour les intérêts prussiens autant que pour les nôtres.

Nous pourrions, par conséquent, avec un égal fondement prétendre que, si l'Autriche était la première à attaquer la Prusse, nous serions déliés de tout engagement, car le texte littéral du traité dit à peu près :

« *Si Sa Majesté le Roi de Prusse..... était mis en mesure de* « *prendre les armes, dans ce cas l'Italie, d'après l'initiative prise* « *par la Prusse, déclarera la guerre à l'Autriche.* » Or, M. de Bismark prétend que le traité n'a d'autre portée que celle contenue littéralement dans les mots : *après l'initiative prise par la Prusse.* Il dit que puisque M. de Barral a tenu à ajouter ces mots au texte primitif, lui, comte de Bismark, a cru que c'était nous qui voulions exclure tout autre cas, même celui d'une *initiative prise par l'Autriche contre l'Italie*, et il a insisté avec moi sur ce point lorsqu'il me donna son interprétation de la portée du traité que j'ai énoncée plus haut. A le prendre au mot, on n'aurait donc qu'à pousser l'Autriche à attaquer la première, pour que nous fussions dégagés, aussi bien que la Prusse prétend l'être envers nous, dans le cas analogue.

Cependant serait-il honorable de suivre la Prusse dans ces subtilités ? Je ne veux pas examiner cette question. Sans doute si nous le faisions, si nous acceptions un arrangement avec l'Autriche, nous ne ferions que ce qu'en cas de sa convenance ferait sans doute la Prusse.

Mais pour nous aussi, il y a des considérations d'une autre nature, et peut-être en spéculant sur l'avenir, en pensant à l'humiliation de la Prusse qui serait la conséquence de notre abandon, en pensant à l'augmentation de la puissance autrichienne en Europe, on peut se demander si on ne faciliterait pas des coalitions dangereuses alors, par notre conduite d'aujourd'hui.

C'est ce qui fait réfléchir aussi M. de Bismark, devant l'éventualité d'un arrangement avec l'Autriche, qu'il n'accepterait qu'à la condition d'être très-convenable.

Maintenant si le cas que j'ai examiné, d'une lutte entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie, devait se modifier par l'intervention de la France avec nous, alors l'équilibre serait tellement rompu, et la victoire tellement sûre et prompte, que, dans ce cas, la lutte conviendrait à l'Italie, infiniment mieux qu'une transaction, pour des considérations de toute évidence.

Il s'agit donc, à mon avis, de savoir si la France intervient, avant de prendre toute décision sur la proposition autrichienne.

M. de Bismark a toujours parlé de l'attitude de la France, comme favorable à sa politique, quitte à se faire payer après sa bienveillance. M. de Bismark désire connaître les intentions et les désirs de l'Empereur; il en a parlé à M. de Barral; il lui a dit de tâcher d'en savoir quelque chose par M. le commandeur Nigra; il a même donné lieu de croire qu'il serait disposé à lui abandonner les rives du Rhin; ayant été informé par ses agents que l'Empereur négociait avec l'Autriche et que l'Autriche lui cédant, croit-il, la Vénétie, et l'engageant même à s'emparer de la rive gauche du Rhin, M. de Barral, à qui il en parlait, s'écria : « Mais l'Autriche ne se compromettrait pas ainsi avec « l'Allemagne en sacrifiant des pays, qui appartiennent à la Confédération ! » M. de Bismark fit un geste qui paraissait vouloir dire : moi aussi je les céderais.

Seulement, ajoutait-il, on ne peut comprendre ce que veut l'Empereur. On peut croire que si M. de Bismark pouvait penser que l'Italie accepterait peut-être la Vénétie et que cette province est offerte, il s'empresserait de faire à la France les plus amples concessions, car il n'aurait pas d'autre issue, une entente avec l'Autriche étant moins probable et moins convenable pour lui.

En conclusion si nous voulions nous dégager de la Prusse, on pourrait à la rigueur le faire par les mêmes subtilités dont la Prusse se serait, d'après ses aveux, servie envers nous, s'il lui avait convenu.

Seulement nous pouvions encourir l'improbation d'une partie de l'Europe, et paraître avoir manqué à la bonne foi, tandis que celui qui, comme la Prusse, n'a eu que l'intention d'y manquer, échappe plus facilement à cette improbation. Cependant

si la France ne s'en mêlait pas, le Gouvernement du Roi pourrait difficilement prendre la responsabilité de refuser la cession, et engager une lutte dont l'issue n'est pas certaine.

Comme d'ailleurs il paraît que la France est disposée à s'engager dans la lutte, avant de prendre nous-mêmes un parti sur l'acceptation de la cession de la Vénétie, il serait convenable d'avoir le conseil de l'Empereur lui-même, après l'avoir édifié par tous les détails qui précèdent, et savoir s'il ne veut pas pressentir les dispositions de la Prusse à son égard, avant de se décider à être l'intermédiaire d'une cession qui le compromet avec la Prusse et le rend solidaire de l'Autriche.

GOVONE.

Ceux qui approfondiront ce long et intéressant mémoire, se convaincront que le général Govone était très-peu édifié de ses rapports avec le gouvernement prussien ; qu'il était persuadé que toutes les dispositions militaires, prescrites à Berlin, étaient prises dans le but de se défendre contre les attaques éventuelles de l'Autriche, d'attaquer même au besoin les faibles alliés de cette puissance, sans se préoccuper en rien des dangers que nous pourrions courir en Italie; enfin, qu'il inclinait à accepter des propositions de l'Autriche.

En effet, dans les différents entretiens que j'eus avec lui, lorsqu'il m'apporta son mémoire, pendant les trois ou quatre jours qu'il resta à Florence, il répéta plusieurs fois son proverbe favori, et s'exprima très-clairement en faveur de ce dernier parti.

Le général Govone était à ce moment effrayé de notre situation. Il lui semblait impossible que l'Empereur, attaqué comme il l'était par les journaux et à l'Assemblée, n'en vînt pas à nous poser ce dilemme : Ou l'Italie fera à ma guise et aura certainement la Vénétie, ou bien l'Italie fera à sa guise, et alors je conserverai la Vénétie que l'Autriche me cède.

Plusieurs fois je dus le calmer, en lui rappelant particulièrement les instructions que je lui avais données, les recommandations que je lui avais faites au moment de son départ pour sa mission, c'est-à-dire qu'il fallait bien réfléchir, avant de nous lier avec la Prusse par un traité, parce que je n'entendais pas que l'Italie pût manquer à ses engagements.

De toutes façons, le sentiment du général Govone, tel qu'il résulte de son mémoire, n'était pas exactement celui que le ministre Nigra lui attribuait dans son télégramme du 7.

La cession de la Vénétie à la France avait été une tentative faite par l'Autriche pour nous détacher de la Prusse. Notre alliance avec la Prusse n'avait plus, en effet, de raison d'être, une fois que la Vénétie n'était plus aux mains de l'Autriche. En acceptant cette cession, l'empereur des Français avait donc rendu un grand service à l'Autriche et stipulé sans doute les compensations qui devaient en être le prix. L'Italie pouvait-elle, par son refus, faire échouer tous ces plans, mécontenter la France et s'engager elle-même, sans motif, dans une guerre contre l'Autriche ? Le général Govone ne le croyait pas ; il croyait que l'Italie ne pourrait pas s'obstiner *dans son refus*, à moins que l'Empereur, obtenant des arrangements plus avantageux de la Prusse, ne consentît à lui sacrifier l'Autriche ; dans ce cas, notre refus lui fournirait un excellent prétexte pour se dégager des engagements contractés envers cette puissance.

Ce dernier cas excepté, et quand même « la France s'en serait lavé les mains », le général Govone pensait qu'avant de repousser les propositions de l'Autriche, nous devions y regarder à deux fois.

En effet, disait-il : « * *Cependant si la France ne s'en*

mêlait pas, le Gouvernement du roi pourrait difficilement prendre la responsabilité de refuser la cession et engager une lutte dont l'issue n'est pas certaine. »

C'est précisément cette responsabilité que j'ai entièrement et immédiatement endossée; responsabilité dont la Prusse, et ce qui est plus injuste et plus cruel, beaucoup d'Italiens n'ont jamais voulu me tenir compte.

Responsabilité d'autant plus honorable pour l'Italie, qu'au moment où elle l'assumait, l'Empereur prononçait, contre les traités de 1815, les paroles célèbres (1) dont le retentissement se fit sentir dans toute l'Europe, et qui, bien que diversement interprétées, amenèrent le commandeur Nigra à m'expédier le télégramme suivant :

(*Télégramme*), * Paris, 7 mai 1866.

Je signale à Votre Excellence la gravité du discours de l'Empereur inséré dans le *Moniteur* d'aujourd'hui.

Je vous recommande très-vivement d'empêcher toute démonstration Garibaldienne.

C'est de la plus grande importance.

NIGRA.

---

(1) « * Je vois avec bonheur que les souvenirs du premier Empire ne sont « pas effacés de votre mémoire. Croyez que de mon côté j'ai hérité des senti- « ments du Chef de ma famille pour ces populations énergiques et patriotes « qui ont soutenu l'Empereur dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. « J'ai, d'ailleurs, envers le département de l'Yonne une dette de reconnais- « sance à acquitter. Il a été un des premiers à me donner ses suffrages en « 1848 ; c'est qu'il savait, comme la grande majorité du peuple français, que « ses intérêts étaient les miens et que je détestais comme lui ces traités de « 1815 dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique exté- « rieure.

« Je vous remercie de vos sentiments. Au milieu de vous je respire à l'aise, « car c'est parmi les populations laborieuses des villes et des campagnes que « je retrouve le vrai génie de la France. » (*Moniteur universel* du 7 mai 1866.)

J'avais moi-même apprécié la gravité des paroles de l'Empereur, mais je ne me sentais pas néanmoins disposé à modifier la résolution que j'avais prise de ne pas abandonner notre allié, malgré tous ses torts.

Quant aux démonstrations garibaldiennes, dont on se préoccupait tant à Paris, je les craignais moins que précédemment, car notre armée était déjà, en grande partie, concentrée dans la vallée du Pô, et avait pour consigne de ne permettre à qui que ce soit de passer la frontière.

Le 9, je recevais de Berlin la dépêche suivante :

(*Télégramme.*) * Berlin, 9 mai 1866.

Le Gouvernement prussien n'accepterait le Congrès dont il a été réellement question entre les grandes puissances, que sur la base d'une entente préalable avec l'Italie et la France.

M. de Bismark ne croit pas du reste à sa possibilité.

Voici au surplus ce qu'il m'a dit sur l'ensemble de la situation.

Afin d'avoir l'opinion du pays et d'obtenir les fonds nécessaires pour faire la guerre, nous allons convoquer un nouveau Parlement prussien.

La mobilisation complète de l'armée sera achevée dans 15 jours, et alors le moindre incident militaire en Saxe ou plutôt en Hanovre, qui paraît s'armer pour l'Autriche, déterminerait l'explosion.

On m'écrit de Florence que c'est par vous que l'on pourrait commencer, et alors vous pouvez compter sur notre action immédiate, n'en doutez pas.

Le vote d'aujourd'hui à Francfort nous indique que c'est contre nous que les Etats secondaires arment, mais nous serons prêts avant eux, et nous sommes bien décidés à sortir de la confédération organisée uniquement contre la Prusse.

La guerre paraît ici à tout le monde inévitable.

BARRAL.

L'impression que me produisit ce télégramme fut que le comte de Bismark, opposé au Congrès qu'il craignait, avec raison, mais sans vouloir l'avouer, se lançait dans un traité avec nous, dans l'espoir que d'une façon ou d'une autre nous commettrions l'énorme imprudence d'attaquer l'Autriche. Malgré sa mémoire de fer, il oublie donc, me disais-je que parmi les déclarations décourageantes qu'il nous faisait il y a huit jours, se trouvait la recommandation de son souverain de ne pas nous attaquer à l'Autriche; et que, par suite de ces déclarations, le commandeur Nigra avait, sur mon autorisation, déclaré à la France, opposée à nos armements (Note du 4 mai. Voir le Livre Vert, page 669), *que le Gouvernement du roi (d'Italie) n'avait pas l'intention de prendre l'initiative d'une guerre contre l'Autriche*.

Résolu à ne pas manquer à nos engagements avec la Prusse, j'étais également décidé à résister à quiconque en Italie ou à l'étranger voudrait nous entraîner davantage; c'est pourquoi je télégraphiai le 10 au comte de Barral :

(*Télégramme.*) * Florence, 10 mai 1866.

Par votre télégramme de ce matin, Bismark vous aurait dit que de Florence on lui écrit que c'est par nous que pourrait commencer la guerre.

Il m'importe de savoir ce que Bismark a voulu dire; d'autant plus que la Prusse nous recommandait, il y a peu de jours, de ne pas attaquer les premiers.

La Marmora.

Le soir même je recevais de Berlin la réponse suivante :

(*Télégramme.*) * Berlin, 10 mai 1866.

Il y a eu évidemment erreur dans la transmission d'un chiffre. Bismark ne m'a pas dit que la guerre pourrait commencer par nous, mais que l'Autriche pourrait commencer par nous, ce qui signifie tout le contraire, et n'est nullement probable.

BARRAL.

Le lecteur jugera, par cet incident, combien il était difficile et dangereux de faire de la politique et d'être contraint parfois à prendre les décisions les plus graves sur des télégrammes qui pouvaient être si facilement altérés. Il suffit quelquefois d'un chiffre tronqué pour renverser entièrement le sens d'une dépêche.

D'autre part, si le comte de Bismark ne pensait pas, le 9 mai, que nous dussions attaquer l'Autriche, peu de temps après il nous conjurait de le faire.

Pendant ce temps, la diplomatie s'agitait plus que jamais au sujet du Congrès; mais les divergences de vues, quant aux bases à établir et aux résultats que chacun entendait en retirer, étaient fort considérables.

Voici, du reste, à ce propos, les nouvelles qui me parvinrent de Saint-Pétersbourg, de Paris et de Londres :

(*Télégramme*). * Pétersbourg, 7 mai 1866.

Le Cabinet français, jugeant insuffisant le désarmement simultané proposé par l'Angleterre, s'il n'y a pas entente sur les questions vénitiennes, des Duchés et de la réforme allemande, a fait demander au Gouvernement russe son opinion.

Le prince Gortschakoff a répondu aujourd'hui que l'Empereur serait favorable à l'idée de se concerter pour le règlement des différends entre l'Italie, la Prusse et l'Autriche, mais que S. M.

insiste pour le désarmement afin que les puissances s'occupent avec plus de tranquillité des solutions.

L'Angleterre aussi paraît favorable à un Congrès.

Je désire des instructions.

LAUNAY.

(*Télégramme.*) * Paris, 11 mai 1866.

Le Gouvernement français propose un Congrès pour trois questions, savoir Vénétie, Schleswig, et réforme de la Confédération Germanique.

Les idées de l'Empereur seraient la cession de la Vénétie à l'Italie, de la Silésie à l'Autriche; la Prusse aurait les duchés et quelques principautés germaniques de sa convenance.

Sur le Rhin on établirait trois ou quatre petits duchés faisant partie de la Confédération germanique, mais sous la protection de la France.

Des princes germaniques dépossédés par la Prusse iraient dans les principautés du Danube.

Ces idées sont celles de l'Empereur, mais je n'ai pas besoin de dire que leur application rencontrerait l'opposition de la majorité des puissances dans le cas où elles seraient émises au Congrès.

NIGRA.

(*Télégramme.*) * Londres, 11 mai 1866.

Des pourparlers, qu'on tâche de tenir très-secrets, ont lieu depuis 4 jours par l'initiative de la France, pour qu'on s'entende avec l'Angleterre et la Russie, sur les bases du Congrès relativement à la Vénétie, aux duchés et à la Confédération germanique.

Mise en présence de la responsabilité d'un refus, l'Angleterre a accepté en principe, mais refusait catégoriquement de s'engager à imposer pareille décision autrement que par persuasion.

Il paraît que le vrai motif caché est de gagner du temps.

Tout le monde est convaincu que ces tentatives échoueront.

AZEGLIO.

Il ne s'agissait de rien moins que d'un remaniement de la carte de l'Europe, remaniement que la Prusse surtout ne pouvait accepter. Bien que l'Angleterre eût été la première à parler du Congrès, comme on le voit, elle faisait aussi ses réserves.

CHAPITRE XIV

UN CONGRÈS EST PROPOSÉ PAR LES GRANDES PUISSANCES ÉTRANGÈRES AU CONFLIT.

Aussitôt que l'idée du Congrès se fit jour, dès le 8 mai, après avoir pris les ordres du roi, je déclarai verbalement aux ministres d'Angleterre, de France et de Russie ainsi qu'à tous ceux qui vinrent me consulter que l'*Italie acceptait le Congrès, mais à condition de ne pas suspendre les armements.*

Conformément à cette déclaration, j'expédiai ensuite la circulaire suivante :

Le Ministre des affaires étrangères aux Ministres du roi.

Florence, 11 mai 1866.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le gouvernement du roi persiste toujours dans l'attitude défensive que je constatais dans ma circulaire du 27 avril dernier. Nous avons eu l'occasion d'en donner de nouveau l'assurance aux puissances amies de l'Italie. Mais il résulte aussi de cette attitude que le gouvernement du roi n'entend pas, il l'explique clairement, prendre d'engagements d'aucune sorte pour l'avenir. L'Italie n'arme que pour sa propre défense, mais les événements ont prouvé qu'il était indispensable, pour le rétablissement de la tranquillité en Europe, que la solution de la question de la Vénétie ne soit pas plus longtemps différée. Si les puissances amies

sont disposées à proposer des moyens propres à résoudre pacifiquement les questions pendantes en Italie et ailleurs, comme par exemple un Congrès général, nous ne le repousserons pas, et même nous ne négligerons rien pour faciliter la réussite de ces propositions, si elles sont réellement pratiques.

Quant aux armements auxquels nous sommes contraints, les puissances comprendront, je l'espère, qu'ils ne peuvent être contremandés tant que se prolongera l'état actuel des choses; V. E. voudra bien s'exprimer franchement dans ce sens, si l'occasion s'en présente.

Agréez, etc.,

LA MARMORA.

Reprenons la suite des négociations directes entre l'Autriche et la Prusse, et des pourparlers diplomatiques entre les puissances neutres; le lecteur pourra juger, par le télégramme suivant, quelles probabilités de réussite ils présentaient :

(*Télégramme.*) * Berlin, 13 mai 1866.

Réponse négative de la Prusse à la note autrichienne du 26 avril, touchant un arrangement dans les duchés, est partie.

Bismark me dit de nouveau que l'attitude hostile du Hanovre obligera probablement la Prusse à diriger les premières opérations militaires contre le royaume de Hanovre.

Les représentants des Etats secondaires, ici, tiennent un langage extrêmement belliqueux, et regardent la lutte comme très-prochaine.

On m'assure, de source certaine, qu'une dernière et très-pressante tentative faite par lord Russell auprès de l'Empereur d'Autriche, pour l'engager à un arrangement avec l'Italie, a définitivement échoué.

Un tiers de la landwehr vient d'être mobilisé.

BARRAL.

Ces efforts de l'Angleterre pour amener l'Autriche à nous céder la Vénétie tenaient principalement sans

doute à la fermeté avec laquelle nous maintenions nos armements ; cela me semble prouvé par le télégramme suivant que je recevais de Londres le même jour, 13 mai, un peu avant minuit.

(*Télégramme.*) * Londres, 13 mai 1866.

Lord Russell vient de me dire que, dans un entretien avec lord Cowley, l'Empereur avait accepté le principe que, si le Congrès se réunit, chaque puissance conservera plus tard sa liberté d'action. Fleury tient un langage très-pacifique.

Le bruit s'est répandu depuis hier de la cession de la Vénétie à la France.

AZEGLIO.

Voyant que la nouvelle de la cession de la Vénétie à la France prenait consistance et se divulguait, que de cette façon il pourrait arriver, au détriment de notre honneur, que dans le Congrès, cette province nous vînt en seconde main de la France, j'expédiai au commandeur Nigra, dans la matinée du 14, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 14 mai 1866.

De Londres on me mande que le bruit s'était répandu de la cession de la Vénétie à la France.

Comme cela est d'accord avec les projets de l'Empereur, je dois vous dire de tâcher que, si la Vénétie est cédée, elle nous revienne par le suffrage universel, et non par une cession à la France, ce qui serait humiliant, et ferait un effet déplorable en Italie, ayant plus de 300 mille hommes prêts à marcher.

La France aurait une part tout aussi glorieuse, en décidant l'Autriche à appliquer le suffrage universel.

La situation de l'Italie serait alors satisfaisante vis-à-vis de l'Europe, et particulièrement de l'Autriche, dont les relations à venir avec l'Italie seraient compromises par la rétrocession.

Franchement, moi qui ai toujours cherché à faciliter une solu-

tion pacifique de la question vénitienne, je préférerais la guerre à une telle solution.

LA MARMORA.

Je reconnais que mon télégramme pouvait être mieux rédigé, mais le style télégraphique a besoin d'être jugé avec beaucoup d'indulgence.

L'essentiel pour celui qui envoie une dépêche c'est d'exprimer ses idées, de manière à ne laisser ni doutes ni incertitudes à celui qui la reçoit. Il me semble que je disais assez clairement dans ma dépêche que *plutôt que de recevoir la Vénétie comme un présent de la France nous préférions la guerre.*

Ce qu'il nous importait surtout de connaître, c'étaient les intentions de la Prusse, au sujet du Congrès.

Voici, à ce sujet, ce que le comte d'Usedom m'écrivait, à la date du 15 :

* Florence, 15 mai 1866.

Un télégramme du comte de Bismark, d'hier au soir, m'annonce la probabilité d'un Congrès ou des conférences, sur les questions politiques pendantes.

Selon l'opinion du comte de Bismark, la France, l'Italie et la Prusse n'y devraient pas paraître sans s'être mises d'accord sur leurs intentions, et le comte Goltz a déjà reçu des instructions dans ce sens, car on croit que cette entente préalable devra être négociée à Paris comme point central.

Le comte de Bismark voudrait savoir, si le Gouvernement italien partage cette opinion du Cabinet prussien, et si l'on donnera au commandeur Nigra les instructions respectives.

USEDOM.

Il ne sera pas difficile de s'imaginer quelle dut être ma surprise de voir le ministre prussien, en me communiquant l'opinion de son gouvernement sur cette

question importante, feindre d'ignorer non-seulement l'opinion du gouvernement italien, mais les résolutions prises depuis le 8, résolutions dont je n'avais fait mystère à personne et que j'avais même annoncées à nos représentants à l'extérieur, par la circulaire du 11.

Je dis que je fus surpris, parce que, si la réserve que le comte d'Usedom s'était imposée à mon égard, l'avait empêché de se procurer, auprès de ceux qui n'avaient rien à lui cacher, les nouvelles qu'il était de son devoir de transmettre à son gouvernement, je savais pertinemment qu'il ne dédaignait pas de chercher ses renseignements autre part, parfois même en lieu très-élevé, sans tenir compte des formes et des usages admis dans tous les Etats constitutionnels.

Le même jour, je recevais de Berlin une dépêche du comte de Barral.

(*Télégramme.*) * Berlin, 15 mai 1866.

Au moment où Bismark m'informait ce soir que les ministres de Russie et d'Angleterre avaient dû se réunir aujourd'hui, chez Drouyn de Lhuys, pour discuter sur l'opportunité et les bases d'un Congrès, il recevait de Vienne un télégramme annonçant que l'Autriche refusait le Congrès sur la base de la cession de Venise, du suffrage universel dans les duchés, et la réforme fédérale, proposée par la Prusse.

Bismark continue à ne pas croire à la possibilité d'entente préalable, indispensable à la réunion d'un Congrès.

BARRAL.

Le lendemain, une deuxième lettre du comte d'Usedom :

* Florence, 16 mai 1866.

Le comte de Bismark m'envoie un télégramme de Goltz, en date d'hier, d'après lequel Cowley, Budberg et Drouyn se se-

raient réunis hier pour s'entendre sur l'opportunité d'un Congrès chargé de résoudre les questions de la Vénétie, de l'Allemagne et des duchés de l'Elbe! C'est assez, ce me semble, tandis que nous serions obligés de nous ruiner l'arme au bras. En Prusse, comme comte de B. m'écrit, nous avons appelé sous les armes, en dehors de toute l'armée de ligne, le 1er bataillon de la landwehr et une partie du 2e, total environ 500 mille hommes à l'heure qu'il est.

Selon nos notices viennoises, les Autrichiens dégarnissent presque entièrement la Vénétie, pour jeter toutes leurs forces vers le Nord, sauf à y revenir après. Avec cela on veut que nous allions discuter académiquement les trois questions précitées au Congrès futur!

Le comte de Bismark demande à V. Exc. les renseignements qu'on pourrait avoir ici sur les détails de ce dégarnissement de la Vénétie. M. de Lucadou (1) ira les recueillir au Ministère de la guerre.

USEDOM.

Les renseignements qu'on me donnait, dans cette deuxième lettre, ne devaient pas me causer moins d'étonnement que les questions que l'on me posait dans la précédente.

Il ne résultait pas de nos informations que les Autrichiens dégarnissaient la Vénétie, en portant vers le Nord les troupes qui y tenaient garnison. On constatait, au contraire, qu'ils s'y étaient considérablement renforcés; c'était naturel, puisque nous avions déclaré que nous acceptions le Congrès, mais non le désarmement.

---

(1) M. de Lucadou était l'attaché militaire de la Légation prussienne à Florence; c'était un honorable officier, mais d'un grade subalterne. Sa présence parmi nous fournit à certains de mes détracteurs mal informés et qui se refusaient à l'être mieux, l'occasion de soutenir que la Prusse avait envoyé près de nous un plénipotentiaire militaire pour s'entendre avec moi dans le cas d'une action commune.

Voici, sur les préliminaires du Congrès, les renseignements que je recevais de Paris le même jour :

(*Télégramme.*) * Paris, 16 mai 1866.

L'entente entre la France, l'Angleterre et la Russie est très-probable, mais pas faite.

Ce n'est qu'aujourd'hui que Drouyn de Lhuys communique à Londres et à Pétersbourg la formule de la proposition du Congrès :

La proposition est celle-ci :

Le Congrès se réunirait à Paris ; serait composé de représentants de l'Italie, France, Angleterre, Autriche, Prusse, Russie et d'un représentant de la Confédération germanique.

Le Congrès examinerait trois questions : Vénétie, duchés et réforme de la Confédération.

Aucune proposition n'est proposée d'avance.

Jusqu'à présent, on ignore encore la réponse de l'Autriche(1).

NIGRA.

Le ministre de Prusse ne me parlait pas de ces particularités importantes, bien que dans sa lettre il fût évidemment question des conférences auxquelles cette dépêche faisait allusion.

Le 17, je recevais un télégramme de Londres, un de Paris et deux lettres du ministre de Prusse ; je vais les mettre simplement sous les yeux du lecteur :

(*Télégramme.*) * Londres, 17 mai 1866.

J'ai vu lord Clarendon à l'instant.

Il allait délibérer en Conseil sur l'opportunité d'adresser à Vienne et à Berlin une communication relative au Congrès.

D'après une conférence d'hier à Paris les prédilections pour

(1) Cette dépêche correspond à la note du commandeur Nigra, insérée dans le Livre Vert (p. 672).

l'Autriche reparaissent, au moment d'imposer à l'Autriche la responsabilité du refus.

Nouvelles de Berlin sont moins à la guerre.

Il a (*Clarendon*) paru douter plus que jamais du succès de cette démarche.

Je lui ai rendu compte de la dépêche du 12, qui n'a plus soulevé d'observation.

AZEGLIO.

(*Télégramme.*) * Paris, 17 mai 1866.

Govone arrivé m'a mis au courant de votre manière de voir (*ne pas abandonner la Prusse*).

Je la partage complétement, excepté que je préférerais aux chances de la guerre une solution obtenue pacifiquement et honorablement.

Le Congrès devient douteux.

NIGRA.

* Florence, 17 mai 1866.

Goltz écrit que la réunion de Cowley, Budberg chez Drouyn de Lhuys, par rapport au Congrès, n'a eu aucun résultat.

Les deux premiers ont trouvé les propositions du dernier trop vagues, et ils demandent des instructions à leurs Cours.

D'ailleurs c'est surtout l'Autriche, à ce qu'il paraît, qui nous sauvera du Congrès, en refusant d'y traiter les trois questions connues.

Du moins Werther le dit.

USEDOM.

* Florence, 17 mai 1866.

La conférence préalable des Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie n'ayant eu aucun résultat, il paraît qu'on propose maintenant le désarmement général, comme un commencement du Congrès.

Cette idée ayant été rejetée à Vienne, ne paraît non plus acceptable au comte Bismark. Il est d'avis que les négociations, après le rétablissement du pied de paix, ne pourraient aboutir qu'au *statu quo ante*, c'est-à-dire à rien.

Toutefois il me charge de demander là-dessus l'opinion de Votre Excellence comme j'ai l'honneur de le faire.

USEDOM.

* Villa Capponi, 18 mai 1866.

J'ai télégraphié immédiatement à Berlin, que *Votre Excellence avait accepté dès le 8 mai le Congrès, mais sous condition de ne pas désarmer.*

Le comte Bismark sera satisfait de cette condition, mais je n'ai pu lui donner aucun éclaircissement du fait que cette ouverture s'est adressée à tous les représentants *de* et *près* les cours européennes; tandis que depuis dix jours la Prusse n'en savait rien.

USEDOM.

De ces documents il résulte que le comte de Bismark n'avait aucune confiance dans le Congrès et qu'il était opposé au désarmement. Mais comment expliquer que le 17 on nous demandât encore notre opinion sur ces deux points? Quel autre « *éclaircissement* » le comte d'Usedom aurait-il pu donner à son premier ministre sur un fait si étrange, si ce n'est que la Prusse était très-mal servie à Florence, qu'elle plaçait toute sa confiance dans des hommes qui n'avaient rien de plus à cœur que de faire naître des soupçons et de jeter le discrédit sur le gouvernement de leur pays?

N'est-il pas surprenant qu'à Berlin on ignorât encore, le 18, les nouvelles annoncées à Florence dix jours auparavant, et qu'on y fît courir sur notre compte les bruits les plus absurdes?

Pour en donner une idée, je reproduirai ici un passage de la lettre par laquelle le colonel Driquet, resté à Berlin pendant l'absence du général Govone, me rendait compte d'une visite qu'il avait faite le 17 au général de Moltke.

Berlin, 17 mai 1866.

Je me suis rendu aujourd'hui chez le général de Moltke pour lui communiquer quelques renseignements sur les armements autrichiens dans la Vénétie. Le général accueillit mes communications avec plaisir, et me promit à son tour de m'informer de ce qui parviendrait à sa connaissance sur ce sujet. . . . . .

. . . . . .

Le bruit court, dit-il, que l'Italie s'arrange avec l'Autriche. L'empereur d'Autriche offrirait la frontière du Rhin à Napoléon III pour que l'Italie ne prît pas part à la lutte, et cette dernière contracterait cet engagement pour obtenir la Vénétie. L'Autriche verrait à s'indemniser en reprenant la Silésie et en détruisant la puissance de la Prusse.

Quoiqu'il me semble peu probable, poursuivit le général, que l'Autriche veuille céder la Vénétie moyennant compensation, en présence d'une puissance armée, je ne puis me dissimuler cependant qu'il s'agit pour nous d'une guerre qui doit décider de notre existence. L'Autriche n'a jamais armé aussi fortement qu'elle arme dans ce moment. Elle a formé les cinquièmes bataillons dans chaque régiment et on dit qu'elle veut former le sixième. C'est pourquoi nous faisons nous-mêmes les plus grands efforts et nous mettons en ligne jusqu'à la cavalerie de la landwehr.

Je demandai au général si la Prusse appelait sous les armes ce que l'on nomme vulgairement le second ban de la landwehr. . . . .

Telle est, en résumé, la conversation que j'eus avec M. le général de Moltke; j'ai l'honneur d'ajouter que la mobilisation de l'armée prussienne est actuellement poussée avec la plus grande activité et la plus grande régularité.

DRIQUET.

Laissons ces misères et reprenons le fil des événements. La Prusse se décidait enfin à accepter le Congrès, comme l'Italie l'avait accepté, c'est-à-dire, *sans le désarmement*.

Le 19 au soir je recevais de Berlin, la dépêche suivante :

(*Télégramme.*) * Berlin, 19 mai 1866.

Bismark me dit à l'instant que Prusse accepte Congrès proposé par France, Angleterre, Russie, mais sans désarmement.

Il pense que l'Autriche reviendra sur son premier refus.

Si elle accepte aussi, tout cela, a-t-il dit, ne nous mène à rien. Seulement nous aurons le temps de terminer nos armements et nous partirons du Congrès pour la guerre.

L'état financier de l'Autriche l'obligera à nous attaquer, et si, comme ses mouvements semblent l'indiquer, elle entre en Saxe, nous entrerons également, et la lutte commence.

Quant à ce qui se passe à Francfort, il ne faut pas trop s'en préoccuper. Il y a un mouvement d'hésitation chez les Etats secondaires, et nous espérons obtenir de quelques-uns une déclaration de neutralité.

BARRAL.

De Paris je recevais ces dépêches :

(*Télégramme.*) * Paris, 19 mai 1866.

Govone part ce soir pour Berlin.

Les réponses de l'Angleterre et de la Russie sur le Congrès sont favorables.

La proposition aux autres puissances sera faite bientôt.

NIGRA.

(*Télégramme.*) * Paris, 20 mai 1866,

Jusqu'à présent on n'a rien reçu de Vienne à l'égard du Congrès. La question de compensation est la pierre d'achoppement.

Govone est parti.

Je suivrai les instructions qu'il m'a portées de votre part.

Je ferai le possible pour décider l'Empereur à une entente avec la Prusse et nous.

NIGRA.

Cette *entente* était l'idée fixe du général Govone qui croyait l'Autriche assez forte pour battre à la fois la

Prusse et l'Italie. Je n'ai jamais été de cet avis, c'est pourquoi je préférais que la France, tout en restant bien disposée pour nous, nous laissât faire.

Dès la réception de cette dépêche, je télégraphiai au commandeur Nigra :

(*Télégramme.*) * Florence, 20 mai 1866.

Reçu votre télégramme.

Bismark a dit à Barral que la Prusse a accepté Congrès sans désarmement, et que l'Autriche revient de son premier refus.

Moi je crois que l'Autriche n'a jamais catégoriquement refusé, comme Bismark nous l'a fait dire deux fois, qu'elle a hésité, et probablement elle hésite encore.

LA MARMORA.

Je recevais le 21, la réponse suivante :

(*Télégramme.*) * Paris, 21 mai 1866.

L'Autriche n'a pas encore été interpellée.

La proposition du Congrès doit être présentée par les trois puissances médiatrices qui doivent d'abord s'entendre entre elles. Or cette entente, quoique très-probable, ne sera certaine que lorsque la réponse de la Russie sera arrivée à Paris.

NIGRA.

Le général Govone, arrivé à Berlin le 20 au soir, voyant la Prusse précipiter ses armements, demanda et obtint du comte de Bismark une audience pour le 21.

N'étant sorti le soir que fort tard de cette audience, il m'expédia le 22 au matin un long télégramme et un rapport.

Le télégramme contenait quelques chiffres qu'on ne put déchiffrer. A cette occasion, je ferai observer que le général Govone, entraîné peut-être par la sub-

tilité de son esprit, ou par un zèle exagéré, aimait parfois à se mêler des questions militaires ou politiques de la Prusse, plus qu'il ne convenait au représentant d'une puissance étrangère, même d'une puissance amie et alliée.

Je lui répondais le même jour :

(*Télégramme.*) * Florence, 22 mai 1866.

Reçu votre télégramme.

Ne vous mêlez pas trop de ce qui regarde la Prusse et surtout des dispositions militaires. Cela nous donnerait une responsabilité qu'il ne nous convient pas de prendre.

LA MARMORA.

Comme en dehors de cette tendance qui, à mes yeux, n'était pas sans danger, le rapport du général Govone a beaucoup d'importance, je le reproduirai en entier, et me dispenserai de donner le télégramme, qui était incomplet, ainsi que je l'ai dit.

A S. Exc. Monsieur le général La Marmora, Président du Conseil des Ministres à Florence.

Berlin, 22 mai 1866.

EXCELLENCE,

Je suis arrivé à Berlin le 20 au soir, et j'en ai averti hier S. Exc. le comte de Bismark, dans le cas où il voudrait me voir.

Le Président du Conseil m'a reçu hier soir.

Je l'ai informé de l'état réellement satisfaisant des armements en Italie et de l'excellent esprit public qui y régnait. Je lui demandai à quel point en étaient les armements prussiens et quelles étaient les prévisions sur les éventualités futures, Votre Excellence ayant intérêt à connaître l'époque probable à laquelle les hostilités pouvaient éclater de ce côté.

Le comte de Bismark me répondit que les armements prussiens s'achevaient et qu'ils seraient entièrement terminés d'ici

quelques jours, que la guerre pouvait alors éclater soit par suite d'une décision hostile de la Diète, soit par suite des armements que voulait faire le Hanovre, ou quelque autre des petits États qui séparent en deux la monarchie prussienne. La Prusse pourrait alors être forcée de commencer les hostilités; toutefois, ajouta-t-il, la proposition du Congrès va créer maintenant de nouveaux obstacles. Le comte de Bismark, du reste, ne croit pas à l'efficacité du Congrès, dont il n'avait pas encore reçu la proposition.

Je lui demandai quelles étaient ses prévisions au sujet de la conduite que tiendraient dans le conflit les États secondaires et surtout la Bavière. Il me répondit que le Wurtemberg était hostile et très-disposé à la guerre, mais que pour la Bavière il avait bon espoir, et qu'il regardait comme probable qu'elle resterait au moins neutre. Du reste, il pense que les armées de ces États auront difficilement le courage d'entreprendre des hostilités en dehors de leur frontière, et que si la première bataille avec l'Autriche est heureuse, elle fera tomber les armes de leurs mains.

Des difficultés plus sérieuses, me dit le comte de Bismark, *des inquiétudes réelles nous viennent de l'attitude de la France. Elle garde le silence vis-à-vis de la Prusse, et cependant ses représentants auprès des Cours secondaires agissent tous dans le sens de l'Autriche. On dit bien, il est vrai, que ces agents suivent la politique de M. Drouyn de Lhuys, peut-être même l'exagèrent, et que la politique de l'Empereur est différente; toutefois il n'est pas tranquillisant pour nous de commencer la guerre avec la menace de* 300,000 *hommes qui peuvent nous prendre à revers quand nous serons sérieusement engagés.*

Je répliquai : Mais je croyais que Votre Excellence avait des intelligences et des accommodements avec l'Empereur; dans ce cas on pourrait s'y fier aveuglément, parce que l'Empereur est un « *parfait gentleman* » et qu'il ne trompe jamais ses amis; nous pouvons en produire le témoignage.

Le comte de Bismark pesant ses paroles répondit : « *Il y a six mois, quand je parlai à l'Empereur des événements actuels, il parut satisfait de certaines combinaisons qui convenaient également à la Prusse; maintenant que nous sommes à la veille du dénoûment, et qu'il y aurait lieu de conclure des conventions plus positives, il se refuse absolument à toute explication.*

Je repris alors : Mais l'Europe entière dit tout haut quels sont

les désirs de la France ; peut-être ceux de l'Empereur sont-ils les mêmes ?

Le comte de Bismark répliqua : « *Dans toute cette affaire, il s'agit pour la Prusse d'acquérir une prépondérance dans une partie de l'Allemagne, et de s'attacher cette dernière par certains liens. Pour obtenir de tels avantages, la Prusse et le Roi peuvent-ils céder à la France ces vastes provinces de sang allemand ? — Il conviendrait beaucoup mieux à l'Empereur d'acquérir le.* . . . . . .

Je répliquai que. . . . . avait une vie propre si vigoureuse et un sentiment d'autonomie si prononcé que la chose pouvait être assez difficile pour que l'Empereur n'en fût pas tenté ; que d'un autre côté il était de toute nécessité d'avoir la France avec nous dans les circonstances actuelles. Ne croyez-vous pas, ajoutai-je, qu'une fois l'impulsion donnée aux affaires allemandes, surtout avec le concours des assemblées populaires, le mouvement ne dépasse de beaucoup le programme actuel et qu'il n'y ait en fin de comptes certaines annexions probables ? la Prusse pourrait ainsi acquérir beaucoup plus qu'elle n'aurait perdu par des cessions de territoire. Je citai l'exemple de l'Italie, ajoutant que dans le cas où les arrangements qui conviendraient à la France ne seraient pas de nature à faire l'objet de stipulations publiques, on pourrait du moins les offrir tout bas à « l'oreille de l'Empereur ».

Le comte de Bismark m'écouta, sans témoigner le moindre étonnement ; il répliqua que dans un moment de crise, après un désastre, il serait facile de faire de telles propositions et de telles concessions à la France, afin d'obtenir son alliance armée ; mais qu'il serait beaucoup plus difficile de faire accepter par l'opinion publique du pays la cession de parties du territoire allemand, sans avoir la justification d'une impérieuse nécessité.

J'ai eu le soin de donner à toute cette conversation la tournure d'une dissertation académique (comme elle le fut en effet) amenée incidemment par les paroles mêmes du Président du Conseil. L'impression qui m'est restée, c'est que les résistances du comte de Bismark, engagé comme il l'est actuellement, dans des événements d'où dépend le sort de son pays, ne seraient ni invincibles ni peut-être même difficiles à surmonter.

Ici, le président du Conseil me parla de la question des Principautés danubiennes, comme d'un nouvel élément qui pour-

rait toucher aux intérêts de la France; je n'ai pas bien compris quelle était l'idée du comte de Bismark, et je ne me suis pas arrêté à lui poser des questions sur cette affaire. J'ai seulement retenu sa déclaration, que le prince de Hohenzollern, en se rendant à Bukarest, avait, pour ainsi dire, « déserté, » que les Principautés étaient de force à résister à une intervention de la Turquie, mais que, dans tous les cas, si le Prince venait à être « chassé, » la Prusse n'aurait rien à y voir.

La conversation se porta ensuite sur la situation militaire de la Prusse, de l'Autriche et de l'Italie. Je dis au président du Conseil que, d'après nos calculs, l'Autriche mettait en ligne contre la Prusse de 200 à 250 mille hommes, et que notre expérience nous portait à croire qu'à l'ouverture des hostilités, cette formidable armée franchirait la frontière prussienne, en ordre de bataille et « coude à coude; » je lui demandai si ces calculs s'accordaient avec ceux de la Prusse. Le comte de Bismark me dit que la Prusse comptait, qu'au commencement de juin, 200 mille Autrichiens, pas davantage, seraient concentrés et prêts à marcher, et qu'elle pourrait leur opposer de 280 à 290 mille hommes. Mais, objectai-je, n'est-il pas vrai que ces forces soient disséminées? N'y aurait-il pas lieu de faire entrer aussi en ligne les deux corps du Rhin? Ne serait-il pas également avantageux de rapprocher du gros de l'armée les 60 mille hommes qui sont dans la haute Silésie?

Le comte de Bismark me confia que les deux corps du Rhin seraient rappelés et portés en ligne. Il entra ensuite dans beaucoup de développements sur les emplacements des forces prussiennes. Deux corps d'armée sont vers la Neiss, dans la haute Silésie; un corps se concentre à Gœrlitz; trois corps se concentrent sur la frontière de Saxe, face à Dresde; un corps face à Leipzig. Sept corps d'armée, présentant chacun un effectif de 31 à 33 mille hommes, ont déjà opéré leur concentration. Cette masse aussi imposante sera encore renforcée par les deux corps du Rhin, qui porteront l'effectif des combattants de 300 à 310 mille hommes, sans tenir compte des réserves de la landwehr appelée, pour ainsi dire, tout entière, et des dépôts qui formeront encore quelques centaines de mille hommes, mais qui n'entreront pas en ligne.

Une telle masse concentrée et réunie est imposante au delà de tout ce que l'on peut imaginer.

Je me permis de faire quelques objections au sujet de la dissémination des troupes. Je ne rappellerai pas en entier la longue conversation que j'ai eue, à ce propos, avec le comte de Bismark, qui examina avec moi la question sur la carte topographique. La conclusion fut que la veille un officier très-compétent, dont je n'ai pas retenu le nom et qui est destiné à remplir les fonctions de chef d'état-major, lui avait déjà fait, me dit-il, les mêmes observations; aussi le comte de Bismark, qui partageait ma manière de voir, me pria de discuter la même question avec cet officier. Je lui demandai si le chef de l'état-major n'était pas le général de Moltke; le comte de Bismark me répondit que le général de Moltke était l'auteur des dispositions que je critiquais, et il me dit d'en parler aussi avec lui.

Ainsi se termina mon audience. Aujourd'hui, je me suis rendu chez le général de Moltke. Il me confirma les dispositions indiquées plus haut. Il me confia, sous le sceau du secret, que les deux corps du Rhin seraient, à partir du 27 courant, transportés par le chemin de fer sur la frontière de la Saxe, que le 3 juin les neuf corps d'armée seraient tous sur la frontière et que le dernier fourgon serait à son poste.

Il m'expliqua comment, d'après les différentes hypothèses, sept des neuf corps d'armée pourraient se concentrer face à l'armée de Benedeck, soit que cette armée envahisse la Saxe, soit qu'elle veuille pénétrer par la Lusace (Bautzen-Gœrlitz). Quant aux deux corps de la haute Silésie, le général ajouta qu'il n'était presque plus temps de les rapprocher du gros de l'armée et qu'il n'était pas possible de laisser la Silésie exposée aux insultes des Autrichiens. Ces deux corps seront utiles sur ce point pour opérer une diversion. Le général de Moltke a confiance dans l'issue de la première rencontre, qui sera décisive; il compte avoir la supériorité numérique sur le champ de bataille. J'espère voir ces prévisions se vérifier; je le crois possible. Mais il y a un danger : tandis que les Prussiens hésitent entre la défensive et l'offensive, l'Autriche, par une vigoureuse offensive à travers la Lusace par exemple, peut déconcerter les prévisions de son adversaire, entraver sa concentration et amener ainsi l'armée prussienne à livrer bataille, en ayant contre elle l'apparence d'avoir déjà subi un échec; car la séparation du corps de la haute Silésie du reste de l'armée, et une concentration des sept autres

corps s'opérant en arrière au lieu de s'opérer en avant, aurait en quelque sorte cette signification.

Pour toutes ces raisons, j'ai insisté en disant qu'au lieu d'attendre, il serait, à mon avis, préférable de se décider pour l'offensive à travers la Lusace, quels que soient les mouvements des Autrichiens, et de faire la concentration en conséquence.

J'ai conservé de ma conversation avec le général de Moltke, l'impression qu'il a pleine confiance dans l'issue de la guerre, et qu'il croit que dans les premiers jours de juin (quels que soient les retards qui peuvent résulter de la proposition du Congrès), on en viendra aux mains, parce qu'il n'est pas possible de prolonger la situation avec des armements aussi formidables que ceux qui existeront à partir du 4 juin.

Tel est l'état actuel des choses. Malheureusement l'esprit public en Prusse ne se réveille pas d'une manière sensible, même dans cette circonstance si importante, si décisive pour le pays.

Quant à l'armée, je crois que le roi s'en réservera le commandement, et qu'il ne tardera pas à lancer une proclamation pour en raffermir l'esprit et le dévouement.

GOVONE.

Tout le monde sait qu'en Prusse, à la veille de la guerre, il n'y avait pas d'enthousiasme dans les populations, et qui plus est, dans l'armée non plus. Néanmoins, les Prussiens déployèrent dans cette campagne une vigueur, une résolution, un élan peut-être sans exemple.

Quelle plus belle preuve à donner que la valeur due à la discipline est de beaucoup supérieure à la valeur due à l'enthousiasme ?

Si nos beaux raisonneurs des questions militaires en Italie se donnaient la peine de réfléchir sur cet exemple, ils tiendraient peut-être moins de propos inconsidérés et trop écoutés, hélas ! par ceux-là mêmes qui devraient les repousser.

CHAPITRE XV

LE CONGRÈS SEMBLE RÉUSSIR MALGRÉ BEAUCOUP DE DIFFICULTÉS.

Le 23 mai, je reçus les télégrammes suivants. De Paris :

(*Télégramme.*) * Paris, 23 mai 1866.

Je suis convaincu que l'Autriche, en se présentant au Congrès, a l'intention d'exclure la question vénitienne en s'appuyant sur l'exécution du traité de Zurich. J'ai aussi quelques doutes sur l'attitude de la Russie.

Mais je vous réponds des intentions de l'Empereur, qui sont bien décidément dans le sens de la cession de la Vénétie.

NIGRA.

De Saint-Pétersbourg :

(*Télégramme.*) * Pétersbourg, 23 mai 1866.

Relativement au formulaire de convocation, la Russie désire une modification de rédaction pour faciliter l'entrée de l'Autriche au Congrès. Ainsi les mots : *question de la Vénétie* seraient remplacés par : *différend Austro-Italien.*

Elle décline comme l'Angleterre la garantie du pouvoir temporel du Saint-Père.

Donc en principe elle accepte le Congrès. Cependant le prince Gortschakoff donnera seulement demain réponse définitive aux ambassadeurs d'Angleterre et de France.

Quant au prince de Hohenzollern, le Cabinet russe est très-

contrarié, mais semble vouloir attendre quelle sera l'attitude de la conférence, sauf à aviser si les autres puissances tolèrent cette grave infraction au traité, où il soupçonne le doigt de la France (1).

LAUNAY.

Enfin de Berlin :

(*Télégramme.*) * Berlin, 23 mai 1866.

Le roi de Prusse a dit hier soir à un de ses intimes qu'il ne croyait pas à la réussite du Congrès, et que les difficultés faites par l'Autriche pour l'acceptation de ses bases n'avaient pour but que de se donner le temps de compléter ses armements.

S. M. est très-émotionnée de la situation, dont il parlait avec de grosses larmes aux yeux.

L'ambassadeur de France m'a dit aujourd'hui en confidence que la grande préoccupation de l'empereur Napoléon dans toute cette affaire, n'était que de vider la question de Venise, et qu'il ne voyait point d'intérêt pour la France de terminer les querelles des deux grandes puissances allemandes.

Aucune communication officielle n'a encore été faite ici pour la convocation du Congrès.

BARRAL.

Il est incontestable que l'Empereur avait la ferme intention de faire obtenir la Vénétie à l'Italie, à quelque prix que ce fût. Quant à la convenance d'entretenir la lutte entre les grandes puissances allemandes, ce pouvait être une idée agréable à la diplomatie et aux traditions françaises, plutôt qu'à l'Empereur lui-même.

Le 23, le général Govone m'adressa, sur la répartition des troupes autrichiennes et prussiennes, un

(1) Il semblera très-extraordinaire, maintenant surtout, que le doigt de la France ait pu se trouver dans une affaire en faveur d'un Hohenzollern.

rapport qui n'a plus aucun intérêt depuis les publications officielles relatives à la campagne de 1866.

Préoccupé des nombreux travaux qui lui restaient à faire, il m'expédiait, le 24, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 24 mai 1866.

Je prie instamment d'envoyer ici sans retard un commissaire militaire, car j'ai lieu de croire que la Prusse fera éclater la guerre au commencement de juin ; soit à propos de la brigade autrichienne du Holstein qui doit se retirer sur Francfort ; soit en envoyant une sommation à la Saxe, ou au Hanovre, ou de toute autre manière.

Driquet serait désormais très-utile en Italie, et je le ferais partir.

GOVONE.

Je recevais également de Paris cette autre dépêche :

(*Télégramme.*) * Paris, 24 mai 1866.

La réponse de la Russie est arrivée, proposant modifications qui ont été acceptées, et qui consistent en cela, savoir que l'on dise : *différend Austro-Italien* au lieu de : *question vénitienne*. L'invitation au Congrès part ce soir ou demain pour Florence.

NIGRA.

D'après ce télégramme et celui de Saint-Pétersbourg de la veille, il semblait que l'Autriche ne fût pas éloignée d'accepter le Congrès.

La lettre que le commandeur Nigra m'adressa le même jour, 24 mai, est beaucoup plus importante ; je la reproduirai ici en majeure partie.

Paris, 24 mai 1866.

Notre situation diplomatique est bonne. Qu'on ait la paix ou la guerre, désormais la cause de la Vénétie est gagnée dans l'esprit public. Si l'on peut l'obtenir pacifiquement et honora-

blement au sein du Congrès ou par des négociations particulières, une telle solution sera, je l'espère, acceptée avec satisfaction en Italie. Si les tentatives pacifiques échouent, comme il est plus que probable, on tentera le sort des armes et que Dieu nous aide!.....

Du reste, il répugne à l'Empereur d'annexer des provinces allemandes à la France et de créer une Vénétie Rhénane. Cependant la répugnance ne serait pas invincible.

Il dit d'autre part qu'il ne veut pas qu'il se fasse une guerre sans avantages pour lui. C'est pour cette raison que l'Empereur revient avec plus d'ardeur à l'idée du Congrès. Il m'a dit qu'il croyait que l'Autriche, effrayée de l'idée d'être seule à refuser, se déciderait peut-être à accepter. L'invitation part ce soir de Paris.

La formule primitive a été modifiée d'après les observations de la Russie pour faciliter l'acceptation de la part de l'Autriche.....

M. Drouyn de Lhuys m'a dit cependant qu'il était bien entendu entre les trois puissances neutres qu'il s'agit d'obtenir la cession de la Vénétie.

Il ne nous convient pas de faire des difficultés pour adhérer au Congrès, du moment que notre question y est traitée, ce qui implique naturellement l'examen de la seule solution possible, celle de la cession.

Je termine cette lettre comme je l'ai commencée, en constatant que notre position diplomatique est excellente. Il ne faut pas la gâter. C'est pourquoi il est nécessaire d'accepter le Congrès, tout en demeurant en armes. Rester absolument maîtres de notre action, sans nous laisser entraîner par les volontaires ou les clameurs de la rue et de la tribune. A cet égard j'ai la plus grande confiance dans votre énergie et dans votre prudence.

Enfin, ne pas prendre l'initiative des hostilités, la laisser à la Prusse ou à l'Autriche.

NIGRA.

Les déclarations de notre représentant à Paris devaient m'être d'autant plus agréables, et son opinion d'autant moins suspecte, que cette situation était due évidemment à une série de résolutions qu'il n'avait

pas toutes approuvées, telles que la mobilisation annoncée dans ma circulaire du 27, notre refus d'adhérer aux propositions autrichiennes que la France nous avait transmises, et enfin l'empressement avec lequel, dès le 11, nous avions accepté le Congrès (sans désarmement, bien entendu), acceptation qui fut suivie, le 19 seulement, de celle de la Prusse.

Cependant les négociations pour le Congrès se poursuivaient avec une grande activité.

(*Télégramme.*) * Paris, 25 mai 1866.

Les trois puissances médiatrices font tous leurs efforts pour la réunion du Congrès.

On voudrait pouvoir réunir à Paris les premiers ministres afin d'augmenter les chances d'une entente.

NIGRA.

(*Télégramme.*) * Londres, 25 mai 1866.

Invitation du gouvernement anglais part ce soir pour Florence, avec rédaction identique, d'après modifications proposées par Russie, pour ménager Autriche quant à Vénétie.

Nouvelles de Vienne disent Autriche venir au Congrès avec intention refuser discussion sur la Vénétie.

Lord Clarendon a accepté de s'y rendre, si le Congrès se réunit.

Turquie annonce intention d'intervenir dans les principautés danubiennes.

Rien n'a été décidé ici quant à ligne à suivre.

Rien ne porte à croire que lord Cowley doive aller à Vienne.

AZEGLIO.

(*Télégramme.*) * Paris, 25 mai 1866.

Gouvernement français est contraire à toute intervention armée dans les principautés. M. Drouyn de Lhuys a rappelé dans la dernière séance que la Porte ne peut pas procéder à une occupation, sans le consentement et l'accord des puissances.

Le Gouvernement français fait démarches à Constantinople, pour dissuader la Turquie.

Si toutefois, malgré les conseils de l'Europe, la Porte procède à l'occupation, je ne crois pas que la France soit disposée à l'empêcher par la force.

NIGRA.

Enfin, ce même jour, 25 mai, le ministre de Prusse m'écrivait confidentiellement de la villa Capponi :

* Florence, 25 mai 1866.

Les trois puissances intervenantes sont maintenant d'accord sur la rédaction de l'invitation au Congrès à adresser aux belligérantes. La Russie avait proposé deux changements :

1° De ne pas y introduire la garantie du pouvoir temporel du Pape ; phrase à laquelle aussi l'Angleterre s'est opposée. Il paraît qu'on y va substituer la réserve en faveur d'une garantie de ce même pouvoir temporel, de la part des puissances catholiques (non du Congrès).

2° Au lieu de *Cession de la Vénétie*, expression trop blessante pour l'Autriche, on mettrait *Différend avec l'Italie*.

Le baron Werther, selon le dire de ses collègues de Russie et d'Angleterre, croit l'acceptation Autrichienne possible.

Le désarmement y serait mentionné, non comme *condition*, mais comme *vœu*.

USEDOM.

Si réellement il s'agissait d'introduire la question du pouvoir temporel du Pape au milieu des autres questions du Congrès, il était singulier que j'en fusse informé par la Prusse.

Ayant demandé, à ce sujet, des explications au commandeur Nigra, je reçus le lendemain la dépêche suivante :

(*Télégramme.*) * Paris, 26 mai 1866.

Lorsque j'ai demandé à Drouyn de Lhuys si la lettre d'invitation au Congrès fait mention de la question romaine, il m'a

répondu négativement. Toutefois je ne m'étonne pas qu'il en ait parlé.

Il est possible que l'Autriche tâche de la mettre sur le tapis. Pour ma part j'ai déclaré à Drouyn de Lhuys que nous ne pourrions prendre aucun engagement avec l'Autriche sur cette question, que nous considérons comme arrangée par la Convention de septembre ; et j'ai ajouté que pour arriver à un résultat, il ne faut pas compliquer les questions pendantes avec question romaine.

NIGRA.

Cette dernière raison était bonne; mais depuis on a pu voir de quelle façon la question du pouvoir temporel du Pape se trouvait en réalité réglée par la Convention de septembre.

Ce même jour, 26 mai, j'adressai à nos agents diplomatiques la circulaire suivante (insérée au Livre Vert, page 677) :

Le Ministre des Affaires Étrangères aux Ministres du Roi.

Florence, 25 mai 1866.

MONSIEUR LE MINISTRE,

L'échange d'explications qui a eu lieu ces jours derniers entre les Cabinets de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg conduit aux résultats suivants. Les trois gouvernements de France, d'Angleterre et de Russie invitent l'Italie, la Prusse, la Confédération Germanique et l'Autriche à un Congrès où devront se débattre les questions pendantes des duchés de l'Elbe, de la réforme fédérale et de la Vénétie.

Les notes identiques expédiées à cet effet directement par les Cabinets de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg sont parties hier pour Florence, Berlin, Francfort et Vienne. Le gouvernement du Roi et le gouvernement prussien ont déjà fait connaître qu'ils accepteraient le Congrès proposé par les trois puissances médiatrices, mais sans modifier leurs armements; on ignore encore quelle sera la réponse de l'Autriche.

Comme dans la dépêche identique des trois Puissances neutres, aucun moyen de solution ne se trouve précisé et que l'on a même eu soin d'éviter les expressions qui pouvaient toucher aux véritables causes de conflits entre l'Italie, l'Autriche et la Prusse, il n'est pas encore possible de prévoir si le Congrès, dans le cas où il se réunirait, pourra effectivement conduire à des arrangements pacifiques.

Agréez, etc.

LA MARMORA.

Les nouvelles du 26 étaient de nouveau à la guerre :

(*Télégramme.*) * Berlin, 26 mai 1866.

Dans Conseil de guerre tenu hier sous présidence du Roi on a pris les dernières dispositions militaires, en vue des hostilités qui doivent éclater, d'après les prévisions, du 10 au 15 juin.

L'équipement de campagne du Roi part ce soir pour Gœrlitz.

Le comte Bismark m'a dit hier soir que le Congrès, à la réunion duquel les invitations sont attendues d'un moment à l'autre, n'est plus qu'un vain simulacre et qu'il ne voyait aucune puissance humaine capable d'empêcher la guerre.

Le Ministre de Turquie annonça officiellement au Gouvernement prussien que la Porte ottomane avait pris la détermination de faire entrer ses troupes dans les principautés pour renverser le Gouvernement existant.

BARRAL.

En recevant cette nouvelle, je crus le Congrès tombé dans l'eau et la guerre plus probable; mais le 28, le ton des dépêches redevint moins belliqueux :

(*Télégramme.*) * Berlin, 28 mai 1866.

Les représentants des Cours de France, Angleterre et Russie viennent de remettre simultanément la note identique pour la réunion du Congrès. Le comte Bismark leur a fait pressentir son acceptation, en ajoutant qu'après demain il leur donnera lecture de la réponse, qui serait transmise par les agents prussiens aux Gouvernements respectifs.

Par suite du temps d'arrêt occasionné par le Congrès, le départ de la garde a été ajourné.

BARRAL.

Ce même jour, 28 mai, le commandeur Nigra m'expédiait un télégramme et une lettre.

La lettre ne contenait que de simples appréciations: mais le lecteur sera sans doute curieux de connaître le jugement porté sur la situation par un homme en position de l'apprécier mieux que personne, et je crois, par conséquent, utile de le reproduire ici :

Paris, 28 mai 1866.

L'Empereur se décide pour le Congrès. Il le désire maintenant sincèrement et y travaille loyalement et consciencieusement. Il se contenterait d'une solution pacifique, qui ne lui procurerait aucune acquisition de territoire, mais qui aurait pour résultat de délivrer la Vénétie et d'augmenter l'influence morale de la France dans le monde.

Il est évident pour moi que si le Congrès se réunit sans que les trois Puissances se soient entendues non-seulement pour déterminer les questions, mais encore pour les résoudre, on n'arrivera à rien. Il aura donc eu pour résultat de dégager les Puissances belligérantes de cette sorte de promesse faite par chacune d'elles, de ne pas attaquer la première.

Cet accord préalable est indispensable pour arriver à un résultat. Je le prédis ici à tout le monde; et, comme élément de solution, il faut admettre la cession de la Vénétie. L'Empereur admet la nécessité de la cession. L'Angleterre, autant du moins que me l'a dit Layard, qui est ici, paraît également disposée dans le même sens. Je ne connais pas bien les intentions de la Russie.

J'espère que la question romaine ne sera pas introduite au Congrès. Dans le cas contraire, il me semble que l'Italie pourra répondre aussi nettement qu'elle l'a fait à l'Espagne. . . . . .

Attendons avec calme, mais les armes à la main, le résultat du Congrès. Je dis *avec calme*, et en effet il est indispensable que l'Italie donne cette dernière preuve, en conservant une attitude de tranquille sécurité, attitude qui n'exclut pas, si même

au contraire elle n'augmente la fermeté des propositions et l'irrévocabilité des résolutions.

NIGRA.

La dépêche télégraphique touchait, au contraire, à un point particulier très-délicat :

(*Télégramme.*) * Paris, 28 mai 1866.

Colonel Driquet part ce soir pour Florence avec dépêches de Berlin et de Paris.

Probablement je verrai Empereur ce soir.

Je voudrais pouvoir lui donner assurance que vous acceptez Congrès et empêcherez tout acte d'hostilité pendant les conférences.

Je vous prie de télégraphier si je puis donner ces assurances à l'Empereur.

NIGRA.

Cette crainte de me voir la main forcée par les garibaldiens ou par d'autres gens du parti d'action, n'était pas très-flatteuse pour moi, qui croyais avoir donné des preuves suffisantes de fermeté, et qui, grâce à Dieu, avais toujours maintenu ou fait rentrer dans le devoir tous ceux qui voulaient en sortir ou en étaient momentanément sortis. Mais comme le commandeur Nigra sentait le besoin de se rassurer et de rassurer l'Empereur avec mes paroles, je répondis que nous irions au Congrès tout en continuant, bien entendu, nos armements sur terre et sur mer; mais je promis en même temps que nous ne tolérerions aucune agression ni aucun acte d'hostilité qui pourrait être entrepris en dehors de l'action du Gouvernement.

C'est pourquoi le commandeur Nigra m'expédiait, le 29, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 29 mai 1866.

L'Empereur a reçu avec satisfaction les assurances que je lui ai données en votre nom.

Il me dit que si le Congrès devait avoir un résultat, ce résultat serait la cession de la Vénétie, et que son intention était bien arrêtée là-dessus.

Il est très-probable, mais pas encore certain, que les Ministres des affaires étrangères des puissances assistent à la conférence.

NIGRA.

En effet, les trois grandes puissances neutres désiraient beaucoup que les ministres des affaires étrangères de toutes les puissances intéressées, intervinssent au Congrès, désir auquel j'avais adhéré ; le comte de Bismark lui-même, bien qu'à contre cœur, paraissait disposé à s'y rendre, comme cela résulte du télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 29 mai 1866.

Si les puissances en font la demande officielle, Mensdorff et Bismark iront au Congrès. Seulement Bismark exprimera le désir que la Conférence ne soit pas de longue durée, et que, pour la commencer, on n'attende pas le plénipotentiaire de la Confédération germanique, dont l'arrivée souffrira certainement un retard.

En me donnant ces informations, il m'a paru extrêmement soucieux, et a fini par me dire, avec un accent de profond mécontentement : l'*Empereur des Français veut maintenant la paix à tout prix.*

Cette confidence jointe au langage de l'ambassadeur de France jusqu'ici aussi belliqueux, indique que depuis quelques jours il s'est fait à Paris un revirement dans le sens pacifique.

BARRAL.

Il est facile de s'imaginer combien le comte de Bismark devait se sentir péniblement découragé

si l'on se rappelle que, quelques semaines auparavant, il avouait au général Govone que si la France ne voulait pas cette guerre, il était impossible de l'entreprendre.

Le 30, le télégramme suivant de Berlin m'annonçait que la Prusse avait accepté le Congrès, et que le comte de Bismark se rendrait à Paris :

(*Télégramme.*) * Berlin, 30 mai 1866.

Bismark a accepté l'invitation officielle faite hier par l'ambassadeur de France de se rendre au Congrès, en exprimant le désir que la durée sera courte. Il n'est plus douteux que tous les différents Ministres d'État se rendront à Paris.

BARRAL.

Les mêmes nouvelles m'arrivaient de Paris le lendemain :

(*Télégramme.*) * Paris, 31 mai 1866.

L'époque de la réunion de la conférence dépend de l'arrivée du prince Gortschakoff, qui est le plus éloigné. On pense qu'on pourra se réunir du 8 au 10.

Nous pouvons nous attendre à bien des désagréments dans les conférences, mais vous pouvez être sûr que si le Congrès a un résultat, ce doit être la cession de la Vénétie.....

NIGRA.

Ces appréciations de la dernière partie de sa dépêche sont plus développées dans une lettre, que le ministre Nigra m'écrivit le même jour, et dont je donnerai les passages principaux :

Paris, 31 mai 1866.

Il n'est pas impossible que l'Empereur ouvre le Congrès en personne et prononce un de ces discours qu'il a l'habitude de faire.

Bismark paraît en définitive décidé à donner à la France le territoire compris entre la Moselle et le Rhin, en échange de sa coopération armée. Je le sais confidentiellement, mais d'une manière certaine.

Je vous dirai le reste lorsque vous serez ici. Cette combinaison serait la plus utile pour nous, parce que la victoire serait ainsi assurée, la guerre courte et l'intervention française se ferait en Allemagne et non en Italie. L'amour-propre de notre armée, je dirais même celui du pays, serait sauf.

Cependant cette combinaison est subordonnée à l'issue du Congrès.

L'Empereur préfère décidément une solution pacifique; il me l'a dit formellement hier soir; mais en ajoutant cependant que, soit pacifiquement, soit par les armes, *il était certain que l'on obtiendrait la cession de la Vénétie*. . . . . .

La situation se présente ainsi bien définie à mes yeux et peut se formuler ainsi :

Ou solution pacifique impliquant la cession de la Vénétie;

Ou une triple alliance.

Cette seconde alternative n'est pas encore certaine, mais elle me paraît probable.

La fatalité voulut cependant que le Congrès ne se réunît pas, et au lieu de la triple alliance prédite par le commandeur Nigra, peu s'en fallut qu'il ne s'en conclût une autre, qui nous aurait, sinon complétement paralysés, du moins fort embarrassés.

Venez donc avec confiance et dites au Roi que notre position est bonne au point de vue diplomatique, comme au point de vue militaire.

L'important est que, pendant la conférence, il ne se produise en Italie ni acte d'hostilité ni désordres intérieurs. *Je vous conjure d'y penser*, parce qu'ici l'on croit, à tort, que les volontaires attaqueront.

Malgré mes assurances bien positives, cette opinion persiste encore.

NIGRA.

Il faut remarquer l'insistance avec laquelle, malgré mes affirmations positives plusieurs fois répétées, on revenait toujours à Paris sur cette crainte d'un mouvement garibaldien contre la Vénétie, crainte qui n'était en rien justifiée.

Doutait-on à Paris de notre bonne foi ?

Ou bien, était-on sur la trace d'intrigues qui se seraient faites, à notre insu, en Italie, avec les hommes du parti d'action, pour nous forcer la main et prévenir ainsi l'œuvre pacifique du Congrès ?

Le même jour, 31 mai, je recevais de Berlin ce télégramme :

(*Télégramme.*) * Berlin, 31 mai 1866.

Le Gouvernement prussien était certainement de connivence avec le départ et l'acceptation de la couronne du prince de Hohenzollern; mais, maintenant qu'il espère qu'à l'aide des vœux des populations et du fait accompli, le Prince pourra peut-être se maintenir, il manœuvrera de manière à ne pas heurter la politique de la Russie, qu'il a le plus grand intérêt à ménager.

Le prochain Congrès des différents Ministres des affaires étrangères à Paris a donné une nuance moins belliqueuse à la situation.

BARRAL.

On arriva ainsi jusqu'au 1er juin, et le Congrès semblait plus ou moins accepté par tout le monde; les représentants des grandes puissances neutres m'ayant transmis, ce jour-là, leur invitation officielle, j'adressai aux ministres du roi à Londres, à Paris et à Saint-Pétersbourg la circulaire suivante (Livre Vert, page 682) :

Le Ministre des affaires étrangères aux Ministres du Roi à Londres, à Paris et à Saint-Pétersbourg.

* Florence, 1er juin 1866.

Monsieur le Ministre,

Les représentants de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie auprès du Gouvernement du Roi, sont venus aujourd'hui me remettre des notes identiques, au nom de leurs Gouvernements respectifs, pour inviter l'Italie à prendre part à des délibérations qui auraient lieu à Paris à l'effet de résoudre, par la voie diplomatique, les trois principales questions qui menacent d'une guerre prochaine l'Italie et l'Allemagne.

Le Gouvernement du Roi adhère à cette proposition avec l'empressement que réclame l'urgence des complications actuelles. Il apporte d'autant plus volontiers son concours à la noble entreprise des trois grandes puissances neutres, qu'il est loin de craindre, pour les intérêts qui le concernent le plus directement, l'épreuve d'un débat solennel.

C'est un devoir, selon nous, pour les gouvernements engagés dans le conflit de ne point éluder les difficultés qui l'ont provoqué; l'efficacité de l'œuvre de la conférence est à ce prix. Pour notre part, la netteté de notre situation vis-à-vis de l'Autriche nous rend ce devoir facile à remplir.

Le double objet du différend existant entre la Prusse et l'Autriche a été précisé dans les notes que les Ministres des trois puissances ont bien voulu me remettre; à défaut de bases de solutions reconnues d'un commun accord, c'est là, du moins, un point de départ qui permettra à la conférence de donner dès l'abord une direction utile à ses discussions. Le Gouvernement du Roi désire pouvoir contribuer à ce que la réunion des plénipotentaires des puissances ait des conséquences favorables aux intérêts de l'Allemagne.

Quant au différend qui divise depuis longtemps l'Autriche et l'Italie, il semble qu'il n'ait pas même été jugé nécessaire d'en déterminer l'objet.

Sous quelque point de vue qu'on le considère, il est impossible de méconnaître ce fait, que la domination de l'Autriche sur des provinces italiennes crée entre l'Autriche et l'Italie un anta-

gonisme qui touche aux bases mêmes de l'existence des deux États. Cette situation, après avoir constitué pendant de longues années un danger permanent pour la paix générale, vient d'aboutir à une crise décisive.

L'Italie a dû s'armer pour assurer son indépendance; elle est persuadée, d'autre part, que la réunion convoquée à Paris aidera à la solution déjà jugée indispensable, il n'est pas téméraire de le dire, dans la conscience de l'Europe.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de donner sans retard communication du contenu de la présente dépêche à S. E. M. le Ministre des affaires étrangères.

Agréez, etc.,

LA MARMORA.

CHAPITRE XVI

LES CONDITIONS MISES PAR L'AUTRICHE A L'ACCEPTATION D'UN CONGRÈS LE FONT ÉCHOUER.

De nombreux documents insérés au *Livre Vert* montrent que le Congrès, malgré ses très-puissants protecteurs, était mort avant d'avoir vu le jour. Mais comme ce recueil ne contient que des documents officiels, — dans lesquels les faits sont naturellement présentés sous l'aspect qui convient le mieux aux vues des Chancelleries qui les ont élaborés, et le plus souvent dans le but de les présenter au public, — je donnerai ici divers télégrammes, qui, ayant été expédiés d'heure en heure, pour ainsi dire sous l'impression des faits mêmes, en reproduisent la marche et permettent d'en suivre les moindres accidents.

D'après ces télégrammes et d'après quelques lettres confidentielles qui en développent le sens, c'est la note autrichienne du 1er juin qui semble avoir déterminé l'explosion ; le ministre des affaires étrangères déclarait que l'Autriche était disposée à accepter le Congrès, mais à condition qu'aucun des Etats qui y prendraient part n'obtiendrait *un agrandissement de territoire ou une augmentation de puissance ;* et, comme

s'il ne suffisait pas d'avoir exclu la *question de la Vénétie* du nombre des questions dont le Congrès aurait à s'occuper, elle demandait que le Pape y fût représenté, ce qui impliquait une garantie ou au moins une nouvelle reconnaissance expresse du pouvoir temporel.

L'auteur de ce document, que je reproduirai *in extenso*, à cause de son importance, fut décidément mal inspiré.

La Chancellerie prussienne n'aurait pu désirer ni suggérer rien de plus conforme aux intérêts prussiens et aux vues du comte de Bismark, qui ne savait plus comment sortir du mauvais pas où il se trouvait.

Le Ministre des affaires d'Autriche à l'Ambassadeur d'Autriche à Paris.

* Vienne, 1er juin 1866.

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous trouverez dans l'annexe copie de la dépêche qui m'a été communiquée le 29 mai par M. le comte de Mosbourg, et qui transmet au Gouvernement impérial l'invitation de prendre part à des délibérations communes qu'il s'agirait d'ouvrir prochainement à Paris. Une invitation semblable nous a été adressée en même temps et en des termes presque identiques par les Cours de Londres et de Saint-Pétersbourg.

Les trois Cabinets nous informent que ces délibérations auraient pour objet de résoudre, dans l'intérêt de la paix, par la voie diplomatique, la question des duchés de l'Elbe, celle du différend italien, enfin celle des réformes à apporter au pacte fédéral allemand en tant qu'elles pourraient intéresser l'équilibre européen.

Nous nous plaisons à rendre hommage au sentiment qui a dicté la démarche des trois puissances. L'Autriche surtout est trop sensible aux bienfaits de la paix pour ne pas voir avec satisfaction les efforts tentés afin de détourner de l'Europe les calamités de la guerre. Malgré les difficultés inhérentes à notre

position en face des conjonctures actuelles, malgré les objections bien naturelles que pourrait soulever dans notre esprit l'idée d'une réunion appelée à discuter des questions d'une nature fort délicate pour le Gouvernement impérial, nous ne refusons pas de nous associer à ces efforts. Nous voulons donner ainsi une nouvelle preuve des vues conciliantes et désintéressées qui n'ont cessé de guider notre politique.

Le Gouvernement impérial désire seulement recevoir auparavant l'assurance que toutes les puissances devant participer à la réunion projetée sont prêtes, comme il l'est, à n'y chercher la poursuite d'aucun intérêt particulier au détriment de la tranquillité générale. Pour que l'œuvre de paix que les Cabinets ont en vue puisse s'accomplir, il nous semble indispensable qu'il soit convenu d'avance qu'on exclura des délibérations toute combinaison qui tendrait à donner à un des Etats invités aujourd'hui à la réunion un agrandissement territorial ou un accroissement de puissance. Sans cette garantie préalable qui écarte les prétentions ambitieuses et ne laisse plus de place qu'à des arrangements équitables pour tous au même degré, il nous paraîtrait impossible de compter sur une heureuse issue des délibérations proposées.

Toute puissance animée de sentiments vraiment pacifiques n'hésitera pas à prendre un engagement semblable à celui que je viens d'indiquer, et les Cabinets pourront, dans ce cas, s'occuper avec quelque chance de succès des moyens d'aplanir les difficultés du moment.

Nous croyons que le Gouvernement français ne pourra méconnaître ce qu'il y a de fondé dans notre demande. Il y verra, sans doute, le désir sincère d'assurer aux Conférences la seule base qui puisse prévenir les illusions, dissiper les malentendus, sauvegarder enfin les droits existants et permettre ainsi à l'Europe de rattacher de solides espérances de paix à l'ouverture des délibérations. Aussitôt que les trois Gouvernements qui nous ont invités seront en mesure de nous faire parvenir l'assurance que nous demandons, le Gouvernement impérial s'empressera de confirmer, par l'envoi à Paris d'un plénipotentiaire, l'adhésion qu'il donne dès aujourd'hui, sous cette réserve, à la proposition qui lui a été transmise.

Il est bien entendu, toutefois, que la position prise par le Gouvernement impérial vis-à-vis du Gouvernement du roi Victor-

Emmanuel ne pourrait être ni altérée ni préjugée par le consentement éventuel de l'Autriche à se faire représenter dans une réunion qui doit s'occuper du « différend italien ». Dans des Conférences diplomatiques tenues avant que la guerre ait rompu tout engagement ultérieur, on doit admettre que le droit public européen, et par conséquent les traités servent naturellement de point de départ.

Nous pensons que cette remarque ne peut soulever d'objections; elle suffit pour indiquer l'attitude que nous aurons à prendre, et nous croyons donner aux puissances un gage de la parfaite loyauté de nos intentions en montrant une franchise qui doit être entière de part et d'autre, si l'on veut qu'un essai sincère de conciliation soit tenté.

Nous devons enfin exprimer quelque surprise que le Gouvernement pontifical ne soit pas également convié à prendre part à des délibérations concernant le différend italien. La situation de l'Italie ne saurait assurément être examinée, sans qu'il soit tenu compte des intérêts de la papauté. En dehors des questions de droits que nous tenons pourtant à réserver intactes, la souveraineté temporelle du Saint-Père est un fait reconnu, à ce qu'il me semble, par tous les Gouvernements. Sa Sainteté a donc le droit incontestable de faire entendre sa voix dans une réunion qui doit s'occuper des affaires d'Italie.

Veuillez donner communication de la présente dépêche à M. Drouyn de Lhuys, et lui exprimer l'espoir qu'il accueillera nos observations avec l'esprit de loyauté qui nous les a inspirées.

Nous pensons que les positions respectives doivent être nettement établies de part et d'autre, si l'on ne veut pas se bercer soi-même et l'Europe de trompeuses illusions, au risque d'aggraver ainsi le péril au lieu de le diminuer.

Nous croyons donc rendre service à l'intérêt général en formulant une demande et en provoquant des explications qui seront de nature à répandre plus de clarté sur la situation.

Recevez, etc.

MENSDORFF.

Cette note du Cabinet de Vienne, qui portait, comme notre acceptation au Congrès, la date du 1er juin, fut connue le même jour à Saint-Pétersbourg; les con-

séquences en furent immédiatement prévues avec beaucoup de justesse.

(*Télégramme.*) * Pétersbourg, 1er juin 1866.

En suite de déclaration du Cabinet autrichien de n'accepter Conférence qu'à la condition qu'il ne serait question, même sous la forme la plus déguisée, d'aucune cession de possession autrichienne, le prince Gortschakoff a fait demander à Paris et à Londres, si l'on considère encore Conférence comme ayant but pratique.

LAUNAY.

La dépêche suivante ferait croire, au contraire, qu'à Berlin on ne connaissait pas encore cette note.

(*Télégramme.*) * Berlin, 1er juin 1866.

Bismark a donné lecture aux représentants des puissances neutres de la réponse prussienne, en spécifiant que le conflit ne devait point être attribué à la question des Duchés, mais aux armements de l'Autriche.

Après cette communication, l'ambassadeur de France étant resté seul avec Bismark, celui-ci lui a dit, en termes extrêmement exaltés, que la position était devenue intolérable et qu'il fallait en finir à tout prix.

Il n'est pas douteux, m'a dit l'ambassadeur de France, que le comte Bismark parte avec la volonté arrêtée de mettre le feu aux poudres.

D'après les rapports de la police, on a des craintes sérieuses pour le renouvellement de l'attentat contre Bismark. Il ne sort plus qu'étant accompagné, et des agents de police français viendront jusqu'à la frontière pour veiller à sa sûreté pendant tout le voyage.

On ne pense pas que le Congrès puisse se réunir avant le 10.

BARRAL.

Le 2 juin seulement, le ministre de Prusse à Florence, par une note laissée à mon secrétaire, me con-

firma la nouvelle transmise la veille de Saint-Pétersbourg par le comte de Launay :

* Le baron Werther télégraphie au comte Bismark :

J'ai appris du comte Mensdorff que la réponse à l'invitation est partie hier, 31 *mai, pour Paris, Londres et Pétersbourg. Cependant il y a des réserves, entre autres que l'Autriche n'entrera en Conférence que sous condition de ne pas entrer dans la question de la cession de la Vénétie.*

Si, malgré cette réserve, la Conférence avait lieu, Mensdorff s'y rendrait. Mais il pourrait y avoir des longueurs, parce qu'on prétend que le prince Gortschakoff ne partira pas avant le 9.

Le comte Bismark demande par télégraphe au comte d'Usedom :

Est-ce que l'Italie, sous cette réserve de l'Autriche, paraîtra néanmoins à la Conférence?

Plus tard, le comte d'Usedom m'écrivit la lettre suivante :

* Florence, 2 juin 1866.

Le comte Bismark me télégraphie les notices suivantes :

Prince Gortschakoff ayant appris que l'Autriche ne veut entrer au Congrès qu'à la condition expresse que la cession d'une province autrichienne n'y entre point, même sous la forme la plus déguisée, a télégraphié à Paris et à Londres pour savoir si la Conférence, aux yeux de ces Gouvernements, peut encore avoir un but quelconque.

Cette nouvelle n'était qu'une répétition de ce qui m'avait été annoncé le matin même ; mais M. d'Usedom en ajoutait une autre, donnée par une personne haut placée à Saint-Pétersbourg, et que je me dispenserai de nommer ; c'était :

* ..... *que l'Italie attaquerait le* 10 *juin.*

Le comte Bismark demande : *Quelle peut être l'origine de ce bruit ; et s'il y a quelque terme posé?*

USEDOM.

Le comte de Bismark désirait donc savoir :

1° Si, malgré la note autrichienne du 1er juin, l'Italie se ferait représenter à la Conférence ;

2° S'il était vrai que l'Italie se proposât d'attaquer le 10 juin.

Non-seulement ces deux hypothèses étaient contraires à nos déclarations plusieurs fois répétées, mais, ce qui est plus curieux, elles étaient en contradiction l'une avec l'autre.

Au sujet de la première, il est inutile de dire que la cession de la Vénétie étant écartée de l'ordre du jour de la Conférence, l'Italie n'avait plus aucune raison de s'y faire représenter. Mais, d'autre part, il est évident que, puisque l'Autriche acceptait la responsabilité d'un refus qui rendait la guerre inévitable, il nous convenait de lui en laisser toute la responsabilité en montrant de notre côté une modération et une déférence dont les puissances neutres nous sauraient bon gré.

Le soir même, j'expédiai donc au commandeur Nigra le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 2 juin 1866.

Usedom me dit que Werther annonce que réponse autrichienne à invitation congrès, fait réserve entre autres, que l'Autriche n'entrera en conférence que sous condition de ne pas aborder question de la cession de la Vénétie.

Si malgré cette réserve, continue Werther, conférence a lieu, Mensdorff s'y rendra.

Là-dessus, Bismark demande par télégraphe à Usedom si l'Italie, malgré cette réserve de l'Autriche, paraîtra à la Conférence.

Je vous prie de poser la question (*du Congrès*) franchement à l'Empereur. Il comprendra combien ma position devient difficile, ayant moi-même la direction de l'armée.

La Marmora.

Peu après j'en expédiai un second :

(*Télégramme.*) * Florence, 2 juin 1866.

Launay me télégraphie qu'en suite de déclaration du cabinet autrichien de n'accepter la conférence qu'à la condition qu'il ne serait pas question, même sous la forme plus déguisée, d'aucune cession de possession autrichienne, Gortschakoff a fait demander à Paris et à Londres, si l'on considère encore la conférence comme ayant un but pratique.

Ce serait d'autant plus grave, que Benedetti, après un entretien très-animé avec Bismark, est persuadé que Bismark va à Paris avec l'intention bien arrêtée de mettre le feu aux poudres.

La Marmora.

Quant à l'intention qu'on nous attribuait *d'attaquer l'Autriche à jour fixe*, je fus bientôt convaincu, comme le lecteur s'en assurera bientôt aussi, que c'était une excitation ou un avis plutôt qu'une interrogation.

Je n'ignorais pas, en effet, les relations intimes et cordiales que le ministre de Prusse à Florence entretenait avec quelques membres du parti d'action, et je devais supposer qu'il était informé avant moi et mieux que moi des projets qui s'y préparaient. Les bruits persistants d'une prochaine tentative garibaldienne en Vénétie ne me laissaient pas entièrement tranquille et m'obligeaient, du moins, à redoubler de vigilance de ce côté. Le lecteur comprendra donc combien il m'eût été difficile de quitter l'Italie pour me rendre au Congrès, et pourquoi j'avais cru devoir en avertir l'Empereur : « * *Il comprendra combien ma position devient difficile, ayant moi-même la direction de l'armée.* »

Il était évident que le comte de Bismark était plus que jamais impatient de voir commencer les hostilités. Si l'attitude de l'Autriche avait fait évanouir l'idée d'un Congrès, rien ne prouvait, cependant, que les efforts des puissances neutres, secondés par les dispo-

sitions personnelles du roi, n'aboutiraient pas plus tard et n'obligeraient pas la Prusse à accepter un accommodement ; et M. de Bismark ne pouvait certainement pas en attendre les avantages qu'il espérait obtenir d'une guerre heureuse.

On comprend donc que le bruit d'un coup de canon tiré sur le Pô eût agréablement frappé l'oreille de M. de Bismark. Mais pouvions-nous le tirer? Le pouvions-nous surtout depuis les engagements pris avec les puissances neutres, avec la France particulièrement; depuis les déclarations tant de fois répétées par la Prusse que, si nous attaquions l'Autriche, elle nous laisserait seuls, et quand, au moment même où l'on nous poussait à prendre une aussi grave résolution, le comte de Bismark ne nous cachait pas que son souverain négociait encore avec l'Autriche?

Si l'Autriche, déjà indisposée contre nous, comme le montre clairement sa note du 1er juin, où elle refusait de céder la Vénétie qu'elle avait offerte un mois avant, où elle refusait de reconnaître Victor-Emmanuel comme roi d'Italie, et reprenait la question du pouvoir temporel du Pape, si l'Autriche acceptait les propositions du roi de Prusse, quelle serait notre position?

L'Autriche étant maîtresse du quadrilatère, ayant une armée double de la nôtre, qu'avions-nous à espérer? Pouvions-nous compter sur l'Angleterre, dont nous avions dédaigné les avis et les conseils, ou sur la France, à qui nous n'aurions pas tenu parole ?

J'aurais certainement manqué aux règles de la prudence la plus vulgaire, en cédant à ces excitations et en laissant même subsister le moindre doute à cet égard.

Je télégraphiais donc le jour même au comte de Barral :

(*Télégramme.*) * Florence, 2 juin 1866.

Nous ne prendrons point initiative des hostilités.

Les volontaires sont sous la main du gouvernement, et nous en répondons.

Si quelques-uns tentaient une équipée, ils seraient abandonnés à leur sort.

Dites-le bien à Benedetti.

LA MARMORA.

Ce télégramme était destiné, comme on le voit, à rassurer l'ambassadeur de France à Berlin.

Il m'importait ensuite qu'une déclaration analogue fût faite au Cabinet de Berlin ; c'est pourquoi, le 3 juin au matin, j'expédiai une autre dépêche au comte de Barral :

(*Télégramme.*) * Florence, 3 juin 1866.

Le comte d'Usedom me demande au nom du comte Bismark s'il est vrai que l'Italie ait l'intention d'attaquer le 10 juin.

Dites au comte Bismark que l'Italie n'a jamais pensé à attaquer : d'autant moins que nous avons accepté le congrès.

Certes que si l'Autriche maintient ses prétentions, je ne vois pas trop quel but peut avoir le Congrès.

Mais en tout cas, après avoir accepté, il faut avant tout persuader les puissances neutres que tout le tort est du côté de l'Autriche.

LA MARMORA.

Le comte de Barral répondait le même jour :

(*Télégramme.*) * Berlin, 3 juin 1866.

Bismark sait parfaitement que nous n'attaquerons pas les premiers, ni le 10, ni plus tard. Mais il cherche à nous pousser en avant, dans l'espoir d'entraîner à notre suite le roi, toujours indécis et qui, à son insu, avait encore ces jours derniers entamé avec l'Empereur d'Autriche des négociations secrètes qui ont avorté.

Je verrai ce soir Bismark et je lui ferai la communication prescrite (*que nous n'avions point l'intention d'attaquer*).

La réponse autrichienne, au sujet du Congrès, n'est pas encore parfaitement connue ; mais si elle contient la moindre réserve, Bismark fera que les puissances neutres la regarderont comme un refus, et ne prolongeront pas les négociations à l'avantage de l'Autriche.

La proposition de l'Autriche à Francfort est considérée comme le gage du concours armé des Etats secondaires. Mais le roi a été tellement blessé de cette violation du traité de Gastein, qu'il serait très-possible que la Prusse y répondît par l'occupation du Holstein, ce qui amènerait infailliblement la guerre.

La garde part aujourd'hui pour Gœrlitz, où se fait la grande concentration de l'armée.

BARRAL.

Enfin, voici les deux rapports que le général Govone m'expédiait, le 3 juin, et que je reçus naturellement quelques jours plus tard :

Berlin, 3 juin 1866.

EXCELLENCE,

Ce matin, je suis allé prendre congé du général de Moltke, chef d'état-major désigné pour la guerre probable. Il m'a donné les derniers renseignements sur les armements autrichiens.

Les transports de troupes des dix derniers jours de mai ont élevé de trois à six le nombre des corps d'armée en Bohême, en Moravie et en Galicie ; le 1er juin, les transports n'étaient pas encore terminés, ils ne le seront que dans quelques jours. Les corps d'armée sont composés de 4 brigades et ont un effectif de 30,000 combattants. Si l'on ajoute la cavalerie, on arrive à un total de 200,000 hommes pour les six corps.

Mais d'après les renseignements de l'état-major prussien, confirmés par diverses dépêches de l'agent militaire à Vienne, le corps de Laybach, de même force que les précédents, et qui était destiné à l'armée du Sud, y sera remplacé par un corps formé de quatre bataillons et sera transporté à l'armée du Nord, aussitôt que les chemins de fer auront terminé les transports précédents, c'est-à-dire probablement dans la première quin-

zaine de ce mois. Les forces autrichiennes réunies au corps saxon d'un effectif de 24,000 hommes, seront ainsi à peu près égales aux forces prussiennes, qui, sur les frontières, s'élèvent à 300,000 hommes.

Le général de Moltke a une grande confiance dans le résultat de la première rencontre. Le ministre de la guerre m'a dit que l'on avait resserré la concentration des troupes.

J'ai demandé si le Roi se déciderait à prendre l'offensive lorsque la conférence serait dissoute, ou dans le cas où elle ne se réunirait pas. Le général pense qu'une fois le roi arrivé au camp, il se rendra mieux à l'évidence des raisons que lui développeront ses généraux sur la nécessité d'agir promptement. L'armée autrichienne est encore actuellement disséminée en Bohême et en Moravie, et n'est pas prête à l'offensive. Le Roi m'a reçu en audience ce matin et m'a parlé avec indignation de la conduite et de la déloyauté de l'Autriche au sujet du traité de Gastein. J'ai demandé au Roi si, dans le cas où le congrès échouerait, la guerre serait immédiate.

Le Roi m'a parlé des hostilités prochaines, mais comme devant résulter d'une agression de l'Autriche plutôt que de la Prusse. Et à ce sujet, il me raconta que..... avait dit que la guerre éclaterait le 20 juin; peut-être, ajouta-t-il, l'Autriche veut-elle nous attaquer. La coïncidence de cette date avec celle dont il est question dans votre dépêche de ce matin au comte de Barral est singulière. Votre Excellence dit en effet que le comte de Bismark lui a fait demander par M. d'Usedom, s'il était vrai que l'Italie eût l'intention d'attaquer l'Autriche le 10. Le Roi ne m'a chargé d'ailleurs de rien de spécial pour Florence; il m'a seulement parlé de la réponse de l'Autriche à la proposition du congrès, comme devant très-probablement le faire échouer. Mais la Prusse, a-t-il ajouté, attend des nouvelles de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg, et n'a encore pris aucune décision.

GOVONE.

Berlin, 3 juin 1866.

EXCELLENCE,

Ayant sollicité du comte de Bismark une audience de congé, avant de repartir pour l'Italie, le président du Conseil m'a reçu hier soir à neuf heures, dans le jardin du ministère d'État, et

m'a entretenu jusqu'à 10 heures. J'annonçai à Son Excellence la prochaine arrivée du colonel Avet, officier très-estimé de l'armée italienne, désigné par le Roi pour suivre l'armée prussienne en cas de guerre. J'ajoutai que les événements devenant chaque jour plus graves, j'avais dû renoncer à attendre cet officier supérieur et à le présenter moi-même. Le comte de Bismark me répondit : Maintenant, qui mettra le feu aux poudres ? Sera-ce la Prusse ou l'Italie ? — Je demandai au président du Conseil s'il connaissait exactement le texte de la réponse de l'Autriche à la proposition du Congrès, si le Gouvernement prussien avait, en conséquence, pris quelque nouvelle décision au sujet de sa participation à la Conférence, et si lui-même, le comte de Bismark, renonçait à se rendre à Paris.

Le président du Conseil me répondit :

« Je crois connaître exactement la réponse de l'Autriche; « elle exclut toute négociation de nature à modifier la force des « puissances qui prendront part au Congrès; si l'on ne peut « traiter de la cession des duchés de l'Elbe, si l'on ne peut « traiter de la cession de la Vénétie, la conférence est donc « inutile. Nous attendons d'ailleurs à demain pour connaître « officiellement le texte autrichien, et pour prendre une déci- « sion. Cette réponse, l'emprunt forcé mis sur la Vénétie, le « dernier procédé de l'Autriche qui défère à la Diète la ques- « tion des duchés et viole la convention de Gastein, nous font « espérer que la France se rendra compte de la ferme inten- « tion de l'Autriche de repousser tout accommodement, et qu'elle « ne cherchera pas à prolonger plus longtemps des négocia- « tions inutiles et qui nous font du tort. En agissant ainsi, la « France donnerait une preuve de loyauté à notre égard; si « elle agit autrement, nous devrons suspecter ses intentions. « J'aurais aimé me rendre à Paris, pour une seule raison. J'au- « rais désiré avoir un entretien avec l'Empereur, et connaître « le maximum des concessions qu'il demanderait en faveur de « la France. »

Je demandai s'il n'y avait pas, de l'autre côté du Rhin, quelque partie de territoire où un appel au peuple pour l'annexion à la France présenterait quelques chances de réussite. Le comte de Bismark répondit : « Il n'y en a pas; les agents « français, qui ont parcouru le pays pour en sonder les disposi- « tions, ont tous rapporté que nulle part un vote des popula-

« tions, à moins d'être fictif, ne pourrait réussir. Nulle part les « gouvernements ou les dynasties régnantes ne sont aimés, « mais partout on est Allemand, et on veut rester Allemand ; il « n'y aurait donc qu'à indemniser la France. . . . . »

Je répliquai que ce serait excessivement difficile, mais que si l'on ne pouvait faire valoir la volonté populaire, il serait peut-être possible de mettre en avant un autre principe, par exemple, celui des *frontières naturelles ;* je me hâtai d'ajouter que je n'entendais pas parler de toute la rive gauche du Rhin, mais peut-être quelque autre ligne géographique pouvait-elle la remplacer pour la France ?

Le comte de Bismark dit alors :

« Il y aurait la Moselle. Je suis, ajouta-t-il, moins Allemand « que Prussien, et je ne verrais aucune difficulté à consentir la « cession à la France de tout le pays compris entre le Rhin et « la Moselle : le Palatinat, l'Oldenbourg, une partie du terri- « toire prussien, etc. Mais le Roi. . . . . « éprouverait de grands scrupules, et ne pourrait s'y décider « que dans un moment suprême, s'il s'agissait de tout perdre « ou de tout gagner. De toutes façons, pour amener l'esprit du « Roi à un arrangement quelconque avec la France, il serait « nécessaire de connaître le minimum des prétentions de cette « puissance. Mais s'il était question de céder toute la rive « gauche du Rhin, Mayence, Coblentz, Cologne, mieux vaudrait « s'entendre avec l'Autriche, renoncer aux duchés et à bien d'au- « tres choses. »

Mais, repris-je, avec l'Autriche, il n'y a d'autre moyen de s'entendre que de céder, car les points en litige touchent à son avenir, à ses intérêts vitaux, sur lesquels elle ne peut pas transiger.

« C'est vrai, répliqua le comte de Bismark, mais l'opinion « publique, en Allemagne, pardonnera au Roi cette capitula- « tion, si elle se justifie par le fait même de ne pas avoir cédé « un territoire allemand à une puissance étrangère. »

Il ajouta : « Que le Roi n'avait pas abandonné ses espérances « de paix ; et que dernièrement encore, à son insu, il avait fait « entamer des négociations secrètes avec l'Autriche. Heureuse- « ment ces négociations doivent échouer, dit-il, et le Roi sera « mieux convaincu de l'impossibilité de s'entendre d'une façon « satisfaisante avec l'Autriche. En ce moment même, complète-

« ment en dehors de moi, M. . . . . est à Dresde occupé « à négocier pour la paix.

« La proposition de la Conférence de Paris était à peine « émise, que le Roi voulut suspendre le départ de sa garde, « pour bien prouver la sincérité de ses désirs de paix. Aujour- « d'hui, plusieurs généraux ont dû lutter, comme moi, pour « décider le Roi à faire partir la garde, ... « et la garde part demain.

Et les corps du Rhin? demandai-je : « Ils sont depuis trois « jours sur la frontière de la Saxe, » me répondit le président du Conseil.

Le comte de Bismark revint ensuite à la discussion qui avait commencé sa conversation, c'est-à-dire si les hostilités seraient entamées par l'Italie ou par la Prusse. Il me dit qu'il serait bien difficile de décider le Roi à prendre l'offensive; que c'était pour lui une religion, une superstition même de ne pas prendre la responsabilité d'une guerre européenne. Pendant que l'on perdait ainsi du temps, l'Autriche et les États secondaires complétaient leurs armements, et les probabilités de succès diminuaient pour la Prusse. Dans le cas où la victoire resterait à l'Autriche, les intérêts de l'Italie se trouveraient également compromis.

« L'Italie, ajouta-t-il, peut facilement déclarer la guerre, en « amenant, au besoin, quelques corps croates à faire une pro- « vocation, et elle peut être assurée que le lendemain nous « franchirons la frontière. »

Je répondis que l'Italie était dans une situation très-délicate, qu'elle avait fait déclarer, dans une séance du Corps législatif à Paris, qu'elle ne prendrait aucune initiative d'hostilité; depuis elle a fait répéter cette déclaration à plusieurs reprises. L'Italie doit compter beaucoup sur l'opinion publique en France, et ne pas rendre difficile ou impossible l'action amicale de l'Empereur Napoléon, en tournant contre elle cette opinion, dont l'Empereur relève. Elle a d'autant plus besoin de prouver à l'Europe sa sagesse et sa modération, que nulle part on ne connaît la véritable situation de l'Italie et l'autorité absolue du gouvernement du Roi sur le pays entier, sur l'armée et même sur les volontaires.

Le comte de Bismark insista longuement encore sur ce point, me priant d'en parler au Roi et à Votre Excellence. En nous

voyant engagés les premiers dans la guerre, le Roi Guillaume se déciderait à mettre fin aux temporisations qui sont entièrement à l'avantage de l'adversaire, maintenant surtout que tous les États secondaires se sont déclarés ou vont se déclarer pour l'Autriche. Je promis d'acquiescer à ses désirs sans lui laisser entrevoir aucune espérance de les voir se réaliser. Il me dit, en terminant, que lorsqu'il aurait décidé le Roi à prendre l'offensive, il en donnerait avis à Florence par le télégraphe, simultanément par plusieurs lignes. L'attitude militaire de l'Autriche est, par le fait, encore défensive et toute d'expectative, et ne fait pas prévoir une offensive *prochaine*.

Telle est, en résumé, ma dernière conversation avec le comte de Bismark; mon avis est qu'il cherchera, par tous les moyens, à précipiter les choses et à en venir de suite aux hostilités.

Ce qu'il importe surtout au Gouvernement de Florence de retenir, c'est la déclaration du comte de Bismark relative aux négociations entreprises ces jours derniers et à celles actuellement poursuivies par le Roi Guillaume, dans le but d'arriver à un arrangement pacifique avec l'Autriche. Les unes comme les autres ne pourront, il est vrai, que difficilement réussir. *Mais la possibilité seule, même éloignée, d'un tel arrangement doit faire réfléchir sérieusement l'Italie et lui en faire mesurer les conséquences incalculables.*

GOVONE.

Ces documents permettront au lecteur de juger si l'idée, que je m'étais faite de la situation à l'aide des dépêches télégraphiques, était inexacte et si mes inquiétudes n'étaient pas pleinement justifiées par les incertitudes de la Prusse hésitant entre les scrupules de son souverain et l'ardeur belliqueuse de son premier ministre, enfin par cette interprétation du traité qui, enlevant toute base à nos relations, nous exposait aux plus grands dangers.

Le 3 au soir, je recevais de Berlin cet autre télégramme :

(*Télegramme.*) * Berlin, 3 juin 1866.

Bismark m'a dit que ce n'était point en son nom qu'il avait fait demander par le comte d'Usedom s'il était vrai que nous attaquions le 10, mais que c'était simplement pour répondre à un bruit semblable que lui avait transmis.....

Malgré ces explications il n'en est pas moins certain que le comte Bismark cherche par tous les moyens possibles à nous faire prendre l'initiative. Il m'a renouvelé pressantes instances à ce sujet.....

Je lui ai répondu par l'exposé des motifs de V. E. en ajoutant que la violation du traité de Gastein, la récente déclaration de l'Autriche de soumettre la question des duchés à la Diète de Francfort, me paraissaient fournir un *casus belli* parfaitement justifié.

Le comte Bismark n'en a pas disconvenu; seulement il attendra de connaître par d'exacts rapports la réponse autrichienne, par rapport au Congrès, pour déclarer à l'Autriche que sa démarche à Francfort était une violation de Gastein, créée par suite du rétablissement de l'anarchique possession commune.

Bismark dit Prusse allait occuper également le Holstein. Bismark compte beaucoup sur mise à exécution de cette résolution pour amener les hostilités. En attendant il a donné ordre au ministre de Prusse à Paris, d'insister auprès du Gouvernement français, pour faire considérer toute réserve de l'Autriche, comme un refus radicalement incompatible avec la réunion du Congrès.

BARRAL.

Le même jour, 3 juin, je recevais ce télégramme de Saint-Pétersbourg :

(*Télégramme.*) * Pétersbourg, 3 juin 1866.

Aujourd'hui les nouvelles atténuent celles d'hier. L'Autriche semble ne pas faire de sa déclaration une question préjudicielle; s'étonne s'agissant du différend italien qu'un délégué du Pape n'ait pas été invité à la conférence. Stakelberg paraît croire que le Cabinet autrichien veut la guerre.

Autriche aura 370 mille hommes vers les frontières prussiennes.

L'ambassadeur de France a été chargé de s'unir à l'ambassadeur de Prusse pour hâter la réunion de la Conférence.

Le prince Gortschakoff n'espère plus qu'elle se réunisse.

LAUNAY.

Ne pouvant m'expliquer qu'on n'eût pas encore pris une décision à Paris, au sujet du Congrès, d'un autre côté voulant prouver à notre allié que si nous n'étions pas disposés à attaquer les premiers et encore moins à provoquer des insurrections, nous étions plus que jamais résolus à remplir nos engagements, j'expédiai au commandeur Nigra, dans la soirée du 3, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 3 juin 1866.

Je crois devoir vous avertir que sur les difficultés que soulève l'attitude de l'Autriche, on semble mieux informé à Pétersbourg et à Londres que vous ne paraissez l'être à Paris.

Azeglio me télégraphie que les ambassadeurs d'Autriche, à Paris et à Londres, ayant fait connaître hier intention de leur Gouvernement de rayer question vénitienne des délibérations, lord Clarendon a télégraphié à Vienne : qu'à Paris, comme à Londres, on regarde la chose comme empêchement à la Conférence, dont un des buts essentiels serait manqué.

La raison de l'attitude récalcitrante de l'Autriche est sans doute qu'elle a réussi à donner une idée exagérée de ses forces. Ainsi, d'après ce que Launay me mande, l'Autriche aurait fait croire à Pétersbourg qu'elle a 370 mille hommes à la frontière prussienne, tandis que je sais qu'elle a peine à en réunir 200 mille de ce côté-là.

Quant à nous, je tiens à ce que vous disiez à l'Empereur que non-seulement nous ne craignons pas les forces autrichiennes qui sont en Italie, mais que nous nous sentons assez forts pour entrer dans le quadrilatère, et si l'Empereur n'y voit pas d'in-

convénients, nous pourrions nous avancer près de la frontière, bien entendu sans la dépasser.

LA MARMORA.

Le 4, le commandeur Nigra m'envoya successivement les trois télégrammes suivants :

(*Télégramme.*) * Paris, 4 juin 1866.

Je fais de mon mieux pour vous informer exactement, mais je ne puis vous dire que ce que j'ai appris par Drouyn de Lhuys.

Je vous prie de ne pas oublier que je ne puis pas aller chaque jour chez l'Empereur, privilége qui n'est réservé qu'aux ambassadeurs. Je vous répète que la réponse de l'Autriche n'est arrivée que hier.

Je ne verrai Drouyn de Lhuys qu'aujourd'hui.

La réponse autrichienne réserve question vénitienne. Le Congrès est donc retardé et probablement n'aura pas lieu.

Je crois qu'en faisant un mouvement en avant vous commettriez une faute, à moins que vous ne soyez décidé à prendre l'initiative de la guerre, ce que je ne conseillerai pas.

En tout cas veuillez songer que si on demande conseil à l'Empereur, on ne pourra pas convenablement faire le contraire de ce qu'il aura conseillé.

NIGRA.

(*Télégramme.*) * Paris, 4 juin 1866.

Drouyn de Lhuys vient de me dire à l'instant que la réponse de l'Autriche rend la Conférence impossible.

Je vous télégraphierai le reste dans la journée.

NIGRA.

(*Télégramme.*) * Paris, 4 juin 1866.

Ce n'est que hier au soir que Drouyn de Lhuys a eu communication de la réponse autrichienne, dont il avait été informé comme vous de Londres et Pétersbourg avant que par Vienne.

En présence de cette réponse, le prince Gortschakoff et lord Clarendon ont déclaré le Congrès impossible.

Drouyn de Lhuys vient d'en faire autant. Il télégraphie au-

jourd'hui aux représentants de France que du moment où l'Autriche a déféré la question des Duchés à la Diète germanique et exclu la question vénitienne, et que la question de la réforme fédérale n'est qu'éventuelle, la Conférence ne pourrait plus se réunir utilement; que la France se dégage et rend justice à l'esprit de conciliation et d'empressement des autres puissances.

L'Empereur est furieux contre l'Autriche.

Drouyn de Lhuys conseille de ne faire aucun mouvement en avant, et il m'assure que tel était l'avis de l'Empereur.

Goltz m'a dit que les hostilités en Allemagne commenceraient par l'occupation du Holstein.

NIGRA.

On voit par ce télégramme quelle importance on attachait à Paris à ce que nos corps d'armée ne fussent pas mis en mouvement. On conservait encore l'espoir d'amener l'Autriche à se désister de ses prétentions et de pouvoir ainsi faire réussir le Congrès, sinon déjà mort, du moins à toute extrémité. J'étais d'un avis contraire, et comme je comptais rejoindre promptement l'armée, je demandai à Sa Majesté l'autorisation de faire avancer de suite les trois premiers corps d'armée sur le Mincio et le quatrième sur le Pô inférieur. La guerre allait éclater, et c'était dès lors une illusion de croire qu'il était possible de l'éviter.

En effet, le 4 juin, je recevais de Berlin le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 4 juin 1866.

L'ambassadeur de France a reçu de son gouvernement un télégramme annonçant que l'Autriche est décidée à maintenir ses réserves, excluant toute cession de Vénétie et remaniement territorial.

Les cabinets de Londres et de Pétersbourg avaient reconnu avec la France que le Congrès n'avait plus d'utilité pratique.

Une note vient d'être expédiée par la Prusse à Vienne pour

protester contre la proposition faite à Francfort et annonçant que le traité de Gastein étant rompu et l'ancienne division des Duchés rétablie, les troupes prussiennes allaient entrer pacifiquement dans le Holstein.

Or, comme l'Autriche en envoie elle-même pour renforcer sa position, conflit devient fort probable.

De toute manière guerre est inévitable, et le moment de nous préparer est, je crois, arrivé.

BARRAL.

De Francfort :

(*Télégramme.*) * Francfort, 4 juin 1866.

Dans la réponse d'acceptation à l'invitation des trois Cours, la Diète :

1° Réserve la question du Holstein comme question allemande ;

2° Réserve la question de la réforme comme question intérieure ;

3° Déclare la question italienne comme intéressant les intérêts allemands.

RATI.

On ne pouvait faire aux propositions de la Prusse un refus plus catégorique. L'Autriche, éblouie par son imposante armée et par le concours que lui promettait la plus grande partie des Etats secondaires, semblait décidée à accepter la lutte ; désormais nous devions aussi la désirer ; c'est pourquoi, le 5 au matin, j'expédiai à Paris, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 5 juin 1866.

Quoique nous n'ayons aucune intention d'attaquer les premiers, s'il se vérifie que de nouvelles troupes autrichiennes arrivent en Italie, il est indispensable de faire avancer nos corps d'armée au moins sur le Chiese.

Si l'Empereur s'en préoccupait, vous devez lui faire observer

que maîtres de Mantoue et de Peschiera les Autrichiens pourraient impunément venir nous faire sauter les ponts, rompre les chemins de fer, et porter l'alarme en Lombardie.

Vous pouvez encore ajouter que c'est le meilleur moyen d'empêcher les volontaires de pénétrer en Vénétie. Garibaldi est toujours à Caprera.

De Toulon on me signale le départ de l'escadre française. Tâchez de vérifier la chose.

Je comprends que l'Empereur soit furieux, surtout après la décision de la Diète de Francfort.

LA MARMORA.

Le 5, je recevais, en même temps que d'autres dépêches moins importantes, le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Londres, 5 juin 1866.

Lord Clarendon partage l'opinion de la France que la dépêche autrichienne rend Conférence inutile.

AZEGLIO.

(*Télégramme.*) * Pétersbourg, 5 juin 1866.

La Russie, comme la France et l'Angleterre, renonce à la Conférence.

Le roi de Prusse écrit à l'empereur Alexandre ses regrets de la non-réussite de cette tentative de conciliation.

Le vent tourne contre l'Autriche.

LAUNAY.

(*Télégramme*) * Munich, 5 juin 1866.

Pfordten vient de me dire, après nouvel avortement de la Conférence, que l'Autriche, en présence de l'esprit militaire de l'armée et de l'enthousiasme des populations, n'aurait jamais pu céder Vénétie pacifiquement; qu'à son avis et des Autrichiens plus favorables à cette solution, cette cession ne peut avoir lieu qu'après guerre non-seulement désastreuse, mais même victorieuse.

Bavière suivra politique initiée et se déclarera contre l'agresseur.

Pfordten m'a répété ce dont il est question dans mon dernier télégramme..... en accentuant davantage cette fois : Neutralité impossible si territoire fédéral était attaqué par nous, nommément Trieste.

OLDOINI.

(*Télégramme.*) * Berlin, 5 juin 1866.

Dans le télégramme envoyé hier à l'ambassadeur de France, il était dit de plus, que proposition de l'Autriche de déférer à la Diète germanique le conflit du Holstein tend à en enlever la connaissance au Congrès.

La conduite autrichienne ne pouvait être plus clairement exprimée.

En faisant cette communication au comte Bismark, ambassadeur de France a ajouté que le Gouvernement français le dégage de son acceptation Congrès.

BARRAL.

Le Congrès était mort ; peu après il était enterré avec les honneurs militaires.

CHAPITRE XVII

LA FRANCE FAIT DE NOUVELLES PROPOSITIONS AU CABINET AUTRICHIEN.

Le Congrès étant devenu impossible, de l'aveu des puissances mêmes qui en avaient émis l'idée avec le plus d'insistance, l'espoir d'un dénoûment pacifique s'étant évanoui avec lui, les armes ayant été saisies de part et d'autre, l'intérêt de tous était de sortir le plus promptement possible d'une anxiété terrible, qui arrêtait toutes les affaires, et tenait comme suspendue la vie de trois peuples, prêts maintenant à se jeter les uns sur les autres.

La guerre étant non-seulement inévitable, mais imminente, la diplomatie ne pouvait se proposer d'autre but que celui d'en régler les conséquences; et la conséquence qu'il importait par dessus tout à l'Empereur d'assurer, était la réunion de la Vénétie au royaume d'Italie.

Le duc de Grammont, appelé expressément à Paris, en partait le 4 pour Vienne, avec une mission dont le ministre Nigra m'informait par le télégraphe dans les termes suivants :

(*Télégramme*). * Paris, 5 juin 1866.

Le duc de Grammont est parti hier pour Vienne.

Le prince Napoléon me dit qu'il a mission de demander à l'Autriche la promesse de céder la Vénétie, quelles que soient les éventualités de la guerre. La France, de son côté, promettrait sa neutralité.

Maintenant, il faut pousser la Prusse à commencer les hostilités.

Je ferai connaître à l'Empereur les raisons qui ont conseillé d'opérer un mouvement en avant.

Govone croit que ce mouvement pourrait avoir pour résultat de faire marcher sur l'Italie les troupes autrichiennes qui se trouvent à Laybach, et qui sont destinées à l'armée du Nord.

NIGRA.

L'objet de cette mission était plus développé dans une lettre expédiée en même temps que le télégramme, mais qui devait arriver à Florence seulement trois jours plus tard et, par conséquent, le 8 juin au plus tôt.

Voici cette lettre :

Paris, 5 juin 1866.

Le duc de Grammont est parti pour Vienne, après avoir eu une longue conférence avec l'Empereur et avec Drouyn de Lhuys. Le prince Napoléon, qui a vu Grammont avant son départ, m'a dit que cet ambassadeur était chargé de proposer au cabinet de Vienne ce qui suit :

L'Autriche garantirait la cession de la Vénétie dans le cas où elle serait victorieuse dans la guerre contre la Prusse. De son côté, l'Empereur promettrait la neutralité de la France; quant à l'Italie, elle ferait la guerre comme si rien n'était, puisque l'Empereur ne prendrait d'engagement que pour lui.

Quant à la France, son intervention en Italie n'est pas réclamée par nous, et l'alliance franco-prussienne ne me paraît pas susceptible de s'effectuer avant l'ouverture des hostilités; ce sera en tout cas bien difficile; parce que, d'un côté, il répugne à la Prusse de céder des provinces allemandes, et, de l'autre, l'Empereur n'est pas très-porté, en ce moment, à se créer des difficultés.

A présent, il me semble que le moment est venu d'en finir avec

les temporisations. L'Autriche s'est mise dans son tort en refusant le Congrès et en déférant à la Diète la question des Duchés. Je pense que vous devriez pousser résolûment Bismark à déclarer la guerre, car il est d'une importance absolue que l'initiative ne vienne pas de nous.

L'Empereur, selon toute probabilité, attendra maintenant la réponse aux propositions portées par Grammont. Si cette réponse est affirmative, il restera tranquille. Si, au contraire, la réponse est négative, il réfléchira de nouveau.

J'aurai soin de voir l'Empereur quand cette réponse sera arrivée, et je vous la ferai parvenir par le télégraphe. Il me semble, de toute façon, que la guerre commence, pour nous, sous de bons auspices. Les nouvelles militaires envoyées par Schmitz sont bonnes et elles ont rassuré l'Empereur, qui n'était pas sans inquiétude.

Je vous recommande, au risque de vous ennuyer, d'empêcher que les volontaires ne commettent quelque acte d'indiscipline ou d'hostilité. Ici, je dis à tout le monde que le Gouvernement du Roi est absolument maître de la situation, et je le dis d'autant plus haut que j'en suis plus convaincu.

NIGRA.

Arrêtons-nous un moment sur ces démarches de la France, en laissant de côté les observations et les commentaires que le ministre ajoutait pour son compte à la nouvelle qu'il m'en donnait.

La mission du duc de Grammont suffirait à prouver, s'il était encore besoin de preuves, la suprême importance qu'avait aux yeux de l'Empereur le dénoûment de la question de la Vénétie. Mais ce serait exagérer mal à propos les titres de l'Empereur Napoléon à notre reconnaissance, de supposer que dans cette circonstance il était guidé par un sentiment dans lequel les intérêts français ne tenaient aucune place.

Le danger contre lequel la France devait se prémunir, était, comme nous l'avons dit ailleurs, que l'une ou l'autre des deux puissances allemandes ne

sortît de cette guerre excessivement agrandie ; dans ce cas la France demanderait pour elle une compensation territoriale. Mais les démarches qui se faisaient à Vienne, tendraient à prouver que ce danger était craint plutôt du côté de l'Autriche que du côté de la Prusse.

C'était une opinion accréditée en France comme en Autriche, que l'armée prussienne, bien que nombreuse et instruite, manquait de consistance, opinion à laquelle les faits devaient donner un si glorieux démenti. Une victoire décisive remportée par l'Autriche aurait assuré sa prépondérance depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique, et peut-être menacé en Italie l'œuvre que la France avait laissée inachevée en 1859. Ces appréhensions furent si vives en certains moments, qu'on parla même d'une alliance franco-prussienne ; le ministre Nigra la regardait, il est vrai, comme peu probable avant l'ouverture des hostilités, mais les événements de la guerre l'auraient naturellement amenée le jour où la Prusse, contrainte de rechercher l'aide de la France, se serait décidée à la payer avec quelque partie des frontières du territoire germanique. De toute manière, l'idée ou du moins la menace de cette alliance était contenue dans les propositions que le duc de Grammont portait à Vienne, et d'après lesquelles la France promettait à l'Autriche sa neutralité, à condition que l'Autriche prendrait, de son côté, l'engagement d'abandonner ses possessions italiennes, quelle que soit l'issue de la guerre.

Il paraîtra extraordinaire que l'Empereur, après nous avoir assuré l'acquisition de la Vénétie, n'ait rien fait de plus pour nous empêcher de prendre part à la guerre, et nous forcer à accepter un compromis conforme à ses vues ; on le lui suggérait à la tribune de la Chambre,

et je le craignis un moment en apprenant que la flotte faisait ses préparatifs à Toulon.

Doit-on attribuer cette attitude de l'Empereur à une disposition naturelle de sa part, ou ne serait-ce pas plutôt la conséquence logique de la politique qu'il a constamment suivie en Italie, politique répugnant à tout acte qui aurait paru faire violence à nos sentiments?

Cette raison suffirait certainement à expliquer sa conduite; mais je crois qu'il convient d'en ajouter une autre, que j'ai donnée au commencement; il supposait que ce ne serait pas trop des forces réunies de l'Italie et de la Prusse pour tenir tête à celles de l'Autriche et empêcher, comme on le craignait à Paris, que les victoires de l'Autriche ne rompissent du premier coup l'équilibre entre les deux puissances germaniques, équilibre que la France était habituée à considérer comme la meilleure garantie de sa propre grandeur et de sa propre sécurité.

Je ne dirai rien des conseils contenus dans la lettre du commandeur Nigra.

Quant à empêcher *que les volontaires ne commissent des actes d'indiscipline et d'hostilité*, notre ministre savait fort bien qu'il prêchait un converti.

J'étais également convaincu, et j'en ai dit plus haut les motifs, *de l'importance absolue que l'initiative ne vînt pas de nous.*

Mais quant à *pousser résolûment Bismark à déclarer la guerre*.....

Plutôt que de donner des impulsions, nous avions déjà suffisamment à faire pour résister à celles que nous recevions ; et il me semblait que nous y avions assez réussi jusqu'à ce moment.

Le lecteur trouvera dans un télégramme de Berlin, daté du 5 juin, comme la lettre du commandeur Nigra,

la preuve de l'insistance que l'on mettait à nous pousser à commencer les hostilités et des bonnes raisons que nous avions de ne pas y céder.

(*Télégramme.*) * Paris, 5 juin 1866.

Govone vous mande ce qui suit :

J'arriverai le 8 matin. Bismark a beaucoup insisté pour que l'Italie attaque la première afin d'entraîner le Roi de Prusse.

Je ne lui ai laissé aucun espoir à cet égard, mais il serait urgent aujourd'hui que la Prusse engage la lutte, car avant deux semaines l'Autriche sera aussi forte qu'elle.

Les nouvelles de Berlin portent que le corps du Holstein (autrichien) sera bientôt transporté à l'armée du Nord. Bismark fera tout son possible pour entraîner le Roi. Il a terminé en disant qu'à peine il aura déclaré la guerre il en préviendra V. E. par télégraphe.

Bismark m'a avoué négociations secrètes avec l'Autriche, qui se poursuivent encore, mais il n'y attache pas grande importance.

NIGRA.

Le général Govone donnait, au contraire, comme le lecteur s'en souvient, une grande importance à ces négociations ; dans son dernier rapport, il appelait mon attention sur les « *incalculables conséquences* » que leur réussite aurait eues pour l'Italie, surtout si celle-ci se fût engagée trop tôt dans une guerre avec l'Autriche.

Le 6, je reçus de Munich le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Munich, 6 juin 1866.

M. de Pfordten vient de me dire que dans nos entretiens il a parlé comme Ministre bavarois et, comme tel, il m'a autorisé à renouveler l'assurance qu'il n'est pas hostile à l'Italie, tant qu'elle respecte le territoire fédéral, et qu'en ce cas la Bavière, comme État indépendant, n'interviendrait pas dans le conflit austro-italien.

Mais que, comme membre de la Confédération, la Bavière doit respecter et accepter les votes de la Diète et défendre ses intérêts et ses droits, et que l'intérêt fédéral en cette occasion, comme en 1859, pourrait bien voir dans la perte de la Vénétie, un danger pour la sûreté des frontières fédérales. . . . . .

L'opinion générale est que la guerre est inévitable, et les diplomates, même non allemands, croient impossible pour le Gouvernement bavarois, si même il le voulait, de rester neutre désormais.

M. Pfordten m'a dit que maintenant sa responsabilité était couverte par le Parlement.

OLDOINI.

Et cet autre de Berlin :

(*Télégramme.*) * Berlin, 6 juin 1866.

Le Ministre de Prusse à Vienne télégraphie au comte Bismark que le duc de Grammont est attendu aujourd'hui porteur de nouvelles propositions relatives au Congrès.

Bismark a immédiatement télégraphié à Paris qu'il ne croyait pas possible de revenir là-dessus, et que ce serait contraire aux intentions de la Prusse.

Cet incident ne paraît pas avoir de portée sérieuse.

L'Autriche a contremandé l'envoi de troupes en Holstein, mais a maintenu la convocation des États pour le onze.

En même temps, le Ministre d'Autriche a déclaré hier au comte Bismark que, par sa proposition à Francfort, l'Autriche ne croyait pas avoir violé le traité de Gastein.

Bismark a décliné toute espèce d'explication, et a maintenu ses précédentes déclarations.

La situation reste donc la même, et le Ministre d'Autriche fait ostensiblement ses préparatifs de départ.

On croit toujours que la guerre commencera sous peu, par des collisions en Holstein, qui va être occupé par de nombreuses troupes prussiennes, ou bien par un ultimatum de la Prusse au sujet de la convocation des États.

Cependant Bismark..... m'a dit encore au moment où je sortais : *Vous nous rendriez un fameux service en attaquant les premiers.*

BARRAL.

Tandis qu'à Berlin on nous pressait de nouveau pour que nous attaquions les premiers, à Paris on nous conjurait de ne pas nous approcher de la frontière.

Mais nous étions plus que jamais décidés à ne céder ni à cette pression ni à ces conseils, et à maintenir nos engagements avec la Prusse aussi bien qu'avec la France; c'est pourquoi à la suite d'un entretien avec le ministre de Prusse, j'envoyais à Paris le télégramme suivant :

(*Télégramme*). * Florence, 6 juin 1866.

Tâchez de voir ou de faire savoir à l'Empereur que le comte d'Usedom vient de me lire un télégramme de Bismark, d'après lequel les troupes prussiennes vont entrer dans le Holstein, et que, d'après le langage du comte Karoly, les hostilités peuvent s'ensuivre immédiatement.

Vous savez que le traité nous oblige à déclarer la guerre aussitôt après.

Nous ne pouvons plus différer de nous rapprocher de la frontière.

La Marmora.

Le commandeur Nigra me télégraphiait le même soir :

(*Télégramme.*) * Paris, 6 juin 1866.

L'Empereur a l'intention de faire un message aux Chambres, pour exposer ses tentatives pacifiques et les causes qui ont fait avorter le Congrès.

Dans ce message, l'Empereur dirait qu'en désirant complète indépendance de l'Italie, il ne convoite pas d'agrandissement pour la France.

Nigra.

Le comte de Barral m'envoyait, le 7, la dépêche suivante :

(*Télégramme*). * Berlin, 7 juin 1866.

La prétendue proposition dont le duc de Grammont devait être porteur n'existe pas.

Les troupes prussiennes entrent aujourd'hui dans le Holstein.

Le général Manteuffel, qui en donnera avis au général autrichien, a pleins pouvoirs pour agir suivant les circonstances et pour s'opposer, même par la force, à la convocation des États, sans une entente préalable entre les deux puissances.

Les Autrichiens se concentrent à Altona, avec l'intention d'y établir le siége du Gouvernement.

Le Ministre d'Autriche a donné à entendre au comte de Bismark qu'à la moindre collision en Holstein l'Autriche y répondrait par l'entrée en Silésie.

Le Roi partira lundi pour Gœrlitz en Silésie, Bismark l'accompagne.

Le colonel Avet sera reçu demain par le Roi, qui a exprimé le désir de me voir en même temps.

BARRAL.

Ce télégramme était suivi d'un autre le lendemain :

(*Télégramme*). * Berlin, 8 juin 1866.

Les Princes sont repartis ce matin pour leurs destinations.

Le départ du Roi, fixé d'abord à lundi, est retardé de quelques jours.

S. M. m'a dit que le moment d'entrer en campagne n'était plus qu'une question de jours; qu'il avait pleine confiance dans la justice de sa cause et la bravoure de son armée, mais que la victoire était dans les mains de Dieu.

Heureusement, a-t-il ajouté d'un air ému, et en portant la main sur son cœur, j'ai la conscience nette. Longtemps l'on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses; mais maintenant, après le refus de l'Autriche d'aller au Congrès, son indigne violation du traité de Gastein et les violences de sa presse, le monde entier sait quel est l'agresseur.

En me disant cela le Roi m'a paru décidé à ne pas différer longtemps le commencement de la lutte. Toutefois il y avait dans sa voix quelque chose de triste, indiquant clairement la décision

d'un homme résigné, qui ne croit pas pouvoir faire autrement.

Au moment où finissait l'audience, comme j'exprimais à S. M., de la voir bientôt revenir victorieuse : La vie, comme la victoire, me répondit-elle en élevant les yeux, est entre les mains de Celui qui est là-haut.

Les Prussiens sont entrés hier en Holstein.

Les Autrichiens s'étaient déjà retirés à Altona.

La question est maintenant de savoir si, contrairement à la protestation, on maintiendra la convocation des États pour lundi.

La Prusse ne peut accepter un pareil affront, et, en s'y opposant par la force, déterminera probablement une collision qui deviendrait le signal de la grande lutte sur la frontière de Saxe et de Silésie.

BARRAL.

Évidemment la lutte allait commencer, et nous devions nous tenir prêts à suivre immédiatement notre allié ; c'est pourquoi, tandis que nos corps se mettaient en marche vers la frontière, le général Garibaldi quittait Caprera pour se rendre à Côme, afin de prendre le commandement des volontaires qui s'y trouvaient déjà réunis et organisés.

Ces mesures ne provoquèrent pas d'observations de la part de la France ; les télégrammes suivants en font foi :

(*Télégramme.*) * Paris, 8 juin 1866.

L'Empereur ne m'a rien fait dire en réponse à mes communications sur le mouvement de nos troupes.

Il en a parlé au prince Napoléon sans s'en montrer mécontent, ou même étonné.

Le duc de Grammont a télégraphié qu'il n'a pas encore vu l'empereur François Joseph, mais que le terrain lui paraît favorable.

NIGRA.

(*Télégramme.*) * Paris, 8 juin 1866.

L'Empereur connaissant depuis quelques jours le projet de mouvement, ne m'ayant rien fait dire en contraire, vous êtes parfaitement en règle.

Décidez Bismark à tirer l'épée, et une fois la guerre éclatée allez-y vivement comme si nous ignorions entièrement la démarche que l'Empereur fait à Vienne, pour nous assurer la Vénétie, en cas de victoire de l'Autriche sur la Prusse.

NIGRA.

La situation, comme on le voit, paraissait s'éclaircir; beaucoup d'incertitudes cessaient, et le chemin nous était clairement indiqué par notre devoir.

Il ne nous restait plus maintenant qu'à mener la guerre avec toute la vigueur possible, et notre représentant à Paris n'aurait pu nous donner un meilleur conseil. Mais à ce conseil était joint un avis que je ne parvenais pas à comprendre.

Nous devions pousser vivement la guerre, comme *si nous eussions ignoré les démarches qui pendant ce temps se poursuivaient à Vienne!*

Comment!

Pouvait-on supposer que quelqu'un en Italie, connaissant ces démarches, penserait que nous devions faire néanmoins la guerre, mais ne pas la faire *vivement?*

C'est-à-dire combattre mollement et comme pour faire honneur à notre signature; traîner en longueur, non pas une guerre, mais une démonstration, un simulacre de guerre, restant d'ailleurs indifférents à ce qui pourrait se passer ailleurs, et attendant de l'Autriche vaincue ou victorieuse en Allemagne, la cession des lagunes et du quadrilatère!

Certes personne, et le ministre Nigra moins que

tout autre, n'était en droit de nous attribuer de pareilles intentions.

Dans cette même journée du 8, je reçus également du ministre de Prusse ce petit billet :

* Florence, 8 juin 1866.

Veuillez m'envoyer un mot de recommandation pour M. de Bernhardi au général Cialdini à Bologne. Mon ami voudrait voir la place, et les troupes y rassemblées, avant qu'on se mette en mouvement.

USEDOM.

Bien entendu, j'acquiesçai sur-le-champ à cette prière.

On fourbissait donc les armes, et de toutes parts on mettait les troupes en mouvement.

Pour mon compte, depuis quelques jours déjà, je portais plus d'attention aux affaires militaires qu'aux affaires politiques, et je faisais mon possible pour remettre la direction de ces dernières à mon successeur déjà désigné. Mais celui-ci, tout en ayant accepté le pouvoir, refusait de s'installer au Palazzo Vecchio, avant que le canon eût tonné, parce qu'il ne voulait pas encore croire que les Prussiens attaqueraient. C'est pour cette raison que je ne pus me rendre à l'armée, comme j'en éprouvais le besoin.

On a voulu affirmer que si je m'étais trouvé plus tôt à mon poste, la campagne de 1866 aurait marché autrement.

Quant à moi, je n'ai pas cette présomption.

Lorsque je pense aux intrigues qui avaient lieu à cette époque pour nous imposer le plan stratégique développé dans la fameuse note du comte d'Usedom, lorsque je pense que cette note porte précisément la date du jour où j'ai quitté Florence, je n'ose songer à ce qui pouvait arriver, si ce plan accepté par le nouveau ministère m'eût été communiqué avant le 19.

Parmi les impressions si pénibles que me causa la lecture de ce document, dominait surtout le regret de voir amoindrir mon autorité, au moment où j'en avais le plus grand besoin pour supporter l'énorme responsabilité que j'avais endossée; j'obtins néanmoins que ce plan stratégique fût laissé de côté en alléguant, ce qui était d'ailleurs vrai, qu'on ne pouvait plus changer les dispositions arrêtées.

Si, au contraire, j'avais quitté Florence pour me rendre une semaine plus tôt à mon poste de chef d'état-major, et que cette note m'eût été expédiée subitement, comme sans doute cela serait arrivé, j'aurais dû très-probablement donner ma démission.

Le nouveau ministère, pénétré comme il l'était, de l'excellence de ce plan, en aurait confié l'exécution à un autre. Les premiers rapports et les opérations de l'archiduc Albert font supposer qu'il en avait connaissance, et l'on verra, par la suite, à quels désastres nous marchions s'il nous avait attaqué sur nos flancs et sur nos derrières, pendant que nos colonnes auraient traversé le Quadrilatère pour aller du Mincio à l'Adige.

Je me console donc maintenant de ne pas m'être rendu plus tôt à l'armée, et je reprends la suite de cette politique, que je devais encore diriger, malgré moi, pendant les quelques jours qui précédèrent l'ouverture des hostilités (1).

---

(1) Jusqu'à ce que la relation officielle soit publiée (si elle doit l'être), le lecteur peut consulter, pour tout ce qui concerne la mobilisation de l'armée italienne et celle des volontaires, la destination qu'ils ont reçue et leurs premiers mouvements, la publication faite par le général Pettinengo, à sa sortie du ministère en 1866, et les *Cenni storici* du capitaine Chiala, œuvres estimables et intéressantes sous tous les rapports.

CHAPITRE XVIII

MANIFESTE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON TRÈS-FAVORABLE A L'ITALIE.

Le lecteur sera probablement très-étonné des graves complications politiques et militaires qui se présentèrent encore pendant la dernière semaine où je conservai la présidence du Conseil.

Le 10 juin, je reçus de Berlin les trois télégrammes suivants :

(*Télégramme.*) * Berlin, 10 juin 1866.

Bismark s'est montré extrêmement irrité contre le baron Manteuffel, qui au lieu d'agir énergiquement contre les Autrichiens, en entrant dans le Holstein, s'est laissé enguirlander par le général Gablentz, et a laissé échapper cette occasion de conflit.

Comprenez-vous cela ? m'a-t-il dit.....

Enfin, a-t-il ajouté, il y a encore la convocation des Etats qui peut probablement amener le conflit.

Il faut encore attendre.

BARRAL.

(*Télégramme.*) * Berlin, 10 juin 1866.

Dans une proclamation adressée hier à ses troupes à Olmütz, l'Empereur d'Autriche dit qu'il attendra de pied ferme la première attaque.

BARRAL.

(*Télégramme.*) * Berlin, 10 juin 1866.

Voyage et proclamation de l'Empereur d'Autriche à Olmütz sont démentis.

Troupes autrichiennes ayant évacué Itzheoe, on doute fort que la convocation des Etats qui devait avoir lieu demain puisse faire surgir *casus belli*.

Situation devient de plus en plus embrouillée.

Dans tous les cas nouveau temps d'arrêt.

BARRAL.

Et le 11, de Paris :

(*Télégramme.*) * Paris, 11 juin 1866.

Le prince Napoléon a reçu le télégramme du roi. Il a vu l'Empereur qui lui a dit qu'il n'y a rien de nouveau de Berlin et de Vienne, et que l'Italie avait tout à gagner à attendre.

Le prince Napoléon télégraphiera à S. M.

NIGRA.

Je ne compris pas cet avis d'après lequel nous avions tout à gagner à attendre; et, craignant qu'à Paris on ne connût pas encore les événements du Holstein, j'expédiai le jour même le télégramme suivant:

(*Télégramme.*) * Florence, 11 juin 1866.

Barral me mande que Bismark est furieux contre Manteuffel, qui n'a pas su, en occupant le Holstein, provoquer un conflit.

Je ne vois pas trop comment Manteuffel pouvait tirer sur les Autrichiens qui se retiraient sans résistance. Quoi qu'il en soit, Barral signale un nouveau temps d'arrêt, disant que tout est plus embrouillé que jamais.

Le roi ici me demande à chaque instant ce qu'en pense l'Empereur, et je crois qu'il a ce matin télégraphié au prince Napoléon.

D'un autre côté, je reçois de l'armée les plus vives instances pour que j'aille à mon poste.

LA MARMORA.

Ce même jour on me télégraphiait de Saint-Pétersbourg :

(*Télégramme.*) * Pétersbourg, 11 juin 1866.

Les Consuls demandent si le gouvernement du roi, comme l'Autriche et la Prusse, fera déclaration que bâtiments ennemis seront respectés.

Bruit de rapprochement entre Russie et Autriche, se rapportent à ce que Gortschakoff voulait faciliter à l'Autriche l'acceptation de la conférence, mais ici aussi l'on s'étonne du retard de la guerre inévitable.

LAUNAY.

De Francfort :

(*Télégramme.*) Francfort, 11 juin 1866.

La séance est terminée maintenant.

L'Autriche, se basant sur l'article XIX de l'acte fédéral de Vienne, a positivement demandé la mobilisation des troupes fédérales.

On votera jeudi 14.

Le ministre de Prusse n'a rien répliqué.

L'Autriche se croit sûre du vote. L'article XIX abrège tout retard dans l'action militaire que l'on demande.

RATI.

De Berlin :

(*Télégramme.*) * Berlin, 11 juin 1866.

Aujourd'hui, au moment où le commissaire autrichien se présentait à Itzheoe pour procéder à la réunion des Etats, il a trouvé l'autorité prussienne, qui lui a interdit l'accomplissement de sa mission.

Le commissaire autrichien a simplement protesté, et comme il ne s'est produit aucun acte de violence, et que d'autre part les Autrichiens se sont mis immédiatement à évacuer Altona, abandonnant ainsi tout le Holstein à la Prusse, le *casus belli* se trouve de ce côté complétement écarté.

L'Autriche fait aujourd'hui même à la Diète proposition de mobiliser les contingents fédéraux.

Le ministre de Prusse a reçu ordre de garder une attitude passive.

L'Autriche, qui est décidée à tout supporter plutôt que d'attaquer la première, veut à tout prix que la guerre prenne un caractère fédéral.

La question étant résolue en ce sens, l'on croit que devenue mandataire de la Diète, l'Autriche prendra alors l'initiative des hostilités.

Le vote, dit-on, est remis à jeudi prochain.

On m'assure que le général Türr est ici.

BARRAL.

Puis de nouveau de Paris :

(*Télégramme*). * Paris, 11 juin 1866.

Je verrai l'Empereur, et je vous télégraphierai ensuite.

Je le crois aussi perplexe que vous, en présence des atermoiements de la Prusse.

NIGRA.

Ce même jour encore, l'empereur, soit à cause de cette perplexité, soit malgré elle, écrivait à son ministre des affaires étrangères la fameuse lettre insérée dans le *Livre Vert* (page 698) ; après avoir rappelé le but que le Congrès se proposait et les motifs qui l'avaient fait échouer, il déclarait que la France, en restant neutre dans le conflit probable, réservait sa liberté d'action dans le cas où ses intérêts seraient compromis par les résultats de la guerre.

L'importance de ce manifeste était considérable

pour nous, en ce qu'il reconnaissait * « *la nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale ;* » ce qui revenait à dire la nécessité d'avoir la Vénétie.

Et il ajoutait : * « *Dans la lutte qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie.* »

Qu'est-ce que l'Italie pouvait espérer ou désirer de plus?

En effet, le commandeur Nigra me télégraphiait le lendemain, 12 :

(*Télégramme.*) * Paris, 12 juin 1866.

Aujourd'hui Rouher doit faire au Corps législatif une déclaration plus accentuée que la précédente, dans le sens de la neutralité de la France, ce qui ferait prévoir que la réponse de l'Autriche aux propositions portées à Vienne par Grammont n'est pas défavorable.

Mais cette réponse, quelle qu'elle soit, ne doit pas changer votre programme, qui doit être de pousser la Prusse à tirer l'épée et de la suivre aussitôt.

NIGRA.

Et un peu plus tard :

(*Télégramme.*) * Paris, 12 juin 1866.

Lettre de l'Empereur, lue aujourd'hui au Corps législatif, est explicite pour la cession de la Vénétie.

Elle est très-favorable pour nous.

NIGRA.

De Berlin, je recevais, sur ces entrefaites, le curieux télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 12 juin 1866.

Je viens à l'instant de rencontrer le ministre d'Autriche qui m'a abordé, et en m'annonçant son départ m'a dit : Nous ne

serons pas toujours ennemis, et si comme je l'espère nous battons la Prusse, je puis vous confier que nous nous arrangerons avec vous pour la cession de la Vénétie.

BARRAL.

Et peu après cet autre :

(*Télégramme.*) * Berlin, 12 juin 1866.

Bismark m'a dit qu'il ne doute pas que dans la séance d'après-demain à Francfort la majorité de la Diète se prononcera pour la mobilisation de l'armée fédérale, et que comme cette mobilisation ne peut être dirigée que contre la Prusse, l'intention du gouvernement prussien est de protester en adressant en même temps une sommation de démobilisation.

Dans l'opinion de Bismark la Diète répondra par un refus formel, et alors les hostilités pourraient bien commencer lundi prochain, soit que l'Autriche se prévalant du vote de la Diète, ne trouve plus d'inconvénient à attaquer la première, soit que la Prusse juge de son intérêt de prendre l'initiative.

C'est par la Saxe, peut-être, et simultanément par le Hanovre que commenceront les premières opérations de la Prusse.

BARRAL.

Le moins que nous pussions faire, afin de témoigner à l'Empereur notre reconnaissance pour le vif intérêt qu'il nous montrait, était de le tenir exactement informé de tout ce qui concernait nos relations avec la Prusse. J'adressai donc au commandeur Nigra le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 12 juin 1866.

Il est important que l'Empereur sache aussi que Bismark a plusieurs fois proposé à Barral et à Govone d'attaquer nous l'Autriche.

Vous nous rendriez un grand service, disait-il.

LA MARMORA.

D'après l'interprétation que le commandeur Nigra, donna, paraît-il, à mon télégramme, il crut que je demandais à l'Empereur de nous délier, dans certains cas, de la parole donnée à la France de ne pas attaquer l'Autriche les premiers, car il me répondit le jour même :

(*Télégramme.*) * Paris, 12 juin 1866.

J'ai vu l'Empereur; je lui ai répété ce qu'il avait déjà appris que Bismark nous pousse à attaquer les premiers, promettant de nous suivre, et lui ai demandé si dans certains cas il ne convient pas que nous prenions l'initiative.

L'Empereur m'a dit que nous ne devons pas prendre l'initiative, et donné nouvelle de rappel de l'ambassadeur d'Autriche à Berlin.

Lui ayant demandé la réponse du duc de Grammont, il m'a dit que l'Autriche avait assuré qu'en tout cas, elle respecterait le *statu quo ante bellum*.

NIGRA.

L'importance que l'Empereur attachait à ce que l'initiative fût laissée à la Prusse, se voit encore mieux dans une communication que je reçus le même jour du ministre de France à Florence, et que le roi reçut du prince Napoléon. Cette communication était assez grave pour que je crusse devoir demander immédiatement quelques explications à Paris; je le fis par le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Florence, 12 juin 1866.

Malaret vient de me communiquer un télégramme de Drouyn de Lhuys, et le roi en reçoit un du prince Napoléon.

Il s'agit d'une dépêche de Grammont, qui assure que la reine de Prusse, écrivant à l'Empereur d'Autriche, l'aurait assuré que le roi de Prusse lui avait donné sa parole, qu'il n'existait pas de

véritable traité entre la Prusse et l'Italie, et que si l'Italie attaquait l'Autriche, la Prusse n'était pas tenue de la suivre.

Ce sera le cas de poser carrément la question à Bismark.

Mais comme celui-ci pourrait nous répondre qu'il y a eu, entre nous et l'Autriche, des propositions pour la cession de la Vénétie (5 *et* 6 *mai*), je désire savoir si l'Empereur admet que nous puissions riposter, que l'Autriche nous fit réellement proposition de céder la Vénétie si nous restions neutres, mais que nous avons refusé pour rester fidèles au traité.

LA MARMORA,

Le commandeur Nigra répondait le même jour :

(*Télégramme.*) * Paris, 12 juin 1866.

Votre dernier télégramme m'arrive après l'audience de l'Empereur.

Il n'est pas nécessaire de demander à l'Empereur ce que nous aurions à répondre à Bismark s'il nous accuse de négocier avec l'Autriche.

Veuillez vous rappeler que l'Autriche ne nous a fait aucune proposition, et que nous n'avons pas eu à lui répondre.

Les propositions autrichiennes ont été faites à la France. L'Autriche n'a jamais voulu traiter avec nous.

NIGRA.

Cette réponse prouvait que le commandeur Nigra n'avait pas bien compris la question posée dans la seconde partie de mon télégramme.

Si la Prusse nous avait questionnés au sujet des démarches qui se faisaient pour la cession de la Vénétie, il m'eût naturellement été agréable de pouvoir donner à notre allié les explications les plus amples sur ce point ; mais, comme la France avait toujours été de moitié dans ces démarches, il ne m'aurait pas été permis d'en avouer l'existence, sans avoir d'abord obtenu l'assentiment de l'Empereur. Ce n'était pas l'opinion du commandeur Nigra que je désirais connaître ;

je demandais si l'Empereur voulait que la part prise par lui dans ces négociations restât un secret pour la Prusse.

La réponse ne disait rien des dernières communications du baron de Malaret et du prince Napoléon, dont je parlais dans ma dépêche.

Ces communications ne contenaient, du reste, rien de nouveau. C'était en substance toujours la même thèse de la Prusse ; nous le savions si bien, qu'indépendamment de nos engagements pris avec la France, l'obstination, avec laquelle la Prusse continuait à soutenir cette thèse, avait été, comme je l'ai dit plusieurs fois, la raison pour laquelle l'Italie, malgré les insistances répétées du comte de Bismark, avait toujours refusé de commencer la guerre dans la Vénétie avant que les hostilités aient été engagées en Allemagne.

Mais ce qu'il y avait de nouveau dans ces communications, c'était la manière dont on nous les faisait arriver ; tandis que toutes les autres passaient par l'intermédiaire de notre légation à Paris, celles-ci nous étaient adressées directement par le baron de Malaret et par le prince Napoléon.

Il n'était pas difficile d'en trouver la raison. Il est clair que l'empereur avait voulu leur donner une importance spéciale. Il désirait, plus que jamais, que l'Italie laissât l'initiative à la Prusse ; et peut-être l'interprétation donnée par Nigra à mon télégramme du 12, avait-elle fait craindre que notre résolution ne fût pas assez ferme. Tout le monde comprend, en effet, la position difficile dans laquelle un acte imprudent de notre part aurait pu mettre la France. Si, la guerre ayant éclaté en Italie, la Prusse se fût arrangée avec l'Autriche (éventualité qui devait être prévue), l'Empereur aurait dû choisir entre deux partis : — Nous

abandonner à notre sort ; — Ou s'engager avec nous dans une guerre où il n'était pas absolument certain de ne pas trouver une seconde fois l'Allemagne alliée de l'Autriche, comme on fut sur le point de le voir en 1859, après la bataille de Solferino. La démission du comte de Bismark n'aurait pas changé la gravité de cette situation.

Cette seule raison suffirait à expliquer les conseils de prudence et les avis qui nous étaient alors envoyés de Paris avec un soin calculé et en dehors des règles ordinaires, sans doute pour faire sur nous une plus grande impression.

Mais les vues de l'Empereur allaient très-probablement bien au delà. Les communications dont il s'agit étaient en corrélation avec les démarches du duc de Grammont à Vienne et avec l'accord dont elles avaient été suivies.

Evidemment la neutralité de la France était plus utile à la Prusse qu'à l'Autriche, car elle lui permettait de dégarnir entièrement le Rhin, pour porter toute son armée contre l'Autriche.

Pour que la neutralité de la France devînt également utile à celle-ci et lui permît de réunir au corps principal du général Benedeck les troupes en garnison dans la Vénétie, il était nécessaire que cette neutralité fût suivie de celle de l'Italie.

La question de l'*initiative* n'était donc pas le seul point sur lequel l'Italie fût appelée à réfléchir. Il s'agissait de renouveler la tentative qui n'avait pas réussi le 5 et le 6 mai. La parole d'honneur donnée par le roi Guillaume à l'empereur d'Autriche « *qu'il n'existait pas de véritable traité entre la Prusse et l'Italie* » exigeait au moins que nous examinions de nouveau jusqu'à quel point l'Italie pouvait s'arrêter encore

aux obligations d'un pacte dont l'autre partie allait jusqu'à nier l'existence.

Il résulte très-clairement d'une lettre de notre représentant à Paris, en réponse à mon télégramme du 11, que ces communications cachaient une tentative de l'Empereur, et qu'il espérait refroidir le sentiment d'honneur qui nous liait encore aux Prussiens, en nous ouvrant une route par laquelle nous aurions pu arriver plus sûrement.

Voici le texte de la lettre :

Paris, 12 juin 1866.

J'ai vu l'Empereur aujourd'hui à deux heures. Le but de ma visite était de répondre aux télégrammes que vous m'avez expédiés ces deux derniers jours, et dans lesquels vous me demandiez quelle était sa manière de voir.

Voici ce que j'ai appris, soit de la bouche même de l'Empereur, soit d'autre part.

L'Autriche, en envoyant sa réponse à l'invitation pour le Congrès, l'avait accompagnée d'instructions dont je vous ai mandé le contenu dans une dépêche officielle. Elle laissait entrevoir la possibilité de la cession de la Vénétie, quand elle aurait conquis par les armes un territoire équivalent en Allemagne.

L'Empereur prit occasion de cette phrase pour faire à l'Autriche quelques propositions, et il en chargea le duc de Grammont, qui se trouvait en congé à Paris, et qui est parti pour Vienne ces jours derniers. Vous vous rappellerez qu'il y a six semaines environ, l'Autriche avait proposé de céder la Vénétie à la France quand elle se serait rendue maîtresse de..... à condition que l'empereur Napoléon garantirait la neutralité de la France et de l'Italie.

L'empereur Napoléon n'accepta pas la proposition, parce qu'il ne pouvait garantir alors la neutralité de l'Italie.

Maintenant, au contraire, reprenant lui-même pour son compte la proposition autrichienne, il a chargé Grammont de demander à Vienne :

1° Que l'Autriche promît de céder la Vénétie si elle était vic-

torieuse, ou si elle acquérait de nouvelles possessions en Allemagne;

2° Que l'Autriche promît en tout cas de respecter le *statu quo* territorial en Italie.

Si l'Autriche fait cette promesse, l'Empereur restera neutre.

La réponse du cabinet de Vienne est arrivée. Je ne crois pas me tromper en affirmant que l'Autriche a promis, sans réserve, le maintien du *statu quo* en Italie, ce qui est la seconde demande qui lui a été faite. Quant à la première demande, la réponse sans être négative, n'a pas été non plus explicitement affirmative, car l'Autriche aurait dit qu'elle ne ferait rien sans consulter l'empereur Napoléon.

Je crois que cette réponse a cependant suffi à l'Empereur pour promettre la neutralité, et qu'il l'a promise.

L'Empereur me dit que le roi de Prusse avait donné à l'Empereur d'Autriche sa parole d'honneur, qu'il n'avait signé aucun traité avec l'Italie, et que si l'Italie attaquait l'Autriche la première, la Prusse n'était pas obligée de déclarer la guerre.

A cette occasion, je demandai à l'Empereur si, à la dernière extrémité, et quand il serait bien démontré qu'il n'y avait pas d'autre manière d'engager la lutte, il ne croyait pas utile et peut-être nécessaire que l'Italie prît l'initiative à condition, bien entendu, qu'elle aurait la promesse formelle de la Prusse d'en être suivie le lendemain.

L'Empereur répondit sans hésitation que jamais il ne conseillerait une pareille chose.

Du reste, au moment même où j'étais chez l'Empereur, arriva la nouvelle que l'Autriche rappelait de Berlin son ambassadeur.

L'Empereur croit que c'est le présage de prochaines hostilités, et il pense plus que jamais que nous commettrions une grande faute en prenant la responsabilité de l'initiative. Quelques mots de l'Empereur m'ont ouvert un vaste horizon. Il me dit qu'il pourrait être utile à l'Italie de ne pas faire la guerre avec trop de vigueur. Mais je lui répondis que nous commencerions la guerre avec une grande énergie et que nous ignorions les assurances données par l'Autriche à la France.

Si pendant la guerre on nous faisait des propositions, ce serait alors le cas d'examiner la conduite à tenir.

NIGRA.

J'ai dit que la lettre de notre représentant à Paris démontre que l'Empereur, qui n'osait pas nous demander et encore moins nous imposer dans l'intérêt de l'Autriche, le dédit du traité avec la Prusse, aurait pourtant voulu en limiter et en affaiblir les effets. Je pourrais ajouter maintenant, que cette pensée de l'Empereur avait entièrement échappé à la pénétration de notre représentant si, avant de fermer sa lettre, il ne m'avait assuré que cette pensée secrète s'était révélé soudain à son esprit ; en effet *le vaste horizon*, que la parole de l'Empereur *lui avait ouvert*, ne pouvait être autre chose que la possibilité de s'arranger avec l'Autriche pendant la guerre, ou de faire la guerre par plaisanterie.

Cette réponse, qu'il dit avoir faite à l'Empereur : *Si, pendant la guerre, on nous faisait des propositions, ce serait alors le cas d'examiner la conduite à tenir*, prouve suffisamment que c'était bien là le vaste horizon qui s'était ouvert tout à coup devant ses yeux.

Mais qui avait autorisé le commandeur Nigra à faire une réponse semblable ?

Quelles propositions pouvions-nous examiner en face d'un traité qui nous obligeait, une fois la guerre commencée, *à la poursuivre avec toutes les forces que la Providence mettait à notre disposition, sans que l'Italie ni la Prusse ne puissent conclure paix ou armistice à moins d'un mutuel consentement?*

Il eût été moins mal de nous prévaloir de la conduite, en vérité peu rassurante, de la Prusse (dont le Cabinet de Paris nous donnait de nouvelles preuves), pour déclarer franchement le traité nul.

Mais engager la lutte, commencer les hostilités, ainsi que cela paraissait possible au commandeur Nigra, pour écouter les propositions qui nous seraient

ensuite faites ; ajouter la duplicité à la mauvaise foi, sacrifier des sommes énormes et on ne sait quel chiffre de vies humaines, pour jouer une indigne comédie, c'eût été, pour ne pas dire plus, le comble de la folie.

Si l'Italie eût été capable d'une folie, on ne pouvait certainement en imaginer de plus contraire à tous les sentiments qui l'agitaient alors. Il faut cependant le confesser : à cette époque, l'alliance prussienne était populaire en Italie, non-seulement parce qu'elle pouvait nous conduire à l'acquisition de la Vénétie, mais encore parce qu'elle nous offrait une occasion vivement désirée d'affirmer militairement notre existence nationale. Si l'acquisition de la Vénétie eût été la conséquence d'un accord amiable, l'Italie s'y fût résignée, mais n'eût pas été satisfaite.

Etant donnée cette situation des esprits, comment l'Italie aurait-elle jamais consenti à faire aussi tristement et aussi inutilement marché de cet honneur militaire, objet de son ambition, honneur qui peut s'acquérir ou rester sauf même après une bataille perdue? Qui aurait jamais voulu s'en faire le complice ou l'instrument? Le seul tort des Italiens est de ne pas avoir repoussé cet injuste soupçon avec tout le dédain qu'il méritait.

Quant à moi, pour m'en avoir cru un seul moment capable, il fallait certainement ne pas me connaître. Bien que plusieurs auteurs allemands et quelques auteurs italiens se soient permis de l'affirmer, je les mets tous au défi de citer un seul de mes actes ou une seule de mes paroles qui puisse justifier cette accusation, non moins absurde qu'odieuse.

CHAPITRE XIX

LA PRUSSE S'INGÈRE DANS NOTRE PLAN DE CAMPAGNE.

Il est nécessaire de rappeler, tout d'abord, que le général prussien, tant de fois promis ou annoncé, n'est jamais venu. Il vint à sa place un personnage assez mystérieux, que l'on croyait envoyé un peu par le ministère prussien, et un peu directement par le roi de Prusse, en qualité d'historiographe particulier.

Je ne me rappelle pas le jour précis de l'arrivée de M. Bernhardi à Florence; je me souviens cependant que c'est au mois de mai qu'il se présenta au ministère, accompagné du comte d'Usedom.

Déployant sur une table une grande carte de la campagne présumée en Bohême, il m'expliqua de quelle manière, à son avis, le gros de l'armée prussienne passerait la frontière sur divers points pour se concentrer à Pardubitz.

Je n'avais pas compris grand'chose, ou, pour mieux dire, je n'avais pas prêté grande attention à un plan de campagne expliqué par quelqu'un qui, tout savant qu'il pût être d'ailleurs, n'avait jamais été militaire.

Aussi, je laisse à penser au lecteur quelle fut ma stu-

péfaction, quand je m'aperçus que M. Bernhardi attendait que je lui dise quelles étaient nos propres intentions.

N'ayant jamais eu la prétention de m'immiscer dans les opérations des Prussiens, je ne pouvais admettre que d'autres (encore moins un personnage qui n'était pas militaire et qui n'avait aucune mission militaire) vinssent se mêler des nôtres.

Le soin avec lequel la Prusse avait jusqu'alors évité d'échanger avec nous ses idées sur ce sujet, augmentait l'étonnement que me causait cette ingérence soudaine dans la direction de nos opérations militaires.

Le lecteur se rappelle que, dès le début, le général Govone avait désiré conclure avec la Prusse une convention militaire, idée que je n'avais pas approuvée. Quoi qu'il en soit, lorsque le 2 mai, il avait proposé pour la seconde fois cette convention, il lui avait été répondu : — Que le roi Guillaume n'enchaînerait jamais son action à celle de son allié. — Le général de Moltke ne révéla jamais ses projets à notre envoyé, et chaque fois qu'il eut à conférer avec lui, il lui parla beaucoup plus de l'armée autrichienne que de l'armée prussienne.

Je ne m'en plains pas, et je ne saurais lui en faire un reproche. Celui qui a la direction d'une campagne doit, autant que possible, cacher ses plans non-seulement à ses ennemis, mais encore à ses amis; c'est pour cela que j'avais toujours recommandé au général Govone de se tenir sur la réserve, et de se mêler le moins possible des préparatifs et des opérations militaires de la Prusse.

Toutefois, il était nécessaire de convenir de l'objectif commun, vers lequel devaient tendre les deux armées alliées ; on pouvait le faire sans nuire au secret

que chacune d'elles était en droit de garder sur son propre plan de campagne, jusqu'au moment de la jonction. J'aurais bien volontiers discuté cette question avec un général prussien qui serait venu à Florence, et la Prusse aurait dû au moins nous faire connaître sa manière de voir à ce sujet.

Brisant avec M. Bernhardi une conversation purement académique, je me bornai à lui demander la seule chose qu'il m'importait de savoir, c'est-à-dire quel était le point stratégique qui paraissait le plus convenable à l'état-major prussien pour la jonction éventuelle des deux armées ; il me répondit que c'*était Lintz*, me confirmant ainsi ce que le comte de Bismark avait, il est vrai, indiqué, dès le 5 avril, au général Govone, mais toujours dans une conversation académique.

Je n'avais rien à redire à ce choix.

En effet, si j'admettais la convenance d'une diversion en Croatie ou en Hongrie, lorsque nous aurions réussi à nous rendre maîtres de l'Adriatique, j'ai toujours été d'avis que l'effort principal, pour donner la main à notre allié, devait se faire par le Tyrol.

C'est pour cette raison également, que je voulais concentrer la majeure partie des volontaires avec le général Garibaldi, sur le lac de Garde, et laissant seulement 5 divisions sur le Pô inférieur, partir du Mincio avec 15 divisions pour pénétrer dans le quadrilatère, comme on le verra ci-après.

Mais M. Bernhardi ne tarda pas à changer d'avis, de même que le comte de Bismark.

On ne parla plus de Lintz et, à Berlin, on donna la préférence à un soi-disant plan de campagne, élaboré par les révolutionnaires italiens et les émigrés hongrois, et fondé, comme il est facile de se l'ima-

giner, sur l'insurrection de la Hongrie et la défection des régiments hongrois au service de l'Autriche.

Je montrerai bientôt de quelles illusions se nourrissaient les chefs de l'émigration hongroise, et je prouverai combien il aurait été inopportun de se lier sérieusement avec les uns ou les autres. Ils étaient en désaccord et n'avaient aucune autorité en Hongrie.

Sur ces entrefaites, le 12 au matin, le ministre de Prusse m'écrivit de sa villa:

* Florence, 12 juin 1866.

Par un télégramme arrivé cette nuit, le comte Bismark me fait savoir qu'il s'attend à un commencement des hostilités dans peu de jours.

Par rapport à l'affaire hongroise . . . . . le comte de Bismark m'ordonne en ce moment même de communiquer à Votre Excellence que le Gouvernement est prêt à fournir une moitié des fonds nécessaires à l'affaire hongroise et slave, si le Gouvernement italien veut se charger de l'autre.

On aurait besoin :

1° D'un million de francs pour le prime abord et les préparatifs;

2° De deux millions pour le moment d'une entrée en campagne effective de la part des populations en question.

Ce serait donc pour chaque Gouvernement respectif un *million et demi*.

Le comte Bismark, dans le cas que la proposition fût acceptée de la part du Gouvernement italien, pour venir en aide à une entreprise d'un intérêt commun aux deux pays, ne sait pourtant comment faire parvenir avec la célérité nécessaire ces sommes à leur destination. Il serait fort obligé à Votre Excellence si elle voulait faire faire l'avance de la moitié prussienne par le trésor italien, et je suis autorisé, dans ce cas, de donner promesse officielle du remboursement par mon Gouvernement.

Comme il y a dans le quadrilatère tant de régiments croates, je crois qu'il importerait beaucoup si on pouvait faire éclater le plus tôt possible un mouvement de l'autre côté de l'Adriatique.

USEDOM.

Ainsi la Prusse faisait maintenant à l'Italie la même proposition que le général Govone avait faite au gouvernement prussien quelques semaines auparavant; comme la Prusse l'avait refusée, n'étais-je pas, par cela même, en droit d'en faire autant?

J'ai déjà dit que le général Govone avait fait cette proposition de son propre mouvement; peut-être bien, ajouterai-je maintenant, par le conseil d'autrui, mais certainement pas par le mien. J'étais et je serai toujours opposé à ces moyens illicites de faire la guerre, ainsi que j'aurai bientôt l'occasion de l'expliquer; la lettre du comte d'Usedom ne pouvait qu'augmenter cette aversion de ma part, puisqu'il était évident pour moi que, si la Prusse nous poussait à provoquer l'insurrection, et nous demandait, en fin de compte, d'en avancer les frais, c'est qu'elle avait l'intention de se salir, le moins possible, les mains dans cette affaire.

Mais si les comtes de Bismark et d'Usedom croyaient que c'était un rôle peu digne de la Prusse, je devais sentir doublement alors qu'il était peu digne de l'Italie. Tout le monde, en Italie, ne pensait pas comme moi; c'est pourquoi j'étais, à cette époque, assiégé de mémoires et de projets qui m'arrivaient avec la recommandation des hommes politiques appelés déjà à faire partie du nouveau ministère. Je reproduirai seulement ici deux de ces documents : une lettre du général Klapka et un mémoire de M. Kossuth.

* *A Son Excellence Monsieur le général* DE LA MARMORA, *président du Conseil des ministres.*

Bruxelles, 10 mai 1866.

GÉNÉRAL,

Nous approchons du moment suprême qui décidera de l'ave-

nir de l'Italie aussi bien que de l'existence de la Hongrie.

Je mets mes services à la disposition de Sa Majesté le roi, et serais heureux s'il m'était permis de contribuer dans la faible mesure de mes forces à la réalisation du grand but que se propose l'Italie en ce moment.

Le comte C*** vient de me prévenir des démarches qu'il a faites auprès de Votre Excellence afin de mettre en accord le travail et les préparatifs du Comité national de Pesth avec les plans et projets du Gouvernement italien.

En effet, c'est de ce noyau-là que doit partir en Hongrie le signal de la lutte; c'est ce noyau patriotique qui, avec ses nombreuses ramifications dans le pays, avec l'organisation de 1863 et 1864 toute faite, ou très-facile à refaire, doit conserver entre ses mains la direction. Sans lui, sans sa participation directe, toute levée de boucliers échouerait infailliblement.

Pour entraîner la Hongrie, pour la convaincre de la nécessité d'une lutte suprême, je me permettrai donc de prier Votre Excellence de ne rien négliger pour se mettre parfaitement d'accord avec le Comité national de Pesth, en sanctionnant la convention qui, en principe, fut déjà acceptée par le Gouvernement italien, et qui seule paraît offrir aux chefs du parti national en Hongrie la garantie suffisante pour exposer, avec une conscience pure et nette, l'avenir de leur patrie au sort des armes.

Le temps presse. Plus tôt Votre Excellence s'entendra avec les représentants du Comité de Pesth, plus tôt il y aura à espérer de trouver toute la Hongrie prête à entrer en lice pour seconder vos efforts en Italie.

Nous avons encore nos armes dans les Principautés. Précieux avantage, que nous n'avions pas en 1859.

J'ai rempli mon devoir de patriote en attirant l'attention de Votre Excellence sur toutes ces questions, et je serais heureux si j'étais bientôt appelé à remplir mes devoirs de soldat sur le champ de bataille.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'expression de mon entier et respectueux dévouement.

G. Klapka.

* Monsieur le Président du Conseil des ministres,

La Hongrie, par sa position géographique, par l'étendue et la fertilité de son territoire, par le nombre et le caractère guerrier

de sa population et par le contingent qu'elle fournit en conséquence à l'armée autrichienne, constitue le pivot de la puissance de la Maison d'Autriche.

L'Autriche peut perdre cent batailles, elle peut perdre Vienne et tous les pays mêmes que l'on appelle ses provinces héréditaires, elle ne se donne jamais pour vaincue, tant que la Hongrie lui reste.

La Hongrie est à l'Autriche ce que la terre était au géant Antée, une source intarissable du renouvellement de ses forces.

Les vingt-cinq ans de guerre du premier Empire l'ont prouvé; aussi cette vérité n'a jamais échappé à aucune puissance qui se trouvait en guerre avec l'Autriche.

Napoléon Ier lui-même, quoique vainqueur de cinq coalitions, à l'apogée de sa fortune, avec Vienne dans ses mains, s'en est souvenu et adressa sa fameuse proclamation à la nation hongroise. La Hongrie d'alors n'était pas encore la Hongrie d'aujourd'hui. Loyale jusqu'au suicide, se fiant encore à la reconnaissance de la maison d'Autriche qu'elle avait déjà tant de fois sauvée, elle ne répondit pas à l'appel du vainqueur du monde. Napoléon, après ce refus, arracha à l'Autriche la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Frioul, la Dalmatie et Cattaro, mais il laissa aux Habsbourgs la possession de la Hongrie. Avec cette Hongrie à sa disposition l'Autriche s'est relevée de sa chute, et Napoléon mourut à Sainte-Hélène.

C'est un terrible enseignement pour quiconque fait la guerre à l'Autriche.

Napoléon III n'a pas manqué de se le rappeler en 1859. Avant de s'engager dans la guerre d'Italie, il m'a appelé à Paris du fond de mon exil pour s'entendre avec moi, et pour s'assurer, par mon entremise, du concours éventuel de la Hongrie. Même après avoir vaincu à Magenta et à Solferino, il me dit à Valeggio les mots suivants : « Si l'Autriche n'accepte pas la paix, j'aurai besoin de votre concours, hâtez vos préparatifs ! » L'Autriche a accepté la paix, et par quel motif l'a-t-elle acceptée ? parce qu'elle craignait la dissolution que la levée du drapeau de l'indépendance de la Hongrie aurait jetée dans son armée ; parce qu'elle savait que si elle ne se résigne pas à céder la Lombardie, les flots de la guerre soulèveront la Hongrie, et alors elle se savait perdue.

Sans cette crainte, malgré Solferino, on n'aurait pas entendu

parler ni de Villafranca ni de Zurich, ah ! car l'Autriche, elle le sait bien ce que lui vaut la Hongrie. Cette Autriche qui, avec la Hongrie pour son appui, est sortie plus puissante que jamais du terrible orage des guerres du premier Empire; cette Autriche qui, disposant encore de la Hongrie, a su se relever de sa chute à Solferino au point d'oser provoquer aujourd'hui la Prusse et l'Italie réunies contre elle; cette Autriche, qui non-seulement les ose provoquer, mais quand l'Europe entière s'apprête à lui parler de la cession de la Vénétie, elle répond en mettant l'Italie en demeure de renoncer à ce qu'elle a déjà accompli.

Cette Autriche, si fière, si arrogante, n'a su résister à la Hongrie, seule, en 1849 !

Nous étions sans soldats, sans armes, sans argent, abandonnés par tout le monde, n'ayant rien à notre appui que notre bon droit, la justice de notre cause, et le sentiment de notre devoir envers notre patrie, quand l'Autriche, déjà victorieuse de l'Italie, nous attaqua à l'improviste avec toutes ses forces. Nous n'étions pas, nous ne sommes pas révolutionnaires, mais nous sommes une nation qui veut vivre en nation, parce que nous en avons le droit, et nous nous en sentons la force. Il fallait ou se laisser effacer d'entre les nations vivantes ou résister à l'injuste attaque. A mon appel, ma nation s'est décidée à se sauver par la résistance, et dans cette épreuve suprême elle confia son sort à mes mains. Aidé par le patriotisme et le caractère guerrier du peuple hongrois, deux mois suffirent pour organiser, habiller, armer une armée de 200 mille hommes, qui non-seulement battit les vieilles troupes de l'empereur d'Autriche en vingt batailles rangées, mais encore a, dans une seule campagne, écrasé sa puissance à tel point, qu'elle ne sut se sauver autrement qu'en appelant 200 mille Russes à son secours, et même ce secours ne l'aurait pas sauvée sans la trahison d'un de mes généraux, car il est aujourd'hui historiquement avéré, et reconnu même officiellement par l'Autriche, que le prince Paskiwich, commandant en chef de l'armée russe, avait déjà tout disposé pour sa retraite générale sur sa base d'opérations en Gallicie, quand Görgey, gagné par la diplomatie russe, nous a trahis.

Telle est, Monsieur le président du conseil, l'importance de la Hongrie pour l'Autriche. Avec la Hongrie, l'Autriche a des chances pour la victoire contre beaucoup d'ennemis. Contre la Hongrie elle ne peut pas même tenir une seule campagne : car c'est la

Hongrie qui fait sa force : cette force ôtée à l'Autriche, elle reste impuissante; cette force tournée contre elle, elle est perdue.

Ces considérations, déjà graves par elles-mêmes, acquièrent un poids additionnel par leur rapport à l'Italie, un poids dont la gravité ne saurait être exagérée. Bien que la campagne de 1796 en Italie ait été la plus glorieuse et la plus heureuse de toutes celles de Napoléon, à quoi aboutissaient toutes ses batailles gagnées, le quadrilatère pris et tant d'armées autrichiennes détruites ? à la paix de Campo-Formio, par laquelle l'Autriche vaincue acquit la Vénétie.

C'est que l'Italie est un champ de bataille où l'on peut battre l'Autriche, mais on ne saurait la vaincre; cent fois battue, elle revient cent fois à la charge, si on la laisse disposer de la Hongrie. Elle ne peut être vaincue qu'en Hongrie, et par la Hongrie.

Le général prussien Radovicz disait : « On défend le Rhin sur le Pô. » Les Allemands d'aujourd'hui disent : « On défend le Danube allemand sur le Pô. » Moi je dis : « Ce n'est que sur la Theiss et sur le Danube hongrois qu'on peut assurer et qu'on peut stratégiquement compléter les victoires tactiques qu'on remporte sur le Pô, et même ces victoires tactiques ne sont pas certaines si le Pô n'est pas aidé par la Theiss. »

Ces considérations ont été parfaitement appréciées par le tant regretté comte de Cavour. L'idée de laquelle il ne s'est départi en nulle circonstance jusqu'à sa mort, l'idée fondamentale de sa politique était, que si on se décidait à faire la guerre à l'Autriche, soit pour compléter, soit pour consolider la régénération de l'Italie, il était non-seulement utile mais absolument indispensable de faire tout le possible pour s'assurer le concours de la nation hongroise. Il agissait sur cette idée en 1859. C'est avec cette idée qu'il s'apprêta à faire la guerre à l'Autriche aussitôt que les affaires de l'Italie méridionale le permettraient. Il avait coutume de dire : « Les forces qui me manquent en Italie, je les trouverai en Hongrie. » Il espérait pouvoir le faire déjà en 1861, et c'est dans cet espoir qu'il m'appela dès 1860 en Italie; c'est dans cet espoir qu'il s'est concerté avec moi, qu'il arrêta de concert avec moi le plan d'action et qu'il a mis la main avec la plus grande énergie à en préparer l'exécution. M. C***... le sait, et l'accord formel qui se trouve dans les archives secrètes de l'Etat l'atteste; l'accord dont lui-même par une lettre que j'ai dans mes mains, m'a annoncé l'approbation par le Conseil

des ministres et dont Sa Majesté le roi m'a fait l'honneur de me signifier personnellement la sanction.

Cette politique, le comte de Cavour l'a léguée à ses successeurs dans la présidence du Conseil. Messieurs. . . . . y ont toujours adhéré.

La guerre a beaucoup tardé à venir, elle a tardé au risque de laisser la Hongrie se fatiguer dans l'attente et se perdre par une transaction. Heureusement, l'obstination avec laquelle l'Autriche a persisté à lui refuser ses droits les plus élémentaires, ont sauvé la Hongrie de ce danger. Aujourd'hui déjà, nul homme sérieux en Hongrie ne croit plus à la possibilité d'une transaction, pas même M. Deak n'y croit plus. La nation entière est profondément convaincue qu'une Hongrie autonome et nationale et l'empire autrichien ne peuvent exister ensemble sous un même souverain; ou la Hongrie devrait absorber l'Autriche, c'est ce que la dynastie ne peut accorder, ou la Hongrie devrait être absorbée par l'Autriche, c'est à quoi la Hongrie ne pourrait jamais consentir, car en y consentant elle se suiciderait.

Nous Hongrois, nous ne sommes pas des révolutionnaires, monsieur le ministre. Les idées fougueuses, les théories impétueuses des soi-disant régénérateurs du siècle n'ont aucune prise sur nos sentiments ni sur nos esprits; nous ne sommes ni novateurs, ni démagogues; ardemment attachés aux traditions historiques de nos pères, sincèrement monarchiques par conviction et par notre caractère historique, nous aimons l'ordre et la tranquillité; parmi toutes les nations de l'Europe nous sommes (j'ose le dire) la nation la plus loyale, et la plus longanime dans sa loyauté; dans le cours de 350 ans, nos aïeux, nos pères et nous-mêmes, moi en particulier, à qui l'étrange concours des circonstances fit venir pour un moment le sort de la maison de Habsbourg dans le creux de ma main; nous avons épuisé tous les moyens imaginables pour arriver à un accord équitable avec la dynastie autrichienne, cent fois trompés, cent fois payés pour notre loyauté, par l'ingratitude la plus noire, nous sommes cent fois revenus à l'épreuve; mais enfin nous nous sommes vus forcés par l'inutilité de nos efforts de 350 ans, à reconnaître que si nous voulons rester nation, nous sommes contraints, absolument contraints à nous émanciper de la domination autrichienne, car il y a une contradiction historique, logique, irréconciliable, entre nous et la Maison d'Autriche.

Non ! nous ne sommes pas révolutionnaires ; mais nous voulons vivre, nous voulons être nation, nous ne voulons pas déchoir à la position d'une province allemande de l'empire polyglotte autrichien.

Venise aussi veut se soustraire à la domination autrichienne ; est-elle révolutionnaire pour cela ? non ! Elle veut vivre de sa vie nationale, elle veut que l'Italie soit aux Italiens. Nous voulons nous aussi que la Hongrie vive de sa vie nationale, qu'elle soit Hongrie, nation et non province autrichienne.

C'est ce sentiment, dont le cœur de tant de Hongrois est plein, qui vous assure, Monsieur le général, le concours dévoué de la Hongrie ; ce concours vous est assuré aujourd'hui avec plus de certitude que jamais, car c'est précisément en ce moment que la Hongrie voit échouer la dernière tentative de conciliation, que par un excès de loyauté elle a offerte à la Maison d'Autriche. Pourquoi ne pas profiter de ce sentiment ? Pourquoi ne pas vous assurer un surcroît de forces qui convertirait la probabilité de votre victoire en certitude ?

Loin de moi la pensée de méconnaître les puissantes ressources dont vous disposez. Je sais tout ce qu'une armée comme celle de l'Italie peut valoir avec un roi comme le vôtre, et un capitaine comme vous pour chef, et soutenue par l'admirable patriotisme de la nation. Mais vous êtes trop prévoyant pour méconnaître la force de l'ennemi.

Dans l'armée autrichienne parmi les 80 régiments (de quatre bataillons chacun) d'infanterie de ligne, il y a 33 régiments exclusivement hongrois (sans compter les Croates et les Esclavons). Parmi les 42 régiments de cavalerie autrichienne, il y a 14 régiments hongrois purs. C'est une force formidable de 160 à 170 mille hommes en troupes bien aguerries.

Les ôter à l'ennemi et les ajouter à vos forces fait une différence de 340,000 hommes, et encore cette force n'est que celle de l'armée, la nation peut, elle aussi, en fournir autant. Quelle autre alliance pourrait donc vous assurer un si puissant concours ? La France elle-même n'a pu donner à l'Italie en 1859 que 200,000 hommes, et ceci est bien évident, car ailleurs vous ne pourriez trouver qu'une armée, tandis qu'en nous vous trouvez non-seulement une armée mais encore toute une nation de soldats. Or, si l'on n'essaye pas de décider ces régiments hongrois à se battre pour l'Italie, ils se battront contre l'Italie ; c'est la

nécessité de la situation. Vous pouvez les vaincre, soit, mais combien de sang italien épargné, et quelles chances de victoire assurées si la Hongrie, au lieu de devoir se battre contre l'Italie, apporte son concours à l'Italie ! Je me rappelle avec admiration vos nobles paroles à la tribune, qui me prouvèrent combien vous tenez à épargner autant que possible le sang italien.

Je suis en conscience convaincu, Monsieur le général, qu'une entente avec la Hongrie est encore plus fortement recommandée par les circonstances actuelles qu'elle ne l'était autrefois. La Prusse sans doute est une puissante alliée; mais je me permets de vous faire remarquer que son alliance jette presque la totalité de la Confédération germanique dans la balance, du côté de l'Autriche. C'est grave ! extrêmement grave !

D'ailleurs, sous le point de vue stratégique, l'importance de la Hongrie sera non moins immense, précisément dans cette guerre. Les armées de la Prusse et de l'Italie seront toujours séparées l'une de l'autre par toute l'étendue de l'empire autrichien. Quoiqu'on puisse s'entendre sur l'ensemble du plan de campagne, on ne pourra jamais combiner la suite des opérations sujettes à l'influence modificatrice de l'action de l'ennemi; moins encore pourront les deux armées se trouver réunies sur un champ de bataille.

L'Autriche au contraire, placée au milieu, agira évidemment sur le plan de rester sur la défensive contre l'Italie jusqu'à ce qu'elle aura porté quelque grand coup à la Prusse, et alors elle jettera des masses imposantes sur l'Italie, d'un bout de son empire à l'autre.

Elle pourra le faire aisément et en peu de jours à l'aide de ses chemins de fer si elle se sent rassurée du côté de la Hongrie.

Car c'est la Hongrie qui par sa situation géographique est appelée à lui servir de base; c'est là que déjà elle a établi ses dépôts, ses magasins; c'est la Hongrie qui lui servira de pivot dans ses grandes conversions stratégiques.

Menaçons-la dans la base, enlevons-lui son pivot, coupons-lui ses lignes de communication, isolons ses deux ailes, et attaquée par l'Italie sur sa gauche, par la Prusse sur sa droite, par la Hongrie dans sa base, dans son cœur même, elle sera perdue.

Croyez-moi, Monsieur le général, entendons-nous. Je ne demande

pas à Votre Excellence des faveurs; tout ce que je vous demande est un examen impartial de la situation. Je vous demande les moyens de ranger la Hongrie du côté de votre patrie. Aide pour aide, secours pour secours, intérêt pour intérêt.

Si par hasard le bruit des petites misères de la vie des émigrés avec ses petites dissensions était arrivé jusqu'à vous, je vous supplie de ne point l'honorer de votre attention; ces petitesses s'effacent devant la gravité des intérêts, elles se sont déjà effacées devant les exigences de l'action. Ordonnez, et je m'empresserai de me rendre à Florence, et nous nous entendrons, j'en suis certain, à l'avantage de nos deux pays.

Veuillez agréer, monsieur le président du Conseil des ministres, les hommages respectueux de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LOUIS KOSSUTH.
Ancien Gouverneur de la Hongrie.

A ces documents je pourrais en ajouter d'autres non moins curieux, desquels il résulte, que ces nobles émigrés se croyaient tellement sûrs d'être maîtres de la Hongrie, qu'ils se déclaraient prêts à conclure avec nous un traité non pas *générique*, mais *offensif* et *défensif* avec réciprocité naturelle et obligation pour les deux parties de ne pas déposer les armes sans un consentement mutuel.

Voici, en effet, comment se termine le très-long mémoire que m'avait transmis le comité hongrois :

* Outre les secours matériels, le Comité est obligé de demander quelques garanties, savoir :

La reconnaissance du Gouvernement provisoire, et du souverain élu.

L'envoi d'un ministre auprès du Gouvernement hongrois, et réception d'un ministre hongrois.

L'engagement du Gouvernement italien d'accorder au souverain élu, agréé par l'Italie et la Prusse, la garantie d'un emprunt à déterminer sitôt que ce souverain lui en fera la demande.

Enfin l'engagement réciproque de ne pas poser les armes

avant d'avoir assuré d'un côté l'intégrité et l'unité de l'Italie, de l'autre l'indépendance de la Hongrie, fondée sur le rétablissement intégral de la Constitution de 1848, sauf les modifications que la Diète introduira dans l'intérêt des nationalités non hongroises.

Il convenait parfaitement à l'Italie, et les résultats l'ont prouvé, de se lier dans un but déterminé, avec un royaume fort et puissant comme la Prusse, ayant ses finances dans une excellente situation et une armée qui ne le cédait à aucune autre; mais c'eût été le comble de la folie de prendre des engagements avec un royaume imaginaire, tel que la Hongrie l'était à cette époque, sans soldats et sans finances.

Néanmoins, bien qu'on n'allât pas jusqu'à conclure un traité avec les émigrés hongrois, on attribuait assez d'importance à leurs promesses, à leurs projets et à leurs conseils, pour en faire la base du plan de campagne qu'on voulait nous imposer de Berlin.

Avec quelle raison ? les faits le prouveront. Tout le monde sait, en effet, avec quelle ardeur officiers et soldats hongrois se battirent contre nous à Custozza, et de quelle manière les généraux hongrois, qui pénétrèrent en Hongrie du côté de la Prusse, furent accueillis par leurs nationaux.

Ceci prouve combien le ministre Visconti était dans le vrai, quand il m'écrivait de Constantinople au sujet de la situation de la Hongrie qu'il venait de traverser : *que le pays était beaucoup plus disposé à la conciliation qu'à la révolution, et que les émigrés n'avaient pas d'influence.*

Chez nous cependant, certaines personnes avaient plus de confiance dans l'insurrection hongroise que dans l'alliance prussienne!

Ce n'est pas ainsi que pensait certainement M. Bernhardi qui, avec raison, appréciait la grande valeur de l'armée prussienne. Mais il trouvait qu'une bonne insurrection en Hongrie aurait mieux assuré la victoire, à condition, bien entendu, que l'Italie s'en chargeât.

Le 13, je ne reçus qu'un télégramme assez important, qui m'avait été expédié de Munich, la veille au soir et dont je me bornerai à donner quelques passages :

(*Télégramme.*) * Munich, 12 juin 1866.

Pfordten m'a dit que la situation est devenue tellement lourde qu'il faut en sortir.

Bavière votera jeudi à Francfort pour la mobilisation de l'armée fédérale.....

Pfordten m'a répété qu'en cas d'attaque quelconque du territoire fédéral de notre part, il n'y a pas besoin de la délibération de la Diète, mais simplement d'application du principe de la défense de la Confédération.

En sortant du ministère, les ministres de Prusse et de France m'ont dit, le premier : c'est la guerre, et il ne s'agit plus que de choisir heure, et le second sans s'expliquer : n'avoir plus de doute sur la décision sérieuse de la Bavière.

OLDOINI.

Ce même jour, 13 juin, j'écrivis au général Petiti qui me remplaçait provisoirement à l'armée dans mon poste de chef d'état-major :

Florence, 13 juin 1866.

Je fais les démarches les plus vives pour que le nouveau ministère se forme le plus promptement possible. Les événements se précipitent et j'ai formellement déclaré que j'entendais partir au plus tôt. Dans quelques instants, le Roi recevra le baron Ricasoli, et je verrai Sa Majesté peu après. La grande difficulté est que..... et quelques autres prétendent, que d'une manière ou de l'autre je dois faire partie du nouveau ministère.... Mais, outre que

j'ai bien peu d'envie de faire deux métiers à la fois, je sais que le baron entend composer le ministère à sa manière. S'il y réussit, tant mieux. De toute façon, je veux que ce soit fini pour aujourd'hui ou demain. Il semble évident que les hostilités commenceront dans les premiers jours de la semaine prochaine, et je veux me trouver à mon poste.

Je pense qu'en déclarant la guerre à l'Autriche nous devons lui laisser trois jours, comme elle l'a fait avec nous en 1859, à moins qu'elle ne préfère commencer les hostilités sur-le-champ. J'ai préparé le projet pour la déclaration de guerre.....

J'ai confiance que les choses iront bien.

Nous avons déjà pour nous l'opinion publique, au moins en grande partie.

Les ministres des puissances étrangères me l'ont déclaré ici sur tous les tons.

« *Au moins votre conduite est nette. Vous avez toujours déclaré que vous vouliez délivrer la Vénétie.* »

LA MARMORA.

Le 14, je reçus de Paris la dépêche suivante :

(*Télégramme.*) * Paris, 14 juin 1866.

La lettre de l'Empereur est jugée ici comme favorable à l'Italie, mais n'excluant pas la possibilité de la coopération éventuelle de la France.

Elle n'a pas complétement rassuré le parti de la paix, qui est le plus nombreux à Paris.

NIGRA.

De Berlin :

(*Télégramme.*) * Berlin, 14 juin 1866.

L'impression produite par le Message de l'Empereur est que la question de Venise doit être en tout cas définitivement résolue en faveur de l'Italie, et que la Prusse victorieuse ou vaincue ne pourra conserver ses agrandissements, ou arrêter l'Autriche qu'en accordant à la France de larges compensations sur le Rhin.

L'on attend avec impatience le vote de Francfort, et l'on

croit, que si, comme c'est à peu près sûr, la majorité se prononce pour la proposition de l'Autriche, la Prusse prendra l'initiative de l'attaque.

Le départ du Roi coïncidera avec le commencement des hostilités.

BARRAL.

Et le même soir de Francfort :

(*Télégramme.*) * Francfort, 14 juin 1866.

La proposition de l'Autriche d'une action militaire immédiate, de la Confédération germanique contre la Prusse a emporté la majorité de la Diète.

Le ministre de Prusse a quitté la séance, protestant au nom de son Roi, et déclarant le pacte fédéral rompu comme base de la future organisation de l'Allemagne.

Le ministre de Prusse quittera Francfort.

RATI.

Le 15, je reçus un grand nombre de télégrammes plus ou moins importants. Je vais commencer par faire connaître les cinq dépêches suivantes venues de Berlin :

(*Télégramme.*) * Berlin, 15 juin 1866.

Comte Bismark ne m'ayant point encore adressé l'avis convenu, il paraît qu'il y a sursis à l'entrée des Prussiens. Je télégraphierai le plus tôt possible.

BARRAL.

(*Télégramme.*) * Berlin, 15 juin 1866.

M. de Thiele m'a confié, sous le plus grand secret, que l'envahissement de la Saxe et du Hanovre par l'armée prussienne aura lieu demain. Manifeste paraîtra en même temps, et le Roi partira après-demain pour l'armée.

BARRAL.

(*Télégramme.*) * Berlin, 15 juin 1866.

Sur le désir du Roi, Bismark vient encore d'adresser au Ha-

novre, à la Saxe et à Hesse-Cassel, une dernière sommation, les invitant à marcher avec la Prusse.

Cette proposition qui sera infailliblement repoussée exigeant cependant le temps matériel d'y répondre pourra retarder d'un jour ou deux l'invasion des troupes prussiennes, mais ne change rien à la situation.

BARRAL.

(*Télégramme.*) * Berlin, 15 juin 1866.

Si demain, à trois heures du matin, le Hanovre, la Hesse et la Saxe n'ont pas adhéré à la sommation prussienne, l'ordre sera donné aux troupes prussiennes d'envahir immédiatement les territoires respectifs. Je télégraphierai à quatre heures du matin.

Bismark me dit qu'il n'y aura plus de manifeste de guerre, mais simplement proclamation aux populations à mesure qu'on entrera sur leur territoire.

Le comte d'Usedom fera à Votre Excellence une communication sur la Hongrie.

BARRAL.

J'avais déjà reçu cette communication, ainsi qu'on le sait, et comme j'avais eu de nombreuses observations à présenter, en voyant la Prusse chercher à nous faire faire ce qu'elle trouvait des inconvénients à faire elle-même, le comte d'Usedom télégraphia aussitôt à Berlin et Dieu sait quoi !

Le comte de Bismark avait sans doute déjà accepté, pour les opérations de notre armée, le plan de campagne Usedom-Bernhardi, il ne pouvait admettre que je me montrasse peu disposé à obéir ; aussi témoigna-t-il immédiatement sa mauvaise humeur au comte de Barral, comme on le verra d'après le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Berlin, 15 juin 1866.

Voici ce que Bismark vient de me dire à l'instant sur la situation :

D'après le vote d'aujourd'hui, la Diète de Francfort, comme l'a déclaré notre représentant, a cessé d'exister pour la Prusse.

De plus ce vote est, à nos yeux, une véritable déclaration de guerre (*des Autrichiens*), et nous avons résolu immédiatement de les devancer et nous ouvrirons les hostilités mardi prochain.

Le secret des premières opérations militaires n'est pas le mien, et je ne puis vous le confier, mais il suffit pour le moment que vous connaissiez le jour précis de notre entrée en campagne.

Je regrette, je dois vous le dire, d'apprendre que chez vous l'on paraisse vouloir commencer par attaquer le quadrilatère, au lieu de se porter au fond de l'Adriatique, et obliger l'Autriche à accepter un combat, en rase campagne. Il y a là une pensée qui m'inquiète.

D'un autre côté, je ne vous cacherai pas que j'aurais voulu voir accepter, par le général La Marmora, la combinaison, qui au moyen de quelques millions fournis en commun, nous aurait procuré une puissante insurrection en Hongrie.

Les chefs hongrois que j'ai vus sont tous de mon avis.

J'ai répondu en quelques mots, qu'il me semblait que nous étions assez forts sans faire appel à l'élément hongrois...

En ce qui concerne les opérations, je pourrais sans les connaître donner l'assurance qu'elles seraient conduites avec toute l'énergie et.....

Tout en paraissant satisfait de l'imminence de la lutte, Bismark ne semblait pas aussi sûr que de coutume de son résultat.

Le sort en est jeté, m'a-t-il dit, au moment où je sortais; ayons bonne confiance, mais n'oublions pas que le Dieu Tout-Puissant est capricieux.

BARRAL.

J'avais toujours cru que le Seigneur n'avait pas de caprices et que les hommes et surtout les femmes y étaient seuls sujets. En recevant un pareil télégramme et en observant le langage que le premier ministre de Prusse se permettait de tenir sur mon compte, je devais y trouver plus qu'un caprice, mais bien un véritable dérangement d'esprit.

Il déclarait donc qu'il ne possédait pas le secret des opérations militaires prussiennes et, en même temps, il montrait non-seulement la prétention de connaître les nôtres, mais encore celle d'en disposer au point de nous fixer de Berlin le lieu où nous devions livrer une bataille en rase campagne. Comme pour les raisons qui seront développées plus tard, je ne pouvais admettre les combinaisons *politico-stratégiques* de la légation de Prusse, le comte de Bismark se disait soucieux !

Mais si le comte de Bismark avait des préoccupations injustes au sujet de notre conduite à venir, sa conduite passée devait au contraire m'en causer de justement fondées. J'éprouvai, je le confesse, un profond regret, en découvrant, à la veille de mon départ pour l'armée, que non-seulement ma position, mais ce qu'un soldat a de plus cher, ma réputation, étaient déjà minées de différentes manières, principalement par des agents prussiens, qui prétendaient obtenir de moi une aveugle soumission aux conseils les plus absurdes. Je ne me décourageai pas néanmoins, décidé comme je l'étais à n'importe quel sacrifice personnel, pourvu qu'il nous fût donné d'obtenir honorablement la Vénétie.

Le lecteur trouvera une première preuve de cette résolution de ma part, dans la modération calculée du télégramme suivant, que j'expédiai le jour même au comte de Barral, en réponse à l'injuste accusation du comte de Bismark :

(*Télégramme.*) * Florence, 15 juin 1866.

Reçu votre télégramme.

L'essentiel pour nous est de savoir, si la Prusse fera précéder les hostilités par une déclaration de guerre, et quand elle aura lieu.

Je n'entends pas discuter le plan de campagne, car d'après ce que dit Bismark, je vois qu'on ne connaît pas là-bas notre position.

Quant aux Hongrois, il paraît qu'on ignore à Berlin que la Hongrie est presque dégarnie de troupes et que, par conséquent, elle pourrait bien se soulever, si elle y était disposée.

LA MARMORA.

Le même jour je recevais de Hambourg :

(*Télégramme.*) * Hambourg, 15 juin 1866.

Huit mille hommes de Holstein sont entrés aujourd'hui par Hambourg dans le Hanovre.

On m'assure qu'une division des troupes de la Westphalie entrera aussi dans le Hanovre sous les ordres du général Vogel de Falkenstein.

GALATERI.

En dernier lieu, avant la fin de la journée du 15, je reçus de Paris le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) * Paris, 15 juin 1866.

On m'assure de bonne part, que le plan de campagne des Autrichiens en Italie est une défensive absolue.

Ils se renfermeront dans les forteresses sans défendre le pays, et évitant une bataille.

L'armée autrichienne ne dépassera pas le chiffre de 120 mille hommes. La Dalmatie sera très-dégarnie.

L'effort de l'Autriche se concentrera contre la Prusse, espérant nous battre séparément.

J'espère que nous ne lui en laisserons pas le temps.

NIGRA.

N'ayant plus de nouvelles politiques ni de conseils diplomatiques à m'envoyer, le commandeur Nigra se croyait obligé, paraît-il, d'y suppléer avec des nouvelles militaires et des conseils stratégiques.

Je ne sais qui lui avait donné à entendre qu'en Italie les Autrichiens étaient décidés à se renfermer dans les forteresses et à refuser une bataille. L'archiduc Albert avait certainement le plus grand intérêt à nous le faire croire; mais il est plus probable que le commandeur Nigra connaissait lui aussi, et approuvait le plan Usedom; persuadé que le peu d'Autrichiens restés en Italie ne sortiraient pas des forteresses, il me rappelait qu'il était de notre devoir de courir derrière les gros corps d'armée, qui marchaient au Nord pour écraser les Prussiens.

C'était ce que voulait le comte de Bismark, après avoir abandonné (sans en dire la raison) le plan de campagne dont Lintz était l'objectif, pour adopter celui qui était basé sur l'insurrection hongroise.

Mais l'imagination du commandeur Nigra galopait sur ce plan encore plus vite que celle du comte de Bismark, car celui-ci admettait une bataille au fond de l'Adriatique, et le commandeur Nigra, persuadé que les Autrichiens n'accepteraient pas la bataille, prétendait que nous ne leur laissions pas le temps de battre les Prussiens en Bohême ; d'après lui, il fallait évidemment courir derrière eux, sans s'inquiéter d'une distance de près de mille milles, des forteresses, des fleuves et des montagnes.

Et quelles forteresses! quels fleuves! quelles montagnes!

CHAPITRE XX

DÉCLARATION DE GUERRE ET NOTE D'USEDOM.

Il était donc dans les décrets de la Providence qu'à une époque où les lumières de la civilisation jetaient tant d'éclat, où les doctrines philosophiques et philanthropiques avaient pris un aussi grand développement, où les nations avaient un si grand désir de repos et de paix, une nouvelle guerre vînt s'ajouter aux luttes sanguinaires dont l'histoire du monde est remplie. Il n'était désormais au pouvoir de personne de l'empêcher et, puisque la guerre ne pouvait être évitée, il ne restait plus qu'à aller résolûment au-devant d'elle, en cherchant, par la rapidité et la vigueur des coups, à en restreindre le théâtre et à en abréger autant que possible la durée.

L'Italie n'avait pas de reproches à se faire.

Son but était déterminé, comme son droit était incontestable. Réunir la Vénétie à la grande famille italienne récemment constituée; défaire par la force l'ouvrage de la force; car, pour l'Italie, ces traités auxquels elle n'avait pas participé, qu'elle n'avait pas reconnus, qui avaient été faits sans elle et contre elle, n'étaient autre chose que l'œuvre de la force.

Le joug de l'Autriche n'était pas aussi dur, aussi

cruel que nous l'avons tous dit avec plus ou moins d'exagération ; mais c'était un joug, et par cela seul il était insupportable.

Nous avions fait tout ce qui était en notre pouvoir pour éviter la guerre.

Lorsque le conflit sur le point d'éclater en Allemagne paraissait nous offrir une occasion certaine de revendiquer la Vénétie les armes à la main, un faux sentiment d'honneur, que je dus combattre à la tribune, s'élevait contre l'idée que ce but pouvait être atteint par d'autres moyens ; le Gouvernement que j'avais l'honneur de présider envoya cependant des propositions de paix à Vienne.

Les refus de l'Autriche nous obligèrent à conclure un traité d'alliance avec la Prusse ; lorsque, mieux avisé, le Gouvernement autrichien nous offrit à son tour les conditions mêmes qu'il avait repoussées quelque temps avant, nous aurions pu obtenir la Vénétie sans tirer un coup de fusil, mais en violant la parole donnée à la Prusse ; c'est alors, mais alors seulement que nous avons préféré la guerre.

Nous pouvions donc affirmer, sans vanterie, que nous allions faire cette guerre, pénétrés de l'immense gravité de nos résolutions, mais la conscience tranquille.

Dans la courte campagne de 1866, nous n'avons pas remporté de grandes victoires comme nos alliés ; l'Italie peut néanmoins se glorifier du rôle qu'elle a joué en préparant ces succès et en y contribuant. Elle aurait pu, sans doute, arriver plus vite et avec moins de sacrifices au résultat qu'ils lui ont procuré, mais elle aurait sacrifié sa réputation et laissé subsister les germes de nouveaux conflits et de plus grandes difficultés.

L'Italie aura ainsi prouvé une fois de plus que la loyauté est la meilleure des politiques.

Le 16, je reçus de Berlin cette dépêche :

(*Télégramme.*) * Berlin, 16 juin 1866.

La Saxe, le Hanovre et la Hesse ayant répondu négativement à la sommation de la Prusse, ordre a été donné ce matin aux troupes prussiennes de franchir la frontière.

Les fils télégraphiques ayant été coupés en plusieurs endroits, l'on n'a pas encore la nouvelle officielle de leur entrée, mais le fait doit être en ce moment accompli, et l'on croit que les Prussiens ont pénétré en Saxe par Wurtzen.

M. de Bismark m'a dit qu'au premier coup de canon échangé en Saxe, où l'on va rencontrer les Autrichiens, la guerre sera déclarée de fait, et que, dès lors, l'Italie doit immédiatement ouvrir les hostilités.

Ce n'est plus, a-t-il ajouté, qu'une question d'heures.

Je prie V. Exc. de m'accuser réception de ce télégramme.

BARRAL.

Comme il était naturel, je répondis immédiatement, le 16 au soir :

(*Télégramme.*) * Florence, 16 juin 1866.

J'ai reçu votre télégramme.

Dès que le Gouvernement prussien nous avertira que les hostilités sont engagées, nous déclarerons la guerre à l'Autriche.

LA MARMORA.

Le 17, je reçus de Francfort cet autre télégramme :

(*Télégramme.*) * Francfort, 17 juin 1866.

A la suite de l'entrée des Prussiens en Saxe, la Diète s'est assemblée aujourd'hui à midi en séance extraordinaire.

La séance est finie maintenant.

La Saxe ayant demandé l'intervention immédiate contre la Prusse, l'Autriche et la Bavière se sont déclarées prêtes à exécuter la décision de la Diète, et la Diète a voté dans le sens de la demande de la Saxe.

Le Hanovre a déclaré qu'à tout prix, il agira avec l'Autriche, et l'Autriche a déclaré garantir les possessions aux membres de la Confédération.

Le Ministre de Prusse dit qu'il partira demain.

RATI.

De Berlin :

(*Télégramme.*) * Berlin, 17 juin 1866.

Bismark me dit que, la Saxe ayant demandé aujourd'hui même à la Diète l'assistance fédérale, et, conformément au vote de la majorité, la Bavière et l'Autriche s'étant chargées de l'exécution fédérale, il en résulte qu'en dehors des actes de guerre qui ont dû se passer aujourd'hui en Saxe, la guerre se trouve déclarée, de fait, entre l'Autriche et la Prusse.

En conséquence, Bismark me charge d'informer officiellement V. Exc. que la Prusse s'attend à ce que l'Italie commence immédiatement les hostilités contre l'Autriche. Réponse par télégraphe.

BARRAL.

C'est la dernière communication officielle que je reçus de ce diplomate distingué ; les nombreux télégrammes dont j'ai donné la copie prouvent, comme on l'a vu, qu'il a toujours rempli noblement son devoir. Exact, prudent, mesuré, d'un esprit juste, sachant se dégager de toute influence, exempt de présomption, il était, en un mot, le digne élève de cette vieille et excellente école diplomatique de la famille royale de Savoie, qui fut plus d'une fois citée comme un modèle. En remplissant le devoir de rendre au comte de Barral la justice qui lui est due, j'espère que l'Italie trouvera, en toute occasion, des serviteurs aussi dévoués et aussi intelligents.

Les télégraphes et les chemins de fer ont diminué, il est vrai, la responsabilité des ministres à l'étran-

ger ; ils étaient obligés, autrefois, de prendre les plus graves résolutions sans pouvoir consulter leurs Gouvernements ; leur importance n'a fait, cependant, que grandir, car ils doivent maintenant tenir exactement informés les gouvernements auxquels désormais reviennent les décisions. Mais, pour donner de bonnes informations, il faut avant tout en avoir.

Pour les diplomates, le meilleur moyen de s'en procurer n'est pas, comme beaucoup de gens le pensent, et en Italie surtout, d'aller fureter tantôt dans les Chambres, tantôt dans les antichambres, ou, ce qui est pire, dans les bureaux et arrière-bureaux des journalistes ; ils doivent, au contraire, rester dignement à leur place, en se ménageant un crédit personnel aussi étendu que possible, crédit qui s'acquiert peu à peu par la gravité, la loyauté et la modération dans la discussion des affaires.

C'est seulement ainsi que les ministres peuvent se faire écouter des hommes d'Etat et des souverains auprès desquels ils sont accrédités, et qu'ils inspirent cette confiance fondée sur l'estime, qui est la meilleure garantie des bonnes relations diplomatiques.

Il est arrivé plus d'une fois, et j'ai eu moi-même occasion de le voir, que les ministres de petits Etats jouissaient d'une plus grande autorité que les ambassadeurs des puissances de premier ordre, malgré le luxe de ces derniers et la splendeur dont ils s'entouraient.

Je n'oublierai jamais la position étonnante que le marquis Brignole s'était faite et avait encore à Paris à la fin de 1848 ; cependant le roi Charles-Albert, qu'il représentait, n'était certainement ni dans les bonnes grâces du général Cavaignac, président de la République, ni dans celles de ses ministres, et, le Piémont, dont l'armée avait été obligée de rétrogra-

der du Mincio sur le Tessin, était dans une fort triste situation.

A mon avis, les Gouvernements devraient apporter le plus grand soin à la nomination de leurs représentants, et, qu'il me soit permis de le dire, ce ne sont pas les examens seuls qui permettent de faire de bons choix.

Les examens, si à la mode actuellement pour les diplomates comme pour les militaires, peuvent donner une idée de l'intelligence des concurrents, mais ils ne feront pas connaître les qualités de l'âme et du caractère, dons beaucoup plus précieux pour un diplomate; en voulant suivre exclusivement cette méthode, au moyen de laquelle il est possible de se soustraire à une responsabilité que trop peu d'hommes ont le courage d'assumer, on courra souvent le risque de se tromper.

Pour en revenir au dernier télégramme du comte de Barral, je lui répondis le matin même du 17 :

(*Télégramme*). * Florence, 17 juin 1866.

Reçu votre télégramme.

Je pars immédiatement pour l'armée.

Le roi s'y rendra dans deux jours.

Comme je ne doute pas que les hostilités soient réellement commencées, ainsi que vous l'annoncez de la part du comte Bismark, fidèles au traité, nous déclarerons demain la guerre à l'Autriche.

LA MARMORA.

En effet, ayant obtenu l'autorisation de Sa Majesté, je partis pour Crémone, sans avoir pu réussir à rencontrer le baron Ricasoli, que je ne voyais pas depuis plusieurs jours et qui n'avait pas encore formé son ministère; je passai par Bologne, où je m'arrêtai le

reste de la journée pour conférer avec le général Cialdini.

En partant de Florence, je laissai au ministre Jacini, par ordre de Sa Majesté, le portefeuille des affaires étrangères.

Arrivé à Crémone le 18 au matin, je reçus le télégramme suivant :

(*Télégramme.*) Florence, 18 juin 1866.

S. M. me charge de vous dire qu'il n'y a pas encore de nouvelles exactes de l'étranger; il vaut donc mieux suspendre pour le moment l'envoi de la déclaration de guerre.

Le ministère n'est pas encore complétement constitué.

Aussitôt que nous aurons des nouvelles vous en serez prévenu.

JACINI.

J'y répondis immédiatement :

(*Télégramme.*)

Dites au roi que je n'enverrai pas la déclaration jusqu'à ce qu'il m'en donne l'ordre.

Mais il faut faire attention que la Prusse ne puisse pas nous accuser de manquer aux engagements.

LA MARMORA.

Ayant reçu dans la journée quelques télégrammes sur la formation du ministère, et aucun ordre pour la déclaration de guerre, je télégraphiai au ministre Jacini, le 19 à 6 heures du matin :

(*Télégramme.*) Crémone, 19 juin 1866.

J'ai reçu vos télégrammes.

Il me semble qu'on ne peut plus retarder l'envoi de la déclaration de guerre.

Dites-le au roi de ma part.

LA MARMORA.

A 3 heures, Sa Majesté n'ayant pas encore répondu, je télégraphiai de nouveau au ministre Jacini :

(*Télégramme.*) * Crémone, 19 juin 1866.

Reçu votre télégramme. Si je ne reçois pas ordre contraire du Roi, j'enverrai demain la déclaration de guerre à Mantoue.

J'enverrai ce soir (*à Florence*) texte exact de la déclaration pour être insérée demain dans la *Gazette officielle*.

LA MARMORA.

Sa Majesté me répondit directement :

(*Télégramme.*) Florence, 19 juin 1866.

Envoyez demain la déclaration de guerre à l'Autriche.

VICTOR EMMANUEL.

Après avoir exécuté les ordres de Sa Majesté, j'en informai le ministre de la guerre :

(*Télégramme.*) Crémone, 20 juin 1866.

Ce matin la déclaration de guerre a été remise à Mantoue par le colonel Bariola.

Tous les corps d'armée et la flotte ont été avertis que les hostilités commenceraient le 23 au matin.

Le texte de la déclaration a été expédié hier soir au ministre Jacini.

LA MARMORA.

Ce document est déjà connu ; mais, comme c'est le dernier que j'aie rédigé avant de quitter le ministère, alors que je me savais déjà entouré d'intrigues et de soupçons, on me permettra de l'insérer ici pour la [illegible] de mes actes.

A S. A. I. l'Archiduc Albert, commandant en chef les troupes autrichiennes en Vénétie.

Quartier général de Crémone, 20 juin 1866.

L'empire d'Autriche a plus que toute autre puissance contribué à maintenir l'Italie dans la division et l'oppression; il a été la cause des dommages moraux et matériels incalculables qu'elle a eu à supporter depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui encore lorsque 22 millions d'Italiens sont constitués en nation, l'Autriche seule, entre tous les grands Etats du monde civilisé, refuse de la reconnaître.

Tenant encore dans l'esclavage une de nos plus nobles provinces, elle la transforme en un vaste camp retranché, d'où elle menace notre existence, et entrave notre développement politique, intérieur et extérieur.

Les tentatives faites et les conseils donnés par les puissances amies pendant les dernières années, en vue de porter remède à cette situation, sont restés sans effet. Il était donc inévitable qu'au premier signe de complications européennes l'Italie et l'Autriche se trouvassent en face l'une de l'autre.

L'initiative des armements qu'a prise récemment l'Autriche, le refus qu'elle a opposé aux propositions pacifiques de trois grandes puissances, a clairement montré au monde l'hostilité de ses intentions et d'une extrémité à l'autre, l'Italie en a été émue.

Aussi S. M. le Roi, gardien jaloux des droits de son peuple, et défenseur de l'intégrité nationale, a le devoir de déclarer la guerre à l'empire autrichien.

D'après les ordres de mon Auguste Souverain, je signifie donc à V. A. I. commandant les troupes autrichiennes en Vénétie, que les hostilités commenceront trois jours après la date de la présente, à moins que V. A. I. ne veuille pas accepter ce délai, auquel cas, je la prierai de vouloir bien me le faire connaître.

Le général d'armée,
Chef d'état-major de l'armée italienne,

ALPHONSE LA MARMORA.

Le 19, pendant que je donnais les dernières instructions au colonel Bariola, qui devait porter à Mantoue la déclaration de guerre, je reçus à Crémone la première copie de la célèbre Note d'Usedom. Je dis la première copie, parce que, deux ou trois jours après, mon silence faisant très-probablement supposer qu'elle ne m'était pas parvenue, ou que je n'en avais pas fait le cas qu'elle méritait, il m'en fut expédié une seconde, contre-signée par le secrétaire général des affaires étrangères.

Il ne m'en fallait pas tant pour me prouver la faveur avec laquelle le nouveau ministère avait accueilli le plan de campagne de la Légation prussienne. J'étais d'un avis tout différent, et j'écrivis sur-le-champ à mon collègue Jacini :

Crémone, 19 juin 1866.

J'ai reçu aujourd'hui la lettre du ministre d'Usedom.... Dites-lui que je n'ai pas le temps de lui répondre; mais la vérité est, que si je lui répondais, je devrais lui dire des choses assez désagréables, et ce n'est pas le moment. J'espère d'ailleurs que les faits ne tarderont pas à me donner raison.

La Marmora.

Comme on le verra mieux par la suite, *les faits* prouvèrent surabondamment que je n'avais pas eu tort, en n'admettant pas la possibilité de traverser impunément le quadrilatère, sans que les Autrichiens osassent sortir des forteresses.

Par suite d'une inadvertance, ce document a déjà été publié même dans sa partie politique; il est, par conséquent, connu de tout le monde, et a donné lieu à de violentes polémiques; je crois utile cependant de le reproduire ici, à sa véritable place. Il me parvint, je le

répète encore, au moment d'expédier la déclaration de guerre à l'Autriche, et lorsque tout était déjà prêt pour qu'au premier signal, l'armée envahît la Vénétie du côté du Mincio et du Pô inférieur, tandis que les volontaires du général Garibaldi entreraient dans le Tyrol.

En comparant ce document avec ceux de 1861 qui sont au commencement de cet ouvrage, le lecteur pourra se faire une idée exacte du changement survenu dans la politique prussienne. En effet, en 1861, le cabinet de Berlin nous reprochait sévèrement d'avoir profité, chez nous, en Italie, de quelques révolutions partielles pour constituer notre Unité Nationale, et, en 1866, comme elle y trouvait son compte, la Prusse avait la prétention de nous faire provoquer des révolutions chez les autres. Voici maintenant la note d'Usedom :

* *A S. E. M. le général* La Marmora, *Président du Conseil.*

Florence, 17 juin 1866.

Le soussigné, envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Prusse, a l'honneur de présenter à S. E. M. le général La Marmora, Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères, les observations suivantes :

En peu de jours l'Italie et la Prusse, dans leur cause commune contre l'Autriche, en appelleront à la décision des armes. Le gouvernement du Roi, mon Auguste Maître, croit, par conséquent, de toute urgence d'établir, dès à présent entre leurs mouvements militaires, l'entente la plus stricte et la coopération la plus efficace. Si une action en commun, et sur le même théâtre de guerre, leur est interdite par les distances dans le commencement, il faudra chercher à y suppléer par la simultanéité des coups qu'on portera. Ainsi attaquée, l'Autriche devra d'abord partager ses forces : elle ne pourra jamais se servir des mêmes réserves, tantôt contre l'une, tantôt contre l'autre partie. Enfin les coups portés se feront sentir non-seulement sur le champ de bataille, mais au loin.

En premier lieu, le Gouvernement du Roi est persuadé que le commencement des hostilités, en Allemagne, sera suivi immédiatement de la déclaration de guerre italienne. La Prusse connaît trop les sentiments de loyauté qui animent le Gouvernement du roi Victor Emmanuel pour en douter. Mais cette solidarité et simultanéité d'action devront, selon les vues du Gouvernement prussien, se continuer et se reproduire dans tout le cours de la campagne; en bons alliés, les deux puissances devront vouer à leurs opérations respectives un intérêt constant et réciproque. Cette tendance sera approuvée et partagée, comme la Prusse aime à supposer, de la part du Gouvernement italien.

Le système de guerre, pour la campagne prochaine, que la Prusse propose à l'Italie, est celui d'une *guerre à fond*. Si au commencement le sort des armes leur était propice, les deux alliés ne s'arrêteraient point aux obstacles intermédiaires : ils chercheront plutôt à pousser leur adversaire dans ses derniers retranchements et jusqu'à ses dernières ressources. Ils ne se contenteraient pas, après une victoire, d'occuper tel territoire qu'une paix favorable pourra leur faire garder. Au contraire, et sans égard pour la configuration territoriale future, ils tâcheront avant tout de rendre la victoire définitive, complète et irrévocable. Une telle défaite, infligée à l'adversaire par leurs efforts réunis, leur donnerait, à chacun dans sa sphère, un ascendant moral et politique infiniment supérieur au gain matériel qui devrait également en résulter.

Ainsi la Prusse ne devrait pas songer aux obstacles que la nature ou l'art oppose depuis Lintz jusqu'à Cracovie : elle poussera résolûment vers Vienne les succès qu'elle pourra obtenir.

Quant aux opérations analogues des forces italiennes, on ne s'occuperait pas à faire le siége du Quadrilatère, on préférerait *de le traverser* ou *de le tourner* pour battre l'armée ennemie en rase campagne. Il y a peu de doute que, vu surtout les proportions numériques, l'armée italienne se trouvera en peu de temps en possession du pays vénitien, Venise, Vérone et Mantoue exceptées, et dont les garnisons, il est vrai, devraient être paralysées par des corps d'observation d'une force considérable.

Les généraux italiens seront indubitablement les meilleurs juges des opérations dont il s'agit; cependant, pour aller à l'unisson avec la Prusse, il faudra que l'Italie ne se contente

pas de pénétrer aux frontières septentrionales de la Vénétie : il faut qu'elle se fraye le chemin vers le Danube, qu'elle se rencontre avec la Prusse au centre même de la Monarchie Impériale, en un mot, qu'elle marche sur Vienne. Pour s'assurer la possession durable de la Vénétie, il faut d'abord avoir frappé au cœur la puissance autrichienne.

Quelles seraient les conséquences, si l'Italie voulait restreindre son action militaire à Udine ou à Bellune, pour s'occuper ensuite du siége des places fortes? Elle arrêterait inévitablement la guerre entière. Car elle permettrait à l'armée autrichienne de se retirer tranquillement vers le nord pour renforcer les armées impériales contre la Prusse. A l'aide peut-être de la Bavière, ces forces réunies pourraient arrêter l'offensive prussienne et la réduire à une défensive obligée. Frustré ainsi des résultats de ses précédents succès, on conclura peut-être une paix, laquelle, tant pour la Prusse que pour l'Italie, ne répondrait nullement aux idées primitives ni aux immenses sacrifices qu'on s'était imposés.

Pour éloigner cette triste éventualité, qui tôt ou tard contraindrait les alliés à recommencer leur œuvre, la Prusse ne croit pouvoir insister assez vivement sur la nécessité de pousser l'offensive des deux côtés jusqu'aux dernières limites, c'est-à-dire sous les murs de la capitale.

En attendant pour un moment la possibilité contraire, et en envisageant en particulier la position de la Prusse, la coopération de l'Italie lui aurait fait, en effet, plus de mal que sa neutralité absolue. La neutralité aurait du moins retenu dans le Quadrilatère, et paralysé au profit de la Prusse, toute une armée autrichienne : la coopération victorieuse, mais mal comprise et arrêtée dans sa carrière, refoulerait cette même armée contre la Prusse, et cette dernière aurait moins de chances avec que sans son alliance italienne.

Mais le Gouvernement du Roi, mon Auguste Maître, se repose avec la plus entière confiance sur la loyauté de son allié, pour écarter toute possibilité d'une pareille éventualité.

Toutefois, sous le rapport stratégique, la marche sur Vienne de l'armée italienne pourrait paraître dangereuse : l'échelle d'opération semblerait trop longue, les ressources trop loin. Mais à mesure qu'on s'approche de l'armée prussienne le dan-

ger diminue et la victoire finale devient de plus en plus probable.

D'ailleurs, il existe une agence infaillible pour assurer aux deux armées leur coopération la plus efficace sur un terrain commun; ce terrain c'est la Hongrie.

Le Gouvernement prussien a fait étudier dernièrement avec soin la question hongroise : il a acquis la conviction que ce pays, soutenu également par l'Italie et par la Prusse, leur servira à son tour comme chaînon de ralliement et comme appui stratégique. Qu'on dirige, par exemple, sur la côte orientale de l'Adriatique une forte expédition qui n'affaiblirait en rien l'armée principale, parce qu'on la prendrait pour la plupart dans les rangs des volontaires, en la mettant sous les ordres du général Garibaldi. D'après tous les renseignements parvenus au Gouvernement prussien, elle trouverait parmi les Slaves et les Hongrois une réception des plus cordiales : elle couvrirait le flanc de l'armée s'avançant sur Vienne et lui ouvrirait la coopération, et toutes les ressources de ces vastes contrées. Par contre, les régiments hongrois et croates, dans l'armée autrichienne refuseront bientôt de se battre contre les armées qui ont été reçues en amies par leurs propres pays.

Du nord et des confins de la Silésie prussienne, un corps volant composé, autant que possible, d'éléments nationaux, pourrait pénétrer en Hongrie et y joindrait les troupes italiennes et les forces nationales qui n'auraient pas tardé de se former. L'Autriche perdrait à mesure que nous gagnerions, et les coups, qui alors lui seraient portés, ne frapperaient plus ses extrémités, mais son cœur.

C'est par toutes ces raisons que le Gouvernement prussien attache une si haute valeur à l'affaire hongroise et à l'action combinée sur ce terrain avec l'Italie son alliée. Je propose au Cabinet florentin de pourvoir en commun aux frais nécessaires pour préparer l'accueil des expéditions indiquées et leur assurer la coopération de ces pays.

Voilà l'idée générale du plan de campagne que le soussigné, selon les instructions de son Gouvernement, a l'honneur de soumettre au Cabinet italien. Plus il s'applique aux intérêts généraux, plus il assure le rapprochement des deux armées vers une action commune, et plus le Gouvernement du soussigné se flatte qu'il trouvera, auprès du Gouvernement italien, un accueil

sympathique, et qu'il contribuera puissamment au succès de cette grande entreprise.

En priant Son Excellence M. le général de La Marmora de vouloir l'honorer, au plus tôt possible, de sa réponse, le soussigné s'empresse de lui renouveler l'assurance de sa plus haute considération.

USEDOM.

Cette Note serait probablement restée ensevelie avec beaucoup d'autres documents que j'ai reproduits ici, mais que j'aurais volontiers condamnés à l'oubli, si notre allié eût été moins injuste envers nous, et surtout si la relation de la campagne de 1866 par l'état-major prussien n'était pas venue accroître la pénible impression produite en Italie par le silence affecté et peu généreux que, dans toutes les occasions, la Prusse paraissait s'être imposé à notre égard.

Loin d'être jaloux des grands succès militaires de notre allié, après la guerre je me rendis exprès en Bohême, muni des trois premiers fascicules de cette relation, pour mieux étudier sur les lieux chacun des faits de cette mémorable campagne.

J'étais seulement peiné de voir que déjà dans ces premiers fascicules on faisait peu ou point de cas de notre coopération trop tôt oubliée, car, sans notre alliance, la Prusse seule n'aurait pas osé attaquer l'Autriche; si nous avions accepté la Vénétie, et que l'archiduc Albert, avec ses 80,000 hommes d'excellentes troupes, se fût trouvé en Bohême, les victoires prussiennes auraient bien pu se changer en défaites.

Mais bien que cet oubli pût nous affliger, qu'il nous parût injuste et que notre amour-propre dût en souffrir, nous pouvions encore nous taire.

La Prusse était libre de juger autrement que nous

l'utilité de notre concours, et nous n'avions aucun moyen de lui arracher l'aveu d'une dette qu'elle ne croyait pas avoir contractée.

La reconnaissance ne s'impose pas, et aucun code humain n'a songé à en faire un droit.

Mais quand notre honneur fut mis en cause, quand non content de rabaisser la valeur de nos services, on en vint à répandre le doute sur notre loyauté ; quand il ne s'agit plus de paroles échappées à un ministre dans un moment de mauvaise humeur, mais d'accusations répandues par des écrivains plus ou moins lus, plus ou moins crus en Allemagne ; quand ces accusations arrivèrent à prendre place dans un document officiel publié à Berlin, à deux ans de distance des faits, il ne nous était plus permis de garder le silence.

Le gouvernement italien, à la tête duquel était alors un général du génie, ne pouvait certainement pas ignorer les publications auxquelles je fais allusion ; et il n'avait pu lui échapper que dans le quatrième fascicule de la relation prussienne, en discutant si, après la bataille de Sadowa, il eût été avantageux pour l'armée autrichienne de se retirer sur Vienne, on disait sur notre compte :

* « Mais d'un autre côté, à cette époque (4 juillet), il était bien difficile de compter que la guerre eût été menée en Italie de manière à permettre à l'Autriche de disposer librement des troupes de l'armée du Mincio, pour les envoyer au nord du Danube. »

L'honneur et l'intérêt de l'Italie exigeaient qu'on ne laissât pas passer ces paroles sans observation et sans réponse ; tel n'était pas l'avis du général Menabrea ; je me résolus alors, en qualité de député, à lui adres-

ser une interpellation, qui eut lieu dans la séance du 21 juillet 1868.

Le général Menabrea commença par déclarer qu'il avait obtenu de Berlin l'assurance que la relation de l'état-major prussien *n'avait pas un caractère officiel*. Il dit ensuite que la traduction française n'était pas exacte, et la preuve en était que le passage cité plus haut par moi en français devait se traduire littéralement ainsi :

« Ma allora era difficile de contare che la italiana (*Kriegsfuhrung*), condotta della guerra permettesse all' Austria di disporre al Nord del Danubio, liberamente della più gran parte dell' esercito del Mincio. »

(Mais alors il était difficile de compter que la conduite de la guerre (*Kriegsfuhrung*) en Italie permettrait à l'Autriche de disposer librement, au nord du Danube, de la plus grande partie de l'armée du Mincio.)

Le lecteur jugera si le sens de la traduction française diffère essentiellement de la traduction italienne du général Menabrea. Il me semble que l'idée est parfaitement la même, c'est-à-dire un reproche adressé à l'Italie, qui avait permis à l'armée autrichienne de l'archiduc Albert de quitter l'Italie pour se rendre sur le Danube. Comme il faut rechercher l'origine de ces soupçons dans le mauvais accueil fait par moi à la fameuse Note d'Usedom, je lus la partie de cette Note qui se rattachait aux opérations militaires, et j'ajoutai :

Je ne sais si l'honorable Président du Conseil avait connaissance de ce document.

Il me parvint, comme je l'ai déjà dit, le 19 juin.

J'éprouvai, je ne le cache pas, une impression très-pénible au-

tant à cause du mode et du moment de l'envoi qu'à cause du fond et de la forme de cette note.

Je dis du moment de l'envoi, parce que nous étions au 19 juin. Personne n'ignore qu'à cette date toutes les troupes étaient en marche ou disposées pour les opérations que nous avions combinées.

Je m'occupais alors du départ du colonel Bariola qui devait porter à Mantoue la déclaration de guerre.

J'éprouvai une impression pénible, parce que l'on voulait maintenant m'imposer un plan de campagne, lorsque notre envoyé à Berlin avait proposé deux fois une convention militaire, qui deux fois avait été refusée. On m'avait promis à plusieurs reprises qu'on allait envoyer à Florence un général prussien; on avait même parlé de Moltke; et alors nous aurions pu discuter, combiner les opérations, et je ne doute pas que ce général n'aurait eu des idées acceptables. Ce général n'est jamais venu; je n'ai jamais vu un général prussien.

J'étais donc dans l'impossibilité de discuter ce plan de campagne, soit parce que le temps me manquait, soit parce que je n'avais personne avec qui le discuter.

Quant à la forme de cette Note, je ne sais si elle avait fait à tous la même impression; mais à moi elle m'a semblé écrite d'une manière si impérieuse, si absolue, qu'on pouvait la traduire ainsi : Agissez ainsi, ou vous nous serez plus nuisibles qu'utiles. Je crois donc que chacun a pu s'en trouver un peu froissé.

Messieurs, j'ai été en Crimée, comme vous le savez, avec un petit corps de dix-sept mille hommes; ma position était assez difficile, parce que la position réciproque d'alliés opérant sur le même terrain est toujours difficile. Je n'ai jamais songé que le commandant d'un corps de dix-sept mille hommes pût avoir une grande influence sur ceux qui en commandaient cent trente ou cent quarante mille comme les Français, ou soixante-dix ou quatre-vingt mille comme les Anglais. Malgré cela j'ai eu avec eux des rapports oraux ou écrits fréquents, mais j'avoue sincèrement que je n'ai jamais vu de document dans cette forme et dans ce style.

Permettez-moi de le dire : dans d'autres guerres, dans d'autres circonstances, je me suis souvent trouvé en relations avec d'autres généraux, j'ai eu souvent à discuter avec eux surtout pendant

la campagne de 1859. Je n'oublierai jamais les longues et intéressantes discussions que j'ai eues avec deux maréchaux de France; mais jamais il ne m'est arrivé d'être ainsi traité de haut en bas.

Laissez-moi le dire : ces deux maréchaux m'ont même remercié pour les indications que je leur avais données et pour de nombreuses observations que je leur avais faites. C'est pourquoi, quand je reçus cette dépêche je devins tout soucieux; que faire? je cachai ce document, et je crois que personne n'a pu le voir, ou du moins bien peu de monde. Je cachai ce document, mais je le fis avec la tristesse dans l'âme.

J'avoue que j'éprouvai une impression pénible en me voyant, même avant la guerre, traité de la sorte par un allié qui déjà avait reçu quelques services de notre part. Néanmoins je m'appliquai à mon devoir, je pris toutes les dispositions, mais toujours sous une impression triste. Cette impression augmenta beaucoup, quand deux jours après je reçus une seconde copie du même document. Mais quoi, me disais-je, on m'en envoie deux copies? Mais qu'est-ce que cela veut dire? j'examinai cette seconde copie, qui m'était adressée par le ministère; comme je ne l'ai pas entre les mains, je ne saurais dire maintenant si elle était accompagnée ou non d'une recommandation, mais je me souviens que la signature était celle du secrétaire général. Je me demandai le comment, et le pourquoi de cette seconde copie; et alors je confesse que je m'alarmai.

Comment! me disais-je; les plans de campagne peuvent passer sans danger par deux chancelleries et par tant de mains diverses? Un pareil procédé est-il sérieux dans un cas aussi grave? Et je me disais : « C'est une grande imprudence »; mais mon imprudence serait encore plus grande, si je répondais à cette dépêche; dire seulement « accepté » ou « non accepté » c'était peut-être compromettre toute la campagne.

Ceci explique combien j'eus raison de ne pas répondre, malgré les reproches qui m'étaient adressés par presque tous les journaux, et spécialement par les journaux de Cologne, par le *Times* et par d'autres journaux anglais. Chaque fois qu'il m'est arrivé de lire toutes les diatribes lancées contre moi, j'y découvre toujours le reproche que nous avons été battus pour n'avoir pas adhéré au plan prussien, et cependant je n'ai jamais daigné leur répondre.

Non, je n'ai pas répondu! et je n'ai pas répondu parce que je

ne devais pas le faire, mais je me rappelle avoir fait dire au ministre Visconti-Venosta, la première fois qu'il vint à l'armée, que j'avais reçu certains documents, et que j'avais à répondre trop de choses désagréables pour pouvoir le faire (1).

J'ai dit que je pris l'alarme; je me laissai même aller à quelque acte d'impatience, bien excusable dans une circonstance pareille; puis je me calmai, en pensant qu'il n'y aurait pas grand danger, attendu que jamais je n'aurais accepté un plan semblable.

Je laisse au président du Conseil le soin de juger si c'était un plan acceptable celui qui consistait à traverser le quadrilatère du Mincio à l'Adige. Mais par un hasard étrange (chose vraiment curieuse), tandis que cette idée de traverser le quadrilatère entre les forteresses, dans un terrain coupé par les rizières et les marais, ne pouvait venir à aucun de nous, qui connaissions le pays (j'en appelle aux habitants de la Vénétie) les Autrichiens croyaient que nous en avions réellement l'intention.

C'est ce qui explique la manœuvre de l'archiduc Albert, dans la journée du 24 juin, pour nous attaquer pendant cette marche sur nos flancs et nos derrières.

Que nous serait-il alors arrivé? Bien plus qu'un insuccès! Un désastre, un véritable et irréparable désastre. Oui, messieurs, je crois que la manœuvre de l'archiduc Albert n'avait pas d'autre but.

On ne peut expliquer autrement qu'il nous ait laissé occuper ces hauteurs importantes, qui ensuite lui coûtèrent beaucoup à reprendre.

Je ne me propose pas maintenant d'expliquer pourquoi nous n'avons pas pu nous maintenir sur ces hauteurs; je ferai remarquer seulement que des erreurs ont été commises; mais j'observerai qu'il s'en commet partout, et dans toutes les guerres. La guerre n'est pas autre chose qu'une suite d'erreurs et de surprises, et les erreurs ne se reconnaissent que plus tard, lorsqu'on sait comment les choses ont eu lieu de part et d'autre, sans quoi on ne pourrait pas les relever. La campagne de Bohême n'a pas marché autrement chez les deux combattants.

Quand je dis que nous aurions été détruits, j'entends que n'im-

(1) Comme je l'avais déjà écrit à mon collègue Jacini.

porte quel général ou n'importe quelle armée qui aurait commis la faute d'exécuter une marche de flanc au milieu des forteresses, et dans un terrain de cette nature, et qui aurait été surprise par derrière par quatre-vingt mille ennemis, n'importe quelle armée, tout invincible qu'elle aurait pu se croire, aurait subi un pareil sort.

Le but de mon interpellation était de pousser le gouvernement à faire rédiger et publier le plus tôt possible une relation officielle de la campagne de 1866, comme la Prusse et l'Autriche l'avaient déjà fait à cette époque. Voici ce que je déclarai au commencement de la séance :

Je n'ai jamais eu d'autre pensée que de presser le Gouvernement de faire une publication propre à réfuter toutes les erreurs, toutes les contradictions et tous les reproches qui se sont glissés dans les publications officielles des autres pays.

Que l'on ne croie pas que ce désir de ma part fut la conséquence d'un sentiment hostile à la Prusse.

Je suis persuadé que rien ne pourra contribuer autant aux bonnes relations entre l'Allemagne et l'Italie, que de détruire les mauvaises impressions laissées dans l'esprit de nos alliés par une connaissance peu exacte des faits; je suis persuadé que si ces faits eussent été mieux connus, le peuple allemand aurait trouvé en eux l'explication naturelle de quelques événements dont il est difficile de se rendre compte, et qui servirent ensuite à donner du crédit aux faux bruits répandus sur nous.

Cette publication était encore nécessaire, parce que non-seulement la relation prussienne, mais encore la relation autrichienne, donnaient des appréciations et des faits inexacts qu'il convenait de rectifier.

Le général Menabrea répondit :

L'honorable député La Marmora exprime le désir qu'une histoire de la campagne de 1866 soit publiée par les soins de notre état-major. Je suis autorisé par mon collègue, le ministre de la guerre, à déclarer que le corps d'état-major s'occupe actuellement d'un travail qui tend précisément au but visé par l'honorable député La Marmora, c'est-à-dire à recueillir des documents pour l'histoire militaire de la dernière guerre. J'espère que la publication de ce travail détruira les erreurs que déplore l'honorable préopinant. Ce travail aurait, du reste, une bien plus grande valeur, si l'honorable député La Marmora, qui a pris une part active à tous les grands événements qui ont contribué à l'unification de l'Italie, voulait bien y donner son concours.

L'état-major ne s'était pas encore occupé de la relation, ce ne fut qu'à cette époque qu'il commença à le faire.

Son travail devrait être terminé depuis bien longtemps, car il est inadmissible qu'on n'ait pas su faire chez nous en cinq ans ce que les Prussiens et les Autrichiens ont fait en moins d'une année ; j'ignore les motifs qui ont pu pousser les ministres à ne pas le publier, malgré la promesse solennelle faite à la Chambre par le général Menabrea.

Quant à moi, ayant été invité officiellement par le ministre de la guerre à faire connaître quelle part j'avais prise à la conduite de la campagne, j'ai achevé et transmis la dernière partie de ce travail, il y a déjà quatre ans.

Avant de prendre congé du lecteur, j'éprouve le besoin de faire une dernière déclaration, au risque de me répéter.

On se tromperait complétement si, en voyant les jugements sévères que j'ai dû porter sur les procédés

du gouvernement prussien à notre égard, en les comparant à ce que j'ai eu à dire de la bienveillance constante que nous a montrée la France, on supposait que j'eusse voulu pousser l'Italie à tourner ses sympathies plutôt vers l'un que vers l'autre des deux grands peuples qui l'ont aidée à constituer son indépendance, et que je l'engage à fonder des espérances sur l'amitié de l'un plutôt que sur celle de l'autre.

L'indépendance n'aurait pas été pour nous une conquête aussi précieuse, si elle ne nous avait donné le moyen de faire reposer, avant tout, nos espérances sur nous-mêmes.

Quant à la position qu'il convient à l'Italie de prendre dans le système politique, qui a été la conséquence des derniers événements, je n'ai rien à changer à ce que j'ai dit à la Chambre l'année passée (séance du 1er juin 1872), en des termes que j'aime à reproduire ici, comme conclusion de la première partie de cet écrit :

Enfin nous devons penser que si dans notre position actuelle, avec 25 millions d'habitants, nous avons le droit de prendre place dans le concert des grandes puissances, nous avons aussi de grands devoirs à remplir. Selon moi, ces devoirs ne consistent pas à nous montrer plus fourbes que les autres dans la défense de nos intérêts personnels, mais bien à soutenir les grands principes sociaux et humanitaires, non pour provoquer des guerres ou pour aider les autres dans leurs guerres, mais plutôt pour les prévenir autant que possible.

Qu'il me soit permis de dire combien il eût été glorieux pour l'Italie, si en 1870 elle avait pu s'interposer entre ces grandes puissances qui allaient en venir aux mains ; si elle avait pu contribuer à empêcher une guerre qui s'annonçait dès cette époque comme une sorte de nouvelle guerre punique, une guerre qui se faisait, non pas dans l'intérêt des peuples, mais, il faut l'avouer, qui était désirée de part et d'autre, plutôt par un désir de domi-

nation et de suprématie militaire que par un sentiment d'intérêt national.

Si dans cette circonstance l'Italie avait pu empêcher que la passion d'une suprématie mal entendue étouffât la raison politique et humanitaire, elle se serait élevée au-dessus de toute autre nation.

Si cette occasion a été manquée pour l'Italie, je crois que c'est un devoir non-seulement pour les hommes d'Etat italiens, mais pour tous ceux du monde civilisé, de préparer les moyens d'éviter une nouvelle guerre. Si une autre guerre semblable venait à s'allumer, le mot d'ordre des deux armées ne pourrait être autre que le *delenda Carthago*, et de quelque côté qu'ait lieu la terrible catastrophe, il en résulterait une secousse telle que non-seulement d'innombrables intérêts, mais encore beaucoup de droits acquis, et pour nous le plus précieux de tous, celui de la nationalité, se verraient compromis.

C'est en face de ce danger que je voudrais voir notre Italie forte, non-seulement par d'indispensables armements de terre et de mer, mais forte encore par la sagesse de son gouvernement et capable d'inspirer de la confiance à toutes les autres nations.

De plus je voudrais qu'elle sût garder jusqu'à la fin une entière liberté d'action.

Cette entière liberté d'action, l'avons-nous conservée?

Les ministres seuls peuvent le savoir; mais je ne me hasarderai pas à le leur demander, connaissant bien quelle réponse ils me feraient. Je me bornerai seulement à dire que, si jamais ils la compromettaient d'une manière ou de l'autre, ils commettraient une erreur des plus graves.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

Les télégrammes marqués d'un astérisque (*) sont donnés en français dans le texte original.

PRÉFACE. . . . . Pages 1
AVERTISSEMENT. 7
CHAP. I. Mon ambassade à Berlin en 1861. 11
— II. Le ministère constitué après la Convention de septembre 1864. 40
— III. Convention de Gastein. — Tentative faite à Vienne pour la cession de la Vénétie. 60
— IV. Situation intérieure et formation d'un nouveau ministère en janvier 1866. 74
— V. Mission à Berlin du général Govone et premières négociations. 88
— VI. Suite des négociations à Berlin au sujet de l'alliance. 113
— VII. Politique de la France et mission du comte Arese à Paris. 126
— VIII. Conclusion du traité d'alliance offensive et défensive. 142
— IX. Incidents et péripéties pendant et après le traité. 160
— X. L'Autriche et la Prusse acceptent le désarmement et fixent la date pour le commencer (25 et 26 avril) 173
— XI. L'Italie déclare à l'Europe qu'elle arme et elle ordonne la mobilisation de son armée (27 avril). 189
— XII. La Prusse soutient qu'elle n'est pas obligée, d'après le traité, à déclarer la guerre à l'Autriche, dans le cas où la guerre éclaterait en Italie. 203

CHAP. XIII. L'Autriche propose de céder la Vénétie, et l'Italie refuse pour rester fidèle au traité. 215
— XIV. Un Congrès est proposé par les grandes puissances étrangères au conflit. 241
— XV. Le Congrès semble réussir malgré beaucoup de difficultés. 259
— XVI. Les conditions mises par l'Autriche à l'acceptation d'un Congrès le font échouer. 275
— XVII. La France fait de nouvelles propositions au cabinet autrichien. 298
— XVIII. Manifeste de l'empereur Napoléon très-favorable à l'Italie. 311
— XIX. La Prusse s'ingère dans notre plan de campagne. 325
— XX. Déclaration de guerre et Note d'Usedom. 347

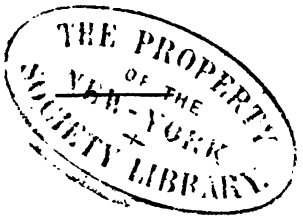

Paris. — Imprimerie de J. DUMAINE, rue Christine, 2.
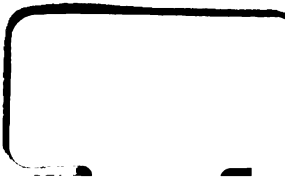
FEB 20 1950